



First Session
Thirty-Eighth Parliament, 2004

Première session de la
trente-huitième législature, 2004

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

National Security and Defence

Sécurité nationale et de la défense

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Président :
L'honorable COLIN KENNY

Monday, December 6, 2004

Le lundi 6 décembre 2004

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Thirteenth meeting on:
Canada's national security policy

Treizième réunion concernant :
La politique de sécurité nationale du Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins	* Kinsella
* Austin, P.C.	(or Stratton)
(or Rompkey, P.C.)	Meighen
Banks	Munson
Cordy	Nolin
Day	

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Nolin is substituted for that of the Honourable Senator Lynch-Staunton (*December 6, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs :

Atkins	* Kinsella
* Austin, C.P.	(ou Stratton)
(ou Rompkey, C.P.)	Meighen
Banks	Munson
Cordy	Nolin
Day	

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Nolin est substitué à celui de l'honorable sénateur Lynch-Staunton (*le 6 décembre 2004*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 6, 2004
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera, at 9:05 a.m., in room 7, Victoria Building, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Munson and Nolin (9).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson and William Price, Analysts; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Advisor; Barry Denofsky, National Security Advisor; Captain (N) Kenneth Stewart, DND Liaison Officer; and Sergeant Harold O'Connell, RCMP Liaison Officer.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 9:27 a.m., the committee suspended its sitting.

At 9:30 a.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the need for a national security policy for Canada. (*See Issue No.1, Monday, October 25, 2004, of the Committee's Proceedings for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

Department of National Defence:

Vice-Admiral Ron Buck, Vice Chief of the Defence Staff.

As an individual:

Major-General (Ret'd) Lewis Mackenzie.

Office of the Auditor General of Canada:

Sheila Fraser, Auditor General of Canada;

Hugh McRoberts, Assistant Auditor General;

Wendy Loschiuk, Principal;

Peter Kasurak, Principal.

Centre for Research and Information on Canada:

Amanda Parriag.

The Chair made an opening statement.

Vice-Admiral Ron Buck made a presentation and answered questions.

At 11:00 a.m., the committee suspended its sitting.

At 11:05 a.m., the committee resumed its sitting.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 6 décembre 2004
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 9 h 5, dans la salle n° 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Munson et Nolin (9).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement : Grant Dawson et William Price, analystes; le major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; Barry Denofsky, conseiller à la sécurité nationale; le capitaine de vaisseau Kenneth Stewart, agent de liaison du MDN; et le sergent Harold O'Connell, agent de liaison de la GRC.

Conformément à l'alinéa 92(2)e), le comité examine son projet d'ordre du jour.

À 9 h 27, le comité suspend ses travaux.

À 9 h 30, le comité entreprend la séance publique dans la salle n° 2 de l'édifice Victoria.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la politique de sécurité nationale du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du lundi 25 octobre 2004.*)

TÉMOINS :

Ministère de la Défense nationale :

Le vice-amiral Ron Buck, vice-chef d'état-major de la Défense.

À titre personnel :

Le major-général (à la retraite) Lewis Mackenzie.

Bureau du vérificateur général du Canada :

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada;

Hugh McRoberts, vérificateur général adjoint;

Wendy Loschiuk, directrice principale;

Peter Kasurak, directeur principal.

Centre de recherche et d'information sur le Canada :

Amanda Parriag.

Le président fait une déclaration.

Le vice-amiral Ron Buck fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 heures, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 5, le comité reprend ses travaux.

Major-General (Ret'd) Lewis Mackenzie made a presentation and answered questions.

At 12:56 p.m., the committee suspended its sitting.

At 1:00 p.m., the committee resumed its sitting in camera in room 7, Victoria Building.

At 2:00 p.m., the committee suspended its sitting.

At 2:03 p.m., the committee resumed its sitting in public in room 2, Victoria Building.

Sheila Fraser made a presentation and answered questions with Hugh McRoberts, Wendy Loschiuk and Peter Kasurak.

At 3:30 p.m., the committee suspended its sitting.

At 3:40 p.m., the committee resumed its sitting.

Amanda Parriag made a presentation and answered questions.

At 4:36 p.m., the committee suspended its sitting.

At 4:38 p.m., the committee resumed its sitting in camera in room 7, Victoria Building

At 5:00 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le major-général (à la retraite) Lewis Mackenzie fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 56, le comité suspend ses travaux.

À 13 heures, le comité reprend ses travaux, à huis clos, dans la pièce n° 7 de l'édifice Victoria.

À 14 heures, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 3, le comité entreprend la séance publique dans la pièce n° 2 de l'édifice Victoria.

Sheila Fraser fait une déclaration et, de concert avec Huth McRoberts, Wendy Loschiuk et Peter Kasurak, répond aux questions.

À 15 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 40, le comité reprend ses travaux.

Amanda Parriag fait une déclaration et répond aux questions.

À 16 h 36, le comité suspend ses travaux.

À 16 h 38, le comité reprend ses travaux, à huis clos, dans la pièce n° 7 de l'édifice Victoria.

À 17 heures, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 6, 2004

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 9:05 a.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning. It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today we will hear testimony relevant to the review of Canadian defence policy. I am Colin Kenny, a senator from Ontario, and I have chaired this committee since 2001.

On my immediate right is the distinguished Senator Forrestall from Nova Scotia, who has served the constituents of Dartmouth for the past 37 years, first as their member of Parliament in the House of Commons and then as their senator. During his tenure in the House, he served as parliamentary secretary to several cabinet ministers, including the minister of transport and the minister of regional industrial expansion.

On my far right is Senator Jane Cordy from Nova Scotia, who is an accomplished educator with an extensive record of community involvement including serving as Chair of the Halifax-Dartmouth Port Development Commission. Senator Cordy is also Chair of the Canadian NATO Parliamentary Association. Beside her is Senator Norm Atkins from Ontario, who came to the Senate in 1986 with more than 27 years in the field of communications. Senator Atkins is former President of Camp Associates Advertising Limited and has served as an adviser to former Premier Davis of Ontario.

On Senator Cordy's other side is Senator Jim Munson from Ontario, who was a trusted journalist and director of communications for former Prime Minister Jean Chrétien before he was called to the Senate in 2003. Senator Munson has twice been nominated for a Gemini award in recognition of excellence in journalism.

On my far left is Senator Joseph Day from New Brunswick, who holds a Bachelor of Electrical Engineering from Royal Military College in Kingston, Ontario, an LLB from Queen's University and a Masters of Law from Osgoode Hall. Prior to his appointment to the Senate in 2001, Senator Day had a successful career as an attorney. He is also Deputy Chair of the Standing Senate Committee on National Finance and on our Subcommittee on Veterans Affairs.

Beside him is Senator Tommy Banks, from Alberta, who is well known to Canadians as one of our most versatile musicians and entertainers, whose musical career has spanned more than 50 years. Senator Banks has received a Juno award and is an Officer of the Order of Canada. He is also Chair of the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, lundi 6 décembre 2004

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 9 h 5 pour examiner la nécessité d'une politique de sécurité nationale au Canada et en faire rapport.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je suis heureux de vous accueillir au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Nous allons entendre aujourd'hui des témoignages qui porteront sur la révision de la politique de défense du Canada. Je m'appelle Colin Kenny, je suis sénateur de l'Ontario, et je préside le comité depuis 2001.

À ma droite immédiate se trouve l'éminent sénateur Forrestall de la Nouvelle-Écosse, qui est au service de ses commettants de Dartmouth depuis 37 ans, d'abord à titre de député à la Chambre des communes puis comme sénateur. Au cours de son séjour à la Chambre, il a été le secrétaire parlementaire de plusieurs ministres, dont celui des Transports et celui de l'Expansion régionale et industrielle.

À l'extrême droite se trouve le sénateur Jane Cordy de la Nouvelle-Écosse, éducatrice accomplie qui a longuement servi ses concitoyens, notamment à titre de présidente de la Halifax-Dartmouth Port Development Commission. Le sénateur Cordy est également présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. À côté d'elle, le sénateur Norm Atkins de l'Ontario qui a été nommé au Sénat en 1986 après une carrière de plus de 27 ans dans le domaine des communications. Le sénateur Atkins est l'ancien président de Camp Associates Advertising Limited et a été le conseiller de l'ancien premier ministre Davis de l'Ontario.

De l'autre côté du sénateur Cordy se trouve le sénateur Jim Munson de l'Ontario, autrefois journaliste écouté et directeur des communications de l'ancien premier ministre Jean Chrétien avant son entrée au Sénat en 2003. Le sénateur Munson a été mis en nomination deux fois pour un prix Gémeau d'excellence en journalisme.

À l'extrême gauche, le sénateur Joseph Day du Nouveau-Brunswick, bachelier en génie électrique du Collège militaire royal de Kingston, en Ontario, bachelier en droit de l'Université Queen's et titulaire d'une maîtrise en droit de Osgoode Hall. Avant son entrée au Sénat en 2001, le sénateur Day a connu une belle carrière comme avocat. Il est également vice-président du Comité sénatorial permanent des finances nationales et il siège au Sous-comité des anciens combattants.

À côté de lui, le sénateur Tommy Banks de l'Alberta qui est bien connu des Canadiens, l'un de nos musiciens et artistes de la scène les plus accomplis, lui dont la carrière dans le monde du spectacle a duré plus de 50 ans. Le sénateur Banks a reçu un prix Juno et est officier de l'Ordre du Canada. Il est également

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and Chair of the Alberta Liberal Caucus.

Our committee is the first permanent Senate committee mandated to examine security and defence. During the last Parliament, we completed a number of reports beginning with “Canadian Security and Military Preparedness,” tabled in February 2002, which examined the major defence and security issues facing Canada. The Senate asked our committee to examine the need for a national security policy. To date, we have released five reports on various aspects of national security: “Defence of North America: A Canadian Responsibility,” tabled in September 2002; “For an Extra \$130 Bucks...Update on Canada’s Military Financial Crisis, A View from the Bottom Up,” tabled in November 2002; “The Myth of Security at Canada’s Airports,” tabled in January 2003; “Canada’s Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World,” tabled in October 2003; and “National Emergencies: Canada’s Fragile Front Lines,” tabled in March 2004.

The committee is now turning its attention to a review of Canadian defence policy. During the next year, the committee will hold meetings in every province to engage with Canadians to determine what their national interests are, what they see as Canada’s principal threats and how they would like the government to respond. The committee will attempt to generate debate on national security in Canada and to forge a public consensus on the need for the military.

This morning’s first witness is Vice-Admiral Ron Buck, who became Vice Chief of the Defence Staff on September 3, 2004. His previous appointment was as Chief of the Maritime Staff, from 2001 to 2004. Vice-Admiral Buck’s operational career spanned his command of the Canadian Fleet (Pacific) and the Fifth Canadian Destroyer Squadron, which consisted of seven Halifax Class patrol frigates and two Iroquois Class destroyers. He also commanded his own ship, the destroyer-escort, HMCS *Restigouche*. Vice-Admiral Buck holds a Bachelor of Science degree from McGill. He joined the Royal Canadian Navy in 1967.

Vice-Admiral Buck, welcome to the committee. Please proceed.

Vice-Admiral Ron Buck, Vice Chief of the Defence Staff, Department of National Defence: Thank you, Mr. Chairman, I do have a statement.

[Translation]

It is a pleasure to be here to share with the committee a number of considerations with regard to the future roles and missions of the Canadian Forces.

président du Comité sénatorial permanent de l’énergie, l’environnement et les ressources naturelles, et il préside le caucus libéral de l’Alberta.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent qui ait pour mandat d’étudier la sécurité et la défense. Au cours de la dernière législature, il a publié un certain nombre de rapports, dont le premier était intitulé « L’état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense », étude qui a été déposée en février 2002 et faisait le point sur les grandes questions de défense et de sécurité auxquelles le Canada est confronté. Le Sénat a ensuite demandé à notre comité d’étudier la nécessité d’une politique nationale sur la sécurité. À ce jour, nous avons publié cinq rapports sur divers aspects de la sécurité nationale : le premier, « La défense de l’Amérique du Nord : Une responsabilité canadienne », en septembre 2002; le deuxième, « Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes : Une vue de bas en haut » en novembre 2002; le troisième, « Le mythe sur la sécurité dans les aéroports canadiens », en janvier 2003; le quatrième, « Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde », en octobre 2003; et le cinquième, « Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne », en mars 2004.

Le comité examine maintenant la politique nationale de défense du Canada. Au cours de l’année à venir, il tiendra des audiences dans chacune des provinces et consultera les Canadiens afin de définir l’idée qu’ils se font de l’intérêt national, de savoir ce qu’ils considèrent comme étant les principales menaces pour le Canada, et de quelle façon ils aimeraient que le gouvernement y réagissent. Le Comité veut susciter un débat sur la sécurité nationale au Canada et dégager un consensus public sur nos besoins en matière militaire.

Notre premier témoin ce matin est le vice-amiral Ron Buck, qui a été nommé vice-chef d’état-major de la Défense le 3 septembre 2004. De 2001 à 2004, il a été chef d’état-major de la Force maritime. Au cours de sa carrière opérationnelle, le vice-amiral Buck a été commandant de la Flotte canadienne du Pacifique et de la 5^e Escadre de destroyers du Canada, laquelle se composait de sept frégates de patrouille de classe Halifax et deux destroyers de la classe Iroquois. Il a également commandé son propre navire, le destroyer d’escorte NCSM *Restigouche*. Le vice-amiral Buck est bachelier en science de l’Université McGill. Il s’est enrôlé dans la Marine royale canadienne en 1967.

Monsieur le vice-amiral, bienvenue au comité. Nous vous écoutons.

Le vice-amiral Ron Buck, vice-chef d’état-major de la Défense, ministère de la Défense nationale : Merci, monsieur le président, j’ai en effet une déclaration.

[Français]

Je suis heureux d’être ici pour partager avec les membres du comité quelques réflexions concernant les rôles et les missions qui attendent les Forces canadiennes.

[English]

As you know, the government is preparing an international policy statement that will provide for an integrated and coherent international policy framework for diplomacy, defence, development and trade. The articulation of the roles and missions of the Canadian Forces going forward must, therefore, flow from the policy statement and be informed by the recently promulgated national security policy.

It is clear from the many statements that have been made that there is an expectation that the Canadian Forces will continue to have a domestic, continental and international role. The challenge will be in defining the balance among those roles and then defining the resulting breadth and depth of capability that the Canadian Forces will need to meet government expectations. Such expectations, of course, must be balanced against resources assigned.

[Translation]

In defining the Canadian Forces of the future, Canadian imperatives and interests must be considered against the future security environment.

[English]

Global terrorism, proliferation of weapons of mass destruction, failed and failing states and regional hot spots are major emerging aspects of an increasingly threatening security environment. It is perhaps the nexus of terrorism and weapons of mass destruction that we should be especially concerned with, not to mention the possibility that ungoverned regions belonging to failing or failed states serve to harbour such threats. In this context, conflict itself will become ever more complex and dangerous.

While there is a need to deal with threats as far away from Canada as possible, it is also clear that we are no longer isolated from these threats and, thus, both domestically and continentally, we must put greater focus on our air and maritime approaches, including the Arctic.

[Translation]

We will need to work more closely with the United States and many other Canadian authorities to provide an integrated defence and security capability. This includes, but is not limited to, work to enhance the role of the North American aerospace command.

[English]

All of the above will require a more agile and flexible Canadian Forces for the future. We anticipate that to meet government requirements the Canadian Forces, in concert with allies and other international partners, will need a breadth of capability to deal with a range of operations, from humanitarian to stabilization to combat, and possibly simultaneously in the

[Traduction]

Comme vous savez, le gouvernement élabore en ce moment une déclaration de politique internationale qui donnera un cadre intégré et cohérent à notre diplomatie, notre défense, notre développement et notre commerce. L'articulation des rôles et missions des Forces canadiennes doit donc se poursuivre, elle doit s'inspirer de cette déclaration de politique générale et s'appuyer sur la politique de sécurité nationale qui vient d'être énoncée.

Les nombreuses déclarations qui ont été faites démontrent hors de tout doute qu'on s'attend à ce que les Forces canadiennes conservent un rôle intérieur, continental et international. La difficulté consistera à équilibrer ces rôles et ensuite définir l'ampleur et la profondeur des capacités dont les Forces canadiennes auront besoin pour répondre aux attentes du gouvernement. Ces attentes doivent bien sûr s'appuyer sur les ressources qui nous seront imparties.

[Français]

La définition des Forces canadiennes de l'avenir doit tenir compte des impératifs et des intérêts du Canada en ce qui a trait au futur contexte de sécurité.

[Traduction]

Le terrorisme mondial, la prolifération des armements de destruction massive, les États dysfonctionnels et les points chauds régionaux sont les principaux aspects qui marquent un environnement de plus en plus menaçant pour notre sécurité. Mais c'est peut-être la conjonction du terrorisme et des armements de destruction massive qui doit nous préoccuper le plus, sans oublier la possibilité que certaines régions sans gouvernement qui appartiennent à ces États dysfonctionnels abritent certaines de ces menaces. Dans ce contexte, tout conflit devient en soi plus complexe et dangereux.

Même s'il est nécessaire de contrer certaines menaces qui sont fort loin du Canada, il est également évident que notre pays n'est plus à l'abri de ces menaces, et c'est la raison pour laquelle, tant sur le plan intérieur que continental, nous devons nous préoccuper davantage de nos approches aériennes et maritimes, et cela comprend l'Arctique.

[Français]

Nous devons collaborer plus étroitement avec les États-Unis et avec bon nombre d'autres autorités canadiennes, en vue d'assurer une capacité intégrée de défense et de sécurité. Ceci comprend, sans s'y limiter, le renforcement du rôle de commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

[Traduction]

Tout cela exigera à l'avenir des Forces canadiennes plus flexibles. Nous croyons que, pour répondre aux attentes du gouvernement, les Forces canadiennes, de concert avec leurs alliés et autres partenaires internationaux, auront besoin de capacités diverses pour divers types d'opérations, humanitaire, stabilisation, combat, et peut-être même ces trois capacités

same operation. We anticipate that, as we construct a more holistic Canadian Forces of the future, there will need to be an enhanced emphasis on common surveillance capabilities, both at home and abroad; greater interoperability, both within the Canadian Forces and with allies, guided by more pervasive joint operational concepts; better deployability, both to and in theatre; and a layered approach to defence with more precise weapons.

As the committee is aware, the government has indicated an intention to grow the capacity of the Canadian Forces by some 5,000 regular force and 3,000 reserve force personnel. As it relates to the 5,000, we will look to enhancing in a major way Canadian Forces deployable capability in a more holistic manner.

[Translation]

As it relates to the 3,000 increase to reserve forces, the reserves will be assigned more precise missions that will give them a greater capability to support either domestic or deployed operations.

[English]

In conclusion, the details of what a Canadian Forces of the future will look like must await the tabling of the government's intentions and, of course, the work of parliamentary committees. However, I would suggest that as we move forward there are a number of thrusts upon which there will need to be work. These include dealing with existing sustainability pressures, growing the force and, finally, modernizing and transforming it. That said, in the final analysis, the future of the Canadian Forces will be driven by Canadian imperatives as articulated in the National Security Policy and the International Policy Statement and by the level of resources that Canadians and the government are prepared to assign. More resources will stabilize and allow the Canadian Forces to move forward.

[Translation]

I am pleased to now take any questions you might have.

[English]

The Chairman: Thank you very much.

Senator Banks: Good morning, Admiral Buck. It is nice to see you again.

You said that more resources would allow better things to be done, and to be done more efficiently and more effectively. Do I take it from that that you feel that the overall budget for defence ought to be increased by Parliament?

VAdm. Buck: As I indicated in my opening words, the breadth and depth of the future Canadian Forces will be very much driven by Canadian government policy, and the balance then must be struck. Whatever policy, thrust and capability the government

simultanément au cours de la même opération. Ce sont des Forces canadiennes plus holistes que nous allons bâtir à l'avenir, et de ce point de vue, nous croyons qu'il sera nécessaire d'accorder plus d'importance aux capacités de surveillance commune, autant chez-nous qu'à l'étranger; il faudra une plus grande interoperabilité, tant au sein des Forces canadiennes qu'avec nos alliés, guidée par des concepts opérationnels communs plus étendus; il faudra une meilleure déployabilité, pour partir en mission ainsi que sur place; et il faudra enfin donner à la défense une approche multidimensionnelle qui s'appuiera sur des armes de plus grande précision.

Votre comité le sait, le gouvernement a fait savoir qu'il comptait augmenter les effectifs des Forces canadiennes de près de 5 000 membres de la force régulière et de 3 000 réservistes. Pour ce qui est des 5 000 réguliers, nous allons tâcher d'augmenter substantiellement la capacité de déployabilité des Forces canadiennes dans une optique plus holiste.

[Français]

Les 3 000 réservistes supplémentaires, pour leur part, seront affectés à des missions précises qui les rendront plus aptes à appuyer les opérations nationales ou de déploiement.

[Traduction]

En conclusion, si l'on veut un portrait détaillé des Forces canadiennes de l'avenir, il faudra attendre que le gouvernement fasse connaître ses intentions et, bien sûr, il faudra attendre que les comités parlementaires achèvent leur travail. Cependant, je peux vous dire d'emblée que certains éléments doivent retenir notre attention dans les années à venir. Je songe entre autres à ce qui menace la viabilité des forces, à leur expansion et enfin, à leur modernisation et à leur transformation. Cela étant dit, en dernière analyse, l'avenir des Forces canadiennes sera façonné par les impératifs canadiens qui ont été articulés dans la Politique de sécurité nationale et la Déclaration de politique internationale ainsi que par les ressources que les Canadiens et le gouvernement voudront bien nous impartir. L'augmentation de nos ressources stabilisera les Forces canadiennes et leur permettra d'avancer.

[Français]

Il me fera maintenant plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Banks : Bonjour amiral Buck. Heureux de vous revoir.

Vous avez dit qu'il vous faudrait davantage de ressources pour mieux travailler, pour être plus efficaces et efficaces. Faut-il en conclure qu'à votre avis, le Parlement devrait augmenter le budget général de la défense?

Le vAm Buck : Comme je l'ai dit dans mon allocution liminaire, c'est largement la politique du gouvernement canadien qui définira les capacités des Forces canadiennes de demain, et il faut dès lors trouver l'équilibre voulu. Quelles que soient

believes the Canadian Forces should have, it must ensure that the resources it assigns are appropriate. Clearly, additional resources would allow a broader range and depth of capability.

Senator Banks: We agree. I believe that tensions between policy people and operational people are a very good thing. Those tensions are natural and good for the operation of practically any kind of undertaking. However, I have always been concerned about the seeming lack, sometimes, of tension between the military and the Department of National Defence, those being two different entities with two different ideas about how to achieve the objective.

Do you think that the umbilical connections that currently exist between the Armed Forces per se — between you and your immediate superior and the Armed Forces as such — and the political end of the Department of National Defence is a positive thing? It seems to me to reduce almost to invisibility some of those tensions to which I refer.

VAdm. Buck: As you quite rightly point out, senator, the Canadian Forces and the department are two separate entities, but their roles are complementary and they are actually integrated throughout the country. One advantage of that integration is that it allows us to do things more effectively and efficiently. However, the policy role, which belongs to the department, and the military advice role, which belongs to the Chief of Defence Staff, are in fact quite separate and are respected in all ways.

The role of the department in developing policy is to do that in the context of the national imperatives and government intentions. It is then up to the military, under the guidance of the Chief of Defence Staff, to turn that policy into specific defence capabilities. Not only is it efficient in that context, but also separation exists, and we see many nations moving to similar constructs.

Senator Banks: I agree that it is efficient. It is the efficiency with which I have a problem. I would like you to comment on the following general statement.

When we ask senior military officers who are part of the defence establishment in Ottawa about this, we are told that everything is going along well and efficiently, and that there is a concomitance of views on how things ought to go. However, when we visit military people and operational commanders at the bases, they often tell us that things are not quite so nice and that the jobs that the government is giving to our Armed Forces are not being matched with resources that will enable them to do those jobs properly.

I see a disconnect there and a tension which, if maintained to the upper levels of the Armed Forces command, would be a good thing. My question is: Are we being snowed at the bottom level or at the top level?

l'orientation ou les capacités que les Forces canadiennes devraient avoir de l'avis du gouvernement, celui-ci doit s'assurer que les ressources qu'il leur impartit sont convenables. Il est évident que des ressources supplémentaires nous permettraient d'acquérir des capacités plus diverses.

Le sénateur Banks : Nous sommes d'accord. Je crois pour ma part que les tensions entre les décideurs et le personnel opérationnel sont une très bonne chose. Ces tensions sont naturelles et saines dans pratiquement n'importe quelle entreprise. Cependant, ce qui me préoccupe depuis toujours, c'est l'absence parfois apparente de tensions entre les militaires et le ministère de la Défense nationale, étant donné qu'il s'agit deux entités différentes ayant des idées différentes de la manière dont elles doivent atteindre leur objectif.

Croyez-vous que le cordon ombilical qui lie en ce moment les Forces armées en tant que tel — c'est-à-dire vous et votre supérieur immédiat et les Forces armées telles quelles — et les responsables politiques du ministère de la Défense nationale est une bonne chose? Il me semble que ce lien réduit presque à néant certaines de ces tensions que j'ai mentionnées.

Le vAm Buck : Vous avez parfaitement raison de le dire, monsieur le sénateur, les Forces canadiennes et le ministère sont des entités distinctes, mais leurs rôles sont complémentaires et sont en fait intégrés partout au pays. L'un des avantages de cette intégration, c'est qu'elle nous permet d'agir avec plus d'efficacité et d'efficacité. Cependant, le rôle de décideur, qui appartient au ministère, et le rôle de conseiller militaire, qui appartient au chef d'état-major de la Défense, sont en fait très distincts et sont respectés à tous égards.

Le rôle du ministère dans l'élaboration des politiques consiste à accomplir cette tâche dans le contexte des impératifs nationaux et des intentions gouvernementales. Il appartient ensuite aux militaires, sous la direction du chef d'état-major de la Défense, de traduire ces politiques en capacités de défense concrètes. Cela est efficient non seulement dans ce contexte, mais le fait est aussi que cette séparation existe, et nous voyons d'ailleurs de nombreux pays épouser une structure semblable.

Le sénateur Banks : Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est efficient. Mais c'est justement au niveau de l'efficacité que j'ai un problème. J'aimerais que vous me donniez votre avis sur l'idée générale que voici.

Quand on demande leur avis sur cette question aux hauts officiers qui font partie de l'état-major à Ottawa, ils nous répondent que tout va très bien, qu'il y a concomitance de vues sur la manière de faire les choses. Cependant, quand on rencontre les militaires et les commandants opérationnels dans les bases, ils nous disent souvent que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes et que les missions que le gouvernement confie à nos forces armées ne sont pas dotées des ressources qu'il leur faudrait pour bien faire leur travail.

J'entrevois une disjonction ici ainsi qu'une tension qui, si elles étaient maintenues aux échelons supérieurs du commandement des forces armées, seraient une bonne chose. Alors voici ma question : est-ce qu'on nous raconte des histoires en haut ou en bas?

VAdm. Buck: I do not think you are being snowed at either level. I suggest that there clearly are resource pressures. We all understand that. On a day-to-day basis, we make decisions to assign resources to meet the priorities of the day. That being said, the optic from the bottom up is different than from the top down. I have had extensive experience at the other end, and at those levels I made decisions on a day-to-day basis to ensure that I could deliver on the highest priorities of the day but we could not do all things for all people. Resources are limited, and they will always be limited.

Senator Banks: I agree that the view is different from the top than from the bottom. That is a natural tension, too. It is certainly the case that all the people who rise to your position have been operational before they got there. That is how they got there. Your distinguished career has got you where you are now. However, we still see that those tensions are sometimes absent, and that they are a healthy thing.

Senator Day: Congratulations on your appointment as Vice Chief.

In the corporate sense of a president and two vice-presidents, one might be a senior vice-president and the other a junior vice-president. Why do we need two? Does it work well to have a deputy chief and a vice-chief? Is it a natural division of labour and responsibilities?

VAdm. Buck: That is an excellent question, and I am pleased to answer it.

In the construct of the Canadian Forces, the Chief of Defence Staff has control and administration of the Canadian Forces. He is in command of the Canadian Forces. The Vice Chief has several roles. First, according to statute, he acts on behalf of the Chief when the Chief is absent. Second, he is the senior resource allocator in the department and in the Canadian Forces, although not the chief financial officer. I am also the Chief of Staff of the integrated headquarters to which Senator Banks referred. In that context, I am the Chief of Staff to both the Chief of Defence Staff and to the Deputy Minister.

The Deputy Chief of Defence Staff is responsible for the execution of operations, which is a critical and key component in the Canadian Forces. It is also critical and key that, in the event of the absence of the chief, there is an individual separate from the deputy chief to ensure that, on the recommendations of the deputy chief, we go forward and execute the operations as we should. In that context, they are very different roles. Frankly, one individual could not do both roles, nor should they do both roles.

Senator Day: Could you explain your description about being responsible for the allocation of resources? Would that also include a decision being made before the budget is tabled as to how much of the resources would go to operations, how much would go to capital expenditure and infrastructure, that type of decision and balancing?

VAdm. Buck: My staff and I, in conjunction with the commanders of the commands and other assistant deputy ministers, ultimately prepare for the chief and the deputy

Le vam Buck : Je ne crois pas qu'on vous raconte d'histoire en haut ou en bas. Je dis que nous manquons manifestement de ressources. Nous savons tous cela. Au quotidien, nous prenons les décisions voulues pour répartir les ressources aux priorités du jour. Cela étant dit, l'optique de la base est différente de celle d'en haut. J'ai une longue expérience des deux niveaux, et quand j'y étais, je prenais des décisions au quotidien pour m'assurer de donner suite aux priorités les plus marquantes du jour, mais le fait est qu'on ne peut pas tout faire. Les ressources sont limitées, et elles le seront toujours.

Le sénateur Banks : Je suis d'accord avec vous pour dire que la vue n'est pas la même d'en haut que d'en bas. C'est une tension naturelle aussi. Chose certaine, tous ceux qui comme vous atteignent votre poste ont un passé opérationnel. C'est la raison pour laquelle ils ont été promus. C'est votre brillante carrière qui vous a conduit là où vous êtes. Cependant, on voit encore que ces tensions sont parfois absentes, et pourtant elles sont saines.

Le sénateur Day : Toutes mes félicitations pour votre nomination au poste de vice-chef.

Dans une entreprise, il y a un président et deux vice-présidents, et l'un peut être premier vice-président et l'autre second vice-président. Mais pourquoi en faut-il deux? Est-on bien servi quand on a un sous-chef et un vice-chef? Est-ce une division naturelle du travail et des responsabilités?

Le vam Buck : Excellente question, je me ferai un plaisir d'y répondre.

Dans la structure des Forces canadiennes, le chef d'état-major de la Défense contrôle et administre les Forces canadiennes. C'est lui qui commande les Forces canadiennes. Le vice-chef a plusieurs rôles. Premièrement, comme le veut la loi, il agit au nom du chef lorsque celui-ci est absent. Deuxièmement, il est le premier répartiteur des ressources du ministère et des Forces canadiennes, même s'il n'en est pas le directeur financier. Je suis aussi le chef d'état-major du quartier général intégré que mentionnait le sénateur Banks, et dans ce contexte, je suis le directeur de cabinet du chef d'état-major de la Défense et du sous-ministre.

Le sous-chef d'état-major de la Défense est responsable de l'exécution des opérations, rôle essentiel des Forces canadiennes. Rôle essentiel aussi dans la mesure où, en l'absence du chef, il y a une personne distincte du sous-chef qui s'assure que, sur la recommandation du sous-chef, on aille de l'avant et exécute les opérations comme nous devons le faire. Dans ce contexte, ce sont des rôles très différents. Franchement, une seule personne ne pourrait jouer les deux rôles, et ce ne serait pas souhaitable non plus.

Le sénateur Day : Vous dites que vous êtes responsable de la répartition des ressources, pouvez-vous expliquer cela? Est-ce que cela comprend aussi les décisions qui sont prises avant le dépôt du budget pour ce qui est des ressources qu'on investira dans les opérations, combien on réservera pour les acquisitions et les infrastructures, ce genre de décisions et d'équilibrage?

Le vam Buck : Mon personnel et moi, de concert avec les responsables des commandements et les autres sous-ministres adjoints, rédigeons les dernières recommandations à l'intention

minister recommendations on exactly that, namely, where we should allocate resources within our resource base. The issue as it relates to how much is allocated to operations, per se, is not inside that quotient because when we execute operations, generally speaking, discrete resources are assigned to do that. Within the remainder of the A base the amount of dollars that would go forward for capital, infrastructure, operations and maintenance or, indeed, day-to-day training activities, are made on the recommendation of my staff and myself.

Senator Day: In your opening comments you stated that there should be a greater emphasis on air and maritime elements of the Canadian Forces. Is that looking forward to what you are anticipating will be the requirements, or is that at the present time, given the current situation?

VAdm. Buck: My comments were addressing specifically the greater emphasis on our maritime and air approaches to North America. This is focused on work that relates to work that this committee has previously done and which is also reflected in the national security policy. This is trying to get at the need to recognize that the Canadian Forces not only have a deployable mission but also a continental and domestic defence mission.

Senator Day: You were not suggesting, were you, that as matters now stand we need a greater emphasis on those two elements?

VAdm. Buck: I am suggesting that we need a greater emphasis on the surveillance and control aspects. Again, much of that is starting to fall into place as a result of the work of this committee.

Senator Day: I am glad to hear that. That leads to my final question with respect to the operational tempo that we have seen since the late 1990s and early 2000s. The last policy statement from the government was the white paper of 1994. We are working on a new policy statement at the present time. As Canadian Forces personnel, how do you do your planning? There is no indication in the 1994 white paper of the level of operational tempo, that is, the requirements for the forces on many different planes. That was not predicted.

Moving forward, do you anticipate that this paper will have something to say about operational tempo? How do you determine whether you have the forces to meet an operational tempo when you do not know what it will be?

VAdm. Buck: You are absolutely correct about the 1994 white paper. It presumed a more stable and secure world, a world in which there was more time to prepare.

Going forward, as we work with government, ultimately whatever set of missions and capabilities the government decides the Canadian Forces should have in the future, we intend to ensure that it is clear to government the number of individuals, if

du chef d'état-major et du sous-ministre où il sera dit exactement où nous allouerons les ressources à l'intérieur de notre base de ressources. Pour ce qui est de savoir combien sera alloué aux opérations en tant que telles, nous ne tenons pas compte de ce quotient parce que lorsque nous exécutons des opérations, de manière générale, nous disposons de ressources discrétionnaires. Pour ce qui est du reste des services votés, soit les montants d'argent que nous réserverons pour les acquisitions, l'infrastructure, les opérations et la maintenance, ou même les activités de formation quotidienne, c'est mon personnel et moi-même qui faisons les recommandations voulues.

Le sénateur Day : Dans votre exposé, vous avez dit qu'il faudra accorder plus d'attention aux éléments aériens et maritimes des Forces canadiennes. Est-ce que ce sont là des besoins que vous anticipez, ou est-ce déjà le cas en ce moment, étant donné la situation actuelle?

Le vAm Buck : J'ai bien dit qu'il fallait accorder plus d'importance aux approches maritimes et aériennes de l'Amérique du Nord. C'est une activité à laquelle votre comité s'est déjà intéressé et qui est aussi mentionnée dans la politique de sécurité nationale. Il faut ici reconnaître que les Forces canadiennes ont non seulement des missions de déploiement mais aussi une mission de défense continentale et intérieure.

Le sénateur Day : Vous ne disiez pas que les choses étant ce qu'elles sont, il faut accorder davantage d'attention à ces deux éléments?

Le vAm Buck : Je veux dire qu'il faut insister plus sur la surveillance et le contrôle. Encore une fois, tout cela commence à se mettre en place grâce au travail de votre comité.

Le sénateur Day : Je suis heureux d'entendre cela. Cela m'amène à ma dernière question sur le tempo opérationnel que nous avons depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000. Le dernier énoncé de politique du gouvernement remonte au livre blanc de 1994. Nous travaillons actuellement à un nouvel énoncé de politique. En tant que personnel des Forces canadiennes, comment établissez-vous votre planification? Il n'est pas question dans le livre blanc de 1994 du niveau de tempo opérationnel, c'est-à-dire des exigences des forces sur de nombreux plans. Ça n'était pas prévu.

Pour aller plus loin, pensez-vous qu'il sera question de ce tempo ou de cette cadence opérationnelle dans ce document? Comment déterminez-vous si vous avez les forces nécessaires pour soutenir une cadence opérationnelle si vous ne savez pas en quoi elle va consister?

Le vAm Buck : Vous avez parfaitement raison au sujet du Livre blanc de 1994. Il s'appuyait sur l'hypothèse d'un monde plus stable et plus sûr, un monde où l'on avait le temps de se préparer.

À l'avenir, quand le gouvernement va déterminer les missions et les capacités des Forces canadiennes pour le futur, nous avons l'intention de bien faire comprendre à ce gouvernement le nombre de personnes qui peuvent être maintenues de façon

you wish, that could be sustained on an ongoing basis. However, that will depend, in part, both on the different capabilities as well as on the resources. It is the full intent to move forward where there is a clarity of understanding of what level of sustainable operations will be possible.

Senator Day: Are you having your input into that aspect of the policy paper as it is being developed?

VAdm. Buck: Yes. It varies somewhat between the three elements: army, navy and air force. From an army perspective, our work suggests that a sustainable rotation rate is approximately one in five. For air and naval, it would probably be about one in four.

Senator Day: Is it your view that the suggested 5,000 additional regular force members and the 3,000 additional reserve force members would be sufficient to meet the operational tempo that we have seen, assuming it continues?

VAdm. Buck: Again, the issue becomes how much you can deploy and for how long you can deploy it. Based on the work that is being done internally in relation to the numbers 5,000 and 3,000, that would grow the deployability capability of the Canadian Forces. However, there will always be a finite limit. No matter what size the forces are, there will be a finite limit. We will always make that clear to government. Those 5,000 members would increase the sustainability levels from where we are today.

Senator Day: Would it get us to where we have an Armed Forces that could sustain the activities you are being asked to participate in and sustain now?

VAdm. Buck: The issue is for the government of the day and the recommendation of the chief of the day. That increase would allow a greater size of capability to put out on a sustainable basis, if you wish to use land forces as an example, on about a one in five ratio. There is always a finite limit. That 5,000 would allow a greater sustainable deployable force.

Senator Day: I understand that it would allow a greater one. Because we have included it in several of our reports, you understand our point that we think you are overextended at the present time.

Senator Banks: Do we have the Canadian Forces that we need or do we have the Canadians Forces that we can afford?

VAdm. Buck: That is a question, senator, for Canadians and the Canadian government.

Senator Banks: Is it not also a question for the Canadian Forces?

VAdm. Buck: The Canadian Forces do not exist because there needs to be a Canadian Forces. The Canadian Forces exist to provide to Canada and to Canadians the defence that Canada, Canadians and the government —

Senator Banks: Can afford or need?

permanente en service. Toutefois, cela dépendra en partie des différences de capacités et de ressources. Nous voulons avoir une parfaite compréhension du niveau d'opérations soutenable.

Le sénateur Day : Est-ce que vous contribuez à développer ce point dans le document de politique en préparation?

Le vam Buck : Oui. La situation varie entre les trois éléments : l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air. Du point de vue de l'armée de terre, nous estimons que le taux de roulement est d'environ un sur cinq. Pour la marine et l'aviation, c'est probablement un sur quatre.

Le sénateur Day : À votre avis, est-ce que les 5 000 membres supplémentaires de la force régulière et les 3 000 membres supplémentaires de la réserve suffiraient pour soutenir la cadence opérationnelle que nous avons actuellement, à supposer qu'elle se maintienne?

Le vam Buck : Encore une fois, tout dépend de ce que l'on peut déployer et pendant combien de temps. D'après le travail que nous faisons à l'interne sur ces chiffres de 3 000 et 5 000, la capacité de déploiement des Forces canadiennes serait accrue. Toutefois, il y aura toujours une limite. Quelle que soit la taille de nos forces, il y aura une limite. Nous le dirons toujours clairement au gouvernement. Ces 5 000 membres supplémentaires nous permettraient toutefois d'accroître notre soutenabilité.

Le sénateur Day : Est-ce que cela permettrait à nos forces armées de soutenir les activités auxquelles on nous demande de participer actuellement?

Le vam Buck : Cela dépend du gouvernement au pouvoir et de la recommandation du chef en fonction. Cette augmentation de l'effectif permettrait d'accroître la capacité pour avoir, dans le cas des forces terrestres, par exemple, un ratio d'environ un sur cinq. Il y a toujours une limite. Cet accroissement de 5 000 individus nous permettrait d'avoir une force plus importante à déployer.

Le sénateur Day : Je comprends cela. Comme nous l'avons déjà dit dans notre rapport, vous savez bien que nous estimons qu'on vous en demande trop actuellement.

Le sénateur Banks : Avons-nous les Forces canadiennes dont nous avons besoin ou les Forces canadiennes que nous avons les moyens d'avoir?

Le vam Buck : C'est aux Canadiens et au gouvernement du Canada de répondre à cette question, sénateur.

Le sénateur Banks : Et pas aux Forces canadiennes?

Le vam Buck : Les Forces canadiennes n'existent pas parce qu'il faut qu'il y ait des Forces canadiennes. Elles existent pour offrir au Canada et aux Canadiens la défense que le Canada, les Canadiens et le gouvernement...

Le sénateur Banks : Ont les moyens de se payer ou ont besoin d'avoir?

VAdm. Buck: — assess they need. They must be resourced.

Senator Munson: Does the military have the facilities to equip, to train and to house these new 5,000 members?

VAdm. Buck: At the moment, no. Thus, from our perspective, any proposal to move forward with the 5,000 includes a resourcing element. In other words, there is a bill that clearly needs to be paid in terms of personnel, equipment, training and housing, as you have indicated.

Senator Munson: As Vice-Admiral, where would you like to see these 5,000 members, plus 3,000 reservists, placed? Where would be the best spot for them?

VAdm. Buck: At this juncture, until there is a little greater clarity in the international policy statement and, ultimately, the defence piece of that, it would be premature to comment. Again, that is driven very much by what capabilities and/or capacities the government and Canada deem they most require. We will provide military advice, but until there is clarity on where the government would like to take the Canadian Forces, it would be premature to comment.

Senator Munson: You are the military person giving that advice. Obviously, the politicians would have to listen to that advice.

VAdm. Buck: Yes.

Senator Munson: What is that advice?

VAdm. Buck: As the government has not declared or tabled its policy statement, which ultimately will then be brought forward before parliamentary committees, again it would be premature to comment. When that policy statement is tabled, undoubtedly there will be some significant discussion and the final document might actually be quite different. It is a work in progress.

Senator Munson: In your opening statement, you talked about the Arctic and greater concentration. We have heard what some would feel are embarrassing stories and have seen cartoons about what is happening presently in the Arctic.

As a navy person, do you have any specifics or any ideas on how Canada can exercise its sovereignty in the North much better than we are doing now? It seems that in some parts of the world we are not very well thought of in terms of defence and our sovereignty.

VAdm. Buck: Again, the precise answer to that question will have to await the policy statement. However, I would suggest to you that the areas that are of particular interest in the Arctic are enhanced surveillance. That could be air surveillance; it could be, in part, maritime surveillance. Then ultimately there probably would be a need for greater deployability in the Arctic.

Senator Munson: What do you mean by “greater deployability?”

Le vam Buck : ... jugent nécessaires. Elles doivent s'appuyer sur des ressources.

Le sénateur Munson : L'armée a-t-elle les installations nécessaires pour équiper, former et loger ces 5 000 nouveaux membres?

Le vam Buck : Pour l'instant, non. Donc, selon nous, toute initiative en ce sens implique le déblocage de ressources. Autrement dit, il y a naturellement une facture à payer pour le personnel, l'équipement, l'entraînement et le logement, comme vous l'avez-vous dit.

Le sénateur Munson : En tant que vice-amiral, où souhaiteriez-vous situer ces 5 000 membres plus les 3 000 réservistes? Quel serait le meilleur emplacement?

Le vam Buck : Pour l'instant, tant que nous n'avons pas un énoncé de politique internationale plus clair et les paramètres de défense qui en découleront, il serait prématuré de se prononcer à ce sujet. Encore une fois, cela dépend en grande partie des capacités dont le gouvernement du Canada jugera avoir besoin. Nous fournirons des conseils militaires, mais tant que nous ne saurons pas clairement quelles sont les intentions du gouvernement pour les Forces canadiennes, il serait prématuré de faire des commentaires.

Le sénateur Munson : Vous êtes le responsable militaire qui fournit ces conseils. Les politiciens doivent en tenir compte.

Le vam Buck : Oui.

Le sénateur Munson : Et quels sont vos conseils?

Le vam Buck : Comme le gouvernement n'a pas encore présenté son énoncé de politique, qui sera ensuite soumis aux comités du Parlement, il est encore une fois trop tôt pour faire des commentaires. Quand cet énoncé de politique sera déposé, il y aura certainement un débat sérieux et le document final sera peut-être très différent. C'est un travail en devenir.

Le sénateur Munson : Dans votre exposé liminaire, vous avez parlé de l'Arctique et d'une plus grande concentration. Nous avons entendu des histoires que certains jugent assez embarrassantes, et nous avons vu des dessins humoristiques sur la situation actuelle dans l'Arctique.

En tant que représentant de la marine, avez-vous des idées précises sur la façon dont le Canada pourrait exercer plus efficacement sa souveraineté dans le Nord? J'ai l'impression que dans certaines régions du monde, on n'a pas beaucoup d'estime pour notre défense et notre souveraineté.

Le vam Buck : Encore une fois, il faudra attendre l'énoncé de politique pour se prononcer à ce sujet. Toutefois, je vous dirais que le renforcement de la surveillance dans l'Arctique est un domaine particulièrement important. Il peut s'agir de surveillance aérienne ou maritime. Et ensuite, il faudra aussi probablement avoir une plus grande capacité de déploiement dans l'Arctique.

Le sénateur Munson : Qu'entendez-vous par « plus grande capacité de déploiement »?

VAdm. Buck: Greater deployability would probably be largely based on air lift assets of some kind.

Senator Munson: To follow up on other senators' questions, we have recommended that the strength of the forces be increased to 75,000. Do you agree with that?

VAdm. Buck: The size and capabilities that the Canadian Forces should have comes back to a policy issue for the government. Certainly, from a Canadian Forces perspective, if there was an articulation of the need, we would take whatever size the Canadian Forces would then be and build the appropriate range and mix of holistic capabilities.

The Chairman: Supplementary to that, Admiral, if the Canadian Forces had had 75,000 over the past decade, tell us how things would have been different for you and the men and women in the Canadian Forces in terms of dealing with the tempo of operations that the government has demanded of you?

VAdm. Buck: It is clear that with a larger number of personnel, it would be easier to achieve a higher level of sustainability. Again, it would have depended on what that mix of personnel was, how asymmetric or not it was between the three environments, and how it was resourced.

The Chairman: Could you not have organized it so that people could have more reasonable lives and less wear-out, that sort of thing? You talked about a higher level of sustainability. Why not organize it so that people are not stretched in the way they are?

VAdm. Buck: Senator, the question is largely hypothetical because we were not in that circumstance. As I have indicated, the circumstance would have depended on how the Canadian Forces had structured itself and the degree of resources that were provided. Would it have allowed a higher level of sustainability? Yes.

The Chairman: It is hypothetical, inasmuch as it is looking backwards on something that did not happen. I get the impression that I am not getting a clear answer from you, Admiral. What I am saying is, if instead of having 52,000 effective —

VAdm. Buck: You would have had a greater number of effective, very clearly.

The Chairman: If you had had 75,000 effective, describe to the committee how it would have been.

VAdm. Buck: First, a Canadian Forces with a 75,000-sized personnel does not generate 75,000 effective. It would be something less.

The Chairman: We did not say 75,000 personnel; we said 75,000 effective.

VAdm. Buck: Very clearly, you would have been able to sustain a higher level of operational tempo, and within that higher level of operational tempo, indeed in all likelihood there would have been an ability to strike a balance of quality of life at home and away.

Le vam Buck : Disons qu'il faudrait surtout avoir une forme de pont aérien.

Le sénateur Munson : Pour poursuivre sur les questions d'autres sénateurs, nous avons recommandé de porter l'effectif des forces armées à 75 000. Êtes-vous d'accord?

Le vam Buck : La taille et les capacités des Forces canadiennes sont encore une fois une question de politique pour le gouvernement. Du point de vue des Forces canadiennes, à partir du moment où un besoin est défini, nous définissons l'éventail et le mélange de capacités holistiques nécessaires.

Le président : Pour compléter cette question, amiral, si les Forces canadiennes avaient eu un effectif de 75 000 individus au cours des dix dernières années, quelle différence cela aurait-il fait pour vous et pour les hommes et les femmes des Forces canadiennes qui ont dû faire face à la cadence opérationnelle que leur a imposée le gouvernement?

Le vam Buck : Il est certain qu'avec des effectifs plus importants on peut avoir un degré de soutenabilité plus important. Encore une fois, cela aurait dépendu du mélange de personnel, de l'asymétrie ou non entre les trois environnements et des ressources disponibles.

Le président : N'auriez-vous pas pu organiser cela de façon à ce que les intéressés aient une vie plus raisonnable et s'épuisent moins, par exemple? Vous avez parlé d'une plus grande soutenabilité. Pourquoi ne pas organiser les choses de façon à moins épuiser les ressources?

Le vice-amiral : Sénateur, la question est essentiellement hypothétique parce que ces circonstances n'étaient pas réunies. Comme je l'ai dit, cela aurait dépendu de la façon dont les Forces canadiennes se seraient structurées et des ressources fournies. Est-ce que cela aurait donné une plus grande soutenabilité? Oui.

Le président : C'est hypothétique, en ce sens que c'est imaginer ce qui se serait produit si ça s'était produit. J'ai l'impression que vous ne me répondez pas réellement, amiral. Je dis que si, plutôt que d'avoir un effectif de 52 000...

Le vam Buck : Certes, vous auriez eu un effectif plus important.

Le président : Si vous aviez eu un effectif de 75 000, décrivez au comité ce que cela aurait donné.

Le vam Buck : Tout d'abord, une armée canadienne qui compte 75 000 personnes ne donne pas un effectif de 75 000. C'est moins.

Le président : Nous n'avons pas parlé d'un personnel de 75 000 mais bien d'un effectif de 75 000.

Le vam Buck : Certes, on aurait pu soutenir un rythme opérationnel supérieur et, de ce fait, il est très probable que l'on aurait pu améliorer la qualité de vie au Canada et en mission. Là encore, tout dépend du nombre de missions pour

Again, it would depend entirely on the number of missions for which the government of the day would have used those Canadian Forces. In that context, it is hypothetical.

The Chairman: The question was: If you had had the same number of missions over the last decade and had had 75,000 effective, how would the situation have been different?

VAdm. Buck: It would have allowed a more sustainable rate of deployment for our men and women; a sustainable rate of deployment meaning a balance between deploying and returning, training and preparing to go again.

The Chairman: That would have been better?

VAdm. Buck: That would have been better.

Senator Forrestall: I wish to focus on homeland defence and the building requirements that if they are not already on your plate, soon will be, I would imagine.

Can you enlighten us on the role that you may want to extend to the reserve force with respect to homeland defence? I continually refer to the Halifax Rifles. If you wish to increase the size and you wonder where you will get these people, why not look at some of the units that we have stood down? Please comment on the role of reserves and homeland defence and security.

VAdm. Buck: The navy, some time ago, made a decision to assign a specific role to its reserve, in this case the naval reserve, which is maritime coastal patrol and surveillance. From the navy perspective, that is done.

As we look forward to the other elements of Canada's reserves, it would be the intention to ensure that they are given more precise roles that could enhance their ability to support lead agencies both at home and abroad in a number of quite specialized and specific areas.

On balance, the objective would be that once the government has decided on its policy, it would actually have holistic capability at home and abroad. The "at home" piece would involve reservists. It would also involve regular force members in many ways, from time to time, as members of the reserve, depending on which reserve we were discussing, could as well deploy.

The Chairman: Admiral, you talked about the role for the reserves in coastal defence. In the past, you have advised us that the vessels that they have are not really suitable for that role. They are slow and they do not function very well. They are principally training vessels for the reserve, and they are not your preferred vessels for coastal defence. Is that correct?

VAdm. Buck: I believe in my previous testimony, Mr. Chairman, I stated that the maritime coastal defence vessels were designed for several missions. One of the missions was mine warfare, which dictates their design, speed, et cetera. In a layered concept of maritime approaches, in fact, yes, they do have a role and continue to have a role. At the moment, they are

lesquelles le gouvernement du jour aurait utilisé l'armée. Aussi, cela reste hypothétique.

Le président : La question était : si vous aviez eu le même nombre de missions au cours des dix dernières années et que vous aviez eu un effectif de 75 000, en quoi la situation aurait-elle été différente?

Le vam Buck : Cela aurait permis un taux plus soutenable de déploiement de nos forces; un taux soutenable signifie qu'il y a un équilibre entre le déploiement des troupes et leur retour au pays, l'entraînement et la préparation pour repartir.

Le président : Cela aurait été préférable?

Le vam Buck : Certainement.

Le sénateur Forrestall : J'aimerais revenir sur la défense intérieure et des besoins que vous aurez, si vous ne les avez pas déjà.

Pourriez-vous nous expliquer le rôle que vous voudrez peut-être confier à la réserve en ce qui concerne la défense intérieure? Je parle toujours des Fusillers de Halifax. Si vous voulez accroître l'effectif et vous vous demandez où trouver ces soldats, pourquoi ne pas songer à certaines des unités que nous avons laissées de côté? Veuillez nous expliquer le rôle que pourraient avoir les réserves dans le contexte de la défense intérieure et de la sécurité.

Le vam Buck : La marine, il y a quelque temps, a décidé de confier un rôle spécial à sa réserve, donc à la réserve navale, qui fait de la patrouille et de la surveillance côtière. Pour la marine, c'est fait.

Pour les autres composantes des réserves du Canada, l'intention, pour l'avenir, serait de veiller à leur confier des rôles plus précis qui leur permettraient d'être mieux à même de venir en aide à des organismes responsables, tant au pays qu'à l'étranger, dans un certain nombre de domaines très spécialisés et spécifiques.

Dans l'ensemble, l'objectif serait que lorsque le gouvernement aura décidé de sa politique, nous aurons une capacité générale tant au pays qu'à l'étranger. Au pays, nous ferions appel à des réservistes. Nous aurions aussi des membres de la force régulière et des réservistes, selon la réserve, que nous pourrions déployer de temps à autre.

Le président : Amiral, vous avez parlé du rôle des réserves dans la défense côtière. Par le passé, vous nous avez avisés que les navires à sa disposition ne convenaient pas vraiment à ce rôle. Ils sont lents et ne fonctionnent pas trop bien. Il s'agit essentiellement de navires de formation pour la réserve et ce ne sont pas les meilleurs navires pour la défense côtière, n'est-ce pas?

Le vam Buck : Je crois avoir dit précédemment, monsieur le président, que les navires de la défense côtière maritime avaient été conçus pour diverses missions. L'une de ces missions était la guerre des mines, qui dicte conception, rapidité, et cetera. Dans un concept de défense maritime par couches, ces navires ont toujours un rôle à jouer. Pour le moment, ils sont essentiellement

largely used for training but that is, in part, because we are going through a recruiting phase to grow ourselves, and so there is a greater training throughput.

The Chairman: Then we did not understand you correctly when you said that they were not optimal and that you would have a different design if you were looking for a vessel for coastal defence?

VAdm. Buck: I was saying that they are a piece of the coastal work. The challenge is, as you get out beyond our 12-mile nautical or territorial limit and you now are into an open ocean area where you potentially need another class of vessel, that can either be fulfilled by existing frigates and destroyers or it could be something in between. Depending on where you are in the maritime piece will dictate the type, size, speed and ship handling requirements that you need. It is not just one vessel; it is a range of vessels, and it always has been.

Senator Forrestall: I am surprised to hear you say that. Our understanding was that that vessel is not really a terribly suitable one for in-close, tight, up-shore surveillance of our coastal waters. There is a suitable design that can get in and out of shallow harbours. Another vessel designed for a specialty operation might be the answer.

VAdm. Buck: I would suggest, with all due respect, senator, that there are probably about four pieces in the maritime approaches piece. There is a piece that basically allows you to do internal waters such as the Great Lakes and rivers, which would include ports. That is a smaller vessel than the maritime coastal defence vessel. There is a vessel that is needed to do Gulf of St. Lawrence and immediate approaches, and that probably is a vessel somewhat in the range of the coastal defence vessels. Once you get beyond that, you need to make a decision on whether you would wish to have a dedicated class of vessels to that piece of maritime surveillance, or use a multipurpose vessel such as a frigate or destroyer, which has much more capability than is actually required to do that job.

Senator Forrestall: Would it be ideal for you, when you are looking at building or growing the reserves, to recruit men and women who have had training in the reserves and who, for one reason or another, have left — in other words, reaching out and trying to bring them back into the reserve structure?

VAdm. Buck: Very clearly, it would be our objective to recruit as many individuals as possible who have had previous service, whether it be reserve or regular. In fact, if they wish to rejoin the Canadian Forces, it would be possible for them to do so. That is an efficient and effective use of people and training.

Senator Forrestall: Is it too premature to look at the classification of those reserves: how many would be Wednesday and the weekend and how many would be —

VAdm. Buck: That is a complex issue. In fact, as you know, in the Canadian Forces, there is actually more than one reserve. There are a number of reserves. The naval reserve, for example, is very different from the land force reserve, and very different from the communications reserve or the medical reserve. There is no

utilisés pour la formation mais c'est surtout parce que nous traversons une phase de recrutement afin de nous développer et qu'il y a donc plus de formation à donner.

Le président : Alors, nous ne vous avons pas bien compris lorsque vous avez dit que ce n'était pas les meilleurs navires et que vous auriez des navires différents s'il s'agissait d'assurer la défense côtière?

Le vAm Buck : Je disais qu'ils représentaient un élément des activités côtières. Le défi, quand on dépasse la limite de 12 milles nautiques ou territoriaux et que l'on se retrouve en pleine mer, on peut avoir besoin d'une autre catégorie de bateaux, besoin qui peut être soit satisfait par les frégates et destroyers existants soit par quelque chose d'intermédiaire. Selon les circonstances, il y aura un type, des dimensions, une vitesse et des besoins particuliers. Ce n'est pas un bateau unique; c'est une gamme de bateaux et cela a toujours été.

Le sénateur Forrestall : Je suis surpris de vous entendre dire cela. Ayant compris que ces bateaux ne convenaient pas vraiment à la surveillance de nos eaux côtières. Il y a des bateaux qui sont mieux à même d'entrer et sortir dans des ports peu profonds. Un autre bateau conçu pour une activité spéciale pourrait être la solution.

Le vAm Buck : Je vous dirais, en toute déférence, sénateur, qu'il y a probablement environ quatre éléments. Il y en a un essentiellement qui permet d'opérer dans les eaux internes, comme les Grands Lacs et les fleuves, et qui inclurait les ports. C'est un bateau plus petit que les navires de défense côtière. Il y en a un qui sert pour le golfe du Saint-Laurent et ses approches immédiates et ce bateau serait plutôt de l'ordre de ceux de la défense côtière. Au-delà, il faut décider si l'on veut avoir une catégorie de navires dédiés à cet élément de surveillance maritime ou si l'on veut recourir à des navires polyvalents tels qu'une frégate ou un destroyer qui ont une capacité bien supérieure à ce qui est en fait nécessaire pour ce faire.

Le sénateur Forrestall : Pour vous, l'idéal serait-il, lorsque vous parlez de développer les réserves, de recruter des hommes et des femmes qui ont reçu une formation dans les réserves et qui, pour une raison ou une autre, sont partis — autrement dit, d'essayer de les ramener dans la structure de la réserve?

Le vAm Buck : Certes, notre objectif serait de recruter autant de monde que possible avec de l'expérience, dans la réserve ou dans la force régulière. En fait, s'ils veulent se réintégrer dans l'armée canadienne, ils leur seraient possible de le faire. C'est une façon efficace et rentable d'utiliser ces gens-là et la formation qu'ils ont reçue.

Le sénateur Forrestall : Il est trop tôt pour examiner la classification de ces réserves : combien y en aurait-il pour les mercredis et les week-ends et combien...

Le vAm Buck : La question est complexe. En fait, comme vous le savez, dans les Forces canadiennes, il existe en fait plus d'une réserve. Il y en a plusieurs. La réserve navale, par exemple, est très différente de la réserve de la force terrestre qui est très différente de la réserve des communications et de la réserve médicale. Il n'y a

one answer to that question, but there is a particular balance that I would suggest in each of the reserves, depending on how you intend to use them.

Senator Forrestall: There is also the question of location for the additional land force that they worked so hard to put together. Would that force basically be the recipient or the destination of the additional 5,000? How would you train them? Would you use the existing training facilities, for example, in communications, at Kingston? Alternatively, would you train them all over the country and bring them together at the new establishment?

VAdm. Buck: Senator, is your question about land force transformation in the context of the reserves?

Senator Forrestall: No, in the permanent force.

VAdm. Buck: In terms of training capacity, a significant number of the 5,000 undoubtedly will go to the land force, and therefore it would be necessary, both within the land force and in other key elements of the Canadian Forces, where such new personnel might be, to grow in a limited way the training capacity. The training plants at the moment, as I have described, are in fact very full, as I think you well know, so very clearly, in order to do more we would have to grow them to a certain level.

Senator Forrestall: To what degree would bringing 5,000 men and women into the force in the next three years really pose a difficulty with respect to training, capability and sustainability of the groups that we have in the field?

VAdm. Buck: As you know, we are doing a significant recruiting campaign at the moment, and our existing training capacity is quite full. It actually would not be possible to grow by 5,000 or 3,000 in the next three years. It will take a period greater than that.

Senator Forrestall: It would? Could you forecast how long?

VAdm. Buck: It would be my anticipation that we would be looking at a five or so year phase-in.

Senator Forrestall: Would you bring the reserves along at the same rate?

VAdm. Buck: Yes, we would.

The Chairman: Did I understand you correctly, Vice-Admiral, that it will take five years to increase the size of the Canadian Forces by 5,000?

VAdm. Buck: Yes, I did say that.

The Chairman: Why?

VAdm. Buck: Because we have to grow the institution to be able to absorb those individuals. Not only is the Canadian Forces of a finite size, but our training facilities are sized for a force structure of approximately 60,000. If we wish to grow that number, we need to grow the training plant and the recruiting system before we can start actually to accelerate the intake of individuals.

pas de réponse à cette question mais il y a un équilibre particulier à atteindre dans chacune de ces réserves, selon la façon dont on a l'intention de les utiliser.

Le sénateur Forrestall : Il y a aussi la question de la situation de la force terrestre additionnelle qui a été si difficile de constituer. Est-ce elle qui recevrait les 5 000 soldats supplémentaires? Comment les formeriez-vous? Utiliseriez-vous les installations de formation existante, par exemple, en communications, à Kingston? Sinon, les formeriez-vous dans tout le pays et les réuniriez-vous dans ces nouvelles installations?

Le vAm Buck : Monsieur le sénateur, quand vous avez parlé de la transformation de l'armée de terre, pensiez-vous aux réservistes?

Le sénateur Forrestall : Non, l'armée permanente.

Le vAm Buck : C'est vrai qu'un nombre important de soldats parmi les 5 000 dont on a parlé intégreront l'armée de terre. Il sera donc nécessaire, au sein de l'armée de terre mais aussi des autres corps des Forces canadiennes qui accueilleront de nouveaux venus, d'augmenter modérément la capacité de formation. Comme je l'ai déjà précisé, les infrastructures de formation sont actuellement saturées, et vous le savez pertinemment. Pour assurer plus de formation, il faudra donc augmenter la capacité.

Le sénateur Forrestall : Dans quelle mesure l'augmentation de l'effectif des forces armées de 5 000 hommes et femmes au cours des trois prochaines années poserait-elle des difficultés en matière de formation, de capacité et de soutenabilité des groupes qui sont actuellement sur le terrain?

Le vAm Buck : Comme vous le savez, la campagne de recrutement d'envergure que nous avons lancée bat son plein. Parallèlement, nos infrastructures de formation sont saturées. Par conséquent, il serait impossible d'intégrer 5 000 ou même 3 000 personnes aux forces armées au cours des trois prochaines années; ça demanderait plus de temps.

Le sénateur Forrestall : Ah bon? Combien de temps?

Le vAm Buck : D'après moi, je dirais que la période d'intégration durerait environ cinq ans.

Le sénateur Forrestall : Les réservistes seraient-ils intégrés au même rythme?

Le vAm Buck : Oui.

Le président : Vous ai-je bien entendu dire, monsieur le vice-amiral, que l'augmentation de l'effectif des Forces canadiennes de 5 000 recrues prendra cinq ans?

Le vAm Buck : Oui, c'est bien ce que j'ai dit.

Le président : Et pourquoi?

Le vAm Buck : Parce qu'il va falloir que l'institution grossisse pour qu'on puisse absorber les nouvelles recrues. La taille des forces armées est limitée et, de plus, nos infrastructures de formation ont été conçues pour accueillir un effectif d'environ 60 000 personnes. Pour augmenter l'effectif des forces armées, il nous faudra d'abord renforcer les infrastructures de formation et le système de recrutement avant qu'on ne puisse accélérer l'intégration de nouvelles recrues.

The Chairman: I understand that. I understand that, as a result of the cuts that have taken place over the last decade and a half, the training capacity has been reduced. However, I have difficulty understanding why it takes so long to ramp it back up. If you anticipated that the government would sanction not just a one-time-only increase of 5,000 but that over the next five years you would see two or three increases of 5,000, what would you do?

VAdm. Buck: We would ramp to the level required. However, one of the key issues that is important in defence planning is ensuring that you know what end state you are heading to, because that would allow you to appropriately size not only training facilities but also acquire the new equipment that might be needed if roles were to change or become incremental and, as you know, that can be a time-consuming process.

The Chairman: I appreciate that you have been frustrated — “you” being the Canadian Forces — for some time by unstable demands at the political level. You have not had a consistent direction coming from the political level. I am trying to phrase this in the form of a question that is not embarrassing to you, but clearly, you and your colleagues would be able to plan better if you had a better picture of what the political demands will be over the next decade; is that a fair statement?

VAdm. Buck: The Armed Forces is always looking for a clear articulation of what government expects of its Canadian Forces, and a clear articulation and confidence that those expectations will be appropriately resourced.

The Chairman: Would you say that that is how you would sum up what you would like to see out of a Defence white paper?

VAdm. Buck: I believe, first and foremost, that there needs to be clarity of expectation. Once there is clarity of expectation, the Canadian Forces, through the chief, will provide military advice on what that Canadian Forces would look like, and the cost of doing that would be made clear. Ultimately, clarity of expectations and of resources need to be balanced.

Senator Cordy: Congratulations, Vice-Admiral, on your promotion. It is nice to have you back again. We all heard in the Speech from the Throne about the 5,000 new members. Is there, in fact, a plan in place as to when these members will start coming into the forces?

VAdm. Buck: As I indicated to a previous question, there is a cost attached to that. We do not have the resources today to recruit an additional 5,000 or 3,000. Thus, once the government decides to take that decision, that will ultimately require resourcing. That said, we actually have the plans in place, subject to resourcing, to commence that activity.

Senator Cordy: As you said earlier, certainly training is being stretched right now. We were in Gagetown, and they were complaining that someone would be in to train and then they would be called back, so they would only be in for a very short term. We were also on bases where new recruits, in fact, were

Le président : Je le conçois. Je sais également qu'en raison des compressions qu'on a observées à tous les niveaux au cours des 15 dernières années, la capacité de formation a été réduite. Par contre, j'ai du mal à comprendre pourquoi il faudra tant de temps pour ramener cette capacité à niveau. Que feriez-vous si vous appreniez que le gouvernement, ne se contentant pas d'une augmentation ponctuelle de 5 000 recrues, décidait qu'au cours des cinq prochaines années, il y aurait deux ou trois augmentations de cet ordre?

Le vam Buck : Nous augmenterions notre capacité en conséquence. Par contre, une bonne planification dans le domaine de la défense repose sur la définition des objectifs à atteindre. Ainsi, on sait avec justesse quels sont les besoins en matière d'infrastructures de formation et quels nouveaux équipements seraient nécessaires si les rôles changeaient ou augmentaient. Comme vous le savez, tout cela prend du temps.

Le président : Je sais que la fluctuation des demandes au niveau politique vous frustre — et par vous j'entends les Forces canadiennes. C'est vrai que les attentes au niveau politique n'ont pas toujours été cohérentes. Je vais essayer de formuler ma question pour qu'elle ne vous mette pas dans l'embarras. Peut-on dire que vous et vos collègues seriez mieux en mesure d'assurer une bonne planification si vous saviez quelles seraient les demandes politiques des dix prochaines années.

Le vam Buck : Les forces armées sont toujours à la recherche d'une définition claire des attentes du gouvernement mais aussi d'un engagement clair à financer de façon adéquate ces attentes.

Le président : C'est ce que vous aimeriez qui figure dans un livre blanc sur la défense, n'est-ce pas?

Le vam Buck : Il faut avant tout définir les attentes. Ensuite, les Forces canadiennes, par le biais du chef, pourront décrire le nouveau visage des Forces canadiennes, tout en précisant les coûts découlant des transformations. Au bout du compte, il faut qu'il y ait un équilibre entre les attentes claires et les ressources.

Le sénateur Cordy : Je vous félicite, monsieur le vice-amiral, de votre promotion. Nous sommes ravis de vous accueillir à nouveau. La référence aux 5 000 nouveaux militaires dans le discours du Trône n'a échappé à personne. Savons-nous exactement quand ces recrues vont commencer à être intégrées?

Le vam Buck : Comme je l'ai déjà indiqué dans ma réponse à une autre question, cette augmentation de l'effectif s'accompagne de coûts. Mais nous n'avons pas actuellement les ressources nécessaires pour recruter 5 000 ou même 3 000 nouveaux militaires. Par conséquent, lorsque le gouvernement aura pris sa décision finale, il faudra débloquer des ressources. Mais je peux vous dire que nous avons déjà des plans, sujets aux ressources nécessaires, pour que l'intégration commence.

Le sénateur Cordy : Comme vous l'avez dit, la capacité de formation est saturée. Quand nous étions à Gagetown, il y a quelqu'un qui se plaignait du fait qu'ils attendaient un formateur, qui allait par la suite être rappelé et par conséquent qu'il ne resterait sur place pas très longtemps. Nous avons également

sitting around, I do not want to say “doing nothing,” but they certainly were not receiving training. Bringing in that number, even if it is over a few years, will certainly stretch the training resources of the military.

VAdm. Buck: Achieving an increment of 5,000 will cause us to grow the training infrastructure such that we will be able to bring the recruits in at a rate where they are not awaiting training. Again, as I responded to the chair in a previous question, one of the activities we have to put in place is to grow those training capabilities, and that is not just building things; it is also preparing highly trained people to do that training. There is a cycle here that takes time to build.

Senator Cordy: In terms of retention, how many people leave the military each year?

VAdm. Buck: What we call the “structural attrition,” or those who leave, is about 4 per cent. That is just based on retirement age. At the moment, we are in the range of 5 or 6 per cent, which, by the standards of most western militaries, is a high retention rate.

Senator Cordy: That would have been my next question. We certainly get the feeling sometimes that people are not staying in as long as they used to stay in. that, in fact, is not the case?

VAdm. Buck: The retention numbers, as I say, are positive, but the demographics of when people retire within their career as opposed to those who wait to retirement age are changing. Many of the women and men who join the Canadian Forces had not intended to make it a lifetime career. Those demographics are changing, and we need to adjust with that.

Senator Cordy: Logistically, when you are bringing in high numbers each year, new ones in addition to those who are replacing the ones who have left, what do you work at first? Do you work at recruitment or training, or is it a combination or a balancing act of both? If you recruit without having training mechanisms in place, or if you have the training in place and not enough recruiters out there, how do you go about doing it?

VAdm. Buck: The answer is you need to do both. The challenge, of course, is to do that, and again in both cases you need trained individuals to run your training establishments and to do your recruiting. In the short term, that has an impact on your operational capabilities.

Senator Cordy: We also heard that people who are in the reserves often have difficulty getting into the regular forces. Will you be looking at that as an option?

VAdm. Buck: We clearly are.

Senator Meighen: I apologize to all for arriving late, but I guess you have to count on three hours to get from Toronto to Ottawa in the winter.

constaté que dans certaines bases, il y avait des recrues qui, je ne voudrais pas dire « se tournaient les pouces » mais qui, en tout cas, n'étaient pas en train d'être formés. Il est clair que même si l'intégration dure plusieurs années, on poussera aux limites les ressources en formation des forces armées.

Le vam Buck : Pour assurer la bonne intégration des 5 000 recrues, nous allons agrandir notre infrastructure de formation pour qu'elle puisse accueillir les nouveaux militaires à un rythme qui ne les obligera pas à attendre pour être formés. Comme je l'ai déjà dit au président, nous devons, entre autres activités, assurer une plus grande capacité de formation, ce qui ne se limite pas à la construction de nouvelles installations; il faudra également que nous ayons des personnes très compétentes pour dispenser la formation. C'est tout un cycle, qui ne se construit pas du jour au lendemain.

Le sénateur Cordy : Pour ce qui est du maintien en poste, combien de militaires quittent les forces armées par année?

Le vam Buck : Ce qu'on appelle « l'attrition structurelle », à savoir les militaires qui quittent, représente environ 4 p. 100. Ça, ce sont les départs à la retraite. Actuellement, on parle de 5 ou 6 p. 100, ce qui est, par rapport aux forces armées des autres pays occidentaux, un taux de maintien en poste élevé.

Le sénateur Cordy : Justement, c'est ce que je voulais soulever. Des fois, on a l'impression que les militaires abandonnent les forces armées plus tôt que par le passé. Mais vous dites que ce n'est pas le cas?

Le vam Buck : Comme je l'ai dit, le taux de maintien en poste est bon. Par contre, l'équilibre entre les militaires qui partent au cours de leur carrière et ceux qui attendent la retraite change. Beaucoup des femmes et des hommes qui intègrent les Forces canadiennes n'ont pas l'intention d'y rester jusqu'à la retraite. Les données démographiques changent, et nous allons devoir nous y adapter.

Le sénateur Cordy : Vous accueillez chaque année un grand nombre de recrues, pour remplacer les départs à la retraite mais également pour gonfler votre effectif. Logistiquement parlant, à quoi donnez-vous la priorité? Est-ce le recrutement ou la formation, ou encore les deux ou l'atteinte difficile d'un équilibre entre les deux? Il faut éviter d'avoir des recrues mais des mécanismes de formation inadéquats ou encore d'avoir la capacité de formation nécessaire mais trop peu de recrues.

Le vam Buck : Il faut agir aux deux niveaux. C'est un véritable défi parce que dans les deux cas il faut s'assurer que les personnes responsables de la formation et du recrutement sont compétentes. À court terme, on ressent les répercussions au niveau des capacités opérationnelles.

Le sénateur Cordy : On nous a répété que les réservistes ont souvent du mal à intégrer les forces armées régulières. Aplanir cette difficulté pourrait-il faire partie de la solution?

Le vam Buck : Tout à fait.

Le sénateur Meighen : Désolé d'être arrivé en retard. Il faut en fait compter trois heures pour venir de Toronto en hiver.

The Chairman: Only if they are searching you.

Senator Meighen: On the question of training, Vice-Admiral Buck, obviously, you need the money to expand the training resources, but you also need the bodies. If the bodies are deployed, it makes it hard, presumably, to have them in place for training recruits. Would it also be necessary, in order for you to meet even a five-year deadline, to curtail the operational tempo to some extent, or can you provide the bodies given the present tempo?

VAdm. Buck: Based on our current recruiting push, and ensuring that for the level of force size that we have today, we believe, if we constrain deployments to the sustainable level, we could do that.

Senator Meighen: How would one define the sustainable level?

VAdm. Buck: The sustainable level, as I was articulating earlier, for army rotations would be one in five rotations, and for air and naval, one in four.

Senator Meighen: Are we doing that now?

VAdm. Buck: We are, today. In the past, however, various governments have from time to time exceeded that. For example, with respect to Operation Apollo, the campaign against terrorism. I will use the naval example because I know it best. We put out about 99 per cent of our sailors and about all of our ships. The net result of that, after we came off that deployment, was a dip in operational availability, because we were trying to grow our people and catch up on our maintenance. The point is that if you overextend your force, you create a bit of a curve, and the challenge, therefore, is to ensure that when providing military advice to the government, the consideration of what is sustainable is always a part of that decision on whether or not to deploy.

Senator Meighen: Chair, if I could ask one further question, I will not take part in the second round.

The Chairman: No, Senator Cordy actually wants to stay on this subject, so we will go back to her.

Senator Cordy: How much additional money will the forces need in the next budget to put the plan in place for recruitment and training of an additional 5,000 and 3,000 reserves?

VAdm. Buck: It is fair to say that the steady state bill for the 5,000 would need to be ramped up over a period of time, five years approximately. However, it is hard to put a specific dollar value on that at this juncture, until — again — as part of the international policy statement and defence review process, we know exactly where those individuals will be fitted into a larger Canadian Forces.

Senator Meighen: Just on that again, admiral, did I correctly understand you to say that, other than some planning, you cannot move forward on the 5,000 until the resources are allocated?

VAdm. Buck: That is correct.

Le président : Si on vous fouille, oui.

Le sénateur Meighen : Pour ce qui est de l'entraînement, vice-amiral Buck, vous avez besoin d'un financement pour accroître vos capacités d'entraînement mais également pour avoir à disposition des formateurs. Si les formateurs sont déployés, ils peuvent difficilement être sur place pour assurer l'entraînement de nouvelles recrues. Même si vous disposiez de cinq ans, ne serait-il pas nécessaire de ralentir le rythme opérationnel dans une certaine mesure ou bien pensez-vous qu'il soit possible d'avoir des formateurs en place tout en maintenant le rythme actuel?

Le vam Buck : Étant donné l'accent qu'on met actuellement sur le recrutement et la taille de nos forces armées, nous pensons pouvoir y arriver en limitant nos déploiements à un niveau viable.

Le sénateur Meighen : Qu'entendez-vous par un niveau viable?

Le vam Buck : Comme je l'ai dit précédemment, par niveau viable on entend une rotation sur cinq pour l'armée de terre, et une sur quatre pour l'armée de l'air et la marine.

Le sénateur Meighen : C'est ce que vous faites actuellement?

Le vam Buck : Maintenant, oui. Par contre, il est vrai que par le passé divers gouvernements ont à l'occasion dépassé ce ratio. Permettez-moi de citer l'exemple d'Opération Apollo, la campagne contre le terrorisme. Je vous parlerai de la marine, parce que c'est le corps que je connais le mieux. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de nos matelots et presque tous nos navires ont été déployés. Mais au terme de ces déploiements, la disponibilité opérationnelle a chuté parce qu'il fallait qu'on s'occupe de notre personnel et qu'on rattrape le retard du côté de l'entretien. Bref, quand on en demande trop aux forces armées, on crée une espèce de cycle. Quand on conseille le gouvernement au plan militaire, il faut toujours prendre en compte l'aspect viabilité d'un éventuel déploiement.

Le sénateur Meighen : Monsieur le président, si vous me permettez de poser une autre question maintenant je n'interviendrais pas lors de la seconde ronde de questions.

Le président : Désolé, le sénateur Cordy a d'autres questions à poser sur ce sujet et c'est à elle que je vais donner la parole.

Le sénateur Cordy : Quel financement faudra-t-il prévoir au prochain budget pour le recrutement et l'entraînement de 5 000 ou même de 3 000 réservistes?

Le vam Buck : Pour assurer l'intégration de 5 000 réservistes, il faudra relever la contribution de l'État sur une période d'environ cinq ans. Par contre, à l'heure actuelle, il est difficile de vous donner une somme exacte. Pour cela, il faudra attendre la fin de l'examen de la défense et l'énoncé de politique internationale. C'est alors que nous saurons dans quel corps d'armée ces différentes recrues seront intégrées.

Le sénateur Meighen : Vous ai-je bien entendu dire, amiral, qu'à part des questions de planification, vous ne pouvez commencer à intégrer les 5 000 réservistes avant que les ressources appropriées ne soient attribuées?

Le vam Buck : Effectivement.

Senator Meighen: And if they were not allocated for another six months, it would delay your five years by six months, presumably?

VAdm. Buck: That is correct.

Senator Atkins: Welcome, Vice-Admiral Buck. The fact of the matter is that the increase of 5,000 is not a slam dunk.

VAdm. Buck: The government has indicated its intention to do so and has committed, through the budgetary process, to direct the Canadian Forces in the manner it wishes to do so. However, within the resources that are assigned to the Canadian Forces today, we do not have the resources to recruit. We cannot afford to recruit incremental beyond our approximately 60,000 authorized strength.

In fact, today, we have more than 60,000 personnel in the forces because we are trying to catch up with some of the attrition, and to return to the trained, effective strength that the chair referred to earlier.

Senator Atkins: When you were describing your responsibilities, you mentioned resource allocation. Does that include the promotion of officers in the military?

VAdm. Buck: It does not. In the military, there is a merit-based system from the most junior private soldier or ordinary seaman to the most senior general or admiral. Individuals are assessed each year. Each year there is an annual merit board process. At more junior levels, it is done against your peers, in the sense that if you are an infanteer of a given rank, you would be assessed against other infanteers.

As you get to more senior levels, it is done more broadly. For example, at the colonel, naval captain level and above, those merit boards look at everyone across the board. However, it is a consistent process throughout the Canadian Forces. I am not responsible for it. That is the responsibility of the Assistant Deputy Minister of Human Resources, Military, and it is an open and consistent process.

Senator Atkins: Is it more a political decision than a military decision?

VAdm. Buck: No, it is not a political decision at all. These are merit boards, chaired by members of the military, assessing military performance.

Senator Atkins: In dealing with budgets, restraint of expenses and so forth, are you examining now the Canadian Forces bases across the country as to whether some should be closed or expanded, or have you dealt with that issue in this whole process of defence review?

VAdm. Buck: As we go forward, until we have clarity in the government's policy, we have not done any detailed planning but have looked at a number of hypothetical scenarios, largely based on ensuring that the operational footprint we would have across

Le sénateur Meighen : Donc, si les ressources ne sont pas attribuées avant six mois, vous accuserez un retard de six mois?

Le vam Buck : Effectivement.

Le sénateur Atkins : Bienvenue, vice-amiral Buck. En fait, il faut bien comprendre que l'intégration de 5 000 nouvelles recrues ne se fera pas du jour au lendemain.

Le vam Buck : Les intentions du gouvernement ont été exprimées clairement et le gouvernement s'est engagé, par le biais du processus budgétaire, à indiquer aux Forces canadiennes la marche à suivre. Par contre, les ressources dont nous disposons actuellement ne nous permettent pas de recruter. Nous ne pouvons pas nous permettre de recruter des militaires supplémentaires au-delà de notre effectif autorisé de 60 000 personnes.

En fait, notre effectif dépasse les 60 000 actuellement parce que nous essayons de compenser les départs et de retrouver notre niveau d'effectifs entraînés et en activité dont a parlé le président.

Le sénateur Atkins : Quand vous décriviez vos responsabilités, vous avez parlé de répartition des ressources. Est-ce que ça comprend la promotion des officiers?

Vam Buck : Non. Les forces armées ont un système fondé sur le mérite qui s'applique à tous, depuis le soldat ou le matelot au niveau d'entrée jusqu'au général ou à l'amiral. Chaque année, un conseil évalue chacun des militaires. Pour les premiers grades, l'évaluation est faite par rapport aux pairs, c'est-à-dire qu'un soldat d'infanterie serait évalué par rapport aux autres soldats d'infanterie.

Aux grades supérieurs, l'évaluation est plus globale. Par exemple, à partir des grades de colonel et de capitaine de la marine, le conseil juge du rendement d'une personne par rapport à l'ensemble des militaires. Mais on peut dire que le processus est appliqué de façon systématique et ouverte à tous les niveaux des Forces canadiennes. Mais ce n'est pas moi qui en assume la responsabilité, c'est plutôt le sous-ministre adjoint chargé des ressources humaines militaires.

Le sénateur Atkins : La décision est-elle plus politique que militaire?

Vam Buck : Non, ce n'est pas du tout une décision politique. Le rendement des militaires est évalué par d'autres militaires qui siègent à un conseil qui n'utilise qu'un critère, le mérite.

Le sénateur Atkins : Pour ce qui est des budgets et du resserrement des dépenses, êtes-vous en train de déterminer quelles bases devraient être fermées ou, au contraire, agrandies? Ou est-ce que cette question a été traitée dans le cadre de l'examen de la défense?

Vam Buck : Comme la politique gouvernementale n'a pas encore été établie clairement, nous n'avons pas effectué de planification détaillée. Par contre, nous nous sommes intéressés à une série de scénarios hypothétiques qui nous permettraient

the country is optimized, both for generating operational capability and ensuring the presence requirements that government would have from a domestic perspective.

Senator Atkins: How do you know what kind of force the military wants when you do not know what the precise missions will be? You do not have a crystal ball. We are sending forces to Afghanistan; we are sending units down to Haiti. Do you see the training between the two as being different, or do you think that whatever training is provided to our military now is sufficient for whatever assignment they are given?

VAdm. Buck: In my opening remarks, I referred to the need for the Canadian Forces to be able to have a capability that ranged from dealing with humanitarian or nation-building scenarios through stabilization, which is actually the situation in Afghanistan, through to combat, and potentially being able to deal with all three components in the same theatre of operations simultaneously. The problem in many of the places where we are deployed, because of the unpredictability to which you just referred, is that we just do not know what will happen. Therefore that range of capability, I believe, is fundamental for the Canadian Forces. If we take away pieces of that, particularly if we were to take away the combat piece, our ability to deploy the Canadian Forces would be hugely limited because we could not afford to put men and women in a field of operations without ensuring that they had the training and tools to deal with what they might face.

Senator Atkins: In this fast-moving world you might not have the same time to address some of these challenges.

VAdm. Buck: That is exactly true. That is why that range of capabilities is a core fundamental. We — and when I say “we” I speak as a member of the senior leadership — believe that that is a fundamental tenet of whatever capability the government ultimately decides Canada should have.

That does not mean, despite the words that I have just used, that we have all the capability that the United States might have, but we do have a core piece of capability that allows us to ensure, within risk limits, that our men and women are properly trained and equipped wherever they might be sent.

Senator Atkins: The problem today is that even when our military is assigned to a theatre, the enemy is unknown.

VAdm. Buck: It is becoming ever more complex, and that makes it more dangerous.

Senator Atkins: I have a question on procurement. What is your view about off-the-shelf purchases of military equipment?

VAdm. Buck: Where there is a piece of equipment that exists of military or commercial design that meets our requirement, we should avail ourselves of those opportunities.

d’optimiser notre présence opérationnelle à l’échelle du pays, à la fois en créant une capacité opérationnelle et en nous assurant d’être suffisamment nombreux pour répondre aux besoins du gouvernement à l’échelle du pays.

Le sénateur Atkins : Comment pouvez-vous juger des besoins des forces armées sans savoir quelles seront précisément les missions? Vous n’avez pas de boule de cristal. Nous déployons des militaires en Afghanistan et en Haïti. Pensez-vous que ces deux missions demandent une formation distincte ou, au contraire, que la formation qui est dispensée par les forces armées actuellement convient, peu importe la mission?

Vam Buck : Dans mes remarques liminaires, j’ai précisé que les Forces canadiennes devaient être en mesure d’assurer toute la panoplie de missions, des missions humanitaires ou de reconstruction de nations, telles qu’en Afghanistan, en passant par les combats. Les forces armées pourraient même être appelées à intervenir à ces trois niveaux au même endroit simultanément. Le problème, en raison de l’imprévisibilité dont vous avez parlé dans bien des théâtres d’opérations, c’est qu’on ne sait pas ce qui va se passer. C’est pourquoi j’estime que cet éventail de capacités est essentiel pour les Forces canadiennes. Si on retirait certaines de ces capacités, et plus particulièrement celles se rapportant au combat, les Forces canadiennes seraient très limitées dans leur déploiement parce qu’on ne peut pas déployer nos militaires sans être sûrs qu’ils ont la bonne formation et les bons outils pour faire face à ce qui pourrait les attendre.

Le sénateur Atkins : Dans notre monde où tout bouge si rapidement, on risque de ne pas avoir beaucoup de temps pour résoudre ces problèmes.

Vam Buck : Vous avez entièrement raison. C’est pourquoi l’éventail de capacités est fondamental. Nous, les hauts gradés, estimons que cet aspect devra obligatoirement faire partie de la structure militaire que choisira le gouvernement.

Cela dit, il ne faudrait pas croire que nous avons les mêmes capacités que les États-unis, mais nous disposons quand même de ressources clés qui nous permettent d’assurer, dans les limites du possible, que nos militaires sont formés et équipés adéquatement, peu importe le théâtre d’opérations.

Le sénateur Atkins : Le problème aujourd’hui, c’est que même lorsque nos militaires sont assignés à un théâtre quelconque, l’ennemi est inconnu.

Le vam Buck : Cela devient encore plus complexe, et c’est encore plus dangereux.

Le sénateur Atkins : J’ai une question au sujet des achats. Que pensez-vous des achats de matériel militaire de série?

Vam Buck : S’il s’agit d’un élément qui est de conception militaire ou commerciale et qui respecte nos exigences, nous devons profiter de cette possibilité.

The Chairman: If that is the case, why are we going into this exercise of designing a new vessel to replace the Provider, Preserver, or Protector class vessel? Why are we going into this two-year exercise? Why are we not looking around and finding some vessel that will do the job?

VAdm. Buck: First and foremost, the design, if you wish. The fact that we are bringing together a series of requirements means that the actual design work, in a sense, is not hugely complex. Yes, it does take some time but the rationale is quite simple: For us to support two separate vessel designs — one that would do the maritime piece largely, or naval piece, and the other that would do just the lift or support to operations elsewhere — is very costly. The question you must also ask is: How frequently would it be used, particularly with respect to the lift piece? Would it be used every day? I would suggest to you that it would not.

I would suggest to you that what we are proposing is actually the cost effective way to maximize the utility of these vessels while understanding that in any event, no matter how much of our own lift we would have, we will still always lease lift capacity, particularly sea lift capacity.

The Chairman: If these are great vessels, why do others not have them, and why can we not buy one of theirs?

VAdm. Buck: In the late 1960s, no one had what we call an AOR — AOR being our existing Preserver and Protector. Everyone had those functions in three or four different ships. That was a unique Canadian design, which virtually every western navy in the world uses today. We may be ahead of others, senator.

The Chairman: Yes, but can we afford to be ahead of others? We may have been ahead in the past. You can make a case that we were ahead with the frigates but we paid 30 or 40 per cent more than we should have for the frigates. No one argued that they were not terrific frigates, just that they were just too expensive. For any number of reasons, they were too costly.

VAdm. Buck: I can assure you that requiring two classes of ship, as opposed to one, will far exceed the resources that we would commit to delivering in this way.

The Chairman: We would be interested in seeing these numbers. Can you provide us with the business case and the comparisons, please?

VAdm. Buck: I will have that information provided, certainly.

Senator Banks: I will return to my original line, partly because of things that have been said here.

I have learned in the last few years that operating an entrepreneurial undertaking is not even remotely the same as operating a government. However, I am frustrated by the fact that, in the circumstance you have described and which I believe

Le président : Si tel est le cas, pourquoi se donne-t-on la peine de concevoir un nouveau navire qui remplacera les navires de la classe Provider, Preserver ou Protector? Pourquoi cet exercice de deux ans? Pourquoi ne pas magasiner et trouver un navire qui fera l'affaire?

Vam Buck : Tout d'abord, c'est une question de conception, si vous voulez. Le fait que nous réunissons une série d'exigences signifie dans un sens que le travail de conception comme tel n'est pas si complexe que cela. Oui, cela prend du temps, mais la raison en est bien simple : pour conserver deux navires de conception différente — l'un qui fait essentiellement le travail maritime ou naval, et l'autre qui n'assure que le transport ou le soutien aux opérations ailleurs —, cela coûte très cher. La question que vous devez également poser est celle-ci : à quelle fréquence va-t-on les utiliser, surtout celui qui assurera le transport? Est-ce qu'on va s'en servir tous les jours? Je peux vous dire que non.

Je vous dirais que ce que nous proposons, c'est en fait une manière rentable d'optimiser l'utilisation de ces navires tout en sachant que, de toute manière, peu importent les capacités de transport que nous aurons, nous allons toujours louer des capacités de transport, particulièrement en mer.

Le président : Si ce sont de si bons navires que ça, comment se fait-il que les autres pays n'en ont pas, et pourquoi ne pourrions-nous pas acheter l'un des leurs?

Vam Buck : À la fin des années 60, personne n'avait ce qu'on appelle aujourd'hui une zone de responsabilité — c'est dans cette zone de responsabilité que se trouve le Preserver et le Protector. Toutes ces fonctions étaient réunies sur trois ou quatre navires. C'était là une conception proprement canadienne, qui a été reprise par presque toutes les autres marines occidentales aujourd'hui. Nous sommes peut-être en avance sur les autres, monsieur le sénateur.

Le président : Oui, mais avons-nous les moyens d'être en avance sur les autres? Nous étions peut-être en avance sur les autres par le passé. Vous pouvez faire valoir que nous étions en avance avec nos frégates, mais le fait est que nous avons payé 30 ou 40 p. cent de plus que ce qu'elles coûtaient. Personne n'a dit que c'était de mauvaises frégates, mais le fait est qu'elles ont tout simplement coûté trop cher. Elles ont coûté trop cher pour toutes sortes de raisons.

Vam Buck : Je peux vous assurer que le fait d'avoir deux classes de navire, par opposition à une seule, dépassera de beaucoup les ressources que nous engagerions ici.

Le président : Nous aimerions voir ces chiffres. Pouvez-vous nous fournir votre plan d'affaires ainsi que les comparaisons, s'il vous plaît?

Vam Buck : Je vous ferai parvenir ces informations, bien sûr.

Le sénateur Banks : Je vais revenir à ma première pensée, en partie à cause de ce qui a été dit aujourd'hui.

J'ai appris ces dernières années que la gestion d'une entreprise ne ressemble en rien à la gestion gouvernementale. Cependant, je m'irrite du fait que, dans les circonstances que vous nous avez décrites et que nous commençons tous à comprendre, je crois,

we are beginning to understand, someone is not leaping up and down and pounding on desks and hollering blue murder that things that should be happening, and that everyone agrees should be happening — and that the government agrees should be happening — are not happening. This is going on all the time.

Most Canadians would understand now that the government has committed to adding 5,000 operative, functional people to the Armed Forces, and most Canadians would reasonably understand, on the basis of what has been said, that that is now in train, that it is happening, that the process is in place and that we can expect, within a reasonable amount of time, that those people will be at the front of whatever it is that they need to do.

In fact, that is not the case. I do not think Canadians understand that we are just starting to ramp up and begin this process, and that perhaps in five years we will have those 5,000 new people. Canadians have not been told that. We, on this committee, to some degree at least, have been jumping up and down and hollering and pounding the table and yelling, but we do not have the credibility of operational members, people with experience, who are in the military. People who leave the military holler and jump up and down and scream and pound on desks, saying that it was their experience when they were in the military, and that those frustrations were theirs as well.

My original question to you was about the tension that I think is a healthy and important one that should exist between people, whether they are in my old business in the theatre, in television or in the Armed Forces, who are being given a job and not being given the time, resources and the proper infrastructure to do the job with which they are charged, and who should be jumping up and down and hollering and pounding on the desk. The fact is that the jobs that the Canadian Forces have been given by the government quite properly have, as I think everyone knows, exceeded in those demands the capabilities of the forces. No one is addressing that question. You talked about a graph that we looked at about the need having resulted in a depletion. Senator Meighen also referred to this. We have seen it. We have gone to those operational places and we have been told, “We cannot train the new recruits because the only people who know how to operate this piece of machinery are over in Bosnia operating this piece of machinery.”

The only answer is that someone with credibility needs to jump up and down and say, “We have to stop this tap dancing and saying that we must get around to that but we have to wait.” It is like doing renovations on your house: you can’t get the guy to lay the carpet until the plumber has come. The plumber is saying he has to wait for a piece of equipment. It goes around in circles and we are not addressing the problem. I guess I am making a speech.

The Chairman: Yes, and your question is?

Senator Banks: My question is: Should there not be someone in a position of, as you call it, “senior leadership” in the Canadian Forces who can stand up and holler and pound on the desk and

personne ne défonce les portes en criant au meurtre parce que les choses qui doivent être faites, et tout le monde s’entend pour dire qu’elles doivent être faites — et le gouvernement est d’accord aussi —, ne se font pas. On voit ça tout le temps.

La plupart des Canadiens comprennent aujourd’hui que le gouvernement s’est engagé à ajouter 5 000 membres opérationnels aux Forces armées, et la plupart des Canadiens comprennent aussi, sachant ce qui a été dit, que cette mesure est maintenant en marche, qu’on fait des choses, que le processus est en place et qu’on peut s’attendre, dans un délai raisonnable, à ce que ces personnes soient au cœur de l’action que l’on attend d’elles.

En fait, ce n’est pas le cas. Je ne crois pas que les Canadiens comprennent bien que nous venons tout juste d’amorcer ce processus, et que peut-être d’ici cinq ans, nous aurons ces 5 000 nouveaux militaires. Ce n’est pas ce qu’on a dit aux Canadiens. Nous, au comité, dans une certaine mesure du moins, avons fait tout un tintamarre, mais nous n’avons pas la crédibilité des opérationnels, de ceux qui ont de l’expérience, qui sont dans les forces armées. Les gens qui ont quitté l’armée font leur tintamarre aussi, ils disent que c’est l’expérience qu’ils ont vécue lorsqu’ils étaient dans l’armée, et que ces irritations étaient les leurs aussi.

La première question que je vous ai posée portait sur la tension que je crois saine et importante et qui doit exister entre personnes, que ce soit dans le métier où j’étais, au théâtre, à la télévision, ou dans les Forces armées, à qui on confie une mission mais sans lui donner le temps, les ressources et l’infrastructure nécessaires pour s’en acquitter, et ce sont eux qui devraient faire aujourd’hui tout ce tintamarre. Le fait est que le gouvernement a confié des missions aux Forces canadiennes qui, tout le monde le sait je crois, excédaient de loin leurs capacités. Personne ne traite de cette question. Vous nous avez parlé d’un tableau où les besoins avaient causé un retranchement. Le sénateur Meighen y a également fait allusion. Nous l’avons vu. Nous nous sommes rendus dans ces bureaux opérationnels, et on nous a dit : « Nous ne pouvons pas former les nouvelles recrues parce que les seules personnes qui savent comment fonctionne cet équipement sont en Bosnie. »

La seule solution, c’est qu’une personne ayant la crédibilité voulue fasse tout un tintamarre et dise : « Il faut en finir avec ces pirouettes et cesser de dire qu’on obtiendra un jour le matériel mais qu’il faut attendre. » C’est comme faire des renovations dans sa maison : on ne peut pas faire venir le poseur de tapis avant que le plombier soit passé. Le plombier vous dit pour sa part qu’il doit attendre une pièce. On finit par tourner en rond sans régler le problème. On dirait que je suis en train de faire un discours.

Le président : Oui, et votre question est?

Le sénateur Banks : Ma question est celle-ci : est-ce qu’il ne devrait pas y avoir quelqu’un qui occuperait, comme vous dites, un « poste supérieur » dans les Forces canadiennes et qui pourrait

say, "This is sophistry. If we are to do these jobs, you must give us more resources; you must pay more attention to this." Should that not be part of senior leadership?

VAdm. Buck: The answer to that question depends on the democracy that you are in. If I could highlight the United Kingdom, the United States and Canada, there are some very significant differences.

In Canada, a senior leader of the Canadian Forces is bound, as are other members of the public service, in the sense that we can inform government and have internal discussions with government, but we cannot advocate. The challenge then becomes deciding when individuals wish to change that role and how effective they can be.

In the United Kingdom there is a slightly different framework wherein individuals within the senior leadership are, from time to time, expected to have a debate with government. In the United States, in certain specific cases, it is mandated by law that leadership people do that. Canada is different.

Senator Banks: To pursue that thought, do I understand that senior leadership in the Canadian Forces is constrained?

VAdm. Buck: We are constrained in our public statements.

Senator Banks: From disagreeing with the government?

VAdm. Buck: My position or authority is not to advocate publicly; mine is to explain government policy internally, in discussions with government. We obviously have discussions.

Senator Banks: If you were to have an opinion that a government policy approach or attitude was wrong, you may not say so?

VAdm. Buck: My job is not to debate government policy with government.

The Chairman: Where should Parliament turn to, in order to get professional advice on military matters?

VAdm. Buck: I believe that in the upcoming months, with a policy statement out and a defence piece of that, in terms of discussing the relative merits of one particular solution over another solution, the Canadian Forces has a role to provide you with information that would allow you, with others, to make value judgments. At the end of the day, the fundamental piece that needs to be clear is what is it that we are ultimately trying to achieve with the Canadian Forces? That is, what are the capabilities and how many of those capabilities should we have? If that is not clear, there are many different answers to any question you could pose.

piquer une colère et dire : « Ça suffit. Si vous voulez nous confier ces missions, vous devez nous accorder davantage de ressources; vous devez en faire plus. » N'est-ce pas là le rôle de l'état-major?

Le vam Buck : La réponse à cette question dépend de la démocratie dans laquelle vous vivez. Si l'on prend le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada, il y a des différences très importantes.

Au Canada, un officier supérieur des Forces canadiennes est bâillonné, comme le sont tous les autres employés de la fonction publique, dans la mesure où nous pouvons informer le gouvernement et tenons des pourparlers à l'interne, mais nous ne pouvons pas réclamer quoi que ce soit. Il s'agit alors pour ces personnes de décider si elles veulent changer de rôle et de savoir dans quelle mesure elles obtiendront les résultats.

Au Royaume-Uni, c'est un cadre légèrement différent où les officiers supérieurs sont tenus, de temps à autre, de débattre avec le gouvernement. Aux États-Unis, dans certains cas précis, la loi oblige les officiers supérieurs à faire cela. Le Canada est différent.

Le sénateur Banks : Dans le même ordre d'idées, dois-je comprendre que l'état-major des Forces canadiennes n'a pas liberté de parole?

Le vam Buck : Il y a des limites à ce que nous pouvons dire publiquement.

Le sénateur Banks : Vous ne pouvez pas exprimer votre désaccord avec le gouvernement?

Le vam Buck : Je n'ai pas pour fonction de réclamer des choses publiquement; mon rôle consiste à expliquer la politique gouvernementale à l'interne, suite aux discussions avec le gouvernement. Il est évident que nous discutons.

Le sénateur Banks : Si vous n'étiez pas d'accord avec une approche ou une politique gouvernementale, le diriez-vous?

Le vam Buck : Ce n'est pas à moi de débattre des politiques gouvernementales avec le gouvernement.

Le président : À qui le Parlement peut-il demander des conseils professionnels sur des questions d'ordre militaire?

Le vam Buck : Dans les prochains mois, une fois que l'énoncé de politique, qui comprend un volet défense, sera établi, les Forces canadiennes feront leur part en vous donnant les informations dont vous aurez besoin pour juger du mérite de diverses solutions. En bout de ligne, il faut qu'on sache clairement quelle forme devraient prendre les Forces canadiennes. En d'autres termes, il faut qu'on définisse la nature et le nombre des effectifs qu'on veut avoir. Sans le savoir, il est impossible de répondre clairement à vos questions.

Senator Banks: I do not think that the 5,000 is enough. We have already discussed that and it is already in our report. I ask the chairman's question again: Who can we ask, if not you, about why that will not happen sooner? We do not believe that it should take five years.

Let me ask you this: Has the money been voted by Parliament? Has the money been proposed, to your knowledge, by the government to do the things that the government has said that it will do?

VAdm. Buck: The government has announced its intention. It has not announced that it is now implementing that intention.

Senator Banks: Is there a means by which the forces could, by using, for example, applications under Supplementary Estimates to undertake those improvements?

VAdm. Buck: Given where we are in the fiscal cycle, the answer to move it from an intention to an implementation piece would be through the budgetary process.

Senator Banks: Is it anticipated that the Canadian Forces will use the means of a supplementary budget to do that?

VAdm. Buck: We will not do it through a supplementary budget; we will do it through the Main Estimates, but we have made it clear to officials the level and phasing of financing that would be required to phase in the 5,000.

Senator Banks: Do you think we can expect to see those amounts in the budget which is forthcoming?

VAdm. Buck: I do not know.

Senator Munson: I have a brief question. I love terms like "clarity of expectation." Do you have a timetable on your clarity of expectation? You say that you can advise internally.

VAdm. Buck: I would hope that through the next few months there would be an international policy statement, with the defence piece, tabled and that parliamentary committees would then be looking at that. That would allow us, through the budgetary process, as it related to any increase in personnel, to start that process working.

Senator Munson: In the interest of clarity of expectation, when would you like to start hiring?

VAdm. Buck: As soon as I could.

Senator Munson: The allies are leaving Goose Bay. The bases that we have now, can you give us your feelings on base closures and how we can sustain those with allies leaving?

VAdm. Buck: In regard to Goose Bay, we are in negotiation with a number of allies in terms of their continued use of that particular facility.

At the end of the day, decisions about our infrastructure footprint across the country have again become driven by a number of things. They become driven by the utility in its current

Le sénateur Banks : Une augmentation de 5 000 militaires ne sera pas suffisante. Nous l'avons d'ailleurs déjà dit dans notre rapport. Je vais répéter la question qu'a posée le président : si vous n'êtes pas en mesure de le faire alors qui peut nous expliquer pourquoi cette intégration ne peut pas se faire rapidement? Nous pensons qu'elle ne devrait pas prendre cinq ans.

Dites-moi, les crédits ont-ils été adoptés par le Parlement? À votre connaissance, le gouvernement a-t-il proposé le financement nécessaire pour respecter ses engagements?

Le vam Buck : Le gouvernement a annoncé ses intentions. Par contre, il n'a pas dit qu'il mettrait en œuvre ses intentions.

Le sénateur Banks : Les forces armées pourraient-elles recourir, par exemple, au Budget supplémentaire des dépenses pour effectuer ces améliorations?

Le vam Buck : Étant donné l'étape du cycle financier à laquelle nous nous trouvons, il faudra passer par le budget pour concrétiser les intentions.

Le sénateur Banks : On peut donc s'attendre à ce que les Forces canadiennes passent par un budget supplémentaire?

Le vam Buck : Ce ne sera pas par un budget supplémentaire, mais plutôt par le Budget principal des dépenses. Nous avons expliqué clairement aux autorités le niveau et la nature du financement que demande l'intégration de 5 000 recrues.

Le sénateur Banks : Pensez-vous que ces montants figureront dans le budget qui sera déposé prochainement?

Le vam Buck : Je n'en sais rien.

Le sénateur Munson : Une question, rapidement. J'aime votre façon de vous exprimer : « Les attentes doivent être claires ». Quand, au plus tard, ces attentes claires doivent-elles être formulées? Vous avez dit que vous pourriez prendre les décisions à l'interne.

Le vam Buck : J'ose espérer qu'au cours des prochains mois il y aura un énoncé de politique internationale, comprenant un volet défense, qui sera déposé et dont les comités parlementaires seront saisis. Ça nous permettrait de lancer notre processus d'augmentation des effectifs par le biais du budget.

Le sénateur Munson : Pour que les attentes soient bien claires, idéalement, quand les premières recrues seraient-elles embauchées?

Le vam Buck : Aussitôt que possible.

Le sénateur Munson : Les alliés quittent Goose Bay. Que savez-vous sur la fermeture de bases? Étant donné le départ des alliés, comment allons-nous pouvoir assurer la pérennité des bases?

Le vam Buck : Pour ce qui est de Goose Bay, nous négocions à l'heure actuelle avec divers alliés l'exploitation de cette base.

Plusieurs facteurs expliquent les décisions qui ont été prises relativement à notre présence partout au pays : l'actuelle structure d'une base ou d'une escadrille est-elle toujours utile permet-elle de

construct of a particular base or a wing being able to generate operational capability that we need. Some of that operational capability actually relates to domestic security issues.

The other aspect that needs to be taken into consideration is the government's desire and need, fundamentally, for the Canadian Forces to have a footprint across the country. That is always a delicate balancing act. Clearly, as we look at a defence policy review, there should be elements that ensure that we are appropriately aligned with the new policy.

Senator Munson: Is it possible that Goose Bay could be closed?

VAdm. Buck: Hypothetically speaking, it is possible that any base could be closed, or new ones opened.

Senator Munson: Is it correct to say that this base, more than others, could be closed?

VAdm. Buck: This base must be considered along with others in relation to its utility. That will be something that, to some extent, will depend clearly on its continued use as a flying training centre.

Senator Munson: Is it important for our sovereignty, even if the allies leave Goose Bay, to have Goose Bay remain opened?

VAdm. Buck: That is a question that should remain for discussion through a policy review.

The Chairman: Did I understand you correctly, Admiral, to say that there is the utility part of the equation that you work on and then there are government needs in terms of having some separation across the country?

VAdm. Buck: There is a need for any armed force to have an appropriate presence across its country. That is a delicate balancing act. That is not driven by a government requirement; it is more a need of the forces to have visibility.

I will use the naval example. One of the reasons the navy has naval divisions across the country is that most Canadians do not see the navy. They do not understand it. In a small way, that presence at least allows them to have some understanding. The same is true for the remainder of the Canadian Forces, to some extent.

The Chairman: Do you evaluate the utility of these bases over regular intervals?

VAdm. Buck: We do it as circumstances change. For example, as we introduce the new maritime helicopter there have been some changes to the needs in our current infrastructure. We do that on an ongoing basis but not on a civic-defined cycle.

The Chairman: Do you have a ranking of the utility of the various bases that the Canadian Forces have?

VAdm. Buck: To my knowledge, no, I do not have that.

créer les capacités opérationnelles nécessaires. Certaines de ces capacités opérationnelles ont en fait trait aux enjeux liés à la sécurité nationale.

Ensuite, il faut savoir dans quelle mesure le gouvernement désire et a besoin que les Forces canadiennes assurent une certaine présence à l'échelle du pays. Cet équilibre est toujours difficile à atteindre. Dans le cadre de l'examen de la politique de défense, il faudrait qu'il y ait des éléments qui nous permettent de nous aligner sur la nouvelle politique.

Le sénateur Munson : Est-il possible qu'on ferme la base Goose Bay?

Vam Buck : Théoriquement parlant, n'importe quelle base pourrait être fermée. De nouvelles bases pourraient également être ouvertes.

Le sénateur Munson : Peut-on dire que la base de Goose Bay a de plus fortes chances d'être fermée que d'autres?

Vam Buck : Il faudra qu'on juge de l'utilité de cette base par rapport aux autres. C'est notamment la mesure dans laquelle elle continuera d'être utilisée comme centre d'entraînement au pilotage qui déterminera son utilité.

Le sénateur Munson : Même si les alliés quittent Goose Bay, devrions-nous, pour notre part, y rester afin d'asseoir notre souveraineté?

Le vam Buck : Ce genre de questions devrait être discuté dans le cadre de l'examen des politiques.

Le président : Avez-vous bien dit, amiral, qu'il faut prendre en compte d'une part l'utilité des bases, et, d'autre part, le désir du gouvernement d'assurer une certaine séparation des activités à l'échelle du pays?

Le vam Buck : Les forces armées doivent assurer une présence adéquate à l'échelle du pays, c'est un équilibre qui est difficile à atteindre et qui n'a rien à voir avec une exigence gouvernementale; il s'agit plutôt d'un besoin de visibilité.

Permettez-moi de vous donner un exemple de la marine. La marine a des divisions maritimes un peu partout au pays justement parce qu'elle n'est pas très visible aux yeux des Canadiens, qui ont du mal à comprendre ses activités. Cette présence leur permet au moins de les comprendre un peu mieux. Dans une certaine mesure, cela s'applique aux autres corps de l'armée.

Le président : Évaluez-vous l'utilité de ces bases de façon régulière?

Vam Buck : Quand il y a des choses nouvelles. Par exemple, avec l'arrivée des nouveaux hélicoptères maritimes nous avons changé les fonctions de nos infrastructures. L'évaluation se fait donc de façon régulière mais pas selon un cycle défini annuellement.

Le président : Est-ce que vous avez un classement des différentes bases des Forces canadiennes en fonction de leur utilité?

Vam Buck : À ma connaissance non.

The Chairman: Could you prepare one?

VAdm. Buck: I do not think that would be particularly useful from our perspective because, again, those decisions, by and large, are not taken unilaterally by the Canadian Forces. Those are government decisions.

The Chairman: I understand that, and I understand your not wanting to be cross-threaded with the politicians in town. Having said that, how will one achieve a clear understanding of what is important from a military point of view as opposed to what is important in terms of regional and economic development, or because some politician has a great deal of clout in cabinet? How will we find out what the military needs if you will not provide us with a list?

VAdm. Buck: The international policy statement and, ultimately, the defence piece of that and the discussions of the parliamentary committee would be a good venue to accomplish that.

The Chairman: This is a parliamentary committee, and we are asking.

VAdm. Buck: We are not the sole arbitrators of what should or should not be.

The Chairman: We understand that absolutely. We are simply asking if you can tell us, from a military perspective, what the utility is to the Canadian Forces of the various bases that you have?

VAdm. Buck: Without knowing the ultimate intentions of what the government expects in terms of breadth and depth of capability of the Canadian Forces, at home and abroad, it would be premature to do that.

The Chairman: We will not leave this issue, vice-admiral.

Senator Day: I would like to return to the earlier discussion in relation to your comment that we need to concentrate more on the maritime and air approaches. We have had comments in our previous reports with respect to the surface wave radar — the high-frequency radar installations. As well, we have read articles about operational experimentation in Afghanistan with respect to the unmanned aerial vehicles for surveillance purposes. Are these areas that the Armed Forces are pushing ahead with as being part of the menu of matériel and resources that you will have for the future?

VAdm. Buck: First, in respect of high-frequency surface wave radar, the existing two systems have just been certified for operations. The government has announced its intention to extend the coverage of these radars by covering what I will call “the choke points” — both the Atlantic and the Pacific. Those resources have been assigned and are moving through the approval process to enable them to grow that capability.

In respect of unmanned, or uninhabited as I am told, aerial vehicles, at the tactical level we utilized a system in Afghanistan which the army has repatriated to Canada. However, it needs to be understood that there is a range of UAVs. Recently, last summer,

Le président : Est-ce que ça pourrait se faire?

Vam Buck : Pour nous, je ne pense pas que ce serait particulièrement utile parce qu'en général les décisions ne sont pas prises unilatéralement par les Forces canadiennes. Elles sont prises par le gouvernement.

Le président : Ça se conçoit, tout comme le fait que vous voulez éviter les rapprochements avec les hommes politiques fédéraux. Cela dit, comment pouvons-nous faire la différence entre une proposition qui serait importante du point de vue militaire et une qui favoriserait le développement économique et régional ou encore qui serait soutenue par un ministre exerçant beaucoup d'influence au sein du Cabinet? Comment sommes-nous censés véritablement savoir ce dont ont besoin les forces armées si vous ne nous donnez pas cette liste?

Vam Buck : Ce sera l'énoncé de politique internationale et, plus précisément, le volet défense, ainsi que les délibérations des comités parlementaires qui vous permettront de déterminer quels sont les besoins exacts.

Le président : Eh bien, nous sommes en comité parlementaire et nous vous posons justement la question.

Vam Buck : Nous ne sommes pas seuls à décider ce qui devrait et ne devrait pas se faire.

Le président : D'accord. Notre question est simple. Pour les Forces canadiennes, quelle est l'utilité militaire des diverses bases?

Vam Buck : Je ne pourrais pas vous répondre car nous ne connaissons pas les intentions finales du gouvernement quant à la nature des capacités des forces armées, ici et à l'étranger.

Le président : Nous allons persister, vice-amiral.

Le sénateur Day : Vous avez dit qu'on devait accorder plus d'importance aux approches concernant la marine et la force aérienne. Dans notre dernier rapport, nous avons fait des observations sur le radar haute fréquence à ondes de surface. De plus, nous avons lu des articles sur les tests opérationnels de véhicules aériens sans pilote en Afghanistan. Est-ce que les forces armées ont l'intention de se doter de ce type d'équipement dans l'avenir?

Le vam Buck : Premièrement, en ce qui concerne le radar haute fréquence à ondes de surface, les deux systèmes existants viennent d'être homologués pour les opérations. Le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'élargir la couverture de ces radars en couvrant ce que j'appellerais les « points d'étranglement », l'Atlantique et le Pacifique. Ces ressources ont été débloquées et le processus d'approbation est en cours pour mettre en place cette capacité.

En ce qui concerne les véhicules aériens sans pilote, au niveau tactique nous avons utilisé un système en Afghanistan que l'armée a rapatrié au Canada. Il faut cependant comprendre qu'il existe tout un éventail d'UAV. Récemment, l'été dernier en fait, nous

we performed a major experimentation in the Atlantic with what is called a “medium altitude UAV,” which did a tremendous amount of ocean and coastal approach surveillance. At the end of the day, certainly as it relates to the surveillance segment of Canada and deployed operations, we would wish to identify the pieces that would provide the most cost-effective range of surveillance. That would include the Aurora Maritime Patrol Aircraft, which not only gives us a surveillance capability but also a patrol capability, which is another component.

The short answer is, yes, they are being factored into our planning for the future as we look to modernize and transform the force. However, like everything else, the range and breadth of capability will depend on both the policy statement and, ultimately, the resources assigned.

Senator Day: How long will it be until we see the UAV in operation, or is it still experimental?

VAdm. Buck: Certainly, the system that the army has is no longer experimental. It is part of our order of battle and will continue to be used in operations as we go forward. However, in a major way, we are moving out of the experimentation area and getting to the point where we will try to identify which systems would be best utilized for what purpose and then we will look to the resource priority that that might have.

Senator Day: Are the two high-frequency surface wave radar systems now operational in Newfoundland? Is the information being fed into the operational desk in Halifax?

VAdm. Buck: Yes, that is happening.

Senator Day: If you had the required funding, could you get the West Coast and the others locations operational?

VAdm. Buck: Those monies have been allocated but have yet to go through the final approval process. We will move ahead shortly on extending the system.

Senator Day: If the monies have been allocated, what do you need for final approval?

VAdm. Buck: Ultimately, we need the approval of Treasury Board.

Senator Day: The monies have been allocated by Treasury Board so it simply needs to sign the cheque?

VAdm. Buck: Yes, but there is a process to that.

Senator Day: How long does that take?

VAdm. Buck: It depends on the workload at Treasury Board.

Senator Day: Are we talking about years or weeks to do that?

VAdm. Buck: It would take several months.

Senator Day: After the monies have been allocated, the priority is placed and the equipment is all set, it takes Treasury Board several months to sign the cheque? Is that correct?

avons fait une expérience à grande échelle dans l'Atlantique de ce qu'on appelle un « UAV », qui a fait énormément de travail de surveillance des océans et des côtes. En fin de compte, pour ce qui est de la surveillance du Canada et des opérations de déploiement, nous souhaiterions avoir un dispositif qui nous permettra d'assurer les services de surveillance les plus rentables. Cela inclura l'avion de patrouille maritime Aurora, qui nous donne non seulement une capacité de surveillance mais aussi une capacité de patrouille, qui est un autre élément.

En bref, oui, nous tenons compte de cela dans notre planification en vue de moderniser et de transformer la force pour l'avenir. Toutefois, comme tout le reste, l'éventail des capacités dépendra de l'exposé de politique et des ressources qui seront finalement débloquées.

Le sénateur Day : Dans combien de temps l'UAV sera-t-il opérationnel, ou en est-il encore au stade expérimental?

Le vam Buck : Le système que l'armée utilise a dépassé le stade expérimental. Il fait partie de notre ordre de bataille et nous continuerons à l'utiliser dans nos opérations futures. Toutefois, plus généralement, nous sortons du stade de l'expérimentation pour en arriver à déterminer les dispositifs qui seront les mieux adaptés à tel ou tel objectif, et ensuite nous essaierons de déterminer leur priorité en fonction des ressources disponibles.

Le sénateur Day : Les deux radars haute fréquence à ondes de surface sont-ils opérationnels maintenant à Terre-Neuve? Est-ce qu'ils transmettent des informations au bureau opérationnel de Halifax?

Le vam Buck : Oui.

Le sénateur Day : Si vous aviez le financement nécessaire, la côte Ouest et les autres emplacements pourraient-ils devenir opérationnels?

Le vam Buck : Les crédits ont été débloqués mais la procédure d'approbation n'est pas tout à fait terminée. Nous allons élargir le dispositif très prochainement.

Le sénateur Day : Puisque les crédits ont été débloqués, quelle approbation finale vous faut-il?

Le vam Buck : Il faut que ce soit approuvé finalement par le Conseil du Trésor.

Le sénateur Day : Mais le Conseil du Trésor a débloqué les crédits, donc il n'a plus qu'à signer le chèque?

Le vam Buck : Oui, mais il y a toute une procédure.

Le sénateur Day : Et cela prend longtemps?

Le vam Buck : Cela dépend de la charge de travail du Conseil du Trésor.

Le sénateur Day : On parle d'années ou de semaines?

Le vam Buck : Plusieurs mois.

Le sénateur Day : Une fois que les crédits ont été débloqués, qu'on a établi les priorités et que l'équipement est prêt, il faut encore plusieurs mois au Conseil du Trésor pour signer le chèque? C'est bien cela?

VAdm. Buck: This work occurs internally to ensure that the contractual documentation is complete and that all other terms and conditions of operating in a public sector environment are in place so that we are able to certify that this constitutes good use of taxpayers' dollars.

Senator Day: You have only two systems in operation.

VAdm. Buck: Yes.

Senator Day: We have heard a great deal over the past while about the recruiting activities within the Canadian Armed Forces. Have you contemplated alternate service delivery — outsourcing recruiting so that it could be done in a manner that would alleviate many of these complaints that we have heard over the past several years?

VAdm. Buck: Over a number of years, there has been some discussion of that, but we obviously have not done it and the main reason is that there are a couple of key components to the process that would have to stay inside government in any event. In some cases they are the ones that create the road blocks, one of them being security clearance. We could not — and would not — outsource security clearance.

Senator Day: At one time, medical testing was done internally and now that is done externally in conjunction with the recruiting process. Security clearance is one part that must be done along the way.

VAdm. Buck: Yes, but it is a key process.

Senator Day: I understand, but security clearance could be done by CSIS or by the RCMP once the attracting and the basic testing are complete.

VAdm. Buck: In some cases we utilize capacity in that way. The real challenge is removing artificial impediments. In particular, there was a reference earlier to reservists having difficulty transferring to the regular force.

Senator Day: Yes.

VAdm. Buck: Again, those are internal things that we need to resolve. Important as well about the recruiting piece is “the attraction piece.” By that I mean the individual who is doing the recruiting. It is much better if that individual has had operational experience and has credibility in terms of explaining to young men and women the reality of the Canadian Forces.

Senator Day: We are hearing that many operational people in the Canadian Forces are put into this recruiting role even though it is not where they want to be. They do not consider that this advances their career and, therefore, the work they perform is reflective of that lack of commitment.

That is why I suggest that you may want to look at this situation again at a time when you are contemplating at least 8,000 new recruits, once you get the funding for them.

VAdm. Buck: Your comment about individuals not wishing to be in recruiting jobs is interesting. That is always an ongoing challenge because, unfortunately, some individuals believe that by

Le vam Buck : Il y a un travail à l'interne pour vérifier que la documentation contractuelle est complète et que toutes les autres conditions de fonctionnement dans le contexte du secteur public sont réunies afin de pouvoir prouver qu'il s'agit d'une utilisation légitime de l'argent des contribuables.

Le sénateur Day : Vous n'avez que deux dispositifs fonctionnels.

Le vam Buck : Oui.

Le sénateur Day : On nous a beaucoup parlé depuis quelque temps du recrutement dans les Forces canadiennes. Avez-vous envisagé une autre façon d'assurer le service — une sous-traitance du recrutement qui vous permettrait de remédier à toutes les plaintes qu'on entend depuis plusieurs années?

Le vam Buck : Il en est question depuis un certain nombre d'années, mais nous ne l'avons évidemment pas fait principalement parce qu'il y a quelques aspects clés du processus qui doivent de toute façon rester la prérogative du gouvernement. Dans certains cas, ce sont ces aspects qui posent problème, notamment la question des cotes de sécurité. Il n'est pas question de sous-traiter l'évaluation des cotes de sécurité.

Le sénateur Day : Autrefois, les visites médicales se faisaient à l'interne, et maintenant elles se font à l'extérieur, dans le cadre du processus de recrutement. La détermination de la cote de sécurité doit se faire en même temps.

Le vam Buck : Oui, mais c'est un élément clé.

Le sénateur Day : Je comprends, mais le SCRS ou la GRC pourraient faire cette évaluation de sécurité une fois que le recrutement et les contrôles de base seraient terminés.

Le vam Buck : Dans certains cas, nous utilisons les capacités de cette façon-là. Le vrai défi, c'est de faire sauter les obstacles artificiels. En particulier, on a parlé tout à l'heure de la difficulté qu'avaient les réservistes de passer dans la force régulière.

Le sénateur Day : Oui.

Le vam Buck : Encore une fois, ce sont des problèmes internes. Ce qui est important aussi, dans le recrutement, c'est « l'élément d'attraction ». J'entends par cela la personne qui fait le recrutement. Il vaut beaucoup mieux que cette personne ait une expérience opérationnelle et soit crédible quand elle explique en quoi consiste les Forces canadiennes à de jeunes hommes et de jeunes femmes.

Le sénateur Day : On nous a dit qu'on chargeait souvent des membres opérationnels des Forces canadiennes de ce rôle de recrutement même s'ils ne voulaient pas le faire. Ils estiment que cela ne contribue pas à leur progression de carrière et ce manque de motivation se traduit dans le travail qu'ils font.

C'est pour cela que je vous suggère de revoir cette situation si vous envisagez de recruter au moins 8 000 nouvelles recrues une fois que vous aurez le financement.

Le vam Buck : Votre remarque à propos d'individus qui ne sont pas intéressés par des activités de recrutement est intéressante. C'est toujours un défi car, malheureusement, certains individus

going into those jobs they could be negatively impacting their potential for advancement. We have been trying to demonstrate, through assessments, that that is not the case. The challenge is to have highly motivated individuals do an excellent job of explaining to the young men and women who come to the door what a career in the Canadian Forces is about.

Senator Forrestall: Does the joint support program include a strengthened ice capability for at least one of them?

VAdm. Buck: It includes a first-year ice capability for all vessels of the class.

Senator Forrestall: How would you describe that class?

VAdm. Buck: I would describe it as being able to deal with 0.7 metres of new ice.

Senator Forrestall: That is a couple of feet. I am thinking about sovereignty and, if we had time, I would like to talk to you about reviving the Polar 8 or some version of it, or one of the support ships to a level of year-round capability in the North.

The Chairman: Thank you, Vice-Admiral Buck, for your appearance here. We hope to have you back here again before we complete our review. We appreciate the information that you have given the committee and that you have undertaken to provide to the committee in the future.

We have been joined by Senator Michael Meighen from Ontario. He is a lawyer and a member of the Law Society of Upper Canada and the bar of the province of Quebec. He is currently Chair of our Subcommittee on Veterans Affairs and is also a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

Our next witness this morning is Major-General (Ret'd) Lewis Mackenzie. General Mackenzie is a research fellow at the Canadian Institute for Strategic Studies. For 33 years, Major-General Mackenzie served in Canada's Armed Forces, retiring in 1993. The former military commander is known for his work as a peacekeeper, having served nine tours in Egypt, Cyprus, Vietnam, Central America and the former Yugoslavia.

Major-General Mackenzie also authored a highly regarded book in 1993 entitled *Peacekeeper: The Road to Sarajevo*, a chronicle of his peacekeeping experiences around the world.

Welcome to the committee, Major-General Mackenzie.

Major-General (Retired) Lewis Mackenzie, As an individual: I must say, Mr. Chairman, that I enjoyed seeing you go through security every second hour on *CBC Newsworld* over the last 24 hours. Also, having appeared a number of times at U.S. Senate committees, I know that witnesses there are placed at a lower elevation and have to look up at the senators. I seem to be seated higher than you are here, and I thank you for this very Canadian layout.

pensent que ce genre d'emploi risque de nuire à leur progression de carrière. Nous avons essayé de leur démontrer, par des évaluations, que ce n'était pas le cas. Le défi, c'est de trouver des gens extrêmement motivés qui vont savoir expliquer parfaitement aux jeunes qui se présentent en quoi consistent les Forces canadiennes.

Le sénateur Forrestall : Le plan interarmées de soutien prévoit-il une capacité renforcée sur la glace pour au moins un des éléments?

Le vam Buck : Il prévoit une capacité sur la glace pour la première année pour tous les navires de la classe.

Le sénateur Forrestall : Pouvez-vous nous décrire cette classe?

Le vam Buck : Disons qu'ils doivent pouvoir franchir 0,7 mètre de glace fraîche.

Le sénateur Forrestall : Environ deux pieds. Je songe à notre souveraineté et si nous avons le temps, j'aimerais bien vous demander de nous parler un peu de la possibilité de régénérer le Polar 8 ou une version du Polar 8, ou l'un des navires de soutien pour pouvoir disposer d'une capacité toute l'année dans le Nord.

Le président : Merci, vice-amiral Buck, d'être venu nous rencontrer. Nous espérons vous revoir de nouveau avant de terminer notre examen. Nous vous sommes reconnaissants des informations que vous avez communiquées au comité ou que vous vous êtes engagé à nous transmettre plus tard.

Le sénateur Michael Meighen, de l'Ontario, s'est joint à nous. Il est avocat et membre du barreau du Haut-Canada et du barreau du Québec. Il est actuellement président de notre Sous-comité des affaires des anciens combattants et aussi membre du Comité permanent des banques et du commerce ainsi que du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Notre témoin suivant ce matin est le major-général (à la retraite) Lewis Mackenzie. Le général Mackenzie est chercheur universitaire à l'Institut canadien des études stratégiques. Pendant 33 ans, il a servi dans les Forces canadiennes et il a pris sa retraite en 1993. Cet ancien commandant militaire est connu pour son travail dans le maintien de la paix, car il a servi à l'occasion de neuf missions en Égypte, à Chypre, au Vietnam, en Amérique centrale et dans l'ex-Yougoslavie.

Le major-général Mackenzie est aussi l'auteur d'un livre très respecté publié en 1993 et intitulé *Peacekeeper : The Road to Sarajevo*, dans lequel il raconte les expériences qu'il a vécues au cours de missions de maintien de la paix à travers le monde.

Bienvenu au comité, major-général Mackenzie.

Le major-général (à la retraite) Lewis Mackenzie, témoignage à titre personnel : Je dois dire, monsieur le président, que j'ai apprécié de vous voir passer la sécurité toutes les deux heures à *CBC Newsworld* depuis 24 heures. D'autre part, puisque j'ai comparu plusieurs fois à des comités du Sénat américain, je sais que les témoins là-bas sont placés en contrebas et en position d'infériorité par rapport aux sénateurs. Or ici, je crois que je suis assis un peu plus haut que vous, et je vous remercie de cette disposition très canadienne.

Because I was so frustrated over the lack of a white paper, promised to us by Mr. Manley, Mr. Eggleton, Mr. Axworthy and Prime Ministers Chrétien and Martin — and now we will not have that — I sat down one Sunday afternoon and wrote one myself. The original one, written in 1994, was 50 pages and 26,000 words long. I removed the filler, and mine is 700 words, so it will not take long to read it to you.

The 2005 defence white paper contains the assumption that Prime Minister Martin is serious about his “responsibility to protect” doctrine. I certainly endorse that. The second and last assumption is that credit received by Canada across the spectrum of international relations is proportional to the risks associated with the military tasks undertaken.

The international environment has changed. Peacekeeping as understood by the majority of Canadians is no more. As long as nations avoid going to war, which is the current trend, the threats to world peace will continue to be posed by terrorists, thugs, goons, warlords and easily-identified nations hell-bent on producing nuclear weapons.

Recognizing the United Nations Security Council’s dysfunctional decision-making dominated by narrow self-interests and rife with catastrophic failures during the past decade, Canada will instead participate with international organizations such as NATO, OSCE, EU, OAS, G8 and the G20 — or L20, more appropriately titled as the Prime Minister has done — and other like-minded coalitions for its contribution to peace and security. The decision will not preclude Canada’s participation in UN missions provided they are seen by the government of Canada to be worthy.

With regard to domestic considerations, Canada is on the terrorist hit list. North American security is a primary concern to the U.S., and we will make a viable contribution to new security initiatives in order to protect our sovereignty. To do otherwise will relegate us to spectator status as unilateral decisions are made in Washington that will impact on our future for decades to come.

With regard to force structure, the Canadian Forces will immediately initiate a restructuring that will permit it to be strategically mobile and capable of participating with like-minded nations in operations up to and including combat at sea, on land and in air.

On the domestic front, the reserves will be expanded, particularly in provinces such as British Columbia and Saskatchewan where there is little regular force army presence, with a view to responding within a streamlined chain of command to the provincial premiers’ requirements at the time of any crisis, natural or otherwise.

Comme j’étais très mécontent de ne pas avoir le livre blanc que nous avaient promis M. Manley, M. Eggleton, M. Axworthy et les premiers ministres Chrétien et Martin — et il n’en est plus question maintenant — je me suis décidé un dimanche après-midi à rédiger le mien. Le premier, écrit en 1994, faisait 50 pages et contenait 26 000 mots. J’ai enlevé les éléments de remplissage et le mien ne fait que 700 mots; il ne vous faudra donc pas beaucoup de temps pour le lire.

Le Livre blanc de 2005 sur la défense part du principe que le premier ministre Martin prend au sérieux sa doctrine de la « responsabilité de protéger ». Je l’approuve tout à fait. Le deuxième et dernier principe, c’est que le crédit dont jouit le Canada sur l’échiquier international est proportionnel aux risques des tâches militaires qu’il entreprend.

Le contexte international a changé. Les opérations de maintien de la paix telles que les conçoivent la majorité des Canadiens ont disparu. Tant que les nations éviteront la guerre, ce qui est la tendance actuelle, les menaces pour la paix mondiale proviendront des terroristes, des crapules, des seigneurs de la guerre et de certaines nations faciles à identifier qui veulent absolument fabriquer des armes nucléaires.

Étant donné que le processus de décision du conseil de sécurité des Nations Unies ne fonctionne pas et a échoué lamentablement depuis une dizaine d’années à cause de conflits d’intérêts mesquins, le Canada ferait mieux de participer à des organisations internationales telles que l’OTAN, l’OSCE, l’Union européenne, l’OEA, le G8 et le G20 — ou plus exactement le L20, comme l’a dit le premier ministre — ainsi que d’autres coalitions du même genre pour contribuer à la paix et à la sécurité. Cela n’empêchera pas le Canada de participer à des missions de l’ONU à condition que le gouvernement du Canada les juge méritoires.

Pour ce qui est des considérations sur le plan intérieur, le Canada est sur la liste des cibles des terroristes. La sécurité nord-américaine préoccupe les États-Unis au plus haut point, et nous devons contribuer sérieusement aux nouvelles initiatives de sécurité pour protéger notre souveraineté. Sinon, nous nous reléguerons à un simple statut de spectateur pendant que Washington prendra des décisions qui influenceront sur notre avenir pendant des décennies.

Pour ce qui est de la structure de la force, les Forces canadiennes doivent immédiatement entamer une restructuration qui leur permettra d’être stratégiquement mobiles et capables de participer auprès de nations aux vues similaires à des opérations pouvant aller jusqu’au combat en mer, sur terre et dans les airs.

Sur le front intérieur, il faudra élargir les réserves, notamment dans des provinces comme la Colombie-Britannique et la Saskatchewan où la présence de l’armée régulière est très ténue, afin de pouvoir répondre au moyen d’une chaîne de commandement rationalisée aux demandes des premiers ministres provinciaux en cas de crise naturelle ou autre.

Within a year, the navy will take delivery of two San Antonio class assault ships, each capable of lifting a battle group of 800 to 1,000 soldiers, their vehicles, logistics, medical and helicopter support. To avoid the 10-year procurement production period, the ships will be leased from the United States.

An amphibious force mounting site will be established at CFB Shearwater. Breakup and sale of this invaluable facility will cease forthwith. A second site will be established on the West Coast in due course.

Two of the navy's four destroyers will be replaced and the current fleet of frigates will be retained along with the four Upholder class submarines. This structure will provide interoperability capabilities with our allies and security for the assault ships when they are under way.

The plan to purchase three joint supply ships to support the navy under way and to be delivered in 10 years will be amended to two ships to be operational within five years.

Army personnel strength will be increased, bringing all units to 110 per cent of their manning levels. Units will not require augmentation prior to deployment. Balanced units with proven structures will deploy on operations, not mission-specific temporary organizations, which is now the case.

The army will convert one of its three existing brigades into a rapid reaction force with three balanced battle groups. Two will be organized, equipped and trained to deploy by sea, and the third by air with parachute and air-landed capabilities. The remaining two brigades will rotate between training and reinforcement to the rapid reaction force and homeland security tasks.

The air force will continue with its upgrading of its F-18 fleet and the replacement of its smart weapons inventory. The C-130 tactical lift fleet will be replaced, cognizant of the needs of the airborne landing requirements of the rapid reaction force. The maritime patrol aircraft fleet's capabilities will be maintained. Negotiations will continue with commercial airlines to provide guaranteed strategic lift when called upon by the Canadian Forces.

National Defence Headquarters will be restructured and deintegrated. The majority of civilian and military staff will be separated. Those who are not will comprise a tiny Department of National Defence staff. The remaining civilian staff will respond to the Deputy Minister of National Defence. The military staff will create a joint operational Canadian Forces headquarters. Overall, the strength of the civilian and military staff will be reduced by 50 per cent by January 2006. In achieving this goal, tasks and functions will not be relocated outside Ottawa. The resulting 3,000 freed-up positions will be assigned to operational units.

D'ici un an, la marine prendra livraison de deux navires d'assaut de classe San Antonio capables chacun de transporter un groupement tactique de 800 à 1 000 soldats avec leurs véhicules, le soutien logistique et médical et les hélicoptères d'appui. Pour éviter le délai de production de 10 ans, ces navires seront loués des États-Unis.

Un dispositif de mise en place d'une force amphibie sera créé à la BFC Shearwater. Le démantèlement et la vente de ces installations inestimables seront immédiatement interrompus. Un second site sera créé en temps utile sur la côte Ouest.

Deux des contre-torpilleurs de la marine seront remplacés et la flotte actuelle de frégates sera maintenue avec les quatre sous-marins de classe Upholder. Cette structure nous garantira une interopérabilité avec nos alliés et nous permettra d'assurer la sécurité des bâtiments d'assaut quand ils seront en action.

Le plan qui prévoit l'achat de trois navires de soutien destinés à appuyer la marine lors des opérations et qui doivent être livrés dans 10 ans sera ramené à deux navires qui seront opérationnels dans cinq ans.

Les effectifs de l'armée seront renforcés, et le niveau de dotation de toutes les unités sera porté à 110 p. 100 de ce qu'il est. Les unités ne nécessiteront pas d'augmentation avant d'être déployées. Des unités équilibrées avec des structures ayant fait leurs preuves se déploieront lors des opérations, et non des organisations temporaires spécifiquement conçues pour une mission, comme c'est le cas actuellement.

L'armée convertira une de ses trois brigades actuelles en force d'intervention rapide avec trois groupements tactiques équilibrés. Deux seront organisés, équipés et entraînés pour le déploiement en mer, et le troisième pour une intervention aérienne avec capacité de parachutage et d'atterrissage. Les deux autres brigades feront un roulement entre la formation et le renforcement de la force d'intervention rapide et des tâches de sécurité intérieure.

L'armée de l'air continuera sa modernisation de sa flotte de F-18 et le remplacement de son stock d'armes intelligentes. La flotte de transport tactique de C-130 sera remplacée, en tenant compte des exigences de transport aérien et d'atterrissage de la force d'intervention rapide. Les capacités de la flotte d'avions de patrouille maritime seront maintenues. On poursuivra les négociations avec les compagnies aériennes commerciales pour fournir aux forces canadiennes un transport stratégique en cas de besoin.

Le quartier général de la Défense nationale sera restructuré et scindé. La majorité des effectifs civils et militaires seront séparés, à l'exception d'un très petit contingent au ministère de la Défense nationale. Les autres membres du personnel civils relèveront du sous-ministre de la Défense nationale. Le personnel militaire créera un quartier général opérationnel mixte des Forces canadiennes. Globalement, l'effectif civil et militaire sera réduit de 50 p. 100 d'ici janvier 2006. Lors de cet exercice, les tâches et fonctions ne seront pas réaffectées à l'extérieur d'Ottawa. Les titulaires des 3 000 postes libérés seront réaffectés à des unités opérationnelles.

With regard to funding, the government undertakes to provide long-term, guaranteed funding for this comprehensive restructuring and reorientation of the Canadian Forces. Specific amounts will be announced once estimates have been completed. Grants in lieu of taxes, military pensions and government-directed programs, such as bilingual education and gender sensitivity training, will continue; however, they will not be paid from DND's budget, freeing up some 3 billion additional dollars for operations and equipment.

In conclusion, the reorganization and reorientation of the Canadian Armed Forces directed herein will provide for enhanced North American security and will permit Canada to play a more meaningful role in the quest for international peace and security. As a leading exponent of the "responsibility to protect" doctrine, Canada will put up, not shut up.

Senator Munson: You have heard the previous witness, VAdm. Buck, speak about clarity of expectation. Once again, I love that phrase. You probably lived through that, too, when you were in the Armed Forces. We also heard him talk about it taking five years to bring in the 5,000 new military people, plus the 3,000 reservists. Did that surprise you in the context of what you were talking about in the joint expeditionary force proposal that you gave to us last spring?

Mr. Mackenzie: Yes, it disappoints me that it would take that long. However, the excuse that everyone is abroad no longer holds. The Prime Minister, on CNN two days ago indicated that we could not deploy to Iraq. He did not use the moral, ethical argument because we were stretched too thin. No, we are not. We have over 1,000 people overseas. We have pulled back. We are in the regeneration/retraining phase. We have a modest contingent in Afghanistan, which might have a provincial reconstruction team added to it. We have pulled out of Bosnia and Cyprus. The PM mentioned that we are in Haiti. However, those are police officers, not military officers.

I am by no means being critical of the justification. It is just that if you do not want to go to Iraq, say you do not want to go to Iraq. We do not want to participate in the war; we do not want to participate in the peace building. We can train people in Jordan to go into Iraq later. It is not because we do not have the people. We have 55,000 people.

I tend to endorse your number much more than 5,000. I think that number was pulled out of the air, according to my friends in low places in DND during the campaign. Those 5,000 should go to existing units to bring them up close to their operational strength. Therefore there are bed spaces for them, there are barracks for them, there is a place for them to go and to be trained, I would hope, more quickly than that.

Pour ce qui est du financement, le gouvernement s'engage à assurer un financement garanti et à long terme pour cette vaste restructuration et réorientation des Forces canadiennes. Les montants précis seront annoncés quand les prévisions budgétaires auront été faites. Les subventions tenant lieu d'impôt, les pensions militaires et les programmes spécifiés par le gouvernement, par exemple, l'enseignement bilingue et la sensibilisation à l'égalité des sexes, seront maintenus; toutefois, cet argent ne sortira pas des caisses du MDN, ce qui libérera environ 3 milliards de dollars supplémentaires pour les opérations et l'équipement.

En conclusion, cette réorganisation et cette réorientation des Forces canadiennes nous permettra de renforcer la sécurité nord-américaine et permettra au Canada de jouer un rôle plus solide dans la recherche de la paix et de la sécurité internationale. En tant que porte-étendard de la doctrine de la « responsabilité de protéger », le Canada ira de l'avant au lieu d'être timoré.

Le sénateur Munson : Vous avez entendu le précédent témoin, le vice-amiral Buck, parler de clarté des attentes. Encore une fois, j'adore cette expression. Vous avez probablement connu cela, vous aussi, quand vous étiez dans l'armée. Il nous a aussi dit qu'il faudrait cinq ans pour intégrer ces 5 000 nouvelles recrues plus les 3 000 réservistes. Est-ce que cela vous a étonné dans le contexte du corps expéditionnaire interarmées dont vous nous parliez au printemps dernier?

M. Mackenzie : Je suis déçu que cela prenne si longtemps. Toutefois, l'excuse selon laquelle tout le monde est à l'étranger ne tient plus. Le premier ministre a dit il y a deux jours sur CNN que nous ne pouvions pas nous déployer en Irak. Il ne s'est pas appuyé sur l'argument moral ou éthique en disant que nous fonctionnions déjà au-delà des limites de nos capacités. Ce n'est pas vrai. Nous avons plus de 1 000 personnes à l'étranger. Nous avons reculé. Nous sommes en phase de régénération et de reformation. Nous avons un modeste contingent en Afghanistan, auquel on pourrait ajouter une équipe de reconstruction provinciale. Nous nous sommes retirés de la Bosnie et de Chypre. Le premier ministre a dit que nous étions présents à Haïti. Toutefois, il s'agit là d'officiers de police et non pas de militaires.

Je ne critique nullement cette justification. Simplement, si on ne veut pas aller en Irak, il faut avoir le courage de le dire. Nous ne voulons pas participer à cette guerre, nous ne voulons pas participer au maintien de la paix. Nous pouvons former des gens en Jordanie pour qu'ils aillent plus tard en Irak. Mais ne disons pas que nous manquons de personnel. Nous avons 55 000 militaires.

J'aurais tendance à être d'accord avec vos chiffres plutôt qu'avec le chiffre de 5 000. Je pense que ce chiffre a été inventé de toutes pièces, selon ce que m'ont dit pendant la campagne mes amis qui ne sont pas bien haut placés au ministère de la Défense. Ces 5 000 recrues devraient être intégrées aux unités existantes afin que ces dernières atteignent leur force opérationnelle. On a donc prévu à leur intention des lits, des casernes, un lieu pour leur entraînement qui, j'espère, sera plus rapide que cela.

Senator Munson: Since you were last with us, have you seen any sign of the government moving forward, or do you feel that it is in a state of inertia?

Mr. Mackenzie: I have been involved with some of the committees that are inputting into this review that is going on. It is my impression that there is a bit of a hold, other than trying to get the military home, get it reconstituted and let it do some collective training. As we will get to in the answers to some of your questions, our problem is that we do not have units that we can send overseas. This “plug and play” of bringing important bits and pieces together and creating mission-specific organizations is totally and absolutely wrong because the only thing for sure is that the mission will change once you get there.

You will all remember, when we were asked to help with election supervision in Afghanistan, the DND spokesman who stood up and said that we do not have people trained for that type of security. The Van Doos were the best trained people over there at the time. The reason we could not perform that function is that we had structured that organization without its service battalion. We gave it a civilian logistics tail that had an umbilical cord 20 kilometres long. Thus they were stuck in Kabul and they could not rush 200 miles out of Kabul to help with election supervision. It was not that the troops were not trained. They were structured mission specific, which in my estimation you should never do when you go overseas. We have tried and proven structures to organizations in all three services. Do not fool around with them because they have flexibility.

Senator Munson: Speaking of Afghanistan, last week General Leslie said that the west will have to be in Afghanistan for 20 years. He spoke to our committee in Kingston. Are we prepared as a country? Do we have the wherewithal to be part of that process for the next 20 years in Afghanistan?

Mr. Mackenzie: That is very much a political decision. Cyprus was peaceful from 1964 to 1993 when we left, except for six months. It is very much a political decision if we stay. In Cyprus, we started with about 900, when I was there in 1965; we were about 700 when I went back in 1971; when I commanded in 1978, we were 600-odd. The force gradually went down. By the way, we still have one person there, the reason being that when they put the slide up on the UN, our flag is still there, but we have one officer in the headquarters in Nicosia.

Senator Munson: I have not seen your statement on the sensitivity and bilingualism programs, \$3 billion? That seems like a lot of money.

Mr. Mackenzie: Government-directed programs are important. It can be sexual harassment, it can be sensitivity, it can be bilingualism; any number of grants in lieu of taxes is a big part of the bill. My pension and probably 40,000 or 50,000 other pensions that are paid all come out of the defence budget. By the

Le sénateur Munson : Depuis votre dernière comparution, avez-vous constaté que le gouvernement s'est attelé à la tâche, ou estimez-vous qu'il est dans un état d'inertie?

M. Mackenzie : J'ai travaillé avec certains des comités qui participent à l'examen en cours. J'ai l'impression qu'on ne fait pas grand chose, sauf si ce n'est de chercher de ramener les militaires au pays, de reconstituer les troupes et de les soumettre à un entraînement collectif. Comme on le verra en répondant à certaines de vos questions, notre problème, c'est que nous n'avons pas d'unités que l'on peut envoyer à l'étranger. Cette formule « prêt à utiliser » qui consiste à réunir d'importants éléments et à créer des organisations spécifiques à une mission n'est absolument pas la bonne car la seule chose dont on peut être certain, c'est que la mission changera dès qu'on arrivera là-bas.

Vous vous rappelez sans doute que, lorsqu'on nous a demandé d'aider à surveiller les élections en Afghanistan, le porte-parole du MDN a déclaré que nous n'avions pas de personnel formé pour assurer ce type de sécurité. À l'époque, là-bas, c'était les Van Doos qui étaient les mieux entraînés pour ce genre de mission. La raison pour laquelle nous ne pouvions remplir cette fonction, c'est que nous avons structuré cette organisation sans son bataillon de services. Nous lui avons donné un élément de logistique civile qui avait un cordon ombilical de 20 kilomètres de long. Ils étaient donc pris à Kaboul et ne pouvaient partir séance tenante pour surveiller les élections à 200 kilomètres de là. Les troupes n'étaient pas entraînées pour cela. Elles étaient structurées pour une mission spécifique, ce qui, à mon avis, ne devrait jamais être le cas lorsqu'on va à l'étranger. Nous avons des structures qui ont fait leurs preuves pour les organisations dans les trois services. Il ne faut pas les perturber parce qu'elles ont de la souplesse.

Le sénateur Munson : En parlant de l'Afghanistan, la semaine dernière le général Leslie a dit que l'Ouest devra rester en Afghanistan pendant 20 ans. Il s'est adressé à notre comité à Kingston. Notre pays est-il prêt? Avons-nous ce qu'il faut pour participer à ce processus au cours des 20 prochaines années en Afghanistan?

M. Mackenzie : C'est là une décision tout à fait politique. La mission de Chypre a été pacifique de 1964 à notre départ en 1993, sauf pour une période de six mois. Si nous restons, c'est là une décision tout à fait politique. À Chypre, lorsque je m'y trouvais en 1965, nous avons commencé avec environ 900 troupes; lorsque j'y suis retourné en 1971, il y en avait environ 700; lorsque je commandais en 1978, il y en avait environ 600. La force a graduellement diminué. Au fait, il y a toujours une personne là-bas, parce que notre drapeau se trouve toujours sur la diapositive des Nations Unies, mais nous avons un officier au quartier général à Nicosie.

Le sénateur Munson : Je n'ai pas vu votre déclaration sur les programmes de sensibilité et de bilinguisme, 3 milliards de dollars? C'est beaucoup d'argent.

M. Mackenzie : Les programmes gouvernementaux sont importants. Il peut s'agir de programmes de harcèlement sexuel, de sensibilité, de bilinguisme; toutes subventions tenant lieu d'impôts représente un gros montant de la facture. Ma pension et sans doute 40 000 ou 50 000 autres pensions qui sont versées sont

time it gets down to the army, navy, air force and headquarters, you have less than 50 per cent of the \$13 billion to run the military.

Senator Munson: What are you suggesting?

Mr. Mackenzie: You are the experts, but I am suggesting it should come from general revenue or wherever it comes from, but not from the DND budget. That is about \$3 billion.

Senator Meighen: I have a follow-up question on Senator Munson's question and your response to the Prime Minister's statement. As I understand it, you said that yes, we do have the folks if the Prime Minister and the political bosses decide we should go to Iraq. Are those bodies not exhausted?

This committee, as you are well aware, made a recommendation that we slow the operational tempo, that we bring people back home for training and rest, and that, surely, would be an argument that we could not rush off to Iraq — or anywhere else for that matter — for a few months, at least.

Mr. Mackenzie: Should, could; those are interesting interpretations. The point being that when we sent 700 of my regiment, the PPCLI, to Afghanistan with the American-led coalition to go into Kandahar, we were told six months later that they had to come home because we did not have anyone to replace them. Within months, the Prime Minister stood up in the House of Commons and said we cannot go to Iraq because we are about to send 2,000 troops to Afghanistan. Do you not think that every soldier saw through that?

If you are making political decisions, then make political decisions. Do not mask them and blame the military, or indicate that we are too thin on the ground. If we wanted to send a unit — which we do not have, by the way; we would have to cobble it together, unfortunately — or if we wanted to create an 800-person battle group to send to Iraq, sure we could do that. It would take us a couple of months to charter the ships; we would have to get some Ukrainian aircraft, and they are running out of spares, but there is a way to do it.

I, personally, do not think that the excuse that was given was because of compassion for the Canadian Forces and not wanting to overwork that force.

Senator Meighen: Nor was it suggested.

Mr. Mackenzie: No, but I do not think that is the reason. The reason was that we do not want to go to Iraq with an army unit. So say that.

Senator Meighen: What do you think? Do you think we should regroup, retrain, reorganize, get the 5,000 in, before we rush off in all directions at the same time?

toutes prélevées sur le budget de la défense. Il reste donc moins de la moitié du budget de 13 milliards de dollars pour administrer l'armée, la marine, la force aérienne et le quartier général.

Le sénateur Munson : Que laissez-vous entendre?

M. Mackenzie : Vous êtes les spécialistes, mais je dis que cela devrait être prélevé sur les recettes générales ou autres, mais pas sur le budget du MDN. Il s'agit d' environ 3 milliards de dollars.

Le sénateur Meighen : J'ai une question complémentaire à celle que vous a posée le sénateur Munson et votre réponse à la déclaration du premier ministre. Si j'ai bien compris, vous avez dit que oui, nous avons les troupes si le premier ministre et les dirigeants politiques décident que nous devrions aller en Irak. Ces troupes ne sont-elles pas épuisées?

Notre comité, comme vous le savez bien, a recommandé de ralentir le rythme opérationnel, de ramener les troupes au pays pour qu'elles se reposent et qu'elles s'entraînent et, sûrement, cela pourrait justifier que l'on ne devrait pas se précipiter d'aller en Irak — où nulle part ailleurs, en fait — avant au moins quelques mois.

M. Mackenzie : Devoir, pouvoir; ce sont des interprétations intéressantes. Le fait est que lorsque nous avons envoyé 700 troupes de mon régiment, le Princess Patricia's Canadian Light Infantry, en Afghanistan avec la coalition dirigée par les Américains pour aller à Kandahar, on nous a dit six mois plus tard qu'elles devaient revenir au pays car nous n'avions personne pour les remplacer. Quelques mois plus tard, le premier ministre a déclaré à la Chambre que nous ne pouvions aller en Irak car nous nous apprêtons à envoyer 2 000 troupes en Afghanistan. Ne pensez-vous pas que tous les soldats n'ont pas compris ce qu'il voulait faire?

Si vous prenez des décisions politiques, alors prenez des décisions politiques. Ne les déguisez pas en blâmant les militaires, ou en disant que nous ne sommes pas assez nombreux sur le terrain. Si nous voulions envoyer une unité — que nous n'avons pas, soit dit en passant, il faudrait malheureusement en concocter une — ou si nous voulions créer un groupe tactique de 800 personnes pour l'envoyer en Irak, nous pourrions certes le faire. Il nous faudrait quelques mois pour nolisier les navires, il nous faudrait trouver un aéronef ukrainien, et il commence à en manquer, mais il y a moyen de le faire.

Personnellement, je ne pense pas qu'on ait donné pour excuse le fait que c'était par souci de compassion pour les forces canadiennes qu'on ne voulait pas surmener.

Le sénateur Meighen : On ne l'a pas laissé entendre non plus.

M. Mackenzie : Non, mais je ne pense pas que ce soit là la raison. La raison, c'est que nous ne voulons pas aller en Irak avec une unité d'armée. Il faut le dire.

Le sénateur Meighen : Que pensez-vous? Qu'il faudrait regrouper, réentraîner, réorganiser, engager les 5 000 recrues, avant de nous éparpiller tous azimuts en même temps?

Mr. Mackenzie: I remember writing a piece on that when your well-respected report came out. Sorry, you cannot take a pause like that; you cannot pull out of everything. Whether a modest, small contribution in Afghanistan now is us paying our dues internationally, I think probably it is not.

Senator Meighen: I will end on this note: I think we knew full well that suggesting — 18 months, was it, or two years?

Mr. Mackenzie: A couple of years.

Senator Meighen: — total respite from operations might be a touch exaggerated but we wanted to make the point, and I think we succeeded in making the point because, as you say, most of our forces are now back here. My only suggestion to you is that perhaps they still do need some period of rest and retraining.

Mr. Mackenzie: Yes. I would certainly challenge the term “rest” because it is not rest. We are talking about bringing them home to train them individually and collectively and, quite frankly, with the shift work done in some of those areas and some of the deployments, it is more restful being there than back here because they tend to get screwed around a fair amount when they come back here, particularly in inverse proportion to their distance from Ottawa.

Senator Atkins: Just for clarification, the government has now announced the purchase of the helicopters. Does that come out of the \$13.5 billion or is that in addition?

Mr. Mackenzie: My understanding is that has to be found within the defence budget.

Senator Atkins: Over a period of time?

Mr. Mackenzie: Absolutely.

I must say that I, like many people in Senator Munson's previous profession, felt deceived right up until at least a week after the reporting of the submarine accident. I was still standing on my hind legs in front of the media, saying that these ships were free to the military — free. It was my understanding that it was in exchange for the use of the training areas in southern Alberta, northern Alberta, Suffield, Wainwright and Goose Bay to the British, and that the original amounts paid by the British as rental fees went into general revenue, not into the defence department. As a result, now that the defence department has to pay cash for the submarines, that is a big whack off the Department of National Defence's budget.

I was explaining to the Canadian public honestly, because that is how I was briefed, that in actual fact this deal was in exchange for training rights, so from the military's point of view, those subs were free. There are costs involved for training and so on, but the subs themselves were free to the military. That is not the case. Where they would have been on the priority list, above or below

M. Mackenzie : Je me rappelle avoir rédigé un article à ce sujet lorsque votre rapport très respecté a été publié. Je regrette mais on ne peut pas faire une pause comme cela; on ne peut pas se retirer de tout. Je ne pense pas que pour faire notre part sur le plan international, une petite contribution en Afghanistan soit suffisante.

Le sénateur Meighen : Je terminerai sur cette note : je pense que nous le savions très bien lorsqu'on a suggéré — 18 mois, était-ce, ou deux ans?

M. Mackenzie : Deux ou trois ans.

Le sénateur Meighen : ...qu'un répit total des opérations était peut-être un peu exagéré, mais nous voulions bien nous faire comprendre, et je pense que nous avons réussi car, comme vous le dites, la plupart de nos forces sont maintenant rentrées au pays. La seule chose que je vous dirais, c'est qu'elles ont peut-être encore besoin d'une période de repos et d'un nouvel entraînement.

M. Mackenzie : Oui. Je ne suis certainement pas d'accord avec le terme « repos », parce que ce n'est pas du repos. On les ramène ici pour les former individuellement et collectivement et, franchement, malgré les longues journées qu'ils font dans certaines de ces régions et ces déploiements, il est plus reposant d'être là-bas qu'ici parce qu'ils se font constamment ballotter lorsqu'ils reviennent, et c'est encore plus vrai s'ils sont proches d'Ottawa.

Le sénateur Atkins : À titre d'éclaircissement, le gouvernement vient d'annoncer l'achat d'hélicoptères. Cet achat sera-t-il prélevé sur le budget de 13,5 milliards de dollars?

M. Mackenzie : Je crois comprendre que cette somme doit provenir du budget de la défense.

Le sénateur Atkins : Au cours d'une certaine période?

M. Mackenzie : Absolument.

Je dois dire que, comme bien des gens qui exercent l'ancienne profession du sénateur Munson, j'avais l'impression d'avoir été trompé jusqu'à au moins une semaine suivant la nouvelle de l'accident du sous-marin. J'étais encore debout devant les médias, et je disais que la marine avait obtenu ces navires gratuitement. Je croyais comprendre qu'on les avait obtenus en échange de l'utilisation par les Britanniques des zones d'entraînement dans le sud et dans le nord de l'Alberta à Suffield, Wainwright et à Goose Bay, et que les montants originaux versés par les Britanniques à titre de frais de location avaient été versés dans le Trésor public, non pas dans le budget du ministère de la Défense. Par conséquent, puisque le ministère de la Défense doit maintenant payer comptant pour ces sous-marins, c'est un coup dur pour son budget.

J'expliquais honnêtement à la population canadienne, car c'est ce qu'on m'avait dit, qu'en fait cette transaction était en échange des droits d'entraînement, de sorte que pour les militaires, ces sous-marins étaient gratuits. Il y a des coûts liés à l'entraînement, et cetera, mais les sous-marins comme tels étaient gratuits pour la défense. Ce n'est pas le cas cependant. Je ne sais pas où ils se

the cut-off line for what the military could afford, I do not know, but there is a question.

Senator Forrestall: Mr. Mackenzie, how long have you been retired?

Mr. Mackenzie: It is about 11 years now.

Senator Forrestall: Thank you for your thoughts about Shearwater and about the establishment of a centre to handle this business. I want to talk about these supply vessels and ask you, in your capacity commanding the Canadian Forces on a variety of missions offshore, first, were you ever serviced by one of these vessels?

Mr. Mackenzie: No, never.

Senator Forrestall: Did your unit ever have any need for one?

Mr. Mackenzie: Yes, we certainly could have used one. If I could just address the JSS issue, it has often been described as a vessel that would not only support the navy at sea — which would be its primary responsibility, namely, to supply the navy under way — but also for carrying army equipment. I was taught as a 20-year-old second lieutenant that you never separate yourself on winter exercise from your rucksack and your snow shoes. When you park your army equipment to get it to an operational theatre in a ship, and perhaps you fly in, there is a built-in problem there. In other words, if it is at all possible, keep the soldiers and their equipment together, which is what I am suggesting in the assault ship, in the San Antonio class ship.

Also, it has been stated that that type of ship will carry troops, but not combat troops. It will be carrying the medical staff, and they are very important. It will be carrying the maintainers and the pilots for the helicopters. Those 250 bed spaces will be taken up. We will not put operational troops on there. There may be a few to check below decks to see how the equipment is doing, but it is not a troop carrier, as such.

I am of the opinion that you do not combine the two, and perhaps three, characteristics in one vessel. There are better ways of doing it. If money was the issue, then I thought it was supposed to be the other way around; I thought you were supposed to define the requirement, and if it is justified, then pay for it, not, "Here is money. What can you get yourself within that budget?" I think that takes us into one of the questions that was sent to me.

Senator Forrestall: Admiral Buck has just told us that the vessels — and I am not sure whether it is the three they were contemplating building or all vessels — have a capacity to operate in two feet of new ice.

Mr. Mackenzie: Yes.

Senator Forrestall: I am not sure that that does very much for us, really. I want to shift my questioning, however, because these have a utility that we must look at closely. With respect to northern sovereignty and the growing issue there, in view of the

seraient situés sur la liste de priorités, au-dessus ou en dessous de la limite de ce que pouvait se permettre le ministère de la Défense, mais on se le demande.

Le sénateur Forrestall : Monsieur Mackenzie, depuis quand êtes-vous à la retraite?

M. Mackenzie : Depuis maintenant environ 11 ans.

Le sénateur Forrestall : Merci de nous avoir parlé de Shearwater et de la création d'un centre pour s'occuper de ces activités. Je voudrais parler de ces navires de ravitaillement et vous demander, à titre de commandant des Forces canadiennes lors de nombreuses missions à l'étranger, tout d'abord, avez-vous déjà été ravitaillé par un de ces navires?

M. Mackenzie : Non, jamais.

Le sénateur Forrestall : Est-ce que votre unité en a déjà eu besoin?

M. Mackenzie : Oui, nous aurions pu certes en utiliser un. Si je peux parler du système de surveillance conjointe, on l'a souvent décrit comme un navire qui appuierait non seulement la marine en mer — ce qui serait sa première responsabilité, réapprovisionner un navire en mer — mais également comme un navire qui transporterait l'équipement de l'armée. On m'a enseigné lorsque j'avais 20 ans et que j'étais second lieutenant qu'au cours d'un exercice en hiver on ne se sépare jamais de son sac à dos et de ses raquettes à neige. Lorsqu'on envoie l'équipement de l'armée par navire dans un théâtre opérationnel, et que l'on s'y rend peut-être en avion, il y a un problème. En d'autres termes, si cela est possible, il faut garder les soldats et leur équipement ensemble, et c'est ce que je dis pour ce qui est du navire d'assaut, un navire de type San Antonio.

Par ailleurs, on a dit que ce type de navire transportera des troupes, mais pas des troupes de combat. Il transportera le personnel médical, qui est très important. Il transportera les pilotes d'hélicoptères et les spécialistes de la maintenance de ces derniers. Les 250 lits seront tous occupés. Ce navire ne transportera pas des troupes opérationnelles. Il y en aura peut-être quelques-unes à bord pour vérifier l'équipement, mais ce navire ne transporte pas des troupes comme telles.

Je suis d'avis qu'on ne combine pas les deux et peut-être les trois caractéristiques en un seul navire. Il y a de meilleures façons de s'y prendre. Si l'argent était un problème, alors je pense que cela aurait dû être le contraire; je pense qu'il aurait fallu définir les besoins, et si cela est justifié, alors payez et non pas dire : « Voici l'argent. Que pouvez-vous faire avec ce budget? » Je pense que cela nous amène à l'une des questions qui m'a été posée.

Le sénateur Forrestall : L'amiral Buck vient de nous dire que les navires — et je ne suis pas certain s'il voulait parler des trois qu'on envisageait de construire ou de tous les navires — ont la capacité de manoeuvrer dans deux pieds de glace.

M. Mackenzie : Oui.

Le sénateur Forrestall : Je ne suis pas certain que cela nous aide beaucoup, en réalité. Je veux cependant aborder une autre question, car ces navires ont une utilité que nous devons examiner de près. En ce qui concerne la souveraineté dans le

meltdown that is happening up there, I am told that we do not have to worry about swimming up there for another 50 or 60 years, so within the lifetime of major equipment, we might be able to do something about northern sovereignty.

Rather than starting at the bottom with these, I have started at the top, giving some thought to resurrecting the polar aid plan, which I thought gave us the presence year round, gave us a Canadian corp, a territorial corp, a provincial corp, gave us a hospital with good diagnostic services — a whole lot of things that demonstrated Canadian sovereignty in the North. Do you see a role for a military presence in the North with that kind of capability?

Mr. Mackenzie: First, the second largest country in the world, with a disputable northern tip, from the point of view of sovereignty, surely should have the capability to be able to get there. I am not sure that the ice breaker, to use the term I understand, would need to be military. There are other ways to resolve that issue with the Coast Guard or whatever.

As far as a military presence in the North, I will give you a personal experience of being dropped off around Resolute. I was one of the sovereignty exercise commanders as a young major. It was always a bit humorous because we would land and then strike off with our snowshoes and 10-man toboggans, and we would be gone for about four or five days, really working our butts off. The native population back at Resolute on a Sunday afternoon would say, “Let’s us visit the army.” They would jump on their snowmobiles and be with us in about an hour and a half. They would ask, “How are you guys doing?” This was deemed to be sovereignty. We did not have a very good experience on the last one we ran last year, if the documentary on television was anywhere near accurate.

My argument is that we should have the capability to get there to be able to react, not necessarily to be parked there but to be able to get there. I do not know whether “legally” is the right terminology, but the military has certainly been tasked to get there in the event of a commercial aircraft crash. There is much more traffic now over the North than there has been in the past. The fact is that we would not be able to get there in time to save anyone, but we could recover the bodies.

I am not so concerned about a 24/7, 365 day a year presence as I am with the ability to get there. Certainly, the air borne, air-landed battle group that I am suggesting and the rapid reaction force would have that capability, providing they had the tactical lift to get them there.

Senator Forrestall: Could you tell us a bit more about the Antonio class ships?

Mr. Mackenzie: It is a ship being used and being built by the Americans as we speak.

Senator Forrestall: Is it in progress now?

nord et le problème croissant à cet égard, en raison de la fonte des glaces que l’on constate, on me dit que nous n’avons pas à nous inquiéter que l’on puisse nager dans ces eaux avant encore 50 ou 60 ans, de sorte que nous pourrions peut-être assurer la souveraineté dans le nord pendant encore tout le temps que durera l’équipement dont nous disposons à l’heure actuelle.

Plutôt que de commencer par le bas, j’ai commencé par le haut, en songeant peut-être à ressusciter le plan d’aide polaire, qui, je pense, nous donnait une présence toute l’année, nous donnait un corps d’armée canadien, un corps d’armée territorial, provincial, un hôpital avec de bons services diagnostiques — toute une série de choses qui démontrait la souveraineté canadienne dans le nord. À votre avis, une présence militaire dans le nord avec ce genre de capacité aurait-elle un rôle à jouer?

M. Mackenzie : Tout d’abord, le deuxième plus grand pays au monde, avec une extrémité nord contestable, du point de vue de la souveraineté, devrait assurément avoir la capacité de se rendre sur les lieux. Je ne suis pas certain que le brise-glace, pour utiliser le terme que je comprends, devrait nécessairement être militaire. Il y a d’autres façons de résoudre cette question, avec la Garde côtière ou autre.

Pour ce qui est de la présence militaire dans le nord, je vais vous relater une expérience personnelle lorsque j’ai été parachuté près de Resolute. J’étais à l’époque un jeune major qui commandait un exercice de souveraineté. C’était toujours un peu drôle car nous atterrissions et nous partions alors en raquettes et en toboggan en groupe de dix, et nous étions partis pendant environ quatre ou cinq jours à travailler d’arrache-pied. La population autochtone à Resolute disait, le dimanche après-midi : « Allons visiter l’armée. » Ils sautaient dans leurs motoneiges et ils nous rejoignaient environ une heure et demie plus tard. Ils nous demandaient : « Comment ça va, les gars? » Voilà ce qui était considéré comme la souveraineté. Nous n’avons pas eu une très bonne expérience à cet égard l’an dernier, si le documentaire à la télévision était le moins du monde exact.

Je soutiens que nous devrions avoir la capacité d’aller sur les lieux pour réagir, non pas nécessairement pour y rester, mais pour pouvoir y aller. Je ne sais pas si c’est vraiment « légal », mais on a confié aux militaires la tâche d’aller là-bas, dans l’éventualité de l’écrasement d’un avion commercial. Il y a maintenant beaucoup plus de trafic dans le nord qu’il n’y en avait par le passé. Le fait est que nous ne serions pas en mesure de nous y rendre à temps pour sauver qui que ce soit, mais nous pourrions retrouver les corps.

Ce n’est pas tant une présence 24 heures sur 24, 365 jours par an qui me préoccupe, que la capacité de nous rendre sur les lieux. Le groupement tactique aéroporté que je propose et la force de réaction rapide auraient certainement cette capacité, pourvu qu’ils aient le transport tactique pour s’y rendre.

Le sénateur Forrestall : Pouvez-vous nous parler un peu plus des navires de type San Antonio?

M. Mackenzie : C’est un navire qui est utilisé et construit par les Américains en ce moment même.

Le sénateur Forrestall : Sont-ils utilisés à l’heure actuelle?

Mr. Mackenzie: Yes. Some of them are afloat. Spain, Italy, Australia and a few other countries that I cannot bring to mind at the present time are also planning on using similar types of ships.

Senator Forrestall: How large a vessel is it?

Mr. Mackenzie: From my self-interest, the army grunt point of view, 800 to 1,000 soldiers and all their kit and equipment.

Senator Forrestall: Is it within range? Certainly it is in terms of availability.

Mr. Mackenzie: Yes, and it could park at your dock in Shearwater tomorrow afternoon, if it had to.

Senator Forrestall: Which is not a bad idea, before we lose that completely.

What do we understand the military to mean today about interoperability? In the old days, it meant whether the hose would fit the hydrant. What does it mean today?

Mr. Mackenzie: It does mean that you can logistically support each other, but even more, it means above all the sharing of information intelligence, the sharing of data, the sharing of targeting systems; the ability for us, for example, to designate a target, identify a target, and for another country that we are serving with to engage that target.

Senator Forrestall: As command and control?

Mr. Mackenzie: Yes. Let me give you an example. When I was a security adviser, one of two to the premier in Ontario, we had a wonderful presentation. The most knowledgeable first responders right now, by way of giving information, are not the folks from New York. They are still working on it. It is the folks who had 10 years to think about it in Oklahoma City. When the first responders showed up there — that is, fire, medical, police and, as was the case in New York, the port authority — they could not talk to each other. They had different procedures. There were power struggles going on because within their terms of reference three of them were responsible for the same thing. They were not very interoperable.

The same thing applies in the military. If we are to go and play with the big boys, and we seem to want to, which I certainly endorse, then we have to work at being able to do it “seamlessly” — a nice expression, but it will never be seamless — that is, move in and enhance their combat capability as opposed to detracting from it, and have a synergistic effect. That, to me, is interoperability.

Senator Atkins: It is always a pleasure to have you here. I am surprised Senator Forrestall did not ask if you would volunteer to be the honorary colonel of the Halifax Rifles.

Senator Forrestall: That supplementary is coming.

M. Mackenzie : Oui. Certains d'entre eux sont à flot. L'Espagne, l'Italie, l'Australie et quelques autres pays dont j'ai oublié le nom projettent aussi d'utiliser des types de navires semblables.

Le sénateur Forrestall : Est-ce un grand navire?

M. Mackenzie : C'est un navire qui peut transporter de 800 à 1 000 soldats avec tout leur équipement.

Le sénateur Forrestall : Est-il à notre portée? Il l'est certainement pour ce qui est de la disponibilité.

M. Mackenzie : Oui, et il pourrait mouiller au quai de Shearwater demain après-midi, s'il le fallait.

Le sénateur Forrestall : Ce qui n'est pas une mauvaise idée, avant que nous le perdions complètement.

Qu'entend-t-on par interopérabilité? Naguère, cela voulait dire que le boyau d'arrosage correspondait à la bouche d'arrosage. Qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui?

M. Mackenzie : Cela veut que sur le plan logistique on peut se soutenir mutuellement, mais plus encore, cela veut surtout dire l'échange de renseignements, l'échange de données, l'échange de systèmes de choix des objectifs; la capacité pour nous, par exemple, de désigner une cible, de l'identifier, et pour un autre pays avec qui nous faisons alliance la capacité d'engager cet objectif.

Le sénateur Forrestall : Pour ce qui est du commandement et du contrôle?

M. Mackenzie : Oui. Je vais vous donner un exemple. Quand j'étais conseiller en matière de sécurité, l'un des deux conseillers auprès du premier ministre de l'Ontario, nous avions un exposé formidable. Les premiers intervenants les plus avisés maintenant, pour ce qui est de la fourniture d'information, ne sont pas les gens de New York. Ils y travaillent encore. Ce sont les gens qui ont eu dix ans pour y penser à Oklahoma City. Quand les premiers intervenants se sont présentés là-bas — c'est-à-dire les pompiers, les ambulanciers, les services de police et, comme dans le cas de New York, les autorités portuaires — ils ne parvenaient pas à communiquer les uns avec les autres. Ils utilisaient des procédures différentes. On assistait à des luttes de pouvoir parce que selon leur mandat trois d'entre eux avaient la responsabilité d'une même situation. Il n'y avait guère d'interopérabilité.

C'est la même chose dans le domaine militaire. Si nous sommes destinés à travailler au niveau le plus élevé, et nous semblons le vouloir, ce que j'approuve certainement, alors nous devons nous efforcer d'être en mesure de le faire « sans failles » — belle expression, mais il y aura toujours des failles — c'est-à-dire, arriver sur place et améliorer leur capacité de combat plutôt que de la réduire, et avoir un effet de synergie. À mes yeux, c'est cela l'interopérabilité.

Le sénateur Atkins : C'est toujours un plaisir de vous accueillir ici. Je m'étonne que le sénateur Forrestall ne vous ait pas demandé si vous accepteriez d'être le colonel honoraire du Halifax Rifles.

Le sénateur Forrestall : Je vais le faire.

Mr. Mackenzie: I think they do a great job of security at Shearwater.

Senator Forrestall: They do better than that.

Senator Atkins: As an Acadian boy, when I see that X ring, I get a little nervous.

Regarding the battle groups, how many are in a battle group, if it is self-contained?

Mr. Mackenzie: It is a term I would not have used seven or eight years ago, but the Canadian Forces have changed their terminology. That used to mean it was an infantry battalion or armoured regiments that had tanks included.

I asked the question directly to the strategic folks at NDHQ three years ago. A “battle group” can refer to around 1,000 soldiers of any denomination. They do not have to have tanks, in other words. It could be overwhelmingly infantry. It used to be battalion groups and battle groups, but now “battle group” just means somewhere between 800 and 1,000 soldiers.

Senator Atkins: Could they have a company of artillery?

Mr. Mackenzie: They could have a battery of artillery.

Senator Atkins: I asked this question of the admiral, and I will ask it of you: How do you know what kind of force is needed, in our circumstances these days, when you do not know what the precise missions are?

Mr. Mackenzie: That is a great question. Senator, the structures that we have had, not just since during the Cold War but for just about recorded history, are that way because they had flexibility built into them. The mixing and matching was normally done in the field: what was known as “atts” and “dets,” that is, “attachments” and “detachments,” as the short-term mission changed.

I believe General Jeffrey when he answered the question I asked of him. On the day that he announced it to his military, he was gracious enough to include me in the conference call. After he explained how we would take subunits — that is, 100-person companies of artillery and army or whatever — and mix those up depending on the mission, the only question I asked him at the end of the conference was, “General, if you had the money to do it the way we have been doing it for our career, would you be doing this?” His answer was no. It was fiscally driven, but it became flavour of the month. Politicians said it was visionary because it meant that the military could continue to provide contingents to deploy within the budget envelope that they had.

M. Mackenzie : Je pense qu'ils assurent très bien la sécurité à Shearwater.

Le sénateur Forrestall : Ils font même mieux que cela.

Le sénateur Atkins : Comme je suis de l'Acadie, quand je vois cet anneau des diplômés de la St Francis Xavier University, ça ne rend un peu nerveux.

Pour ce qui est des groupements tactiques, combien d'hommes comptent un groupe tactique, s'il est autonome?

M. Mackenzie : Voilà un mot que je n'aurais pas employé il y a sept ou huit ans, mais les Forces canadiennes ont changé de terminologie. Cela signifiait autrefois qu'il s'agissait d'un bataillon d'infanterie ou d'un régiment blindé qui comportait des tanks.

J'ai posé la question directement aux responsables de la stratégie au Quartier général de la défense nationale il y a trois ans. Un « groupe tactique » peut comporter un millier de soldats d'un service ou d'un autre. Autrement dit, il n'est pas nécessaire qu'ils disposent de tanks. Il pourrait s'agir en majorité de membres de l'infanterie. On avait l'habitude de parler de groupes bataillons et de groupes tactiques, mais maintenant quand on parle de groupes tactiques cela veut simplement dire qu'il est question de 800 à 1 000 soldats.

Le sénateur Atkins : Pourraient-ils avoir une compagnie d'artillerie?

M. Mackenzie : Ils le pourraient.

Le sénateur Atkins : J'ai posé cette question à l'amiral, et je vais vous la poser aussi : Comment savez-vous quel type de force il vous faut, dans le contexte actuel, quand vous ne savez pas quelles sont exactement les missions en question?

M. Mackenzie : Voilà une excellente question. Sénateur, les structures dont nous disposons, non seulement depuis la guerre froide mais depuis que l'on écrit l'histoire, sont ainsi conçues en raison de leur flexibilité inhérente. Le brassage et le mixage se faisaient normalement sur le terrain : Ce qu'on appelait les attachements et les détachements, quand les missions à court terme changeaient.

Je crois le général Jeffrey, quand il a répondu à la question que je lui ai posée. Le jour où il a fait cette annonce à son personnel militaire, il a eu la bonté de m'inclure dans cet appel conférence. Après qu'il eut expliqué comment nous prendrions des sous-unités — c'est-à-dire des compagnies de 100 personnes de l'artillerie et de l'armée de terre ou d'ailleurs — et les mélangerions selon la mission, la seule question que je lui ai posée à la fin de la conférence a été celle-ci : « Général, si vous aviez l'argent pour le faire comme nous l'avons fait pour pendant notre carrière, le feriez-vous? » Il a répondu que non. C'était fait pour des raisons financières, c'est devenu la grande tendance. Les politiciens disaient que c'était visionnaire parce que cela signifiait que les militaires pouvaient continuer à fournir des contingents à déployer en respectant l'enveloppe budgétaire qu'ils avaient.

I use the example of our operation in Afghanistan. We parked a “plug-and-play” organization over there that was not capable of doing anything but what it thought it would do for the duration of the tour.

I experienced the same thing in Sarajevo. When the Van Doos/RCR battalion came to the former Yugoslavia in 1992, they had done a reconnaissance beforehand with Cyprus mentality, where we had gone from 1962 to 1992 at that stage, always doing the same thing. People would reorganize their battalions to do sentry work and OPs. The battalion commander went back to Germany and reorganized his battalion to do the patrols and the OP duty in Croatia. Within a month of his being there, I was able to convince the UN to detach that battalion and send it to me in Sarajevo. They had changed their battalion structure and it was not as flexible as it would have been had they had a conventional battalion organization.

You do not leave Canada, go over, check on the mission and say, “This is what we will do,” and then put together a unit and expect it to be able to react in the field with the flexibility of a standard conventional organized unit. As far as who is discovering that now, American senior officers are writing volumes on this subject, saying, “We made a mistake. The units that are doing the best in Iraq by far are the units that we sent there as formed units. We did not bring in a whole bunch of other people to make up an artificial unit for a year and a half.” That is the unit that fought together, trained together, played together, exercised together; their families knew each other; they are cohesive; and, they are the guys who are doing the best job.

We are breaking away from that, thinking we are discovering new ground. I put it to you that we did that for purely financial reasons.

Senator Atkins: Would the kind of training that you experienced as a commander with your troops be different than the kind of training that our troops need today in order to go to Afghanistan? Is it the same training with which you would send troops to Haiti?

Mr. Mackenzie: Absolutely. The general training — by which I mean across the spectrum of infantry, army, artillery, engineers and so forth, the front line — I am talking army now, sharp end guys. They are quite capable of taking on the task.

I hate doing this because I will now get into criticizing the opinion of a colleague of mine who feels totally different on this, General Dallaire. General Dallaire feels, based on his experience with the UN's most disastrous mission in Rwanda, that we need a force that is trained for that type of work. The officers have studied anthropology, philosophy and psychology and understand what is going on in the country. General D'Allaire himself has said that with 5,000 combat troops, he could have

Je prends l'exemple de notre opération en Afghanistan. Nous avions stationné là-bas une organisation prête à utiliser qui n'était pas capable de faire quoi que ce soit d'autre que ce qu'elle pensait qu'elle ferait pour toute la durée de la tournée.

J'ai fait la même constatation à Sarajevo. Quand le bataillon du Royal 22^e Régiment/RCR est venu dans l'ancienne Yougoslavie en 1992, on avait d'abord procédé à une mission de reconnaissance dans l'esprit de Chypre, où nous étions allés de 1962 à 1992, toujours pour faire la même chose. Les militaires réorganisaient leurs bataillons pour effectuer du travail de sentinelle ou pour occuper des postes d'observation. Le commandant du bataillon était rentré en Allemagne et avait réorganisé son bataillon pour effectuer les missions de patrouille et assurer le service aux postes d'observation en Croatie. Dans le mois qui a suivi son arrivée là-bas, j'ai pu convaincre l'ONU de détacher ce bataillon et de me l'envoyer à Sarajevo. Ils avaient changé leur structure de bataillon et il n'était pas flexible comme il aurait dû l'être s'ils avaient eu une organisation de bataillon conventionnelle.

On ne quitte pas le Canada, pour se rendre là-bas, jeter un coup d'œil à la mission et dire : « Voici ce que nous allons faire », puis mettre en place une unité et s'attendre à ce qu'elle puisse réagir sur le terrain avec la souplesse d'une unité organisée conventionnelle normale. Quant à savoir qui s'en rend compte maintenant, des hauts gradés américains rédigent maintenant des ouvrages sur la question et disent : « Nous avons commis une erreur. Les unités qui s'en tirent le mieux en Irak et de loin sont celles que nous avons détachées là-bas en tant qu'unités formées. Nous n'avons pas fait venir des tas d'autres gens pour constituer une unité artificielle pour un an et demi. » C'est l'unité qui a combattu ensemble, qui a reçu sa formation ensemble, qui a joué ensemble, qui a fait de l'exercice ensemble; leurs familles se connaissent; ils ont un esprit de corps et ce sont les types qui font le meilleur travail.

Nous nous éloignons de cette pratique, en pensant avoir découvert quelque chose de neuf. Je vous dirais que nous avons fait cela pour de strictes raisons financières.

Le sénateur Atkins : En tant que commandant de vos troupes est-ce que le type de formation que vous avez reçue diffère de la formation dont nos troupes ont besoin aujourd'hui pour aller en Afghanistan? Est-ce la même formation qu'on donnerait à des troupes déployées en Haïti?

M. Mackenzie : Certainement. La formation générale — et je pense ici à la fois à l'infanterie, à l'armée de terre, à l'artillerie, aux ingénieurs et aux autres, à la ligne de front — je parle de l'armée de terre maintenant, de types aguerris. Ils sont tout à fait capables d'assumer cette tâche.

Cela me déplaît vraiment de faire cela, parce que je vais maintenant critiquer l'opinion d'un des mes collègues qui a une toute autre idée de la question, je parle du général Dallaire. Le général Dallaire estime, d'après son expérience dans le cadre de la plus désastreuse mission de l'ONU au Rwanda, qu'il nous faut une force formée pour ce type de travail. Les officiers ont étudié l'anthropologie, la philosophie et la psychologie et comprennent ce qui se passe dans le pays. Le général Dallaire lui-même a dit

stopped that genocide. He did not need social workers with guns. I know people do not like to hear me use that term because it is hyperbole. However, stay away from that. Combat soldiers would have stopped the genocide; then you bring in the nation-builders. We have this thing backwards.

In Western Sudan right now, those very brave NGOs from all around the world and aid agencies are doing great work, but at the same time, some woman with a baby on her back going out to get some firewood is being raped and murdered. As far as this bit about exporting our values, she does not give a damn about multiculturalism or good governance when she is out looking for firewood in Darfur. She wants to live.

The soldier's job is to protect her, not to go in and beat the living daylight out of the government or the rebel forces — who started this, by the way, in western Darfur — but to protect the innocent people. That is the job of soldiers. Then you bring in the diplomats, the nation-builders and the Lloyd Axworthy-trained election supervisors. They, by the way, are all great people, but do not send them in first. They go in after you stop the killing. For that, we need a military that can do that job; not to get confused with nation-building and establishing a judiciary, a police force and all that. Those jobs are done so much better by civilians. Just do not send them in before the killing stops. Send the soldiers in to stop the killing.

Senator Atkins: Would you argue against the commanders having some sensitivity to the reality?

Mr. Mackenzie: They all do. Look at Leslie, look at Dallaire and look at me. I am not insensitive to the situation, by any stretch of the imagination. Unfortunately, I was there before the diplomats would even think of coming in, even though the killing in a number of those missions had stopped. You have to bring in the nation-builders pretty soon once the killing stops.

I do not think our general officer corps or our senior officers are requested by nations around the world to come and participate, even sometimes when we are not providing troops on the ground, because they were insensitive. I do not think that is an issue, no.

Senator Atkins: Your presentation was very interesting. I like your white paper.

Mr. Mackenzie: It saved about \$5 million and two years of work.

Senator Atkins: You mentioned the airborne?

Mr. Mackenzie: Yes, one of the battle groups having an air landed and air deliverable capability, yes.

Senator Atkins: I asked you this the last time, and I wonder if you have changed your mind. Do you still think we should re-establish the COTC?

qu'avec 5 000 combattants, il aurait pu arrêter ce génocide. Il n'avait pas besoin de travailleurs sociaux qui brandissent des fusils. Je sais que des gens n'aiment pas m'entendre employer ce mot parce que c'est une hyperbole. Toutefois, gardez-vous-en. Des combattants auraient mis un terme au génocide; puis on aurait ensuite fait entrer les bâtisseurs de nation. Nous procédons à rebours.

Dans l'ouest du Soudan actuellement, ces très braves ONG de partout dans le monde et des organisations d'aide font de l'excellent travail, mais en même temps, il arrive qu'une femme portant un bébé sur son dos part à la recherche de bois de chauffe et se fait violer et assassiner en route. Nous parlons nous d'exporter nos valeurs, mais elle n'en a que faire du multiculturalisme ou de la bonne gouvernance quand elle doit aller chercher du bois de chauffe au Darfour. Elle veut simplement vivre.

Le travail du soldat c'est de la protéger, non pas d'arriver là et de tabasser les membres du gouvernement ou les forces rebelles — qui ont déclenché tout cela, cela dit, dans l'ouest du Darfour — mais bien plutôt de protéger les innocents. C'est le travail des soldats. Puis on fait venir les diplomates, les bâtisseurs de nation et les superviseurs d'élections formés à l'école de Lloyd Axworthy. Ils sont, cela dit, tous des gens formidables, mais ne les y envoyez pas d'abord. Ils iront une fois qu'on aura mis fin à la tuerie. Pour cela, il nous faut des militaires qui puissent faire ce travail; il ne faut pas confondre la construction de nation et la mise en place d'un système judiciaire, d'une force de police et tout le reste. Ces choses seront bien mieux faites par des civils. Ne les y envoyez pas avant que la tuerie cesse. Envoyez des soldats pour faire cesser le massacre.

Le sénateur Atkins : Nieriez-vous que les commandants sont quand même sensibles à cette réalité?

M. Mackenzie : Ils le sont tous. Pensez à Leslie, pensez à Dallaire et pensez à moi. Je ne suis pas insensible à la situation, loin de là. Malheureusement, j'étais là avant que les diplomates pensent même à venir, même si la tuerie dans bon nombre de ces missions avait cessé. Il faut faire venir les bâtisseurs de nation peu de temps après la fin de la tuerie.

Je ne pense pas que nos officier généraux ou nos officiers supérieurs soient priés par les nations du monde de venir et de participer à ce qui se passe, même parfois quand nous ne fournissons pas de troupes sur le terrain, parce qu'ils ont été insensibles. Je ne pense pas que ce soit la question, non.

Le sénateur Atkins : Votre exposé était très intéressant. Votre Livre blanc me plaît.

M. Mackenzie : Il a permis d'épargner quelque 5 millions de dollars et deux ans de travail.

Le sénateur Atkins : Vous avez parlé de la force aéroportée?

M. Mackenzie : Oui, un des groupes tactiques ayant une capacité aérotransportée et une capacité d'armes livrables par air.

Le sénateur Atkins : Je vous l'ai demandé la dernière fois, et je me demande si vous avez changé d'idée. Pensez-vous toujours qu'il faudrait rétablir le CTCU?

Mr. Mackenzie: I always say “yes” to that. They would be much more welcome today than they would have been 10 or 15 years ago, but reserve with the potential of moving into regular force, training of officers in civilian universities, absolutely. In the lecturing I do in civilian universities now I find a very receptive audience. For the first time in my life — I have explained it to this committee before — I am seeing support from school kids, from university folks, from columnists, from editorialists, from talk shows to documentaries about support for the military. The weird thing is that nothing has happened because I suppose it still does not buy votes.

The language has been turned against us in some cases. I was so disappointed during the election campaign when defence was being discussed and I thought it was a great thing, and then this assault ship idea morphed into an aircraft carrier and it was run up against health care. All it did was make the public angrier with us, the military folks. They accused us of trying to grab aircraft carriers. No, we are not. We are trying to do what Canadians want us to do and get over there to some of those places and protect some of the people who are being slaughtered.

Defence is a dangerous thing to discuss during an election campaign because it gets polarized. However, I am delighted with the sympathy, bordering on pity, for some of our equipment. I keep explaining to the public that our personal equipment is some of the best in the world. It is just when you consider the transport and fighting vehicles, that equipment is either wanting in quality or in numbers.

The Chairman: Which Prime Minister was it who said that campaigns are not the times to discuss serious politics?

Senator Cordy: I have a follow-up to that question. You talked about the issue being raised for a while during the campaign, but in your white paper today you talked about the fact that peacekeeping has changed as it is understood by the majority of Canadians. I agree wholeheartedly with you.

There are some Canadians who say that we should have more money for our military because we are great peacekeepers and we should, perhaps, just be peacekeepers, or give a substantial amount of money to peacekeeping. Their belief is that peacekeeping means that you go to a country that has peace already there and you are just maintaining that peace. However, when you look at the failed states and the situations that our military are going into, certainly peacekeeping has changed dramatically and it is more of a peace-making.

Would you not agree that you cannot talk about peacekeeping over here as being different from having a well-trained military?

Mr. Mackenzie: I would suggest that it was the intention of successive governments of all political stripes, or at least two of them in my lifetime, to push the peacekeeping aspect, post-Cold

M. Mackenzie : J’ai toujours répondu oui à cette question. Il serait beaucoup mieux accueilli aujourd’hui qu’il ne l’aurait été il y a 10 ou 15 ans, mais une réserve ayant la capacité d’entrer dans la force régulière, de former des officiers dans des universités civiles, certainement. Dans les universités civiles où je donne des cours, je constate que l’auditoire est très réceptif. Pour la première fois de ma vie — je l’ai déjà expliqué au comité — je constate un appui chez les écoliers, les chroniqueurs, les éditorialistes, dans les milieux universitaires, les tribunes de discussions et chez les documentaristes au sujet du soutien aux forces militaires. Ce qui est bizarre, c’est qu’il ne s’est rien passé, je suppose parce que cela ne rapporte pas de votes.

On a déformé nos propos dans certains cas. J’ai été tellement déçu pendant la campagne électorale quand on a parlé de défense nationale et que cela me semblait être une excellente chose, et puis cette idée d’un bâtiment d’assaut à fait place à celle d’un porte-avion et on l’a comparée aux soins de santé. Tout cela n’a fait qu’accroître l’hostilité du public envers nous, les militaires. On nous a accusé d’essayer de nous approprier des porte-avions. Non, ce n’est pas le cas. Nous essayons de faire ce que les Canadiens veulent que nous fassions et nous rendre là-bas, à certains de ces endroits pour y protéger les gens qu’on y assassine.

La défense est un sujet périlleux en campagne électorale parce qu’elle polarise les débats. Cependant, je suis ravi de la compassion, pour ne pas dire la pitié, que suscite la question de certaines pièces de notre équipement. Je ne cesse d’expliquer au public que notre équipement individuel est parmi les meilleurs au monde. C’est seulement dans le cas des véhicules de transport et de combat que l’équipement pose des problèmes soit de qualité ou de quantité.

Le président : Quel premier ministre a dit que ce n’était pas le moment de parler de sérieuses questions politiques pendant une campagne électorale?

Le sénateur Cordy : J’ai une question à ce sujet. Vous avez dit que la question avait été débattue pendant un certain temps durant la campagne électorale, mais dans votre Livre blanc d’aujourd’hui vous dites que les missions de maintien de la paix ont changé par rapport à ce que croit la majorité des Canadiens. Je suis tout à fait d’accord avec vous.

Des Canadiens disent que nous devrions disposer de plus d’argent pour nos militaires parce que nous excellons dans le maintien de la paix et que nous devrions, peut-être, nous contenter d’être des gardiens de la paix, ou consacrer des sommes substantielles au maintien de la paix. Ils croient que le maintien de la paix signifie que l’on se rend dans un pays où la paix est déjà instaurée et où il suffit donc de la maintenir. Cependant, si l’on pense aux États non viables et aux situations auxquelles nos militaires sont confrontés, il est certain que les missions de maintien de la paix ont grandement changé et qu’il s’agit maintenant bien davantage de rétablir la paix.

Seriez-vous d’accord pour dire que les opérations de maintien de la paix exigent elles aussi une armée bien entraînée?

M. Mackenzie : À mon avis, les gouvernements de toutes tendances qui se sont succédés, dont deux au cours de ma vie, ont voulu mettre l’accent sur le maintien de la paix, après la guerre

War, because it was cheap. In other words, the Canadian public understood that if it is peacekeeping then surely they do not need those really expensive toys. They do not need those ships, guns, aircraft and smart weapons, and things like that. It was probably a political spin that was put on it.

Surely, the Canadian public, or some at least, is realizing that that is not the case. It is even broken down in the Charter. Even the UN does not perpetuate this myth. Chapter 6 refers to blue beret peacekeeping. Chapter 7, which was Somalia, for example, does not. It means rather than the use of deadly force in self-defence, there can be a premeditated use of force to achieve your mission.

However, you are absolutely right. The perception still exists in the public mind that if we are to spend money in the military, let us spend it on peacekeeping, as if that were different; as if you were buying different things than you would if you were to buy it for a combat force. In actual fact, in the case of most of the missions we have been involved with, the potential was there to have to fight your way out. If you have not had to do that too often, then you do not get rid of that capability. Remember that you will be hung from the highest yardarm in the event that a whole bunch of young Canadian men and women are killed because you had not thought about getting them out.

The provincial reconstruction team is a perfect example. If we send a modest force to protect them, like 40 infantrymen, then we had better have a guarantee from the ISAF headquarters in Afghanistan that they have the capability to rescue those people when a warlord really gets angry with them and decides to take them out because they are eating into his profit and power base and he has decided that he does not want those Canadians there. It is fine to send them into that situation provided you have thought about how to get them out. The people who would probably get them out would be the American-led coalition force in Afghanistan, not the NATO one in Kabul.

Senator Banks: When you talked about the \$3 billion being removed from the Department of National Defence budget to pay for those things that are not guns, the same effect could be obtained if \$3 billion were added to the Department of National Defence budget, would it not?

Mr. Mackenzie: Yes, agreed.

Senator Banks: You said that there were financial reasons for sending those multi-sourced groups out to do the job. Why is it cheaper to do that than to send the RCR or the Van Doos or the PPCLI?

Mr. Mackenzie: Because the RCR, the Van Doos and the PPCLI never have units large enough to be able to go as a formed unit so they have to be patched together. In order to make the patching easier, it was decided within the army to remove things from an infantry battalion like, for example, the mortars, the

froide, parce que cela coûtait moins cher. Autrement dit, la population canadienne pensait que les opérations de maintien de la paix ne nécessitaient pas l'acquisition de matériel vraiment coûteux. On n'avait pas besoin de tous ces navires, canons, avions et armes intelligentes, par exemple. C'est probablement de cette façon que les politiciens ont présenté la chose.

Bien entendu, certains Canadiens à tout le moins se rendent compte que la réalité est tout autre. C'est même indiqué dans la charte. Même l'ONU refuse de perpétuer ce mythe. Le chapitre 6 traite des bérets bleus et du maintien de la paix. Le chapitre 7, qui porte sur la Somalie, par exemple, n'entretient pas cette idée erronée. On peut y lire qu'outre le recours à la force mortelle en légitime défense, on peut également utiliser de façon préméditée la force pour accomplir sa mission.

Vous avez cependant parfaitement raison. L'opinion publique croit encore que s'il faut consacrer de l'argent aux forces armées, mieux vaut l'affecter à des opérations de maintien de la paix, comme si c'était différent; comme si dans ce cas on n'aurait pas besoin d'acheter les mêmes équipements que pour une force de combat. En réalité, dans la plupart des missions auxquelles nous avons participé, nous aurions pu avoir besoin de combattre pour nous sortir de là. Voilà pourquoi nous avons jugé bon de conserver cette capacité. Il ne faut pas oublier qu'on vous pendra haut et court si jamais un groupe de jeunes Canadiens et Canadiennes se faisait tuer parce que vous n'aviez pas prévu les moyens de les tirer d'un mauvais pas.

L'équipe provinciale de reconstruction en est un exemple parfait. Si nous envoyons un effectif modeste pour les protéger, disons 40 soldats d'infanterie, nous devons avoir reçu l'assurance du quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan qu'elle aura la capacité de les secourir si jamais un seigneur de la guerre devenait furieux parce qu'ils lui font perdre de l'argent et décidait d'éliminer tous les Canadiens à cet endroit. On peut bien mettre des soldats dans cette situation pourvu qu'on ait réfléchi aux moyens de les en tirer. S'il fallait le faire, ce serait probablement des membres de la force de coalition dirigée par les Américains en Afghanistan et non pas la force de l'OTAN à Kaboul.

Le sénateur Banks : Vous avez dit qu'on avait retiré trois milliards de dollars du budget du ministère de la Défense nationale pour payer autre chose que des armes. On obtiendrait le même résultat si on ajoutait trois milliards de dollars au budget de ce ministère, n'est-ce pas?

M. Mackenzie : Oui, effectivement.

Le sénateur Banks : Vous avez dit que c'est pour des raisons financières qu'on envoie de tels groupes formés de militaires des différentes organisations. Pourquoi est-il moins coûteux de procéder ainsi que d'envoyer des membres du RCR, du Royal 22^e ou du PPCLI?

M. Mackenzie : Parce que le RCR, le Royal 22^e et le PPCLI n'ont pas des unités assez grandes pour pouvoir constituer une unité structurée; voilà pourquoi il faut amalgamer ensemble des militaires de différentes sources. Et pour faciliter ce rapiécage, l'armée a décidé de retirer d'un bataillon d'infanterie, par

anti-tank weapons and the pioneers, the infantry engineers. They were available as building blocks to put together into these temporary structures.

If those units had existed at war establishment, say 900 strong — and hopefully the army's share of the 5,000 will augment the units to such numbers — you would not have had to patch together units. You could merely have said 1RCR is going and will be replaced by 3PPCLI, as an example.

Senator Banks: If the Royal Canadian Regiment were established to the complement you are talking about, would they have all of those capabilities?

Mr. Mackenzie: Yes.

Senator Banks: Would they, as a matter of course, have the mortars that they needed, and the transportation?

Mr. Mackenzie: They would if they were restructured as a conventional infantry battalion, yes. If they did not have them normally, then those add-ons would be in the same base location. In other words, they have been playing hockey against these others; they have been exercising within the same brigade. You would not have to grab a block from Edmonton and marry it up with a block from Petawawa.

I know I use this example all the time when I am being interviewed: The infantry is 2,000 smaller than the Toronto police services, of which I am an honorary chief, and the deployable army somewhere around 15,000. Maple Leaf Gardens seats about 19,000. We are talking about a really small organization. The commander is faced with this dilemma.

Equally serious with respect to the navy, where they have to either tie up a ship or move part of a crew over here to make a war-establishing crew to send off to the Persian Gulf or wherever. They are equally hurting.

Numbers are driven by budgets. Over the last decade, when there has been a request to save a lot of money, then we have had to look at the equipment program. Even if you shut it down, you do not realize the savings very fast. In fact, you can get a tremendous spike in penalties.

You then look at operations and training. You cannot cut back on operations, since the government deploys you. You cannot do very much collective training because many of your troops are overseas. Then you look at personnel. There is a spike in your budget for one year as you are paying people to get out, but after a year you have a dramatic savings in money. I must say that they have chopped the forces dramatically. I left in 1993, and we were around 83,000 then. We are now down to about 60,000 or 55,000 effectives. I suppose they had to find the money somewhere.

exemple, les mortiers, les batteries antichar et les pionniers, les ingénieurs de l'infanterie. C'était des éléments qu'on pouvait mettre ensemble pour former ces structures temporaires.

Si ces unités avaient fait partie du tableau des effectifs de guerre, disons 900 soldats — et j'espère que la part de l'armée de ces 5 000 recrues fera passer l'effectif des unités à ce nombre —, on n'aurait pas eu besoin d'amalgamer des unités. On aurait pu décider d'envoyer un RCR qui serait remplacé par trois TPCLI, par exemple.

Le sénateur Banks : Si le Royal Canadian Regiment avait autant d'effectif que ce que vous évoquez, aurait-il toutes ces capacités?

M. Mackenzie : Oui.

Le sénateur Banks : Aurait-il des mortiers et les moyens de transport dont il aurait besoin?

M. Mackenzie : Oui, si le RCR était restructuré pour en faire un bataillon d'infanterie conventionnel. S'ils ne les avaient pas d'office, ils pourraient obtenir ces éléments complémentaires au même endroit. Autrement dit, ils connaîtraient déjà les gens avec qui ils seraient appelés à travailler; ils auraient fait les exercices avec la même brigade. On n'aurait plus besoin de prendre des effectifs d'Edmonton et de les amalgamer avec un effectif de Petawawa.

Lorsqu'on m'interviewe, je donne souvent l'exemple suivant : l'infanterie compte 2 000 personnes de moins que le service de police de Toronto, dont je suis le chef honoraire, et l'armée déployable compte environ 15 000 membres. Le Maple Leaf Gardens peut recevoir 19 000 spectateurs. Il s'agit donc d'une organisation de très petite envergure. Le commandant est confronté à ce dilemme.

Le problème est tout aussi sérieux pour la marine; il faut soit amarrer un navire au quai, soit faire venir une partie de l'équipage ici pour constituer un tableau des effectifs de guerre afin de pouvoir envoyer l'équipage dans le golfe Persique ou ailleurs. La marine en subit elle aussi les effets.

Ce sont les budgets qui déterminent le nombre de soldats. Au cours de la dernière décennie, on nous a demandé de faire d'importantes économies et nous avons dû revoir le programme d'équipement. Mais même si on abolit le programme, cela prend un certain temps avant de réaliser des économies. Au contraire, on peut devoir faire face à des pénalités considérables.

On cherche alors du côté des opérations et de l'entraînement. On ne peut pas réduire les opérations, puisque c'est le gouvernement qui décide de déployer les forces armées. Les possibilités d'entraînement collectif sont limitées parce que beaucoup de militaires sont à l'étranger. On regarde alors du côté du personnel. Votre budget augmente d'un coup sec pendant une année parce que vous payez les gens pour quitter l'armée, mais par après, vous faites des économies spectaculaires. Je dois dire qu'on a vraiment sabré dans les forces armées. Quand j'ai pris ma retraite en 1993, elles comptaient environ 83 000 membres. Aujourd'hui, nous avons des effectifs d'à peine 55 ou 60 000 militaires. J'imagine qu'il a fallu trouver l'argent quelque part.

Defence, development aid and diplomacy were the three areas of government, the absolute pillars of our international reputation. Those were the three that took cuts of between 23 and 27 per cent of their budgets.

Senator Banks: If the Patricias were properly formed to their disputative complement, they would be able to go out as a unit and do whatever job was required of them, provided it was appropriate, is that correct?

Mr. Mackenzie: Based on our experience over the last 10 years, yes.

Senator Banks: They have just been denuded. You may have been retired, but not perhaps retiring, general.

I have expressed frustration — and others have sometimes agreed — with the constraint that seems to be placed upon the leadership in the military to say something, to be frank and to advise us what needs to be done, and what we are lacking. We do not know because we are not soldiers.

Would you describe to us, when you were there — that is 11 years ago, so things may have changed — by what means, by whom and by what order were you constrained from answering a question about the military?

Mr. Mackenzie: I was not, which is why I got out two years early. God bless these gentlemen and ladies who work at National Defence Headquarters. I avoided that like the plague. That is not something I am proud of. I only served one year in Ottawa, in 36 years, 33 as a commissioned officer. I gave the example at some previous hearing when I came out of Bosnia and preparing to appear before a U.S. congressional committee, I was told by my political bosses — the minister, not the CDS — to make sure that I gave my own personal opinion and to make sure that the congressmen knew that it was my personal opinion. I even mentioned that during the hearing: “This is my personal opinion.”

When I was asked to appear before this committee 11 years ago, I was given a list of talking points: “This is how you will respond to the questions.” My reaction was, “Send a monkey, you do not need me to go,” and I did not. Anyone can read off that stuff. If you want me to give my own personal opinion, then fine, but that was not accepted.

Senator Banks: Were you told that this is what you must say and this is what you must limit yourself to saying?

Mr. Mackenzie: Yes. I do not know if that happens today. In my case, probably because I had been a little outspoken, perhaps they were giving me more guidance, and at that time I had not served in National Defence Headquarters. When I did, it was in the personnel area.

La défense, l'aide au développement et la diplomatie étaient trois secteurs importants pour le gouvernement, les véritables piliers de notre réputation internationale. Et pourtant, on a réduit de 23 et 27 p. 100 leurs budgets.

Le sénateur Banks : Si le PPCLI avait les effectifs voulus, il pourrait en tant qu'unité accomplir toutes les missions appropriées qu'on leur confierait, n'est-ce pas?

M. Mackenzie : Oui, d'après notre expérience des 10 dernières années.

Le sénateur Banks : Ce corps d'armée vient d'être dénudé. Vous avez peut-être pris votre retraite, général, mais vous ne battez pas en retraite.

J'ai parfois exprimé ma frustration, que d'autres ont partagée, face au fait qu'on empêche les chefs des forces armées de nous parler franchement et de nous conseiller sur ce qui doit être fait et sur nos lacunes. Nous ne le savons pas parce que nous ne sommes pas des soldats.

Les événements en question sont survenus il y a 11 ans, et les choses peuvent avoir changé, mais pourriez-vous nous dire qui vous a empêché de répondre à une question au sujet de l'armée, et de quelle façon ou au moyen de quel ordre?

M. Mackenzie : Je n'ai pas subi de telles contraintes, et c'est pourquoi j'ai pu prendre ma retraite deux années plus tôt. Grand merci aux hommes et aux femmes qui travaillent au quartier général de la Défense nationale. J'évitais de telles situations comme la peste. Je n'en suis pas fier, du reste. J'ai été membre des forces armées pendant 36 ans, dont 33 à titre d'officier commissionné, mais je n'ai travaillé qu'une année à Ottawa. Au cours d'une audience antérieure, j'ai donné l'exemple suivant : après ma mission en Bosnie, je m'apprêtais à comparaître devant un comité du Congrès américain; mes chefs politiques de l'époque — le ministre, et non pas le CEMD, m'ont enjoint de donner mon opinion personnelle et de bien m'assurer que les membres du Congrès sachent que c'était mon opinion personnelle. J'ai même mentionné expressément pendant l'audience que c'était mon opinion personnelle.

Quand on m'a demandé de témoigner devant votre comité il y a 11 ans, on m'a donné une liste de notes en me disant « Voici ce que vous devrez répondre aux questions. » J'ai répliqué qu'on pourrait aussi bien y envoyer un singe, et j'ai refusé d'y aller. N'importe qui peut lire des notes préparées d'avance. Je suis prêt à donner mon opinion personnelle, mais on ne l'a pas accepté.

Le sénateur Banks : Vous a-t-on dit : « Voilà ce que vous devez dire et ce à quoi vous devez vous en tenir »?

M. Mackenzie : Oui. Je ne sais pas si les choses se passent encore de la même façon aujourd'hui. Si on m'a donné de telles directives, c'est sans doute parce que je m'étais déjà exprimé assez librement; c'est peut-être pour ça qu'on m'a donné des directives précises et, à l'époque, je n'avais pas encore travaillé au quartier général de la Défense nationale. Quand je l'ai fait, c'était dans le domaine du personnel.

There are a number of issues here. First, just an anecdote. I had a call from Paul Hellyer about 10 years ago and he said, "Can I come and see you?" This is my old minister, so I said, "Certainly, sir." He has a place in Muskoka, so he dropped in. He said, "Will you stop blaming me on television for integrating the headquarters of the Canadian Forces and the Department of National Defence?" He said, "I unified the forces, and I still think it was the right thing to do, but it was Defence Minister Macdonald who did the integration." I was wrong; he was right. Hellyer said, "I think it is totally wrong."

Do not forget, when they integrated the headquarters and civilian bureaucrats and the military were working side by side as equals, they started comparing pay scales. They discovered that the civilian EX pay scales were significantly higher than the general officer colonels working side by side. We bastardized the rank. We started creating many generals and senior officers to get the pay evened out. That is why the number of generals exploded. Thank God, I probably would never have been one. The fact is that the integration was done, then the pay alignment became necessary. Believe it or not, the civilian EXs expanded dramatically, too. We now have that situation, which is why I am suggesting: Do not tell them to go away and streamline things. Tell them they must have a 50 per cent cut within the next year and implement it, if someone has that authority.

The Chairman: Your clarity on that is helpful. It certainly is consistent with the approach this committee takes when we want to get a message through. It is clear that a baseball bat works, but a two-by-four is better.

As to your comment about pay and examining the pay for civilians and military, the subject of pay for the military was raised at that time, but our impression is that there was a corresponding diminution in other benefit that soldiers, sailors and airmen were getting. At the end of the day, perhaps they were not that much better off. There were a number of things that were not as easily measured but were part of a soldier's life that contributed significantly to his or her standard of living.

Mr. Mackenzie: And morale.

The Chairman: That disappeared when they started being classified in a civilian fashion, would you concur with that?

Mr. Mackenzie: I am no expert, Mr. Chairman, but certainly my gut agrees with you. What I was addressing was the very senior level, the two and three-star level and working with EX whatever. Certainly, in regard to that whole cohesiveness, I went through my entire career justifying messes, for example, for junior ranks, NCOs and all that. I now go out and visit a base to give a speech and those messes are all gone; everything is combined. That very much addresses your point.

Il y a plusieurs facteurs en jeu. J'aimerais tout d'abord vous raconter une anecdote. J'ai reçu un appel de Paul Hellyer il y a environ 10 ans, me demandant s'il pouvait venir me voir. C'était mon ministre à l'époque alors, bien sûr, j'ai accepté. Il a une maison à Muskoka, alors il est venu me voir. Il m'a demandé de cesser de lui reprocher à la télévision d'avoir intégré les quartiers généraux des Forces canadiennes et de la Défense nationale. Il a dit : « J'ai unifié les forces, et je pense encore que c'est ce qu'il fallait faire, mais c'est le ministre de la Défense MacDonald qui a réalisé l'intégration. » Il avait raison et j'avais tort. D'après Hellyer, c'était une erreur totale.

Quand on a fusionné ces deux quartiers généraux, les militaires et les civils ont commencé à travailler côte à côte en égaux; ils ont aussi commencé à comparer leurs échelles salariales. Ils ont découvert que les échelles salariales des employés civils de la catégorie EX étaient sensiblement plus élevées que celles des colonels et des officiers supérieurs avec lesquels ils travaillaient. Nous avons faussé les grades. Nous avons nommé beaucoup de généraux et d'officiers supérieurs pour égaliser les salaires. Voilà pourquoi le nombre de généraux a explosé. Dieu merci, je n'aurais probablement jamais obtenu ce grade. Le fait est qu'une fois la fusion réalisée, il a fallu harmoniser les salaires. Croyez-le ou non, le nombre d'employés EX civils a lui aussi augmenté notablement. Nous sommes maintenant aux prises avec ce problème, et voilà pourquoi, à mon avis, il ne faut pas leur demander de simplifier les structures. Il faut leur dire de couper 50 p. cent du budget au cours de la prochaine année et appliquer cette mesure, si quelqu'un en a le pouvoir.

Le président : Merci de vous exprimer aussi clairement. C'est bien là l'approche que notre comité veut prendre pour communiquer des messages. Il vaut mieux exprimer ce qu'on pense d'une façon percutante.

En ce qui concerne vos propos au sujet de la rémunération et de l'échelle salariale des civils et des militaires, la question de la solde des militaires a été soulevée à l'époque, mais nous avons l'impression que l'augmentation de salaire s'accompagnait d'une réduction correspondant des autres avantages auxquels les soldats, les marins et les aviateurs avaient droit. Au bout du compte, ils n'y ont peut-être pas gagné au change. Il y avait d'autres éléments plus difficiles à quantifier dont le soldat bénéficiait et qui contribuaient de façon appréciable à son niveau de vie.

M. Mackenzie : Et à son moral.

Le président : Convenez-vous que cela a disparu lorsqu'on a commencé à classer leurs postes selon les critères civils?

M. Mackenzie : Je ne suis pas un expert, monsieur le président, mais instinctivement je suis d'accord avec vous. Je parlais des officiers de très haut niveau, des majors-généraux et des lieutenants-généraux qui travaillaient avec des EX. En ce qui concerne la cohésion des troupes, je peux dire que j'ai passé toute ma carrière à justifier l'existence de mess pour les officiers subalternes, les sous-officiers, et cetera. Quand il m'arrive aujourd'hui d'aller dans une base pour prononcer un discours,

That was part of the cohesion, the base structure that the army always complained about.

Ninety per cent of my time as a young commander, as a young lieutenant, was dealing with my guys, getting them to Household Finance, getting their loans paid off. That is out of the hands of the platoon commander now. That is now done by “specialists.”

I do not have to talk to you about the PMQ rent, how frustrating it is for the military, NCOs and soldiers, to be given a raise and then see it clawed back. We give back twice that amount in PMQ rent increases.

The Chairman: For the people who are watching on television, what does PMQ stand for?

Mr. Mackenzie: PMQ refers to permanent married quarters, built between 1940 and 1945. These are houses that were built by the government, and in which many military families live today.

Senator Banks: For a long time, some of us have contended that military officers, when they move into National Defence Headquarters, become subsumed by bureaucracy. They cease to be soldiers, airmen and naval officers to the extent that they were, and should be. They go through that sort of glass ceiling and become something else and cease to properly represent the services of which they are putatively a part. That may be unfair, but am I barking up the wrong tree?

Mr. Mackenzie: It is explainable, in the case of some. Do not forget that a vast majority of militaries in the world have structures — I use the army as an example — of regiments, brigades and divisions, et cetera, where people come into the headquarters process. I am a graduate of the U.S. Army War College, and my colleagues did this. They would go into the Pentagon and work for a few years, and then touch a station on the cross for leadership in the field and take a brigade. They would come back again to the Pentagon, and then go back out to a division.

We cannot do that because we no longer have that structure. We have very few command appointments in the field. The army lost its only one. When the airborne regiment was changed from a regiment to a battalion, the rank dropped from colonel to full colonel. Thus there are no places for these folks to return to.

Senator Banks: When officers move into the Pentagon on those rotations, they still act, think, talk and appear to us, when we meet them — because we do — like army officers.

je constate que tous les mess ont disparu. Tout le monde est ensemble à présent. Cela répond dans une bonne mesure à votre question. Et pourtant, cela faisait partie de la cohésion, de la structure de base dont l'armée s'est toujours plainte.

Quand j'étais un jeune commandant, un jeune lieutenant, je passais le plus clair de mon temps à m'occuper de mes gars, à les aider à payer les emprunts qu'ils avaient contractés auprès de compagnies de finance. Aujourd'hui, ce ne sont plus les commandants de peloton, mais des « spécialistes » qui s'occupent de ces choses.

Quant aux logements familiaux, je n'ai pas besoin de vous dire combien il est frustrant pour les militaires, sous-officiers et soldats de voir leur augmentation de salaire disparaître parce qu'elle a été récupérée. Ils doivent payer deux fois le montant de l'augmentation de salaire en augmentation de loyer pour leur logement familial.

Le président : Pourriez-vous donner plus d'explications à ce sujet, à l'intention des téléspectateurs?

M. McKenzie : Il s'agit de logements familiaux permanents, construits entre 1940 et 1945. Ces maisons ont été construites par le gouvernement et elles abritent beaucoup de familles de militaires aujourd'hui.

Le sénateur Banks : Certains d'entre nous prétendent depuis longtemps que les officiers se transforment en bureaucrates lorsqu'ils commencent à travailler au quartier général de la Défense nationale. Ils cessent d'être des soldats, des aviateurs et des officiers de la marine, alors qu'ils devraient le rester. Ils franchissent le plafond de verre et deviennent autre chose; dès lors, ils cessent de représenter fidèlement les services dont en principe ils font partie. Mon opinion peut vous sembler injuste, mais ai-je raison?

M. Mackenzie : C'est tout à fait compréhensible, dans certains cas. La grande majorité des organisations militaires dans le monde ont une structure. Prenons l'exemple de l'armée : elle comprend des régiments, des brigades, des divisions, et cetera, dont sont issus les gens qui vont travailler au quartier général. Je suis diplômé du U.S. Army War College, et c'est ce que mes collègues ont fait. Ils allaient travailler au Pentagone pendant quelques années, puis ils acceptaient de commander une brigade sur le terrain. Ensuite, ils revenaient au Pentagone, et retournaient à la tête d'une division. Ils faisaient pour ainsi dire leur chemin de croix.

Nous ne pouvons plus procéder de cette façon parce que nous n'avons plus cette structure. Il y a très peu de postes de commandement sur le terrain. L'armée a perdu le seul qu'elle avait. Quand le régiment aéroporté est devenu un bataillon, le grade de son commandant est tombé à celui de colonel. Il n'y a donc pas de postes que ces officiers pourraient reprendre.

Le sénateur Banks : Quand, par suite de telle rotation, des officiers vont travailler au Pentagone, ils pensent, parlent et agissent encore comme des officiers de l'armée. Et c'est ainsi qu'ils nous apparaissent quand nous les rencontrons, à l'occasion.

Mr. Mackenzie: They know that they will have to go back. They know that their reason for existence is out there in the field.

I was interested to see the back and forth between the chairman and the admiral on that issue. The admiral was being very careful. When I was asked to address this issue by some senior officers on a number of occasions at staff college, I tried to explain it this way: Think of the end of your career as a ravine such that if you go down it, you will die. I always thought that General Jeffrey, for example, would walk to the edge of the ravine with his comments, stop and then back up. The troops really admired him for that. If you stay 20 feet back from the ravine and play it safe, the soldiers understand, so it is possible. How long has it been since we fired someone? In the case of General Boyle, they would not even call it a firing. He volunteered to leave and received his pension at 100 per cent.

You can take a risk and criticize the system, in my estimation, and get away with it. A good example of that occurred about six years ago — and Senator Atkins might have been there at the time — when we were told that the Canadian Forces was now more operationally effective than we had been ten years earlier. The communique said, “Canadian Forces.” In a brazen kind of comment at the CDA at the Château Laurier, I asked a roomful of retired and serving officers for a show of hands of those in that room who agreed that we were more operationally effective that day than we had been ten years earlier. Not one hand went up. The comment changed to: In some areas, we are more operationally effective. Perhaps that was because of the Coyote reconnaissance vehicle. As a force — because forces needs boots on the ground, or on the ship, or in the air — we were not, and we are not more operationally effective.

Senator Banks: Are U.K. and American military commanders similarly constrained in the capacity of people like us to get advice from senior military leaders and for the public to hear from senior military leaders? You went there and worked with the American situation.

Mr. Mackenzie: No, I think the vice-admiral’s answer was comprehensive: There is much more flexibility demanded in the U.S. There was a perfect example of that recently. The Chairman of the Joint Chiefs of Staff was talking about Iraq, although it was not about more troops. He absolutely disagreed with the Secretary of Defence and with President Bush. On CNN, when asked about that, President Bush said that he was obliged to give his personal opinion, and he did. It was an acknowledgment that when you offer unfettered advice then you receive the proper feedback.

Senator Banks: Would that not be better?

M. Mackenzie : Ils savent qu’ils devront retourner sur le terrain. Ils savent que leur raison d’être, ce sont les opérations sur le terrain.

J’ai trouvé intéressant l’échange entre le président et l’amiral sur cette question. L’amiral s’est montré très prudent. Des officiers supérieurs m’ont invité à quelques reprises à parler de ce sujet au collège d’état-major. J’ai alors essayé d’expliquer la situation par l’analogie suivante : imaginez la fin de votre carrière comme un ravin; si vous ne descendez pas dans ce ravin, vous mourrez. Le général Jeffrey, par exemple, allait toujours jusqu’au bord du ravin, avant de s’arrêter et de revenir sur ses pas. Les troupes l’admiraient réellement à cause de cela. Si vous vous tenez à 20 pieds du ravin par souci de prudence, les soldats le comprennent. Combien de temps s’est-il écoulé depuis que l’armée a congédié quelqu’un? Dans le cas du général Boyle, il ne s’agissait même pas à proprement parler d’un congédiement. Il a accepté de partir et a reçu sa pension intégrale.

À mon avis, on peut courir le risque de critiquer le système et ne pas avoir à en payer le prix. C’est arrivé il y a environ six ans, et le sénateur Atkins était peut-être là à l’époque. On nous a dit que les Forces canadiennes étaient plus efficaces sur le plan opérationnel qu’elles ne l’avaient été dix ans plus tôt. L’expression « Forces canadiennes » était utilisée dans le communiqué. Lors d’une réunion de l’Académie canadienne de la défense tenue au Château Laurier, j’ai poussé l’impertinence jusqu’à demander aux officiers en service et à la retraite qui remplissaient la salle de lever la main s’ils étaient d’accord pour dire que nous étions plus efficaces sur le plan opérationnel que dix ans auparavant. Pas une seule main ne s’est levée. On a modifié la déclaration pour préciser que, dans certains secteurs, nous étions devenus plus efficaces opérationnellement. C’était peut-être à cause du véhicule de reconnaissance Coyote. En tant que forces armées, nous n’étions pas et nous ne sommes pas plus efficaces sur le plan opérationnel qu’alors, parce que pour l’être, il faudrait avoir des militaires sur terre, à bord des navires ou dans les avions.

Le sénateur Banks : Les commandants militaires britanniques et américains sont-ils assujettis aux mêmes contraintes en ce qui a trait à la possibilité pour les officiers supérieurs de donner des conseils à des personnes telles que nous et aux occasions qu’ont les officiers supérieurs de s’adresser à la population? Vous vous êtes rendu là-bas et vous avez travaillé avec vos homologues américains.

M. Mackenzie : Non, je crois que le vice-amiral a entièrement répondu à la question : on exige beaucoup plus de souplesse aux États-Unis. Nous avons été témoins d’un exemple qui illustre parfaitement cette réalité tout récemment. Le chef de l’état-major interarmées parlait de l’Iraq, sans toutefois réclamer davantage de soldats. Il était en total désaccord avec le secrétaire à la Défense. À CNN, quand on lui a posé la question, le président Bush a dit qu’il était obligé de donner une opinion personnelle, et il l’a fait. Tout cela pour dire que quand on donne un avis sans contrainte, alors on reçoit des observations valables en retour.

Le sénateur Banks : Cela ne serait-il pas préférable?

Mr. Mackenzie: Absolutely, it would be better. Certainly, I will not name names because it does not apply to everyone; it does not even apply to the majority of senior officers in the Canadian Forces. However, there is a habit, unique to Canada, whereby when some senior officers retire and end up transferring into prestigious positions within the bureaucracy of the government, whether as deputy minister or ambassador, the position of senior ambassador to the United States. Do you think someone would make a lot of waves if that is in your future? I am not condemning the majority.

The Chairman: You are not even naming names.

Mr. Mackenzie: If I worked here with only one year to retirement with a good run at being a senior DM, I would like to think that I would restrain myself.

Senator Banks: I have a feeling you might not have restrained yourself.

You mentioned ambassadors. According to the articles we read these days, many people are sensing an increased irrelevance of the United Nations because of the balance that has taken place and the fact that it seems to be rather toothless. You worked for them at one point. What do you think?

Mr. Mackenzie: I wish the piece that I sent in yesterday had been published today. There is a long letter in *The Toronto Star* in this regard. An entire review was done. One of the members of the committee was my boss, one of the best bosses I ever had. He is listed as a diplomat and he is a retired three-star general. Most commentary to date has missed the key point. Nothing, but nothing, within the area of international peace and security will change. Why is that? Because they refuse to address the Charter and the issue of the veto. Thus, 191 members of the UN General Assembly can bring on board the responsibility to protect, et cetera. The Security Council can move from 15 to 24 or 25, depending on which option they choose but at the end of the day it all comes down to the permanent five members.

The Charter provides for the veto, not only on issues of international peace and security but also to the process within the Security Council. In other words, the Charter addresses the makeup of the Security Council and the voting rules. There is no way that the British, the French, the Chinese, the Russians or the Americans will agree unanimously to change those rules. They will not do that and, therefore, they will continue to dither. My comment is that the increased size of the Security Council will simply extend the debate.

Senator Banks: If we are talking about R2P and the like, does it not mean that it will not happen through the United Nations ever again? The only reason it happened once is because Russia walked out of the room.

M. Mackenzie : Absolument, ce serait préférable. Il est certain que je ne nommerai personne car cela ne s'applique pas à tout le monde; cela ne s'applique même pas à la plupart des hauts gradés des Forces canadiennes. Toutefois, il existe, au Canada seulement, une tendance voulant que certains officiers supérieurs se voient offrir, à la retraite, des postes prestigieux au sein du gouvernement, par exemple, des postes de sous-ministre, d'ambassadeur, ou d'ambassadeur principal auprès des États-Unis. Croyez-vous que ces personnes oseront créer des remous si elles entrevoient un tel avenir? Je ne fais aucun reproche à la plupart des personnes concernées.

Le président : Vous refusez même de nous donner des noms.

M. Mackenzie : S'il me restait une année avant ma retraite et que j'avais de bonnes chances d'avoir un poste de sous-ministre principal, je crois que je ferais preuve de retenue.

Le sénateur Banks : J'ai l'impression que vous ne feriez pas preuve de retenue.

Vous avez parlé de postes d'ambassadeurs. Selon les articles que nous avons lus ces derniers jours, de nombreuses personnes estiment que les Nations Unies sont de moins en moins utiles à cause de l'équilibre qui s'est établi et parce que les Nations Unies semblent incapables d'infliger des sanctions. Vous avez travaillé pour cette organisation à une certaine époque. Qu'en pensez-vous?

M. Mackenzie : J'aurais aimé que le texte que j'ai envoyé hier soit publié aujourd'hui. Il y a une longue lettre dans le *Toronto Star* à ce sujet. Un examen complet a été mené. L'un des membres du comité responsable était mon supérieur, l'un des meilleurs patrons que j'aie connus. On indique qu'il est diplomate et il s'agit d'un général trois étoiles à la retraite. La plupart des commentaires formulés jusqu'à maintenant ne mentionnent pas l'élément clé. Pourquoi? Parce que les responsables refusent d'aborder la question de la charte et du droit de veto. Ainsi, les 191 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies peuvent invoquer la responsabilité de protéger, et cetera. Le nombre de membres du conseil de sécurité peut passer de 15 à 24 ou 25, selon l'option qui est retenue, mais, au bout du compte, il n'y a que cinq membres permanents.

La charte prévoit le veto, qu'il s'agisse de questions de paix ou de sécurité internationale ou du processus régissant le conseil de sécurité. En d'autres mots, la charte contient des dispositions sur la composition du conseil de sécurité et sur les règles entourant les votes. Il est impossible que les Britanniques, les Français, les Chinois, les Russes et les Américains conviennent à l'unanimité de modifier ces règles. Ils ne le feront pas, par conséquent, ils vont continuer à tourner en rond. Selon moi, une augmentation de la taille du conseil de sécurité entraînera seulement un élargissement du débat.

Le sénateur Banks : Si nous parlons de la responsabilité de protéger et de choses du genre, doit-on en conclure que cela ne se reproduira plus jamais par l'entremise des Nations Unies? La seule raison pour laquelle cela s'est produit une fois, c'est parce que les Russes avaient quitté la salle.

Mr. Mackenzie: It will happen through multinational organizations. We are members of most of those organizations, as is the United States. The only one we are not a member of is the European Union, but we are in OSCE. That is where we will have to turn. I like the idea of the L20 that the Prime Minister is floating. I think 20 leaders at that level will be invaluable. However, the UN will not change.

How many attempts do they need to establish their credibility after Croatia, Bosnia, including Srebrenitza and Rwanda? They even list East Timor as a success story. Those of us commenting remind the UN that it took the slaughtering of a number of UN civilian employees before the Security Council turned to Australia and asked them to lead a rescue mission, of which Canada was a small but important part.

Paradoxically, all the other things added on since 1945, UNHCR, UNICEF, World Health and the World Food Program, are good organizations that do good work, even with their internal problems. It is a growth industry, particularly with refugees in UNHCR. What about peace and security? Some Canadians think that we should have waited for a resolution on Iraq from the UN Security Council. There would never have been a resolution on Iraq because there is always national self-interest, and Russia and France would not give up their billions of dollars in income.

Senator Banks: It is a handy place to stand at the moment, though — at that particular moment.

Senator Day: I would like to just round out or conclude the discussion on the division of the military and the civilian. From whom did you receive your instructions not to give your personal opinion, and that you must follow the political line?

Mr. Mackenzie: That occurred on a number of occasions. The norm would be a representative of the minister or the executive assistant to the Chief of the Defence Staff.

Senator Day: Would the Privy Council office be involved in that as well?

Mr. Mackenzie: No, they would not be directly involved with me, even though I had a friend at PCO at the time.

Senator Day: Is this a standing practice?

Mr. Mackenzie: I do not know, senator, because I left the army in 1993.

Senator Day: At that time, it was a standing practice and was not in writing?

Mr. Mackenzie: It was that way for me.

M. Mackenzie : Cela se produira par l'entremise d'organisations multinationales. Nous faisons partie de la plupart de ces organisations, comme les États-Unis. Nous ne faisons pas partie de l'Union européenne, c'est la seule exception, mais nous sommes membres de l'OSCE. Nous devons nous tourner vers de telles organisations. J'aime bien l'idée du L20 que le premier ministre a exprimée. Selon moi, l'idée de réunir 20 dirigeants de ce niveau est fort précieuse. En revanche, les Nations Unies ne changeront pas.

Combien de fois faut-il essayer de prouver la crédibilité des Nations Unies après la Croatie, la Bosnie, les événements à Srebrenitza et ceux du Rwanda? D'après les Nations Unies, même ce qui est arrivé au Timor-Oriental a été un succès. Ceux qui ont commenté ces événements rappellent aux Nations Unies qu'il a fallu le massacre d'employés civils des Nations Unies avant que le conseil de sécurité ne demande à l'Australie de mener une mission de sauvetage au Timor-Oriental dans laquelle le Canada a joué un rôle mineur mais important.

Par ailleurs, tous les autres organismes qui se sont ajoutés depuis 1945, comme le HCNUR, UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé et le Programme alimentaire mondial, sont tous de bons organismes qui font du bon travail, même s'ils ont des problèmes internes. Ces organismes prennent de plus en plus d'ampleur, surtout à cause du nombre de réfugiés dont s'occupe le HCNUR. Que dire de la paix et de la sécurité? D'après certains Canadiens, nous aurions dû attendre que le conseil de sécurité des Nations Unies adopte une résolution au sujet de l'Irak. Il n'y en aurait jamais eu une parce que les divers pays protègent toujours leurs propres intérêts et que la Russie et la France n'auraient pas accepté de perdre leurs milliards de dollars de recettes.

Le sénateur Banks : Cela aurait été une bonne position à prendre à ce moment-là, cependant.

Le sénateur Day : Je voudrais clore la discussion sur la division entre le côté militaire et le côté civil. De qui venaient vos directives de ne pas donner votre avis personnel et de suivre la ligne de pensée politique?

M. Mackenzie : Cela s'est produit à quelques reprises. D'habitude, cela venait d'un représentant du ministre ou de l'adjoint exécutif du chef d'état-major.

Le sénateur Day : Le Bureau du Conseil privé s'en mêlait-il aussi?

M. Mackenzie : Non, il n'avait pas directement affaire à moi, mais j'avais un ami au Conseil privé à l'époque.

Le sénateur Day : Est-ce ainsi que se passent les choses d'habitude?

M. Mackenzie : Je l'ignore, sénateur, parce que j'ai quitté l'armée en 1993.

Le sénateur Day : À l'époque, c'est ainsi que se passaient les choses et cela ne faisait pas l'objet de communication écrite?

M. Mackenzie : C'était comme cela pour moi.

Senator Day: We will follow up on that further, but it is helpful for us to understand that. Is it your view that separating the military from the civilians at National Defence Headquarters would prevent those instructions from flowing down to the general officers in the Armed Forces?

Mr. Mackenzie: Based on the vice-admiral's current explanation, it likely would not prevent that, but at least it would give the forces an ability to lobby on their own behalf to provide unfettered advice to the political leadership of the country. Currently, they are cheek-by-jowl on a daily basis. I would imagine that at Vice-Admiral Buck's level, the staff would sit around and go through how they would address particular issues. I truly feel for them because they have to operate within the fiscal and policy constraints.

Vice-Admiral Buck talked about that fine line. You reach that fine line when the admiral is asked whether he agrees with this policy. That is the fine line.

Senator Day: It seems to me that we are talking about two different things. One is separating the military and civilians, and the other is this tradition or standing rule that the general officers cannot criticize the political side.

Mr. Mackenzie: Yes.

Senator Day: They are really two separate things, and separation will not solve that problem, will it?

Mr. Mackenzie: No, and I was not suggesting a separation for that reason. Take it out of my hands and put it in the hands of the experts. Doug Young turned to four people: Jack Granatstein, Des Morton, David Bercuson and — the name of the fourth I cannot remember — and asked for recommendations on how to increase the efficiency of the Canadian Forces structurally. They came back with hundreds of recommendations, but the number one recommendation in each of their papers, which are still available, was to de-integrate National Defence Headquarters. We no longer have a Canadian Forces headquarters. I think the law of the land requires it, but we do not have one. It has been consumed by National Defence Headquarters. The four advisers said to separate the civilian and military functions so that the military guys do what they are told and the civilian side looks after the civilian staff, and at the top there is a tiny, integrated staff doing policy, budgets and that type of thing. Strangely enough, the vast majority of the recommendations of those four gentlemen have been implemented, but not the first one.

I have a couple of friends who became CDS who were very much against integration when they went into the job. Both of them told me that once you get in there, you see that it is much more important to be part of the process and have influence, and that it is not a bad idea, to which my reaction was, "You have been co-opted. I cannot judge because I have not been there, but you have been co-opted."

Le sénateur Day : Nous allons examiner la question d'un peu plus près, mais c'est une bonne chose que nous sachions comment cela se passait. Selon vous, si l'on sépare le côté militaire du côté civil au quartier général de la Défense nationale, est-ce qu'on cessera de donner de telles directives aux officiers des forces armées?

M. Mackenzie : D'après l'explication du vice-amiral, probablement pas, mais au moins les Forces pourraient agir indépendamment pour fournir des conseils non biaisés aux dirigeants politiques. Pour l'instant, il y a contact permanent entre les deux côtés. Au niveau du vice-amiral Buck, j'imagine que les membres du personnel discutent de la façon de réagir aux différentes situations. Je les plains parce qu'ils doivent respecter les contraintes financières et politiques.

Le vice-amiral Buck a parlé de la ligne de démarcation entre les deux aspects. On atteint cette ligne de démarcation quand on demande à l'amiral s'il est d'accord avec telle ou telle politique.

Le sénateur Day : Il me semble qu'il s'agit de deux choses différentes. Il y a la séparation entre le côté militaire et le côté civil et l'autre la tradition ou la règle tacite selon laquelle les officiers généraux ne peuvent pas critiquer les dirigeants politiques.

M. Mackenzie : Oui.

Le sénateur Day : Ce sont deux choses bien distinctes et le fait de séparer le côté militaire et le côté civil ne résoudra pas le problème, n'est-ce pas?

M. Mackenzie : Non, et ce n'est pas pour cela que je proposais qu'il y ait séparation. Je voudrais que cela soit enlevé du ressort des militaires et confié à des experts. Doug Young comptait sur quatre personnes Jack Granatstein, Des Morton, David Bercuson et je ne me rappelle pas le nom du quatrième et leur demandait conseil sur la façon d'améliorer l'efficacité de la structure des Forces canadiennes. Ils avaient formulé des centaines de recommandations mais la toute première recommandation dans chacun de leur rapport, que l'on peut encore obtenir, était de faire une séparation au quartier général de la Défense nationale. Nous n'avons plus de quartier général des Forces canadiennes. Je pense que la loi stipule que nous devons en avoir un, mais nous n'en n'avons plus. Tout ce qu'il y a maintenant est le quartier général de la Défense nationale. Les quatre conseillers avaient dit qu'il fallait séparer les fonctions civiles et militaires pour que les militaires fassent ce qu'on leur dit et que les civils s'occupent du personnel civil et que l'on devrait avoir en haut de l'échelle un tout petit groupe intégré s'occupant de politique, de budget, et cetera. Curieusement, la grande majorité des recommandations de ces quatre conseillers ont été appliquées, mais pas la première.

J'ai deux amis qui sont devenus CEMD et qui s'opposaient catégoriquement à l'intégration au départ. Les deux m'ont dit qu'une fois sur place, on comprend qu'il vaut beaucoup mieux faire partie du processus et pouvoir exercer une influence quelconque, ce qui n'est pas une mauvaise idée, à quoi je leur avais répondu : « Vous avez été co-optés. Je ne peux pas juger parce que je n'ai jamais été dans cette position, mais vous avez été co-optés. »

Senator Day: Could you comment a bit on the reserve forces? In previous meetings you have had with us, as well as today, you have said that a reserve force should be available for homeland emergency situations, and you talked about more reserves in the Western provinces. During the last election campaign, the government stated that there would be two roles for the reserve forces, one being, as you have discussed, chemical/biological defence and any emergency situations and the other continuing the traditional role of gap-filling for the regular force.

Is that realistic? Does that fit in with your plans, or would you see them going further toward the homeland security situation?

Mr. Mackenzie: Senator, you mentioned historical. In fact, from 1960 until the early 1980s, there was no filling in; there was no total force concept. When we had an overseas commitment, the regular force did it. Then, as the regular force decreased in size and America started talking about total force concept, we went into total force and benefited from reserve personnel serving with us on overseas missions.

The most revolutionary suggestion in my comment regarding the reserves, once again coming from my past position as an adviser on security within Ontario, is that I would like to see the reserve force have a national guard phase in their structure. I do not think a premier, in the event of an unmitigated disaster — which will happen — should have to phone the CDS because he cannot phone the minister or the Prime Minister, on the grounds that that might trigger accusations of political bias — if a Liberal phoned a Tory and did not get a response, whereas a Tory premier did, for example. That is why the premier phones the CDS for help. However, if you are Mel Lastman, you call one of the ex-mayors of Toronto and they get the army to come down and shovel snow.

I am suggesting that the premier should have a dotted line to the regular force reserve units within his province. Sometimes it gets a little complicated. For example, with the Ontario-Manitoba border, it would go to Winnipeg and Western Ontario, but that is detail. The situation now is much slower. I understand they are looking at streamlining that process. The reserves cannot currently recruit the numbers they are authorized to have.

Water follows the easiest route down a hill, and for decades we targeted the student population, because they needed a bit of money. However, they finish university, get jobs, and many of them move away and do not necessarily join the unit at their next location. It tends to be a very mobile population.

Le sénateur Day : Pouvez-vous nous parler un peu des forces de réserve? Lors de réunions précédentes et aujourd'hui aussi, vous avez dit qu'il faudrait une force de réserve pour les cas d'urgence en territoire canadien et vous avez dit qu'il faudrait plus de réservistes dans les provinces de l'Ouest. Pendant la dernière campagne électorale, le gouvernement a déclaré qu'il y aurait deux rôles pour les forces de réserve; le premier, dont vous avez vous-même parlé, soit la défense contre les attaques chimiques et biologiques et les situations d'urgence, et l'autre comme complément pour les forces régulières.

Est-ce réaliste? Est-ce que cela correspond à ce que vous proposez ou pensez-vous que les forces de réserve devraient s'occuper davantage de la sécurité en territoire canadien?

M. Mackenzie : Vous avez parlé de fait historique, sénateur. Entre 1960 et le début des années 80, il n'y avait pas de remplacement ou de concept de force totale. Quand nous avions un engagement à l'étranger, les forces régulières s'en occupaient. Plus tard, à mesure qu'on a réduit les effectifs des forces régulières et que les États-Unis ont commencé à parler du principe des forces totales, nous avons opté aussi pour ce principe et cela nous a permis d'obtenir que des réservistes servent avec les forces régulières pour les missions à l'étranger.

L'aspect le plus révolutionnaire de ma proposition relative aux forces de réserve, à cause de ce que j'ai appris quand j'étais conseiller en matière de sécurité en Ontario, c'est que, selon moi, c'est qu'il devrait y avoir un élément de garde nationale au sein des forces de réserve. Selon moi, un premier ministre provincial, s'il y a une grande catastrophe, il y en aura certainement, ne devrait pas être obligé de téléphoner au CEMD, vu qu'il ne peut pas téléphoner au ministre ou au premier ministre de crainte de susciter des accusations de préjugés politiques, par exemple, si un libéral téléphonait à un conservateur et n'obtenait pas de réponse alors qu'un premier ministre provincial conservateur avait obtenu une réponse favorable. C'est pour cela que les premiers ministres provinciaux téléphonent au CEMD. Cependant, si vous vous appelez Mel Lastman, vous n'avez qu'à téléphoner à l'un des anciens maires de Toronto pour obtenir que l'armée aille faire le déneigement.

Selon moi, le premier ministre provincial devrait avoir une ligne directe de communication avec les unités de réserve des forces régulières de la province. Cela peut devenir un peu compliqué. Par exemple, à la frontière entre l'Ontario et le Manitoba, il faudrait communiquer avec Winnipeg et avec l'ouest de l'Ontario, mais ce n'est qu'un détail. Le processus est beaucoup plus lent à l'heure actuelle. Je crois savoir que l'on veut simplifier les choses. Les forces de réserve ne sont pas maintenant en mesure de recruter autant de membres qu'elles pourraient en avoir.

On opte toujours pour la solution la plus facile et, pendant plusieurs décennies, nous avons ciblé les étudiants parce qu'ils ont besoin d'argent. Par ailleurs, une fois qu'ils ont terminé l'université et trouvé un emploi, bon nombre d'entre eux déménagent et ne joignent pas nécessairement leur unité la fois suivante. La population étudiante est très mobile.

Overseas deployments are very attractive to the type of people the military wants, the gung-ho person who wants to serve their country overseas. They will have a hard time expanding. They have played around with recruiting for years. Sometimes regular force recruiting officers would handle it. You could probably fill this room with the paper required to process someone, which all of us were told to sort out, and we never did.

Senator Day: Have you thought about outsourcing the recruiting activity? Many armed forces have outsourced jobs such as cooks, athletic directors and physical training instructors and stayed with the core. What about outsourcing recruiting?

Mr. Mackenzie: Based on my limited experience in dealing with the reserves, because I only commanded the army in Ontario for about six months before retiring, I still think the units are a good outsource. By that I mean the unit is the spirit, the affair of the heart, the history and the uniform, and therefore people come in to the unit. They come into the Fort York Armouries or go over to Jarvis Street and join my first regiment, The Queen's Own Rifles. It becomes competitive. The units are out looking for folks to recruit. The important thing is to do it quickly and get the first paycheque into their hands within a couple of weeks.

Senator Meighen: Do you have an opinion on whether the absence of a law such as that which exists in the United States with regard to employers and their relationship with reservists is detrimental to our efforts to recruit reservists in Canada?

Mr. Mackenzie: Senator, it is not working in the States. Over 50 per cent of those folks who served extended tours in the National Guard and the Reserve had their own businesses and, as a result, their businesses are gone now. One of the great problems facing the American military is that so many of these people are coming home to find that their spouse has not been able to keep the business going.

One is a victim of one's experience. Two Australian senior officers with whom I served overseas told me not to do it. They said that if two people are looking for a job, one of whom is in the reserve and one of whom is not, the person who is not in the reserves will be hired because the company will not have the obligation to maintain his seniority and welcome him back after a mission. That is a fairly strong argument.

As usual, there is probably a Canadian compromise, and we have tried that with the liaison councils. They are great. I imagine that the number one culprit is still the Department of National Defence. In the government, particularly in DND, fewer people are let off to go and do reserve training. That certainly was the case when I left.

Les déploiements outre-mer sont très attrayants pour le genre de personnes que veulent les forces armées, c'est-à-dire les gens dynamiques qui veulent servir leur pays à l'étranger. Les forces armées auront du mal à prendre de l'expansion. Cela fait des années qu'elles essaient de recruter. Parfois, c'était les agents de recrutement des forces régulières qui s'en occupaient. On pourrait probablement remplir cette pièce avec tous les documents qu'il faut pour recruter quelqu'un et on nous demandait toujours de nous en occuper, mais nous ne le faisons jamais.

Le sénateur Day : Avez-vous pensé à charger quelqu'un de l'extérieur du recrutement? Bon nombre de forces armées ont chargé d'autres organismes de recruter des gens comme des cuisiniers, des moniteurs des sports et des instructeurs de culture physique et se sont occupés uniquement des effectifs militaires. Pourquoi ne pas charger un organisme externe du recrutement?

M. Mackenzie : Je n'ai pas tellement d'expérience avec les forces de réserve parce que je n'ai commandé l'armée en Ontario que pendant six mois environ avant ma retraite, mais je pense malgré tout que les unités sont une bonne source de recrutement pour les forces. Je veux dire par là que l'unité est l'esprit de l'armée, que c'est une affaire de cœur qui représente une histoire et un uniforme et que cela attire des gens. Ils vont au manège de Fort York ou à la rue Jarvis pour s'enrôler dans mon premier régiment, le Queen's Own Rifles. Cela devient une rivalité. Les unités essaient de recruter des gens. Ce qui compte, c'est de le faire rapidement et de remettre le premier chèque aux recrues dans l'espace de quelques semaines.

Le sénateur Meighen : À votre avis, l'absence d'une loi comme celle qui existe aux États-Unis pour les employeurs et leurs relations avec les réservistes nuit-elle à nos efforts pour recruter des réservistes au Canada?

M. Mackenzie : Sénateur, cela ne marche pas aux États-Unis. Plus de 50 p. 100 des gens qui ont effectué des missions prolongées à la garde nationale et dans la réserve avaient leur propre entreprise, et ces entreprises ont périclité à cause de cela. L'un des grands problèmes de l'armée américaine, c'est que bien souvent ces gens-là, quand ils rentrent chez eux, s'aperçoivent que leur épouse n'a pas été capable de continuer à faire tourner l'entreprise.

On est victime de sa propre expérience. Deux officiers supérieurs australiens avec lesquels j'ai servi à l'étranger m'ont dit de ne pas le faire. Ils m'ont dit que si deux personnes cherchaient un emploi, et que l'un des deux fait partie de la réserve et pas l'autre, c'est celui qui ne fait pas partie de la réserve qui va être engagé parce que l'entreprise ne sera pas obligée de maintenir son ancienneté et de le reprendre après une mission. C'est un argument assez convaincant.

Comme d'habitude, il y a probablement un compromis canadien et nous avons essayé cela avec les conseils de liaison. C'est une excellente formule. J'imagine que le coupable n° 1, c'est encore le ministère de la Défense nationale. Au gouvernement, et particulièrement au MDN, on laisse très peu de gens partir et faire de la formation dans la réserve. En tout cas, c'était le cas quand je suis parti.

That is a long-winded way of saying that it requires very close study. It could not be draconian, but there might be something within what we are currently doing with the liaison councils that could increase their effectiveness. There could be carrots as opposed to sticks.

Senator Meighen: It has been put to us that, in terms of recruitment and international kudos for Canada, and in terms of a meaningful role for the Armed Forces, all this has generally happened in our international operations. Yet, today, many people are preoccupied with interoperability which, as I understand it, means with the Americans. Can we do both, or should we put an emphasis on one place versus the other?

Mr. Mackenzie: I think we must be more selective. My numbers will be close. I think we are deployed in, perhaps, 13 or 14 areas right now. The last time I checked, 10 were in single digits. Why have a guy here, or two guys there and four guys over there just so you can say when interviewed, "We're in 13 different missions around the world." We have less than 250 on UN operations right now. The largest component is somewhere around 160 on the Golan Heights, where we went in 1973. At the time, I was in Cairo with the other half of the mission. Do we need one in Sarajevo and one in Cyprus, as I mentioned before?

The indication that we will be wedded to Afghanistan for quite a while is a wise move, but let us not just structure the units for the mission that is going on there right now, because it will change.

Once again, to put in a plug for the amphibious force, one of its greatest advantages is that it slows down the requirement for decision-making here in Ottawa within the government. Why? Because if the government decides to send us somewhere now, it takes three months for us to get there.

There have been rumblings that we might go into western Sudan. If that were the case, the force could go over and park itself in international waters. The troops are trained to keep fit and maintain their skills while aboard ship. If the government decides to deploy them there, they could be there within a number of hours. Would that not be nice?

A number of Canadians got sucked in with our speed of response in Yugoslavia, which was a high profile deployment in 1992. Guess why they were there in six hours? Because they came from within Germany. Boy, did those guys in the old brigade know about trains. They roared down to the trains and zipped down to Croatia. They were there before the Brits, the French and everyone else. Canadians felt rightly proud. That was the last time we were able to do that. Now, we would have to patch them together in Canada and get them across on subsequent rotations.

We should streamline our interoperability with America. It is a matter of equipment as much as training. The F-18s are being upgraded and converted now. The army does a great deal of training with the U.S. within budget constraints. The navy is the

Disons que c'est une façon un peu détournée de dire qu'il faudrait revoir cela de près. Il ne faut pas nécessairement prendre des mesures draconiennes, mais simplement il y aurait peut-être un moyen de renforcer l'efficacité de ces conseils de liaison. On pourrait se servir de carottes au lieu du bâton.

Le sénateur Meighen : On nous a dit que tous les éloges internationaux que le Canada a reçus pour son recrutement et la pertinence du rôle de ses forces armées s'inscrivaient généralement dans le cadre des opérations internationales. Or, de nos jours, beaucoup de gens se soucient d'interopérabilité, ce qui signifie, je crois, le lien avec les Américains. Pouvons-nous faire les deux ou faut-il insister plus sur un aspect que sur l'autre?

M. Mackenzie : Je pense qu'il faut être plus sélectif. J'ai des chiffres assez proches de la vérité. Je crois que nous sommes déployés dans 13 ou 14 régions actuellement. La dernière fois que j'ai vérifié, dans 10 cas, il y avait moins de 10 personnes. Nous avons un gars ici, ou deux ou quatre là-bas, ce qui permet de dire lorsqu'on est interviewé : « Nous avons 13 missions différentes à travers le monde ». Or, nous avons moins de 250 soldats engagés actuellement dans des opérations de l'ONU. Le contingent le plus important, ce sont environ 160 soldats sur les hauteurs du Golan où nous sommes allés en 1973. À l'époque, j'étais au Caire avec l'autre moitié de la mission. Est-ce que nous avons besoin d'en avoir une à Sarajevo et une autre à Chypre, comme je vous le disais tout à l'heure?

Il est juste de dire que nous sommes ancrés pour un bon moment en Afghanistan, mais ne structurons pas les unités uniquement pour cette mission particulière, car les choses vont changer.

Encore une fois, pour revenir sur la question de la force amphibie, l'un de ses grands avantages, c'est qu'elle évite au gouvernement à Ottawa de devoir prendre des décisions rapides. Pourquoi? Parce que si le gouvernement décide de nous envoyer quelque part maintenant, il nous faut trois mois pour y arriver.

Il a été question d'aller dans l'ouest du Soudan. Si c'était le cas, notre force pourrait aller là-bas et s'installer dans les eaux internationales. Les troupes sont entraînées et peuvent s'entretenir à bord des navires. Si le gouvernement décide de les déployer, elles pourraient débarquer en quelques heures. Est-ce que ce ne serait pas fantastique?

Certains Canadiens ont été sidérés de voir avec quelle rapidité nous sommes intervenus en Yougoslavie quand nous nous sommes déployés avec force publicité là-bas en 1992. Vous savez pourquoi nous sommes intervenus en l'espace de six heures? Parce que les troupes venaient de l'Allemagne. Et ces gars-là de la vieille brigade s'y connaissaient en trains. Ils se sont précipités dans les trains qui ont foncé sur la Croatie. Ils sont arrivés avant les Britanniques, les Français et tous les autres. Les Canadiens en ont été fiers à juste titre. C'est la dernière fois que nous avons pu faire cela. Maintenant, il faudrait qu'on aille chercher ces troupes un peu partout au Canada pour les envoyer là-bas par roulement.

Il faut rationaliser notre interopérabilité avec l'Amérique. C'est une question d'équipement aussi bien que de formation. Nous sommes en train de moderniser et de convertir les F-18. L'armée fait énormément de formation avec les États-Unis compte tenu

best at it. They are doing the best job because they have had more practice doing it with STANAVFORLANT, NATO and operating with U.S. forces in the Persian Gulf and the Arabian Sea. Let us not spread ourselves so thin.

I am not making my point very well, because spreading your forces with one here and two or three over there is not spreading yourself thin, but I do not think we should send in these single-digit contingents.

We are making a big deal about training the African Union peacekeepers. First, they do not need training. I just came back from the area, which includes Kenya and Uganda, two months ago. I was lecturing at the Uganda War College. They are quite capable of doing the job on their own, thank you very much. However, they do need equipment and lift.

Senator Meighen: But we cannot supply that, can we?

Mr. Mackenzie: No. When I say “lift” I mean trucks so that they can drive there from some neighbouring countries such as Uganda.

I can see us training people to supervise elections, setting up a judiciary in Kosovo and that sort of thing. However, there is not a lot of training required to turn soldiers into peacekeepers.

One of the problems in our own country, and internationally now, is going to a concept of regional organizations, which I held dear and lectured on for years, particularly with the U.S. in the first few years after my retirement. I have totally changed my mind, 180 degrees. I have watched some of the African contingents providing peacekeepers in Sierra Leone, for example, where they became part of the problem. Pearson’s idea of neutrality, coming from outside and being benign to the problem, was a good one. Having worked with both Japan and Korea on peacekeeping in their own countries, I can never see them working together on a peacekeeping mission in Southeast Asia.

Rather than saying, “Well, we will train Africans to look after African problems,” I would much rather see contingents from Sweden, Norway, Fiji and places like that, if we are talking of pure peacekeeping. If it is “keep the peace or I will kill you,” then it does not make much difference who is there. You can send in a formed combat organization to do that type of work.

Senator Meighen: Much has been made about the growing technological gap between the United States and everyone else. From the first responders right up to the military apparatus, we talk a lot about the capability of units to talk to each other. To what extent is this technological gap making it difficult to talk to the Americans? What are the implications for Canada, let alone the rest of the world’s military forces? Should we say, “You will

des contraintes budgétaires. C’est la marine qui fait le meilleur travail. Elle le fait, parce qu’elle a plus d’expérience de ces activités dans le cas du STANAVFORLANT, de l’OTAN et auprès des forces américaines dans le golfe Persique et la mer d’Arabie. Ne nous éparpillons pas trop.

Je ne m’exprime pas très bien, car envoyer un soldat ici et deux ou trois là-bas, ce n’est pas s’éparpiller trop, mais disons que je pense qu’il ne faudrait pas envoyer ces contingents de moins de 10 personnes.

Nous parlons beaucoup de formation des casques bleus de l’Union africaine. Premièrement, ils n’ont pas besoin de formation. Je suis revenu tout récemment de cette région, qui inclut le Kenya et l’Ouganda, il y a deux mois. J’enseignais au Uganda War College. Ces gens-là sont parfaitement capables de faire le travail eux-mêmes, merci beaucoup. Cependant, ils ont besoin d’équipement et de transport.

Le sénateur Meighen : Mais nous ne pouvons pas le leur fournir, n’est-ce pas?

M. Mackenzie : Non. Quand je parle de « transport », je parle de camions pour aller sur place à partir d’un pays voisin comme l’Ouganda.

Je pense que nous pouvons former des gens pour surveiller les élections, mettre sur pied un pouvoir judiciaire au Kosovo et ce genre de choses. Mais il ne faut pas beaucoup de formation pour apprendre à des soldats à maintenir la paix.

L’un des problèmes que nous avons au Canada et sur le plan international maintenant concerne la notion d’organisations régionales, un de mes sujets favoris dont j’ai fait la promotion pendant des années, notamment aux États-Unis au cours des premières années de ma retraite. J’ai maintenant changé d’avis du tout au tout sur la question. J’ai examiné des contingents africains qui assuraient le maintien de la paix au Sierra Leone, par exemple, quand ils ont commencé à contribuer au problème. L’idée de neutralité de Pearson, l’idée d’arriver de l’extérieur en étant neutre par rapport au problème, était excellente. Mais après avoir travaillé auprès du Japon et de la Corée sur l’idée de maintien de la paix dans ces deux pays, je ne peux pas les imaginer travailler ensemble à une mission de maintien de la paix en Asie du Sud-Est.

Au lieu de dire qu’on va apprendre aux Africains à s’occuper des problèmes de l’Afrique, je préférerais qu’on envoie là-bas des contingents de Suédois, de Norvégiens et de Fidjiens, si l’on parle strictement de maintien de la paix. S’il s’agit de dire : « Restez en paix ou je vais vous tuer », peu importe qui on envoie. On peut très bien envoyer une organisation de combat faire ce travail.

Le sénateur Meighen : On parle beaucoup de l’écart technologique entre les États-Unis et tous les autres pays. On parle aussi de la capacité de communiquer à tous les niveaux, des premiers intervenants jusqu’à l’appareil militaire. Dans quelle mesure cet écart technologique rend-il difficile cette communication avec les Américains? Qu’est-ce que cela entraîne pour le Canada, sans parler des forces militaires du reste du

do your own thing anyway. Good luck to you. Go and do it. We will not fuss too much about trying to keep up with you and we will do this and this?"

Mr. Mackenzie: This is not World War II or Korea, where our contribution and the contribution of other nations makes a really big difference to the combat power. We are talking about politics here. We are talking geopolitics. We are talking about showing support in high risk areas.

We have fought in three wars — Gulf War I, Serbia-Kosovo and Afghanistan, with zero casualties, no fatalities, to enemy fire. People look at that and say, "Those guys are attached to a string tied to their political leadership back home." They are right.

It is the message of political support you send by providing these sharp-end people. They will make it work because America will have the combat power that makes the difference on the ground. There are ways to do that. Liaison officers could be used. We can be lent radio sets, as they have in other missions, or whatever. There are ways around these things. They would never reject our presence by thinking that we did not have the right communications equipment.

I have said this before, and perhaps even to this committee: For 11 years I have lectured at the United States Army Joint Flag Officers Warfighting Course, not on how to fight wars. They asked me to lecture their two, three and four star generals on the complications of commanding a large multinational force with 30 nations present. I have worked out a good relationship with them.

When two ministers went to Afghanistan, the Americans were patting them on the back saying, "You have great guys. You are making a great contribution here." At least that is what the public heard. What I heard from the commander of that particular force is that we were a pain in the ass. He said, "You have these outstanding soldiers with great personal kits, but the day you arrived you had to borrow vehicles from us to get around." We traded a sewage treatment truck for rations. We were borrowing sniper ammunition and that type of thing. They love the quality of our people as individuals and in small groups, but we could do a better job by sending in someone who is self-contained and interoperable.

Senator Meighen: Without having to get into the stratosphere of high tech?

Mr. Mackenzie: We could, that is right.

The Chairman: You commented about sending troops on a vessel. Troops do not do well on ships for a long period of time, do they?

Mr. Mackenzie: You can ask the United States Marine Corp, and the Brits on their way to the Falklands. It is possible to do that for reasonable periods of time. You will not park out there for months at a time; there are ports to go into. Certainly, you

monde? Est-ce que nous devrions leur dire : « De toute façon, vous allez faire ce que vous voulez. Bonne chance. Allez-y. Nous n'allons pas essayer de rester à votre niveau et nous allons faire ceci ou cela »?

M. Mackenzie : Nous n'en sommes plus à la Seconde Guerre mondiale ou à la Corée, à une époque où notre apport et l'apport d'autres nations pouvaient vraiment faire la différence en matière de puissance de combat. Il s'agit maintenant de politique. On parle de géopolitique. On parle d'un appui dans des zones à risque élevé.

Nous avons combattu dans trois guerres — la première guerre du Golfe, la Serbie et le Kosovo et l'Afghanistan, sans avoir une seule victime. Quand les gens voient cela, ils se disent : « Ces gens-là sont reliés par un élastique à leurs dirigeants politiques chez eux ». Et ils ont raison.

C'est le message de soutien politique qu'on envoie en fournissant ces éléments de pointe. Cela marche parce que l'Amérique a la puissance de combat nécessaire pour faire la différence sur le terrain. Il y a des moyens de faire cela. On peut faire appel à des officiers de liaison. On peut nous prêter des postes de radio, comme on l'a fait dans d'autres missions. Il y a des façons de faire ce genre de choses. Ils ne nous rejeteront jamais en pensant que nous n'avons pas le bon matériel de communication.

Je l'ai déjà dit, et peut-être même à votre comité : j'ai enseigné pendant 11 ans au Army Joint Flag Officers Warfighting Course aux États-unis, mais non pas l'art de la guerre. On me demandait d'expliquer à leurs généraux à deux, trois et quatre étoiles les complications qui interviennent dans le commandement d'une force multinationale où 30 pays sont représentés. J'ai établi de bons rapports avec eux.

Lorsque les deux ministres sont allés en Afghanistan, les Américains les ont félicités et leur ont dit : « Vos gars sont formidables. Ce que vous faites ici est important. » Du moins, c'est ce que le public a entendu. Ce que le commandement de cette force m'a dit à moi, c'est que nous étions des emmerdeurs. Il m'a dit : « Vous avez des soldats formidables, très bien équipés, mais le jour de votre arrivée, vous avez dû nous emprunter nos véhicules pour vous déplacer. » Il nous a fallu échanger un camion de traitement des eaux usées pour des rations. Il nous a fallu emprunter des munitions pour les tireurs d'élite, vous voyez le genre. Ils adorent la qualité de nos gens, à titre individuel et en petits groupes, mais nous pourrions mieux faire en envoyant à l'étranger des troupes autosuffisantes et interoperables.

Le sénateur Meighen : Sans avoir à entrer dans la stratosphère de la haute technologie?

M. McKenzie : Oui, c'est vrai.

Le président : Vous avez parlé des troupes qu'on envoie par navires. Il n'est pas bon que les troupes séjournent trop longtemps à bord des navires, n'est-ce pas?

M. Mackenzie : Vous pouvez poser la question au United States Marine Corp, et aux Britanniques qui sont allés aux Falklands. Il est possible de faire cela si un séjour à bord est raisonnable. Le voyage ne peut pas durer des mois; il faut jeter

would have to be able to maintain your physical fitness and your weapon skills, which the Brits did well on their way to the Falklands. It is possible, but not for months at a time.

The Chairman: If you are sending them there in rough weather, you know they will not arrive physically fit.

Mr. Mackenzie: There is medication for that. If you can't take a joke, don't put on a uniform. It is part of the profession.

The Chairman: Do you not think that a government could commit a task force to sea and then not have them go forward with the mission without enduring all sorts of political grief back at home?

Mr. Mackenzie: Yes, I think that would be possible. We have taken braver decisions than that in the past. It took us three weeks to get to Haiti in our own hemisphere. That force could have been there — I am no sea person — within a week easily with a formed unit ready for a worst case scenario rather than the habit of the UN, for money, because of best case scenario, namely, that we think things will go the way we anticipate and sometimes they do not turn out that way.

Senator Cordy: You mentioned Shearwater. I am from Nova Scotia. I totally agree with what you are saying. In the mid 1990s when we had the G8 in Halifax, the leaders of all the countries were able to land in Shearwater and then take a vessel from Shearwater to downtown Halifax which, from a security perspective, was the best way to do it.

Last week, George Bush arrived in Halifax and the plane was unable to land in Shearwater because the runway was in such poor condition. The runway is gone, and you have alluded to the fact that we are hopeful that the water access will not be gone. I concur fully with what you are saying. It is a very sad situation to see the deterioration in government land such as that, with access to the downtown area of the city so immediate, and such access to the ocean through Halifax harbour.

Mr. Mackenzie: We have obviously failed. A whole hockey sock of retired senior officers from all three services agreed — a highly unusual event — that Shearwater should be saved as a mounting base. The Canadian Land Company — which does great work, do not get me wrong — has been given that property. You have now confirmed that the President of the United States could not land there, not because the airport was in such rough shape but probably because it is being broken up; it is being destroyed. That is a tragedy. That is a \$1-billion facility if you had to rebuild the entire base: the jetty, the barracks, et cetera, which is exactly what you would need if you were to implement what we are recommending. Even if it does not involve what we are recommending; even if it is moving troops from Gagetown to Halifax to put them on a chartered ship to send them off, that facility has a mounting base that is unmatched.

l'ancre, des fois. Chose certaine, vous devez être en mesure de conserver votre condition physique et vos compétences dans le maniement des armes, ce que les Britanniques ont réussi à faire en route vers les Falklands. C'est possible, mais pas pendant des mois.

Le président : Si on les envoie par mauvais temps, on sait qu'ils n'arriveront pas en bonne condition physique.

M. Mackenzie : Il y a des médicaments pour ça. Si vous n'avez pas le sens de l'humour, pas la peine d'endosser un uniforme. Cela fait partie du métier.

Le président : Si le gouvernement envoyait une force opérationnelle par mer pour ensuite lui retirer sa mission, ne croyez-vous pas qu'il y aurait un prix politique élevé à payer pour cela?

M. Mackenzie : Oui, je pense que ce serait possible. Nous avons pris des décisions plus audacieuses que celle-là par le passé. Il nous a fallu trois semaines pour débarquer à Haïti dans notre propre hémisphère. Cette force aurait pu s'y rendre — je ne suis pas marin — aisément en une semaine, avec une unité formée et prête à parer le pire, au lieu de s'en tenir à l'habitude des Nations Unies, pour des raisons d'argent où l'on imagine toujours les scénarios les plus optimistes, on s'imagine que les choses vont se passer comme on veut, et parfois ce n'est pas le cas.

Le sénateur Cordy : Vous avez mentionné Shearwater. Je suis de la Nouvelle-Écosse. Je suis parfaitement d'accord avec vous. Au milieu des années 90, lorsque le Sommet du G-8 s'est tenu à Halifax, les chefs de tous ces pays ont pu atterrir à Shearwater, et de là se rendre en bateau de Shearwater jusqu'au centre-ville de Halifax, ce qui, du point de vue de la sécurité, était la meilleure façon de procéder.

La semaine dernière, George Bush est arrivé à Halifax, et son avion n'a pas pu atterrir à Shearwater parce que la piste d'atterrissage était en trop mauvais état. La piste est hors d'usage, et vous avez mentionné le fait qu'on espère ne pas perdre l'accès à la mer. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites. Il est très malheureux de voir se détériorer ainsi une propriété gouvernementale, qui donnait accès immédiatement au centre-ville, ainsi que l'accès à l'océan par le port de Halifax.

M. Mackenzie : Il est évident que c'est un échec. Une pléthore d'officiers retraités des trois armes ont convenu — et cela est en soi fort inhabituel — que l'on devrait conserver Shearwater comme base de préparation. La Canadian Land Company — qui fait un beau travail, comprenez-moi bien — a fait l'acquisition de cette propriété. Vous venez de confirmer que le président des États-Unis n'a pas pu atterrir là-bas, non pas parce que l'aéroport est en si mauvais état, mais parce qu'on est en train de le démanteler; on fait table rase. C'est une tragédie. S'il fallait reconstruire toute la base, il vous en coûterait 1 milliard de dollars : la jetée, les casernes, et cetera, ce qui est exactement ce qu'il vous faudrait si vous deviez mettre en œuvre ce que nous recommandons. Même si on ne met pas en œuvre nos recommandations; même s'il ne s'agit que de déplacer des troupes de Gagetown à Halifax, les faire monter à bord d'un navire nolisé pour les envoyer à l'étranger, cette installation demeure une base de préparation inégalée.

In the official questions that came to me, I was asked about the paper that I submitted to the Prime Minister, endorsed by all these other officers. It went to the Prime Minister, the Leader of the Opposition, the chairs of the Commons and Senate defence committees and the Minister of National Defence. I received two responses. One was a form letter, a thank you from the previous minister. The other response I received was from your chairman with a handwritten note underneath the typing, thanking me and assuring me that he would distribute the paper to the committee. Those were the only two responses. The rest did not even acknowledge receiving it. This was serious work, put in over six months by a large number of senior officers. You would think that at least it would be acknowledged. I went to see the defence critic, at his request, and he had not seen that paper. It had not been passed on from his predecessor.

The Chairman: If Shearwater was active with the runway functioning, could you also justify Greenwood?

Mr. Mackenzie: Greenwood, in my estimation, is much more important for maritime surveillance, as opposed to a mounting base for an amphibious force. There is ample justification there. As you know even better than I, that requirement is higher.

The Chairman: Understandably, but how many air bases do you need in a single province?

Mr. Mackenzie: This is not an air base, sir. This is a location that could be used in the event that we were deploying a rapid reaction by air, or bringing people into the Shearwater area to get on their ship and depart if they are not there permanently. We have temporary air traffic control capability that could do it, but I am sure the civilian side of the house would have continued to use the airport as an alternative to a fairly weather sensitive international airport up the road. I am from just outside of Truro so I know the area with the fog along the Fundy coast.

Senator Cordy: I would like to refer to the same paragraph in your report where it talks about procurement. You talk about the 10-year plan and that perhaps we should lease. How do we make procurement more efficient? We have a cost perspective and a time perspective. The length of time, which increases the amount of money that is spent, is horrendous, to my way of thinking.

Mr. Mackenzie: It is very much so, which is one of the reasons I avoided serving at National Defence Headquarters. There have been many excellent papers written on the subject and a lot of excellent recommendations, even in the reports to which I referred, of Granatstein and Bercuson, et cetera. There has been much study done on the procurement side, which is outside the Department of National Defence directly. Surely there is great potential there for streamlining. However, it has not happened and, if anything, is eating up more manpower within the military.

Dans les questions officielles qui m'ont été adressées, on m'a interrogé sur le document que j'avais soumis au premier ministre, et qui avait été approuvé par tous ces autres officiers. Le texte a été envoyé au premier ministre, au chef de l'opposition, aux présidents des comités de la défense des Communes et du Sénat et au ministre de la Défense nationale. J'ai reçu deux réponses. L'une était une lettre type, un mot de remerciement de l'ancien ministre. L'autre réponse que j'ai reçue m'est venue de votre président, avec une note manuscrite sous le texte dactylographié, me remerciant et m'assurant que le texte serait remis aux membres du comité. Ce furent les deux seules réponses. Les autres ne m'ont même pas envoyé d'accusé de réception. C'était pourtant un travail sérieux, qui avait coûté six mois de travail à un grand nombre d'officiers supérieurs. On se serait imaginé qu'on aurait à tout le moins reçu un accusé de réception. Je suis allé voir le porte-parole en matière de défense, à sa demande, et il n'avait pas vu le texte. Son prédécesseur ne le lui avait pas transmis.

Le président : Si Shearwater reprenait du service et que la piste d'atterrissage était opérationnelle, pourriez-vous justifier aussi Greenwood?

M. Mackenzie : À mon avis, Greenwood est beaucoup plus importante pour la surveillance maritime, par opposition à une base de préparation pour une force amphibie. Sa justification est toute trouvée. Vous le savez sans doute mieux que moi, cette exigence est supérieure.

Le président : Je comprends, mais combien de bases aériennes faut-il dans une seule province?

M. Mackenzie : Il ne s'agit pas d'une base aérienne, monsieur. C'est un emplacement qui pourrait être utilisé dans le cas où l'on déploierait une force de réaction rapide par voie aérienne, ou si l'on envoyait des gens à Shearwater pour qu'ils s'embarquent et partent, s'ils n'y sont pas d'une manière permanente. Nous avons des installations temporaires de contrôle du trafic aérien qui peuvent faire l'affaire, mais j'ai la certitude que le côté civil de la maison aurait continué d'utiliser l'aéroport comme remplacement à l'autre aéroport du coin qui résiste mal au mauvais temps. Je suis de la région près de Truro, je connais donc bien la région, avec son brouillard le long de la côte de Fundy.

Le sénateur Cordy : J'aimerais discuter du même paragraphe dans votre rapport où il est question d'acquisition. Vous parlez de ce plan de 10 ans, et vous dites qu'on devrait peut-être louer. Comment va-t-on rendre les acquisitions plus efficaces? C'est une question de coût et de temps. Le temps qu'il faut, qui augmente les coûts, est une aberration pour moi.

M. Mackenzie : Absolument, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai évité de servir au quartier général de la Défense nationale. Il y a eu de nombreux excellents textes qui ont été écrits sur la question, et on a fait un tas d'excellentes recommandations, même dans les rapports que j'ai mentionnés, Granatstein, Bercuson, et cetera. On a longuement étudié la question des acquisitions, qui échappe au contrôle direct du ministère de la Défense nationale. Il est sûr qu'il y a là un grand potentiel de rationalisation. Cependant, cela ne s'est pas fait et, chose certaine, cela mobilise plus de monde au sein des forces.

Back in the forties and fifties, if we needed to buy a tank we had three or four people running the project, or so I was told by the general in charge at that time. Now if we wanted to buy a new tank, you would need a theatre to hold all of the people involved in the process.

I wish I could answer your question but I answer it only by saying that there are much better minds than mine who have looked at the problem and have made significant recommendations.

Senator Banks: The questions I have deal with incredulity. How could that possibly happen? In the cartoons, the answer is because it is the military. However, that cannot always be the answer.

The advantage of Shearwater is the proximity of sea and air capability. It is virtually in the same place. If we do a lot of the things that we now say we will do, then we will have to rebuild that facility. This week we will tear it down; next week we will have to rebuild it again, at God knows what cost.

The second point of incredulity concerns what you have talked about — and I am sure many of those stories are apocryphal — namely, Canadian Forces going to other places and they do not have any toothpaste or they have two crates of left-handed mittens, or the snipers do not have any bullets that fit their guns.

How can that happen? How can we send a small or large expeditionary force someplace without the trucks they need to drive around in and without the bullets to fit their guns? How can that happen?

Mr. Mackenzie: Patching together temporary organizations aggravate the situation. You have used the example of 1 RCR. If you send a unit such as 1 RCR somewhere, there is enough expertise within that organization and it is stable. The worst thing you could do before you have to do something complicated is reorganize. They would not have to reorganize. They could do that. They have a transport officer who knows how to get things on to planes and they have logisticians and a service battalion. They know the system will fail them so they take extra toothpaste, that type of thing, until it gets sorted out at the other end.

I served with an organization in 1973 where they patched together a service company, and the contingent was an unmitigated disaster. That is why I was sent there. Even as a major, I was alleged to have had a great deal of UN experience, and the general there at the time was not coping with the challenge. I was sent over there almost as a “gestapo” to report back to NDHQ on morale and a few things like that, because we had had a couple of people killed and the autopsies did not go well in downtown Cairo. That was a temporary unit. The commanding officer was fired, and the general was replaced by Don Holmes, rest his soul, who did a great job.

Dans les années 40 et 50, si on avait besoin d'acheter un char d'assaut, trois ou quatre personnes s'occupaient du projet, en tout cas c'est ce que m'a dit le général qui en était chargé à l'époque. Aujourd'hui, si on veut acheter un nouveau char d'assaut, l'auditorium d'un théâtre ne suffirait pas à contenir toutes les personnes qui prennent part à la décision.

J'aimerais répondre à votre question, mais je me contenterai de dire qu'il y a des gens beaucoup plus intelligents que moi qui ont étudié le problème et qui ont fait des recommandations importantes.

Le sénateur Banks : Mes questions ont pour thème l'incredulité. Comment diable est-ce arrivé? Dans les bandes dessinées, on répond que c'est à cause des militaires. Cependant, cette réponse ne peut pas toujours suffire.

L'avantage de Shearwater, c'était la proximité des capacités maritime et aérienne. C'est virtuellement au même endroit. Si l'on met en œuvre bon nombre de nos intentions, il nous faudra rebâtir cette installation. Alors cette semaine, on la démantèle; et la semaine prochaine, il faudra la reconstruire, et Dieu sait à quel prix.

Mon incredulité tient aussi à ce dont vous avez parlé — et j'ai la conviction que bon nombre de ces histoires sont apocryphes — notamment, cette histoire où les Forces canadiennes vont à l'étranger et elles n'ont même pas de pâte dentifrice, ou elles ont deux caisses de mitaines pour gauchers, ou alors les tireurs d'élite n'ont pas de munitions pour leurs fusils.

Comment cela est-il possible? Comment peut-on envoyer une force expéditionnaire de petite ou de grande taille quelque part sans les camions qu'il lui faut pour se déplacer ou sans munitions pour les fusils? Comment cela est-il possible?

M. Mackenzie : La fusion d'organisations temporaires aggrave la situation. Vous avez mentionné l'exemple du RCR. Si vous envoyez une unité comme le RCR quelque part, il y a suffisamment de savoir au sein de cette organisation, et elle est stable. Le pire qu'on puisse faire au moment d'entreprendre une mission compliquée, c'est de se réorganiser. Cette unité n'a pas besoin de se réorganiser, ou elle peut le faire elle-même. Elle a un officier du transport qui sait comment envoyer des choses par avion et elle a des logisticiens et un bataillon des services. Ces gens savent que le système ne les soutiendra pas, et c'est la raison pour laquelle ils emportent plus de tubes de pâte dentifrice qu'il ne leur en faut, ce genre de choses, et ils se débrouillent à l'arrivée.

En 1973, j'ai servi au sein d'une organisation où l'on avait fabriqué de toutes pièces une compagnie des services, et le contingent a échoué lamentablement. C'est la raison pour laquelle j'avais été envoyé là-bas. Même si je n'étais que major, on me prêtait une longue expérience des Nations Unies, et le général sur place à l'époque n'arrivait pas à maîtriser la situation. J'ai été envoyé là-bas presque comme un agent de la Gestapo pour faire un rapport du QGDN sur le moral et quelques autres éléments de ce genre, parce que nous avions eu quelques tués et les autopsies ne s'étaient pas bien passées au centre-ville du Caire. Il s'agissait d'une unité temporaire. L'officier commandant a été congédié, et le général a été remplacé par Don Holmes, Dieu ait son âme, qui a fait un travail superbe.

If the units are big enough, they can be given the task, and they know who to phone at brigade quarters to ensure that they are properly prepared before they go overseas.

The Canadian Airborne regiment — and the investigation never got to that phase — had their mission changed just before they left. They were supposed to be this touchy-feely peacekeeping force, and I advised them, “No, this is now Chapter 7. The U.S. is leading the coalition, and you will be fighting your way in, and you will probably have to secure under fire an airhead when you get over there.” That is what happened, but they were not fired back at because they were well organized and tough, and people left the battlefield and gave them the airfield.

I notice, in the questions I was given, the question on transformation. Your interpretation of transformation was this plug-and-play concept. I am getting a briefing from General Hillier in Toronto tonight. A number of us will get a briefing on transformation. I hope I am not putting words in his mouth, but transformation to me is taking this unbelievable information gathering and targeting system and using it to reduce the number of people that are involved because of the increased capability of the weapon systems. The special forces guy on horseback calls in a B-52 and designates a target two miles away, and the missile goes through the window of a house.

Perhaps I am wrong, but I do not think transformation should be sold as patching together units because that is more efficient, because it is not. I just do not think it is more efficient. It addresses your issue of how they can show up with trucks, because they were loaded up in Edmonton, and the personnel were flown over there and jumped off, and their trucks were coming a few chucks behind, or not even that. They were coming by ship. There is another expression, “with military efficiency,” which I prefer.

Senator Banks: That is an oxymoron; right?

Senator Day: Thank you, general, for your 2005 defence white paper. It is a good place for us to start. In the first part of your white paper, general, you start with a certain number of assumptions, and that is, I think, where we all have to start. If you look at what happened in terms of deployment following the 1994 white paper, there were a great deal more deployments following that white paper than were ever contemplated at the time of the white paper. What we would have to make assumptions on here is tempo of deployment, or how frequent will our forces be required to go offshore again for the next 10 years.

Mr. Mackenzie: I would make the point, though, senator, that with the 1994 white paper, if we could have done what it said, we would have had no problems with the deployments that we had over the following 10 years. That white paper said that we should be able to sustain indefinitely 5,000 troops overseas. The major contingent that we had deployed a couple of years ago was 700 Patricias in Kandahar, and at that time we said we could

Si les unités sont suffisamment imposantes, on peut leur confier la mission, et ces gens savent qui appeler à la brigade pour s'assurer qu'ils seront bien préparés avant de partir outre-mer.

Le Régiment aéroporté du Canada — et l'enquête ne s'est jamais rendue là — avait vu sa mission modifiée juste avant son départ. Il devait constituer une force de maintien de la paix genre scout, et je leur avais dit : « Non, c'est le chapitre 7 qui s'applique maintenant. Les États-Unis dirigent la coalition, et vous devrez vous battre pour y prendre pied, et vous devrez probablement prendre possession d'une tête de pont aérienne sous le feu de l'ennemi lorsque vous serez là-bas. » C'est ce qui est arrivé, mais l'ennemi n'a pas riposté parce qu'ils étaient bien organisés et résolus, et l'ennemi a quitté le champ de bataille et leur a cédé la piste aérienne.

Dans les questions qui m'ont été remises, je note la question sur la transformation. Votre interprétation de la transformation tenait à cette notion du prêt à l'emploi. Je vais assister ce soir à un briefing du général Hillier à Toronto. Nous serons plusieurs à assister à un briefing sur la transformation. J'espère ne pas mettre de mots dans sa bouche, mais pour moi, la transformation, c'est le fait d'utiliser ce système incroyable de cueillette d'information et de ciblage pour réduire le nombre de personnes agissantes étant donné la capacité accrue des systèmes d'armement. Le gars des forces spéciales monté sur son cheval fait venir un B-52 et désigne une cible à deux milles de là, et le missile entre par la fenêtre d'une maison.

Je me trompe peut-être, mais je ne crois pas que la transformation devrait être présentée comme l'amalgame d'unités disparates au nom de l'efficacité, parce que ce n'est pas efficace. Je ne crois tout simplement pas que ce soit plus efficace. Cela répond à votre question de savoir comment ils ont pu se présenter là-bas avec des camions, parce que ceux-ci ont été chargés à Edmonton, et le personnel a été envoyé là-bas par avion et parachuté, et leurs camions suivaient derrière, ou même plus près. Ils ont été envoyés par bateau. Il y a une autre expression que je préfère, « avec une efficacité toute militaire ».

Le sénateur Banks : C'est un oxymoron, n'est-ce pas?

Le sénateur Day : Merci, général, pour votre Livre blanc sur la défense de 2005. C'est pour nous un bon point de départ. Dans la première partie de votre livre blanc, général, vous partez d'un certain nombre d'hypothèses qui sont les mêmes pour tous, j'imagine. Si l'on voit ce qui s'est fait en matière de déploiement depuis le livre blanc de 1994, il y a eu beaucoup de déploiements que l'on en envisageait à l'époque où l'on a rédigé ce livre blanc. Il nous faut maintenant établir des hypothèses sur le rythme des déploiements, sur la fréquence avec laquelle nos forces devront aller outre-mer au cours des 10 prochaines années.

M. Mackenzie : Je vous ferais remarquer, cependant, monsieur le sénateur, qu'avec le Livre blanc de 1994, si l'on avait pu faire ce qui y était dit, nous n'aurions eu aucune difficulté avec les déploiements que nous avons eus au cours des 10 années qui ont suivi. Ce livre blanc disait que nous devrions être en mesure de soutenir indéfiniment la présence de 5 000 soldats outre-mer. Le plus gros contingent que nous ayons déployé il y a quelques

not keep them there for more than six months, or replace them. If we could sustain 5,000 troops overseas, I would be delighted. I am talking army. At that time, we had four ships, and 95 per cent of the navy was on a rotational deployment.

Senator Day: Rather than trying to predict how many deployments will occur over the next five years, the admiral who was just here said that we will set some sort of objective standard. He said that for every month away, a soldier should be back in Canada for five months. If he is a sailor, for every month away he should be back in Canada for four months. Is that, one in five and one in four, a reasonable type of objective standard to set?

Mr. Mackenzie: It will not happen. There will be a call from the Hill, and we, under responsibility to protect, will deploy him no matter what his standard is. That is how it works. They will have waivers, like the army and the navy do. You do not have to deploy. After you have done a tour, you get a year at home, but you can sign a waiver, and you also get peer pressure. I am the idiot who volunteered for nine of these things, because you do not want people to come home and say, "You should have been there, Lew." You want to be in the first group, as much as possible.

I would like to think that soldiers and sailors and air people are still like that. The guys and gals will continue to volunteer and do these things, and the government will continue to task them. What the military needs is personnel and equipment to be able to respond without having to patch organizations together.

Senator Day: Respond to what? We do not know what it will be, so how can we prepare to respond?

Mr. Mackenzie: I would say it will be a growth industry, because R2P is important, and I certainly agree with it — responsibility to protect. Having made an international point of stressing the idea of responsibility to protect — bless him for doing so — the Prime Minister will have to put out occasionally, and he will put up with diplomacy and increasing foreign aid and with the military.

Senator Day: When you recommend a 75,000 to 80,000 strong force and a number of other factors, do you have in mind that there will be an increase in the number of deployments over the next 10 years as there has been in the past?

Mr. Mackenzie: Yes. My figures are very close to yours. I see six or seven in the army, three in the navy and two in the air force. You have concurrent infrastructure increases, which comes out somewhere around 75,000 to 80,000. If you have 80,000, you only have 75,000 deployable. In other words,

années de cela était les 700 Patricia à Kandahar, et on disait à l'époque qu'on ne pourrait pas les garder là plus de six mois, ou les remplacer. Si l'on pouvait maintenir 5 000 soldats outre-mer, j'en serais ravi. Je parle bien sûr de l'armée. À l'époque, nous avions quatre navires, et 95 p. 100 de la marine était déployée par rotation.

Le sénateur Day : Plutôt que d'essayer de prédire combien de déploiements se feront au cours des cinq prochaines années, l'amiral que nous avons entendu aujourd'hui a dit que nous allons établir une norme objective quelconque. Il disait que pour chaque mois passé à l'étranger, le soldat devrait rentrer au Canada pour cinq mois. S'il s'agit d'un marin, pour chaque mois passé en mer, il devrait rester au Canada quatre mois. Cette moyenne d'un sur cinq et d'un sur quatre est-elle à votre avis une norme objective raisonnable?

M. Mackenzie : Il n'en adviendra rien. Quelqu'un de la colline téléphonera, et nous, avec cette responsabilité de protéger, nous allons déployer cette personne peu importe la norme. C'est comme ça que ça marche. Ils vont brandir des formulaires de désistement, comme c'est le cas dans l'armée et la marine. Vous n'êtes pas obligés d'accepter un déploiement. Après votre mission à l'étranger, vous avez droit à une année chez vous, mais vous pouvez toujours signer un formulaire de désistement, et il faut aussi compter avec les pressions des camarades. Moi je suis l'imbécile qui s'est porté volontaire neuf fois pour ce genre de choses, parce qu'on ne veut pas que les collègues rentrent au pays et disent : « Tu aurais dû être là, Lew. » On veut être du premier groupe qui part, autant que possible.

Il me plaît de penser que les soldats, les marins et les aviateurs sont encore comme ça. Les gars et les filles vont continuer de se porter volontaires et de faire ce genre de choses, et le gouvernement va continuer de leur confier des missions. Ce qu'il faut aux forces armées, c'est du personnel et du matériel pour pouvoir réagir sans avoir à fusionner des organisations.

Le sénateur Day : Réagir à quoi? On ne sait pas ce qui va se passer, alors comment peut-on se préparer à réagir?

M. Mackenzie : Je vous répondrai que c'est une industrie d'avenir, parce que la responsabilité de protéger est un principe important, et je suis évidemment d'accord avec cette responsabilité de protéger. Étant donné qu'il s'est engagé sur la place publique internationale à faire valoir la responsabilité de protéger — que Dieu l'en remercie — le premier ministre devra parfois livrer la marchandise, et il devra recourir à la diplomatie et augmenter l'aide étrangère ainsi que les crédits militaires.

Le sénateur Day : Quand vous recommandez une armée de 75 000 ou 80 000 militaires, et divers autres facteurs, est-ce que parce que vous croyez que le nombre de déploiements va augmenter au cours des 10 prochaines années au même rythme que par le passé?

M. Mackenzie : Oui. Les chiffres que j'ai sont très proches des vôtres. J'en entrevois six ou sept dans l'armée de terre, trois dans la marine et deux dans l'aviation. Il y a les augmentations parallèles au niveau des infrastructures, et ça donne à peu près 75 000 à 80 000 hommes. Si vous avez 80 000 militaires, il

a bunch of people will be on retirement leave and that type of thing. That is based upon the assumption that the demand will go up and not down.

We could be doing the same thing today as we were doing in 1992 when we had 10,000 deployed. Many people forget that we had a brigade in Germany in an air group, plus 600 in Cyprus, almost 2,000 in Bosnia, about 500 in Cambodia, and 1,400 in Somalia. That was a major activity period. That could happen today. We could be in Sierra Leone with a battalion; we could have a battalion group in Darfur; we could have a battalion in Iraq and we could have more than we have now in Afghanistan. The demand is out there. Obviously, we will not fulfil everyone's request. However, it will become harder to say no when it is not just the UN that is asking; for example, when NATO comes calling, or OSCE or whatever.

The Chairman: But it will take us five years to recruit 5,000 more troops?

Mr. Mackenzie: Yes.

The Chairman: General, thank you very much on behalf of the committee. It has been an interesting discussion. We appreciate your comments. It helps give focus to the work we are doing on reviewing Canada's defence capability. We hope to have the opportunity to communicate with you again in the future and perhaps, if you have the time, to have you come and appear before us again.

Mr. Mackenzie: Thank you, and I really appreciate your doing this because this is as close to a white paper as you can get, which is badly needed.

The Chairman: To the members of the public watching this broadcast, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance contacting members of the committee.

The committee suspended.

The committee resumed.

The Chairman: Before proceeding with our next witnesses, I would like to introduce, on my far right, Senator Pierre Claude Nolin from Quebec. Senator Nolin chaired the Special Senate Committee on Illegal Drugs that issued a comprehensive report calling for the legalization and regulation of cannabis in Canada. He is the Deputy Chair of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At the end of the table is Senator Michael Meighen from Ontario. He is a lawyer and a member of the Law Society of Upper Canada, and the bar of the Province of Quebec. Currently, he is Chair of our Subcommittee on Veterans Affairs. He is also a

n'y en a que 75 000 qui sont déployables. Autrement dit, il y aura des tas de gens qui vont prendre leur retraite, ce genre de choses. Cela est fondé sur l'hypothèse que la demande va croître et non diminuer.

Nous pourrions faire aujourd'hui ce que nous faisons en 1992 quand 12 000 soldats étaient déployés. Beaucoup de gens oublient que nous avons une brigade en Allemagne dans un groupe aérien, plus 600 soldats à Chypre, près de 2 000 en Bosnie, environ 500 au Cambodge et 1 400 en Somalie. C'est une période d'activité intense. Cela pourrait arriver aujourd'hui. Nous pourrions être en Sierra Leone avec un bataillon; nous pourrions avoir un groupe-bataillon au Darfour; nous pourrions avoir un bataillon en Iraq et nous pourrions avoir un plus gros contingent en Afghanistan. La demande existe. Il est évident que nous ne répondrons pas aux vœux de tout le monde. Par contre, il sera plus difficile de refuser quand ce ne sera pas seulement l'ONU; par exemple, lorsque la requête viendra de l'OTAN ou de l'OSCE.

Le président : Mais il faudra cinq ans pour recruter 5 000 soldats de plus?

M. Mackenzie : Oui.

Le président : Général, merci beaucoup au nom du comité. La discussion a été fort intéressante. Nous vous remercions de vos observations. Elles nous aident à préciser notre travail d'examen des capacités de défense du Canada. Nous espérons avoir l'occasion de communiquer de nouveau avec vous à l'avenir et, si vous en avez le temps, de vous réinviter à nouveau.

M. Mackenzie : Merci, et j'apprécie sincèrement ce que vous faites parce que c'est ce qui se rapproche le plus d'un livre blanc, dont on a cruellement besoin.

Le président : Je m'adresse maintenant aux téléspectateurs. Pour toute question ou réaction, veuillez consulter notre site Web à www.sen-sac.ca. Vous y trouverez les comptes rendus des délibérations du comité ainsi que la date des prochaines réunions du comité. Vous pouvez également communiquer par téléphone avec le greffier du comité au numéro 1-800-267-7362 pour obtenir un complément d'information ou de l'aide pour contacter les membres du comité.

La séance est suspendue.

La séance reprend.

Le président : Avant de passer aux prochains témoins, j'aimerais vous présenter, à mon extrême droite, le sénateur Pierre Claude Nolin du Québec. Le sénateur Nolin a présidé le Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites qui a publié un rapport complet réclamant la légalisation et la réglementation du cannabis au pays. Il est vice-président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Au bout de la table se trouve le sénateur Michael Meighen de l'Ontario. Il est avocat et inscrit au barreau du Haut-Canada et au barreau du Québec. Il est actuellement président de notre Sous-comité des anciens combattants. Il est aussi membre du

member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

This afternoon's first witness is Ms. Sheila Fraser, Auditor General of Canada since her appointment on May 31, 2001. Ms. Fraser joined the office of the Auditor General as Deputy Auditor General, Audit Operations, in January 1999. Before joining the office, Ms. Fraser enjoyed a fruitful and challenging career with the firm of Ernst & Young, where she became a partner in 1981. She earned a Bachelor of Commerce degree from McGill University in 1972 and became a chartered accountant in 1974.

Ms. Fraser, we are pleased to see you before us again. Would you be good enough to introduce your colleagues? We understand you also have a brief set of introductory remarks. Please proceed.

Ms. Sheila Fraser, Auditor General of Canada: Thank you, honourable senators, for inviting us today to discuss our audits applicable to national security and defence. With me today are Assistant Auditor General Mr. Hugh McRoberts; and Mr. Peter Kasurak and Ms. Wendy Loschiuk, principals in our office responsible for audits related to national security and national defence respectively.

Recently we provided a letter to the committee listing a series of issues from previous and current audits, to which my opening remarks today will refer.

The main issue facing the government in respect of national security is not what to do but how to do it. The 2001 budget established the overarching goals of keeping Canada safe, keeping terrorists out and keeping Canada's border open to legitimate travellers and trade. Our audit found that nearly all of the \$7.7 billion allocated in the 2001 budget for improved security was spent furthering these goals.

What is more difficult is to develop structures to direct government efforts. When we began our audit, at least 16 agencies were involved in delivering or directing national security programs. Our audit found that the most common failures were a result of stove-piping responsibility or, simply, the complexity caused by so many agencies being involved. Better coordination among intelligence and security agencies was needed. We found that the government did not have a management framework that would guide investment, management and development decisions and allow it to direct complementary actions in separate agencies or to make choices between conflicting priorities.

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ainsi que du Comité sénatorial des pêches et des océans.

Le premier témoin cet après-midi est Mme Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada depuis sa nomination le 31 mai 2001. Mme Fraser est entrée au Bureau du vérificateur général comme vérificatrice générale adjointe, Opérations de vérification, en janvier 1999. Avant d'entrer au Bureau, Mme Fraser a eu une carrière remplie et exigeante à la maison Ernst & Young, où elle est devenue associée en 1981. Elle a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université McGill en 1972 et est devenue comptable agréée en 1974.

Madame Fraser, c'est avec plaisir que nous vous accueillons à nouveau. Auriez-vous l'amabilité de nous présenter vos collègues? Je crois aussi savoir que vous avez un court texte. La parole est à vous.

Mme Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs de nous avoir invités à venir discuter de nos travaux de vérification portant sur la sécurité nationale et la défense nationale. Je suis accompagnée aujourd'hui de Hugh McRoberts, vérificateur général adjoint, ainsi que de Peter Kasurak et de Wendy Loschiuk, directeurs principaux de notre bureau qui sont responsables des vérifications de la sécurité nationale et de la défense nationale.

Dans une lettre que nous avons récemment fait parvenir au comité, nous avons dressé une liste de sujets qui font ou ont fait l'objet d'une vérification. Ma déclaration d'ouverture portera sur certaines de ces questions.

La question principale à laquelle le gouvernement doit répondre en matière de sécurité nationale n'est pas « Que faut-il faire? », mais bien « Comment le faire? ». Le budget de 2001 énonçait clairement les buts fondamentaux en la matière, soit assurer la sécurité du pays, en interdire l'accès aux terroristes et laisser nos frontières ouvertes aux voyageurs légitimes et au commerce. Notre vérification a permis de constater que presque toute la somme de 7,7 milliards de dollars prévue au budget de 2001 pour le rehaussement du niveau de sécurité a été consacrée à la réalisation de ces buts.

Le plus difficile est de mettre en place des structures permettant de bien orienter les efforts du gouvernement. Au moment où nous avons commencé notre vérification, on comptait au moins 16 organismes chargés d'exécuter ou de diriger des programmes de sécurité nationale. Les manquements les plus courants que nous avons constatés s'expliquaient par la gestion en vase clos des responsabilités ou simplement par la complexité de l'entreprise en raison même du nombre d'organismes concernés. Une meilleure coordination entre les organismes de renseignement et les organismes de sécurité s'imposait. Nous avons constaté que le gouvernement ne disposait pas d'un cadre de gestion lui permettant d'orienter les décisions d'investissement, de gestion et de développement, de diriger les interventions complémentaires dans les divers organismes et de choisir entre des priorités concurrentes.

[Translation]

We also found deficiencies in the way intelligence is managed across the government. A lack of coordination had led to gaps in intelligence coverage as well as duplication. The government as a whole has not adequately assessed intelligence lessons learned from critical incidents or followed-up on improvement plans.

The government made structural changes to address these issues and adopted its first-ever national security policy.

The government had failed to improve the ability of security information systems to communicate with each other. Projects that would have helped deal with increased demand for fingerprint identification has not been funded by the public security and antiterrorism initiative. The real-time identification system project has since received additional funding, but it may have difficulty in completing its work within the amount allocated to it. As well, integrating IT projects across several organizations will be challenging.

Criminal intelligence data have not been used to screen applicants before clearance to restricted areas at airports. This means that security clearances were issued without checking applicants for criminal association. A memorandum of understanding signed by the RCMP and Transport Canada to facilitate information sharing is the basis for improvement, but procedures and information systems must be updated to move forward.

Border watch lists used to screen visa applicants, refugee claimants, and travellers seeking entry into Canada were in disarray. The Canada Border Services Agency and the RCMP committed themselves to improving the updating of watch lists. It may be opportune to now inquire as to the extent of progress made in these matters.

The government has responded to the challenge by adopting its first national security policy to direct the development of an integrated security system. It has also consolidated many security agencies into the new department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada under a single minister. Legislation is now before Parliament to define the roles and powers of these new institutions.

[English]

Mr. Chairman, this committee may wish to consider whether the government is making adequate progress in integrating security programs. I shall be reporting on additional elements of the 2001 budget initiative, including emergency preparedness, marine security and air transport security, in the spring of next year.

I will turn now to national defence. My office has a long history at the Department of National Defence, and I appreciate this opportunity to talk about some of our work. As you know,

[Français]

Nous avons également constaté qu'il y avait des lacunes dans la gestion des renseignements à l'échelle du gouvernement. Un manque de coordination a laissé des vides dans le champ d'application des activités de renseignement et créé du double emploi. Dans l'ensemble, le gouvernement n'a pas bien évalué les enseignements à tirer en matière de renseignements, d'accidents critiques, ni fait de suivi à l'égard des plans d'amélioration.

Le gouvernement a effectué des changements structureaux pour donner suite à nos constatations, et il a adopté sa première politique en matière de sécurité nationale.

Le gouvernement a failli à la tâche de rendre les systèmes d'information sur la sécurité plus aptes à échanger les uns avec les autres. L'initiative de la sécurité publique et de l'antiterrorisme n'a pas financé les projets qui auraient contribué à faire face à la demande accrue d'identification par les empreintes digitales. On a depuis investi d'autres fonds dans le système d'identification en temps réel, mais il pourrait être difficile de mener les travaux à terme avec le montant alloué. De même, il serait difficile d'intégrer des projets de technologie de l'information entre tous les organismes.

Les renseignements criminels n'ont pas été utilisés pour filtrer les demandeurs de cote de sécurité donnant accès aux zones réglementées des aéroports. On a donc accordé les cotes sans vérifier si les intéressés avaient des liens avec le monde criminel. Notre protocole d'entente, conclu par la GRC et Transports Canada afin de faciliter l'échange d'information, est nécessaire à toute amélioration. Mais les procédures et les systèmes d'information doivent être mis à jour pour aller de l'avant.

Il existe un grand désordre en ce qui concerne les listes de surveillance servant au filtrage des demandeurs de visa et de statut de réfugiés, ou des voyageurs qui demandent à entrer en territoire canadien. L'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC se sont engagés à améliorer la mise à jour de ces listes de surveillance. Il y aurait peut-être lieu de se renseigner maintenant sur les progrès faits à cet égard.

Le gouvernement s'est attaqué à la tâche en adoptant sa première politique en matière de sécurité nationale en vue de mettre sur pied un système de sécurité intégré. Il a également regroupé plusieurs organismes de sécurité au sein du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la protection civile, qui relève d'un seul ministre. Un projet de loi visant à définir les rôles et les pouvoirs de ces institutions a été déposé au Parlement.

[Traduction]

Monsieur le président, le comité sera peut-être intéressé de savoir si le gouvernement marque des progrès en ce qui concerne l'intégration des programmes de sécurité. Au printemps prochain, je rendrai compte de mes travaux sur d'autres éléments de l'initiative du budget de 2001, c'est-à-dire la protection civile, la sécurité maritime et la sécurité aérienne.

Je vais maintenant passer à la défense nationale. Au fil des ans, mon bureau a souvent examiné le ministère de la Défense nationale et je suis heureuse d'avoir l'occasion de vous entretenir

we recently reported on the upgrades to the CF-18 fighter aircraft, and perhaps I could talk about those findings first. From my earlier statements, I believe that senators know that, overall, we are satisfied with the results that the Department of National Defence has achieved thus far in this program. Phase I is within cost and the aircraft currently coming off the production line are meeting the expectations of the department. In fact, upgraded aircraft are now being flown at CFB Cold Lake, Alberta, and at CFB Bagotville, Quebec. Of course the program is not without its problems, and we found that there are delays in two of the upgrades: the simulator acquisition and the cockpit display. Staff shortages and problems in project approvals contributed to these delays.

The Department of National Defence needs to improve its project and risk management in order to better cope with problems that can cause delays. In that sense, the upgrade of the CF-18 is not unlike other major equipment projects that we have looked at.

[Translation]

For example, in 1998 we looked at six major equipment purchases at National Defence and found then that the department needed to improve project management and the way it identified and managed risks.

We revisited our 1998 work two years later and were encouraged by how improvements were being made. But in 1998, in 2000 and again in 2004 we have consistently found that National Defence cannot ensure that the right people with the right skills are available for major equipment projects. Nevertheless, the CF-18 project team worked very hard to get phase I of the modernized aircraft into operation. Phase II, however, could be more challenging to manage. I would like to see the department strengthen its ability to manage the difficulties that it could reasonably expect to encounter in phase II or in any major acquisition project. Senior management needs better information on how well projects are performing and on whether risks are being addressed.

Phase II should be completed by 2009. After that, the air force expects to get at least eight years of flying time with its upgraded fighters. If the upgraded aircraft are not in service by 2009, the air force will not be flying these aircraft for the expected eight years. The longer these aircraft can be used in their modernized version, the more value the air force will get out of them.

Therefore, National Defence should be assuring this committee that it will be able to deliver fully-upgraded aircraft on time.

de quelques-uns de nos travaux. Comme vous le savez, nous avons tout récemment fait rapport sur le programme de modernisation des avions de chasse CF-18. Il serait peut-être approprié que je parle d'abord de nos constatations à ce sujet. D'après les déclarations que j'ai déjà faites, vous savez probablement que je suis, dans l'ensemble, satisfaite des résultats obtenus à ce jour par le ministère dans le cadre de ce programme. La phase I du programme respecte les budgets et les avions qui sortent de la chaîne de montage répondent aux attentes du ministère. En fait, les avions modernisés sont actuellement utilisés aux bases des Forces canadiennes Cold Lake, en Alberta, et Bagotville, au Québec. Bien sûr, le programme n'est pas sans problème. Nous avons constaté qu'il y avait des retards dans deux projets de modernisation — c'est-à-dire l'acquisition de simulateurs et l'utilisation d'écrans dans les postes de pilotage. Les retards sont attribuables à une pénurie de personnel et à des problèmes d'approbation des projets.

Le ministère de la Défense nationale doit donc améliorer la gestion des projets et des risques s'il veut être en mesure de régler les problèmes qui retardent la mise en œuvre des projets. Dans ce sens, le programme de modernisation des CF-18 ne diffère pas des autres grands programmes d'équipement que nous avons vérifiés.

[Français]

Par exemple, en 1998, nous avons examiné six grands projets d'acquisition de biens d'équipement du ministère de la Défense nationale et avons constaté que le ministère devait améliorer la gestion du projet et la manière dont il ressassait et gérait les risques.

Deux ans plus tard, nous avons effectué un suivi de la vérification de 1998. Nous avons alors été encouragés par les améliorations qui avaient été apportées. Pourtant, en 1998, en 2000 et de nouveau en 2004, nous avons chaque fois constaté que le ministère ne peut s'assurer que les personnes appropriées, avec les compétences requises, sont disponibles pour mener à bien ces grands projets d'équipement. Néanmoins, l'équipe du programme de modernisation des avions de chasse CF-18 a travaillé très fort pour mettre en œuvre la phase I du programme. Cependant, la phase II pourrait être plus difficile à gérer. J'aimerais donc que le ministère renforce ses capacités de gestion pour affronter les difficultés auxquelles il peut raisonnablement s'attendre au cours de la mise en œuvre de la phase II de ce programme ou de tout autre grand projet d'acquisition. La haute direction doit disposer d'une meilleure information sur le déroulement des projets et le traitement effectif des risques.

La phase II devrait être terminée en 2009. Par la suite, la force aérienne prévoit pouvoir voler pendant au moins huit ans avec les avions de chasse améliorés. Cependant, si les avions modernisés ne sont pas mis en service en 2009, la force aérienne ne pourrait pas les utiliser pendant la période prévue de huit ans. Or, plus la durée d'utilisation des avions de chasse, dans la version modernisée, est longue, plus la force aérienne les rentabilisera.

C'est donc dire que le ministère devrait garantir au comité qu'il sera en mesure de livrer les avions complètement modernisés en temps voulu.

Once these aircraft are fully modernized and delivered to the squadrons, there should be assurances that the air force will optimize their use. That is, there should be pilots to fly them, technicians to keep them maintained, spare parts and funding.

[English]

We have expressed concern before about the shortage of maintenance technicians for the Canadian Forces. In 2001, in our chapter on in-service equipment, we reported that there were too few technicians for the jobs required, and many that were available did not have the qualifications needed. In 2002, in our chapters on recruiting and retention and on the NATO flying-training contract, we reported on the shortage of pilots. I am still concerned, but am encouraged by the department's response that it is putting additional funding into training for more technicians and recruiting more pilots.

We have reported on other concerns that affect acquisition at DND. In 1998, we looked at six major acquisitions at National Defence and the capital budget for buying equipment. In 2000, we looked to see if National Defence had taken action on our 1998 recommendations and were encouraged by some improvements. In 2003, we reported on the Challenger jet purchase. I would be happy to talk about any of these findings.

We have also expressed concern in the past about information provided to Parliament on the readiness of the Canadian Forces. National Defence faces many challenges and impact readiness. For example, we have reported in several audits on the recruiting and retention problems that the Canadian Forces are facing, and how a lack of people, especially skilled people, can affect operations. The impacts of aging equipment that become more costly to maintain but less and less operational is another area where better information could aid Parliament.

Mr. Chairman, your committee has taken great interest in determining whether the Canadian Forces can do the job that they are being asked to do and whether they can transform to meet new demands. These are questions that we have asked in the past and will continue to pursue. We are looking now at one aspect of transformation and will be reporting our findings in April, 2005.

Mr. Chairman, that concludes my opening statement. My colleagues and I would be pleased to answer any questions that the committee may have.

The Chairman: Thank you very much, Ms. Fraser. I cannot tell you how much we value your work and appreciate receiving your reports and letters. They assist us a great deal and we are grateful for them.

Une fois que les avions de chasse modernisés auront été livrés aux escadrons, il faudrait veiller à ce que la force aérienne puisse les utiliser de façon optimale. Autrement dit, il devrait y avoir des pilotes, des techniciens d'entretien, des pièces de rechange et des fonds.

[Traduction]

Nous nous sommes déjà inquiétés de la pénurie de techniciens d'entretien d'aéronefs au sein des Forces canadiennes. En 2001, dans notre chapitre sur l'équipement en service, nous avons indiqué qu'il y avait trop peu de techniciens pour effectuer les travaux nécessaires, et que ceux qui étaient disponibles n'étaient pas suffisamment qualifiés. En 2002, dans nos chapitres sur le recrutement et le maintien du personnel militaire et sur le contrat pour le programme d'entraînement en vol de l'OTAN, nous avons mentionné une pénurie de pilotes. Je reste préoccupée par la situation, mais je suis encouragée par la réponse donnée par le ministère, qui affirme qu'il consacre davantage de fonds à la formation d'un plus grand nombre de techniciens et au recrutement de pilotes.

Nous avons signalé d'autres problèmes qui ont une incidence sur le processus d'acquisition au ministère. En 1998, nous avons examiné six grands projets d'acquisition de biens d'équipement du ministère et le budget consacré aux dépenses en capital pour l'achat de biens d'équipement. En 2000, nous avons vérifié si le ministère avait donné suite à nos recommandations de 1998 et nous avons été encouragés de constater des améliorations. En 2003, nous avons fait rapport sur l'achat d'aéronefs Challenger. Je serai heureuse de vous faire part de nos constatations.

Nous avons aussi déjà exprimé des inquiétudes au sujet de l'information fournie au Parlement sur l'état de préparation des Forces canadiennes. Le ministère de la Défense nationale doit surmonter de nombreuses difficultés qui ont une incidence sur l'état de préparation. Ainsi, dans plusieurs rapports de vérification, nous avons parlé des problèmes de recrutement et de maintien du personnel militaire des Forces canadiennes et des effets, sur les opérations, de l'insuffisance de personnel, en particulier de personnel compétent. La désuétude grandissante de l'équipement, qui devient de plus en plus coûteux à entretenir et de moins en moins utilisé, est un autre secteur où une meilleure information pourrait aider le Parlement.

Monsieur le président, le comité montre un vif intérêt pour les Forces canadiennes. Il veut savoir si les Forces sont en mesure d'accomplir ce que l'on attend d'elles et si elles peuvent s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins. Nous avons déjà posé ces questions et nous continuerons de les poser. Nous examinons en ce moment un aspect de cette adaptation et nous ferons rapport à ce sujet en avril 2005.

Monsieur le président, c'est ainsi que se termine ma déclaration d'ouverture. Mes collègues et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, madame Fraser. Je ne saurais vous dire combien nous prisons votre travail et apprécions de recevoir vos lettres et rapports. Ils nous sont d'un grand secours et nous vous en sommes reconnaissants.

The first questioner we have today is Senator Day.

Senator Day: I would like to talk, first of all, about the acquisition process at National Defence. In your presentation, you referred to looking at, in 1998, six major equipment purchases. You studied those and followed up a couple of years later to see if your recommendations had been followed, and you were encouraged that some advances were being made.

We hear countless current stories, not those going back three, four or six years, of delays, frustrations and how long it takes to acquire equipment. Do you have any more current information with respect to acquisitions? What are your findings? Are you seeing improvements?

Ms. Fraser: The most recent audit we did on the CF-18 illustrates the problem that you mention. As we mention, in fact, in our report, it will have taken 14 years from the time the problem was identified until the first phase of that is completed. The department itself has recognized that the process is too long, and has indicated that it is undertaking a study and has set an objective of reducing the time for procurement to 11 years, which some would still argue is perhaps long.

We have in that report a schedule which shows, in particular for the CF-18s, the various delays. I will ask Ms. Loschiuk to comment as well. Many delays are, perhaps, outside the direct control of the people managing those specific projects.

Ms. Wendy Loschiuk, Principal, Office of the Auditor General of Canada: We found that, in the case of the CF-18, there were delays in trying to move projects and components of projects through the process, just getting them approved. Part of that was due to the fact that there were so many approval levels in the department. Many of the projects had to go through several levels, and that is something that the department, too, has recognized and wants to address.

Outside the department there were also delays. Some of those delays were in dealing either with Public Works and Government Services Canada or getting approvals at Treasury Board. We did not particularly look into those. It was a little bit outside of our scope.

Senator Day: I believe that Scott Brison, the minister responsible for Public Works, has at least started a study with respect to acquisition that probably will deal with Public Works and Government Services as opposed to the military.

Were you able to highlight specific items that caused delays within the NDHQ, and did you identify or distinguish between the people in uniform, the military side, and the civilian side of National Defence Headquarters?

Ms. Loschiuk: I have to answer that we did not particularly distinguish between military or civilian. We simply looked at the overall acquisition process for the CF-18 upgrades. We found a couple of issues that the department needs to address in just trying to manage internally the projects themselves, so that they could

Les premières questions aujourd'hui viendront du sénateur Day.

Le sénateur Day : Tout d'abord, j'aimerais discuter du processus d'acquisition à la Défense nationale. Dans votre exposé, vous dites avoir examiné six grandes acquisitions d'équipement en 1998. Quelques années plus tard, vous avez vérifié si vos recommandations avaient été suivies et vous dites avoir été encouragée par les progrès réalisés.

Nous avons vent de quantité de cas actuels — et non de cas qui remontent à trois, quatre ou six ans — de retard et de frustration causés par la longueur du processus d'acquisition. Avez-vous de l'information plus récente au sujet des acquisitions? Qu'avez-vous constaté? Voyez-vous des améliorations?

Mme Fraser : La vérification la plus récente que nous avons faite sur le CF-18 illustre bien le problème que vous évoquez. Comme nous le disons dans notre rapport, il aura fallu 14 ans entre le moment où le problème a été constaté et la fin de la première phase. Le ministère lui-même admet que le processus est trop long et nous a indiqué qu'il entreprend actuellement une étude et s'est fixé pour objectif de raccourcir la période d'acquisition à 11 ans, ce que d'aucuns estimeront encore trop long, peut-être.

Le rapport comprend une annexe qui illustre les divers retards, en particulier dans le cas du CF-18. Je demanderais également à Mme Loschiuk d'en parler. Il se peut qu'un grand nombre de ces retards soient indépendants de la volonté des gestionnaires de chacun des projets.

Mme Wendy Loschiuk, directrice principale, Bureau du vérificateur général du Canada : Dans le cas du CF-18, nous avons constaté des retards quand on a essayé de faire avancer des projets et des composantes de projet tout au long du processus, ne serait-ce que pour les faire approuver. Le problème tenait en partie au fait qu'il y avait trop de niveaux d'approbation au ministère. Beaucoup de ces projets ont dû passer par plusieurs niveaux, un problème que le ministère aussi admet et veut corriger.

Il y a aussi des retards à l'extérieur du ministère. Certains sont survenus dans les tractations avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ou avec le Conseil du Trésor pour l'obtention des approbations. Nous ne les avons pas examinés de très près. Cela débordait un peu le cadre de la vérification.

Le sénateur Day : Le ministre des Travaux publics, Scott Brison, a au moins entrepris une étude au sujet des acquisitions qui portera sur son ministère plutôt que sur celui de la Défense.

Avez-vous pu cerner des points précis à l'origine des retards au QGDN et avez-vous pu faire des distinctions entre les militaires et les civils?

Mme Loschiuk : Je dois vous dire que nous n'avons pas fait de distinction particulière entre les militaires ou les civils. Nous nous sommes contentés d'examiner le processus global d'acquisition des CF-18 améliorés. Nous avons constaté quelques problèmes que le ministère doit régler, ne serait-ce que pour gérer lui-même

move forward faster. The department needs better information so that it can assess what is happening, if it is on target to move things through more quickly.

The second thing we found is that sometimes the people who were working internally on the projects did not have the experience or the skills that perhaps would have smoothed things out for them and made things go faster. That is sometimes simply a factor of just not having the people, or enough people, available in the department to assign to the projects.

Senator Day: You have done a value-for-money type look at the National Defence Headquarters. Could it be that better value for money might come from acquisitions being done by people whose business it is to know how to manage projects, as opposed to someone who will be there for three years, or two years doing another job and then back in the field doing what he or she has been trained to do virtually all of his or her adult life?

Ms. Loschiuk: In this particular case, the CF-18 is an example of an extremely complex, long-term acquisition, and many people rotate through a project such as this. Consistency would certainly help. More experience and skills would certainly help keep the project going. All of the things you have mentioned were certainly weaknesses that we noticed. With multi-billion dollar, multi-year, multi-phased projects such as this, those are all weaknesses that certainly should be addressed.

Senator Day: You mention the project management, and I just asked a question on that issue and I appreciate your answer. You also refer to the way in which the department has identified and managed risks. Could you elaborate on that and tell me what we are talking about here?

Ms. Fraser: On project management, I will add that we did make comments and recommendations in that chapter on the number of people assigned overall in the department to managing projects. They currently have a limit on the total number of people assigned to project management, irrespective of the number or complexity of the projects going on. That is one issue.

In there as well is the expertise of project management, and I would say that that is linked, in a way, to the risk management. We are particularly concerned with Phase 2, even though the department has done a very good job in spite of a lot of difficulties in getting Phase 1 to come in on cost and within time. Some projects are behind schedule, and Phase 2 will be even more complex and difficult. Someone should be identifying all of the potential risks and how they will be countered, should they arise. Some of them can be reasonably expected to occur.

There needs to be better identification of risks and the measures that will be taken to try to either alleviate them or minimize those risks. There are questions of skilled personnel and funding. The simulators, for example, are an issue. They will be late, and then the pilots will have to train on the planes rather

the projet à l'interne et pour pouvoir agir plus rapidement. Le ministère a besoin d'une information de meilleure qualité pour pouvoir déterminer ce qui se passe, s'il est dans les temps et, sinon, pour pouvoir accélérer les choses.

La deuxième chose que nous avons constatée, c'est que parfois les gens qui travaillaient à l'interne à des projets ne possédaient pas l'expérience ou les compétences qui leur auraient permis d'aplanir les difficultés et d'accélérer les choses. Parfois, cela tient simplement au fait que l'on n'a pas les gens qu'il faut, ou suffisamment de gens, au ministère, à affecter à ces projets.

Le sénateur Day : Vous avez fait une vérification d'optimisation des ressources au quartier général de la Défense nationale. Serait-il possible d'optimiser les ressources si les acquisitions étaient effectuées par des gens dont le travail est de savoir comment gérer les projets, par opposition à quelqu'un qui sera là pendant trois ans, ou deux ans à faire un autre travail et qui retournera ensuite sur le terrain faire ce qu'il a été formé pour faire pendant la quasi-totalité de sa vie adulte?

Mme Loschiuk : Dans ce cas particulier, le CF-18 est un exemple d'acquisition à long terme extrêmement complexe et beaucoup de gens se succèdent tout au long d'un projet comme celui-ci. Il est certain que la stabilité aurait du bon. Une plus longue expérience et davantage de compétences contribueraient certainement à faire avancer le projet. Tout ce que vous avez relevé sont des points faibles que nous avons notés. Dans un projet pluriannuel, multiphases de plusieurs milliards de dollars comme celui-ci, ce sont autant de points faibles à corriger, c'est sûr.

Le sénateur Day : Vous parlez de gestion de projet et je viens de poser une question sur ce point et je vous remercie de votre réponse. Vous parlez aussi de la façon dont le ministère repère et gère les risques. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la question et me dire de quoi il s'agit ici?

Mme Fraser : En ce qui concerne la gestion de projet, je dirai que nous avons formulé des observations et des recommandations dans ce chapitre sur le nombre de personnes affectées globalement au ministère à la gestion des projets. Le nombre d'employés affectés à la gestion de projet est actuellement plafonné, quels que soient le nombre ou la complexité des projets en cours. C'est un des problèmes.

Il y a aussi la connaissance de la gestion des projets, et je dirais que cela est relié en quelque sorte à la gestion du risque. Nous avons des inquiétudes en particulier en ce qui concerne la phase 2, même si le ministère a fait du bon travail malgré le nombre de difficultés qu'il a eues à la phase 1 à finir à temps sans dépassement de coûts. Certains projets sont en retard, et la phase 2 sera encore plus complexe et difficile. Il faudrait que quelqu'un recense tous les risques potentiels et la parade à employer au besoin. Il est raisonnable de s'attendre à ce que certaines de ces éventualités surviennent.

Il faut mieux recenser les risques et les mesures à prendre pour les atténuer ou les minimiser. Il y a des problèmes de qualification du personnel et de financement. Par exemple, les simulateurs font problème. Ils seront en retard. Les pilotes devront donc s'entraîner sur les avions plutôt que sur les simulateurs, ce qui

than on the simulators, which then gives rise to other challenges. We were just saying that with all the complexities that come into it, there needs to be much better identification of that and better management of it.

Senator Day: Fundamentally, is procurement within the Canadian Forces — other than what they are procuring in terms of equipment or services — basically the same as any other type of procurement in a complex organization?

Ms. Fraser: I would presume so. Obviously, it is complex. It often involves very large projects as well, with unique suppliers. There is sort of a rigour that must come in with that. There is, as well, the whole management of a number of components in what are some very large projects.

Senator Day: Are we only hearing these stories of delays within the Canadian Armed Forces, although the same delays might be taking place in other government departments, such as Natural Resources, for example, but they are just do not appear in the news as much?

Ms. Fraser: I would presume there are probably delays in other large projects as well.

Mr. Hugh McRoberts, Assistant Auditor General: The changing nature of federal government operations is such that, increasingly, the Department of National Defence remains one of the few departments that is doing these things on a regular basis. In the past, major projects of this type that I have audited in other departments have also shown similar difficulties and problems. That is, to some extent these are the problems that come with big, complex projects.

Senator Day: We heard from Vice-Admiral Buck this morning that a particular piece of equipment had been approved, the money had been allocated, they know what they want and they have made the request. There are two of the same already up and running. It is not a matter of making the equipment work or testing to see if it will work. All they need is Treasury Board approval. He said they can expect it to take four to six months to sign off on this equipment. Why would you ever have that kind of delay built into a system?

Ms. Fraser: All I can say is that that is an excellent question. Perhaps the Treasury Board should be responding to it.

Senator Day: Have you not found that happening in any of your other investigations?

Ms. Fraser: We have certainly found that, and I think you will see in the CF-18 project that there were very long delays in getting approvals from the Treasury Board. We did not go in to investigate why that occurred. There was a bit of a presumption in some places that it was a question of funding, and that perhaps the funding was not in place. Given a certain envelope, which we also mention in that report has remained fairly fixed at about \$2 billion a year for capital expenditures, it was a question of setting priorities and which

présente d'autres difficultés. Nous disions à l'instant qu'avec toutes les complexités qui surgissent, il est nécessaire de mieux les recenser pour mieux les gérer.

Le sénateur Day : Essentiellement, les acquisitions au sein des Forces canadiennes — outre l'équipement et les services — se font essentiellement de la même manière que dans toute autre organisation complexe?

Mme Fraser : J'imagine que oui. Chose certaine, c'est complexe. Souvent, il s'agit de projets très grands à fournisseur unique. Cela doit donc s'accompagner d'une certaine rigueur. Il y a aussi toute la gestion d'un certain nombre de composantes dans ce qui constitue de très grands projets.

Le sénateur Day : N'entend-on parler de retard au sein des Forces canadiennes alors qu'il se produit la même chose dans d'autres ministères, comme celui des Ressources naturelles, sauf que cela ne fait pas autant la manchette?

Mme Fraser : J'imagine qu'il y a sans doute des retards aussi dans d'autres grands projets.

M. Hugh McRoberts, vérificateur général adjoint : L'évolution des opérations du gouvernement fédéral est telle que, de plus en plus, le ministère de la Défense nationale est l'un des rares à faire ce genre de choses de manière courante. Par le passé, quand j'ai fait la vérification de grands projets de ce genre dans d'autres ministères, j'ai constaté des difficultés et des problèmes semblables. Il s'agit donc dans une certaine mesure de problèmes indissociables de grands projets complexes.

Le sénateur Day : Ce matin, le vice-amiral Buck nous a parlé d'une pièce d'équipement qui avait été approuvée : l'argent avait été affecté, ils savent ce qu'ils veulent et ont présenté leur demande. Il y en a déjà deux pareils qui sont en service. Le problème n'est pas de faire fonctionner l'équipement ou de le tester pour voir s'il va fonctionner. Tout ce qu'il faut, c'est l'approbation du Conseil du Trésor. Il dit s'attendre à ce que cela prenne entre quatre et six mois pour obtenir le feu vert. Pourquoi intègre-t-on ce genre de retard dans un système?

Mme Fraser : Tout ce que je peux dire, c'est que c'est une excellente question. Peut-être que le Conseil du Trésor devrait y répondre.

Le sénateur Day : Cela ne s'est produit pour aucune autre de vos enquêtes?

Mme Fraser : Nous l'avons certes constaté, et je crois que vous verrez que, concernant le programme du CF-18, il y a eu de longs retards avant d'obtenir les diverses autorisations du Conseil du Trésor. Nous n'avons pas fait enquête sur ce qui a justifié ces retards. Dans certains cas, on a présumé que c'était une question de financement, que peut-être le financement n'avait pas été prévu. Compte tenu de l'existence d'une enveloppe financière, et nous signalons également dans ce rapport qu'elle est restée fixée à environ 2 milliards de dollars par année pour les dépenses en

projects would be funded and which ones would not. You seem to indicate in this case that the funding was in place?

Senator Day: That is what we were told.

Ms. Fraser: We get the impression that for some of the CF-18 components the funding had not been approved, and that might have been part of the reason for the delays.

Senator Day: Do you have a plan to study some other acquisitions, like you did back 1998? Do you have a few more picked out that you can follow through from beginning to end?

Ms. Fraser: I will ask Ms. Loschiuk to tell you about what she is working on.

Ms. Loschiuk: We have some of our audit work now under way to look at transformation in the department and how the department is going about defining its systems needs. We also plan to do some follow-up work on areas that we have already investigated to see how well they have responded in acquiring pilots and technicians, and fixing some of the problems in their recruiting and retention programs. That is what we have immediately planned.

Senator Day: From what we have seen, there will be plenty of opportunity to see how they are doing because they will still be working on these things.

The Chairman: The question that comes back to the committee time and time again is, as we see funds being rationed to the department, we see them undertaking projects at a much slower pace. Do you have a sense of what the costs are of going about things in that way? Intuitively, we feel that there are a great many inefficiencies working into the system as the projects get drawn out. Can you support that with your studies?

Ms. Fraser: We have not looked specifically at that issue. I would say, though, in the matter of the CF-18s, the experience with the simulators indicates that there will be additional costs because the simulators will be delayed. That is a clear example of what you describe.

On the other hand, we can perhaps point to some advantage to this is that Canada is doing the upgrades of the CF-18s at about the same time as is Australia and the U.S. There are some joint projects with Australia. There are also lessons being learned from the U.S. and Australian experience. There could be benefits from having been slightly behind or at the same time as these other two countries. However, we have not done any analysis to see what that might be.

One of the concerns we have is that when you are talking about basically upgrades in technology, if it takes 14 years to do that, you must then start to question how you will be able to do that effectively for high technology projects if it is taking such a long time.

capital, il s'agissait d'établir les priorités et de décider quels travaux seraient financés et quels autres ne le seraient pas. Vous semblez dire que, dans ce cas-ci, le financement était déjà autorisé?

Le sénateur Day : C'est ce que l'on nous a dit.

Mme Fraser : Nous avons l'impression que pour certaines des composantes du programme du CF-18, le financement n'avait pas été approuvé, ce qui expliquerait en partie les retards.

Le sénateur Day : Avez-vous fait le projet d'étudier d'autres acquisitions, comme vous l'avez fait en 1998? En avez-vous d'autres que vous avez choisies et que vous pourrez suivre du début jusqu'à la fin?

Je vais demander à Mme Loschiuk de vous parler des dossiers sur lesquels elle travaille.

Mme Loschiuk : Nous effectuons actuellement des travaux de vérification pour examiner la transformation du ministère et pour voir comment il définit ses besoins en systèmes. Nous prévoyons également faire des travaux de suivi sur des questions que nous avons déjà examinées pour voir dans quelle mesure les responsables du ministère ont réussi à obtenir les pilotes et les techniciens qu'il leur faut et à corriger certains de leurs problèmes des programmes de recrutement et de conservation du personnel. Voilà ce que nous avons prévu pour l'immédiat.

Le sénateur Day : D'après ce que nous avons constaté, vous aurez amplement l'occasion de voir comment ils se débrouillent, parce qu'ils vont continuer de travailler sur ces questions.

Le président : Nous constatons, au sein de ce comité-ci, qu'une chose se produit de plus en plus souvent : à mesure que les fonds sont rationnés, nous voyons que le ministère entreprend ses travaux à un rythme de plus en plus lent. Combien cela coûte-t-il de faire les choses de cette façon? Le savez-vous? Intuitivement, nous trouvons qu'il y a dans le système un très grand nombre d'obstacles à l'efficacité à mesure que les travaux s'étirent. Vos études vous permettent-elles d'appuyer cette thèse?

Mme Fraser : Nous n'avons pas examiné cette question en particulier. Toutefois, concernant les CF-18, je pense pouvoir dire que l'expérience des simulateurs indique qu'il y aura des coûts supplémentaires parce que l'obtention des simulateurs va être retardée. C'est un exemple clair de ce que vous décrivez.

Cela dit, il faut peut-être signaler certains avantages à faire les choses ainsi. Le Canada effectue les mises à niveau des CF-18 presque en même temps que l'Australie et les États-Unis. Il y a d'ailleurs des travaux effectués en collaboration avec l'Australie. On tire également des leçons de l'expérience des États-Unis et de l'Australie. Il peut y avoir des avantages à avoir un léger retard ou à faire les choses en même temps que ces deux autres pays. Toutefois, nous n'avons fait aucune analyse pour voir quels seraient ces avantages au juste.

Lorsqu'on parle de mise à niveau technologique, cela soulève certaines préoccupations. Par exemple, s'il faut 14 ans pour faire cela, on peut commencer à se demander comment on peut travailler efficacement à des programmes de haute technologie s'il faut tant de temps.

The Chairman: The Aurora refit comes to mind. I do not know whether you have examined that, but that clearly is something that is being dragged out over a number of years and it looks as though it will be far more expensive than it should have been.

Ms. Fraser: We have not specifically looked at that.

The Chairman: Will you put it on your list?

Ms. Fraser: We can consider it.

Senator Forrestall: I am not sure that the genesis of the questions is within your purview, but you speak about delays in getting on with, for example, the CF-18 programs. Casting my mind back a few years, we had a lot of trouble with the Sea King. Indeed, it goes back to the Argus, when someone woke up one day and said that perhaps we need some engineering capability here. In this case, it was in Nova Scotia, whoever finished out that bit of work.

The engineering capability would allow Shearwater, which is a few miles away, to take in a Sea King helicopter, for example, and they could do everything, tear the entire electrical harness out, repair it and put it back in, saving time and money. There were a number of people who had to make decisions, slipping these plans across the border and back across the border — in other words, exporting them, involving export permits, and importing them, involving import permits — and taxation.

Do you know, in the course of your look at the CF-18s — because I honestly do not know — whether we have any of the several engineering certificates allowing us to do work, including upgrades and modifications, to the CF-18s?

Ms. Loschiuk: In terms of the maintenance work that is going on with the CF-18s, certainly some of it is being contracted out.

Senator Forrestall: Is that contracted out to Canadians or back to the U.S.?

Ms. Loschiuk: I would have to verify that for you, but I believe it is. Let me get back to you on that one and verify exactly who it is that is doing that work. I believe it is a company in Calgary, but I would have to verify that.

Senator Forrestall: They obviously would have to have engineering certificates to qualify them to do that type of work. That is what I was wondering. If they have that certification, is that broadly enough established within programs, such as sophistication for that type of purchase, to tighten things up, to make doing business in terms of the Department of National Defence and those whom they have to employ to maintain these very complex pieces of machinery cheaper or less costly in terms of time delays?

Le président : Cela me fait penser au carénage de l'Aurora. Je ne sais pas si vous avez étudié cela, mais il s'agit manifestement d'un programme que l'on étire sur un très grand nombre d'années, et il semble bien que cela va coûter beaucoup plus cher que ce qu'il aurait fallu payer.

Mme Fraser : Nous n'avons pas particulièrement examiné cette question.

Le président : Voulez-vous l'ajouter à votre liste?

Mme Fraser : Nous pouvons y songer.

Le sénateur Forrestall : Je ne suis pas sûr que la genèse des questions relève de vos attributions, mais vous parlez de retards dans la progression des travaux concernant, par exemple, le programme des CF-18. Je me reporte à un bon nombre d'années plus tôt. Nous avons eu beaucoup de difficultés avec les Sea King. En fait, cela remonte même au Argus, lorsqu'un beau jour quelqu'un s'est réveillé et a déclaré qu'il faudrait peut-être que nous ayons ici la capacité de faire des travaux d'ingénierie. Dans ce cas-là, c'est en Nouvelle-Écosse que cela s'est produit, chez ceux qui ont fini ces travaux-là, qui qu'ils soient.

Cette capacité de faire des travaux d'ingénierie permettrait à Shearwater, qui n'est qu'à quelques milles, de prendre en charge un hélicoptère Sea King, par exemple, et de faire toutes les réparations nécessaires, y compris remplacer entièrement le harnais électrique, ce qui économiserait temps et argent. Il y a eu un certain nombre de personnes qui ont dû prendre des décisions, expédier des plans de l'autre côté de la frontière, se les faire renvoyer — ce qui revient à les exporter et à les importer et nécessite des permis d'exportation et d'importation — sans compter les questions de fiscalité.

Je vous pose la question parce que, franchement, je ne connais pas la réponse. Savez-vous si nous sommes détenteurs des divers certificats d'ingénierie qui nous permettraient de faire du travail sur les CF-18, y compris des mises à niveau et des modifications?

Mme Loschiuk : Pour ce qui est des travaux d'entretien des CF-18, il y en a assurément certains qui sont donnés en sous-traitance.

Le sénateur Forrestall : Sont-ils donnés en sous-traitance à des Canadiens ou à des entreprises américaines?

Mme Loschiuk : Je vais devoir vérifier cela, mais je crois que c'est une entreprise canadienne. Permettez-moi de faire une vérification pour savoir qui fait ce travail et de vous en informer ensuite. Je crois qu'il s'agit d'une entreprise à Calgary, mais je tiens à le vérifier d'abord.

Le sénateur Forrestall : Ils doivent évidemment détenir les certificats d'ingénierie qui les qualifient pour ce type de travail. Je me posais la question. S'ils détiennent cette accréditation, est-ce généralisé dans tous les programmes, et disposons-nous des compétences de pointe pour tel ou tel type d'achat, pour corriger les choses, pour que le ministère de la Défense nationale et ceux qu'il doit employer pour assurer l'entretien de ces machines très complexes puissent effectuer les travaux à bon prix ou du moins à moindre prix, grâce à la réduction des retards?

You say at one point, Mr. McRoberts — I could not help reading it — that the impact of ageing equipment has become more costly to maintain but less operational. That is another area where better information could have assisted Parliament. If you were not doing so, you could not have described the Sea King better. However, my questions have to do with these permits. Those were the areas that I had questions on immediately. Perhaps I will participate in a second round later.

Ms. Fraser: On the question of readiness, that issue was raised in our December 2001 report where we actually pulled together some information overall about the readiness of the forces and recommended that that kind of information be provided to Parliament. There are the detailed maintenance records, but not an overall picture of what is the state of readiness of the various equipment in the forces, and that Parliament should be aware of what is the expected, useful life of these things and the choices that will have to be made eventually about replacement. That information was not forthcoming, however.

Senator Forrestall: It had to do with the old business of whether we should have a separate capital budget for National Defence planning purposes, if nothing else, and interoperational maintenance purposes.

The Chairman: Ms. Fraser, I thought you were referring to issues like 19 out of 33 Hercules being unserviceable at any time?

Ms. Fraser: Yes.

The Chairman: That crossed my mind.

Senator Meighen: My memory may fail me, and the chair could perhaps correct me, but I think it was at least two years ago that this committee pointed out that security clearances were being issued at airports without a check being made of criminal association. Your March report found that this intelligence data was still not being used to screen applicants for clearance. The only thing you found was that there had been some memorandum of understanding found between the Department of Transport and the RCMP. Without being too dramatic about it, can I conclude that, notwithstanding our report and notwithstanding your report, still nothing concrete has happened?

Ms. Fraser: We have not done a specific follow-up. I will ask Mr. Kasurak to add to my comments. At the time just after our audit, the minister indicated that he would be going through and doing a complete screening on individuals. However, if that has been done and what the results were, you would have to ask the department.

Mr. Peter Kasurak, Principal, Office of the Auditor General of Canada: We have not done the follow up, so we do not know exactly how far this file has progressed. Subsequent to the signing of a memorandum between the two departments, additional

Vous dites quelque part, monsieur McRoberts — je n'ai pas pu m'empêcher de le lire — que le vieillissement du matériel le rend plus coûteux à entretenir et moins fonctionnel. Voilà encore un autre élément où de meilleurs renseignements auraient aidé le Parlement à mieux faire son travail. On ne saurait mieux décrire les Sea King, si ce n'était pas là-dessus que portaient vos observations. Cela dit, mes questions portent sur ces permis. C'était là les questions que je tenais à poser pour l'instant. Je participerai peut-être à un deuxième tour un peu plus tard.

Mme Fraser : Pour ce qui est de l'état de préparation, cette question a été soulevée dans notre rapport de décembre 2001. Nous y avons recueilli des renseignements d'ensemble sur l'état de préparation des Forces canadiennes et avons recommandé que cette sorte d'information soit communiquée au Parlement. Il existe des dossiers détaillés des travaux d'entretien, mais pas d'image d'ensemble de l'état de préparation des divers matériels dont disposent les forces armées. Nous avons trouvé que le Parlement devrait savoir quelle est la durée de vie utile prévue pour ce matériel et connaître les choix sur lesquels il sera appelé à se prononcer quant à son remplacement. Toutefois, cette information n'était pas facile à obtenir.

Le sénateur Forrestall : C'est une vieille histoire. Il s'agit de décider s'il nous faut un budget d'immobilisations distinct pour la planification de la Défense nationale, à tout le moins, ainsi que pour les travaux d'entretien interopérationnels.

Le président : Madame Fraser, je crois que vous nous avez parlé de problèmes tels que le fait que, sur 33 appareils Hercules, il y en a toujours au moins 19 qui sont inutilisables?

Mme Fraser : Oui.

Le président : C'est ce qui m'a passé par l'esprit.

Le sénateur Meighen : Mon souvenir est imprécis, et le président pourrait peut-être corriger ce que je dis. Je crois qu'il y a au moins deux ans que le comité a signalé que, dans les aéroports, on accordait des cotes de sécurité sans vérifier les liens éventuels à des activités criminelles. Dans votre rapport de mars, vous dites que l'on ne se sert toujours pas des données provenant des services de renseignement pour vérifier les antécédents des demandeurs d'emploi avant de leur accorder une cote de sécurité. Vous avez dit avoir uniquement trouvé un protocole d'entente entre le ministère des Transports et la GRC. Sans vouloir insister trop lourdement, puis-je en conclure que malgré notre rapport et le vôtre, rien de concret ne s'est encore produit?

Mme Fraser : Nous n'avons pas fait de suivi sur cette question précise. Je vais demander à M. Kasurak de fournir de plus amples détails. Juste après notre vérification, le ministre a déclaré qu'il allait faire une vérification complète des antécédents. Toutefois, cela a-t-il été fait? Quels ont été les résultats? Il faut poser la question au ministère.

M. Peter Kasurak, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada : Nous n'avons pas fait de suivi et nous ne savons donc pas jusqu'où ce dossier a évolué. Après la signature du protocole entre les deux organismes, D'autres renseignements

police data has been made available to the Department of Transport. I am not sure how many layers of the onion they have been able to communicate.

One of the problems is that much of this data does not actually belong to the RCMP; it is pooled police data from all police agencies in Canada. The current rules are that to have access one must be a police agency. If not, everyone must agree that their information is releasable to non-police agencies. It is a big, bureaucratic hurdle to overcome to get everyone to agree that their data would go to the Department of Transport. I believe that is still being worked on.

One of our additional concerns with this aspect is not simply the availability of data to the Department of Transport but also the extent to which the Department of Transport has been willing to use it, and in their response to us they said that they were taking what we felt was a rather narrow approach to their ability to screen people, even if they had all the information. They said that, in their eyes, unless such individuals posed a direct danger to an aircraft, they would not screen them out and, therefore, people who had drug charges against them, for instance, would not automatically be denied a restricted area pass.

We were not in agreement with their legal appreciation. We also were not entirely in agreement with their appreciation of the risk. There are at least two problems: first, to get the information to the Department of Transport intelligence officers who do the screening; second, how the Department of Transport conceives of its roles in screening individuals for passes.

Senator Meighen: That is very helpful, if not somewhat alarming. One could make the comment not entirely facetiously that if the Department of Transport is charged with worrying about transportation matters and the RCMP is charged with security matters, why the heck is the RCMP not in charge of checking security at airports? I do not know whether or not that crossed your mind? Can you comment on that?

Mr. Kasurak: There is a quick answer: The Aeronautics Act gives that responsibility directly to the Minister of Transport. That is the short answer. Whether that is the best solution is not something that we look at.

Senator Meighen: It would certainly remove the bureaucratic hurdle of having to get everyone to sign off before the information in the hands of the RCMP could then be given to the Department of Transport.

Mr. Kasurak: That may be, but perhaps not. The RCMP gets this information. It is police intelligence information. Some of it is created on its own, naturally, but much of it comes from different police forces. The RCMP, unfortunately, ends up, at least to a certain extent, as the meat in the sandwich. They are the

provenant des corps policiers ont été mis à la disposition du ministère des Transports. J'ignore toutefois le degré de profondeur des dossiers que l'on a pu transmettre.

Un des problèmes, c'est qu'une bonne partie de ces données n'appartient en fait pas à la GRC. Il s'agit d'un assemblage de données provenant des divers corps policiers au Canada. Les règles actuelles stipulent que pour y avoir accès, il faut soi-même appartenir à un service de police. Sinon, chaque source de données doit accepter que les informations qu'elle a fournies puissent être communiquées à un organisme non policier. C'est donc un obstacle bureaucratique énorme à surmonter que d'obtenir de toutes les sources que leurs données soient transmises au ministre des Transports. Je crois qu'on travaille encore à obtenir cela.

Cela dit, nous ne nous préoccupons pas uniquement de la disponibilité des données pour le ministère des Transports. Nous nous soucions aussi de la mesure dans laquelle le ministère des Transports se montre prêt à s'en servir. Dans la réponse que le ministère nous a fournie, nous avons trouvé qu'il adoptait des méthodes plutôt étroites qui limitent sa capacité de vérifier la cote de sécurité des employés, même s'il dispose de tous les renseignements voulus. Les responsables nous ont dit que, selon eux, si ces personnes ne posent pas un risque direct pour un aéronef, il ne les rejette pas nécessairement. Par conséquent, par exemple, on ne refuse pas automatiquement un laissez-passer de zone réglementée à une personne qui a déjà été accusée de possession de drogues.

Nous n'étions pas d'accord quant à leur évaluation juridique de la situation. Nous n'étions d'ailleurs pas tout à fait d'accord non plus quant à l'évaluation du risque. Il y a au moins deux problèmes : tout d'abord, transmettre les renseignements aux agents des services de renseignement du ministère des Transports qui effectuent la vérification; Deuxièmement, la perception qu'a le ministère des Transports de son rôle de vérification pour les fins de la délivrance des laissez-passer.

Le sénateur Meilhac : C'est une réponse très utile, même si elle est un peu effrayante. On peut dire, presque sans blaguer, que si le ministère des Transports est responsable des questions touchant le transport et que la GRC est responsable des questions de sécurité, pourquoi diable n'est-ce pas la GRC qui est responsable d'assurer la sécurité dans les aéroports? Je ne sais pas si cela vous est passé par l'esprit. Pouvez-vous nous en parler?

M. Kasurak : Il existe une réponse toute simple: la Loi sur l'aéronautique confie cette responsabilité directement au ministre des Transports. C'est la réponse la plus brève. Est-ce la meilleure solution? Il ne nous appartient pas d'examiner cela.

Le sénateur Meighen : Cela éliminerait certainement l'obstacle bureaucratique qui consiste à obtenir l'assentiment de chaque service de police avant que les renseignements de la GRC puissent être transmis au ministère des Transports.

M. Kasurak : Peut-être, mais pas sûr. La GRC obtient ces renseignements des services de police. Bien sûr, elle obtient une bonne partie de ces renseignements par ses propres moyens mais tout le reste de divers autres corps policiers. Malheureusement, dans une certaine mesure la GRC se retrouve dans la situation peu

custodians of data that has come from every police force in Canada. If they give it out to someone and then it is disclosed unintentionally or wrongfully, their information sources would dry up. The level of cooperation that they have been able to achieve of everyone pooling their data would be at risk.

Simply transferring the responsibility someplace else may not be the solution. The big barrier seems to be assuring the people who collect the information that the Department of Transport is a reliable user.

Senator Meighen: My point is that if the security checks were carried out by the RCMP, they would not have to transmit that information to Transport Canada.

Mr. Kasurak: Yes, I am sorry; I missed the point of the question.

Senator Meighen: I will move to another subject, because we have a long list of senators who wish to ask questions.

Ms. Fraser, I believe that your office conducted a financial audit of the airport security charge; is that correct?

Ms. Fraser: That is correct.

Senator Meighen: Could you share what the principal findings of that audit were? Also, do you have a list of what was spent in each department and agency, and at what airport?

Ms. Fraser: We essentially audited a statement that was prepared that indicates that the revenues collected under the security charge for the year ended 2003, which is really the first year it was in operation, and then a statement of expenses that shows 2002 and 2003, because the expenses started earlier than the 2003 fiscal year. This was a financial audit.

We do not have a breakdown of expenses in very great detail. That was expressly done as a result of concerns from the Department of Transport about the whole question of the detail of information that they could give. In this statement, we have a note that says that operating expenses represent mainly salary, overhead and professional services. There is not a lot of detail given as to the nature of the expenses. It is simply operating expenses, amortization of fixed assets, grants and contributions.

Senator Meighen: Do we have any assurance that the money collected from the travelling public is being collected for the security of the travelling public?

Ms. Fraser: Our statement shows two amounts. I will go through them briefly. Revenues of roughly \$443 million were collected, which includes the security charge, goods and services tax, penalties and interest. On a cash basis, the total disbursements were almost \$302 million and the cash collected

enviable de la tranche de jambon au milieu du sandwich. Elle est la gardienne de données qui proviennent de tous les services de police du Canada. Si elle les transmet à quelqu'un et qu'elles sont rendues publiques involontairement ou par mégarde, les sources d'information tarissent. Dès lors, cela compromet la coopération qui avait permis de rassembler toutes ces données en un même lieu.

La solution n'est peut-être donc pas simplement de transférer la responsabilité à un autre organisme. La grande difficulté est d'assurer aux gens qui collectent l'information que le ministère des Transports est un utilisateur fiable.

Le sénateur Meighen : Ce que je voulais surtout dire, c'est que si les vérifications de sécurité étaient effectuées par la GRC, on n'aurait pas à transmettre ces renseignements à Transports Canada.

M. Kasurak : Oui, pardon. J'avais mal compris la question.

Le sénateur Meighen : Je vais passer à un autre sujet, parce qu'il y a une longue liste de sénateurs qui souhaitent poser des questions.

Madame Fraser, je crois que votre bureau a effectué une vérification financière du droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. Est-ce exact?

Mme Fraser : C'est exact.

Le sénateur Meighen : Pouvez-vous nous dire quelles ont été les principales constatations de cette vérification? Avez-vous également une liste de ce que l'on a dépensé dans chaque ministère et organisme, et dans quel aéroport?

Mme Fraser : Essentiellement, nous avons vérifié un état des comptes qui a été préparé et qui précise que les recettes perçues au titre de ce droit pour l'année se terminant en 2003, autrement la première année d'application de ce droit, suivi d'un état des dépenses parce que les dépenses ont commencé avant l'exercice financier de 2003. Il s'agissait d'une vérification des états financiers.

Nous n'avons pas une ventilation très détaillée des dépenses. Cette vérification a été conduite expressément du fait des préoccupations du ministère des Transports quant aux détails des renseignements qu'il pouvait fournir. Dans cet état des comptes, une note précise que les dépenses d'exploitation représentent principalement les traitements, les frais généraux et les services professionnels. On ne fournit pas beaucoup de détails sur la nature des dépenses. Ce sont uniquement les dépenses d'exploitation, l'amortissement des immobilisations, les subventions et les contributions.

Le sénateur Meighen : Avons-nous la moindre assurance que l'argent recueilli auprès des voyageurs sert effectivement à la sécurité des passagers?

Mme Fraser : Notre état des comptes fournit deux montants. Je vais brièvement passer cela en revue. On a recueilli environ 443 millions de dollars, ce qui inclut le droit pour la sécurité, la taxe sur les produits et services, les amendes et les intérêts. Selon la comptabilité de caisse, le total des débours a été de près de

was \$374 million. On a cash basis, it is fairly close. On an expenditure basis, when those fixed assets are capitalized and then amortized over the life of the asset, the expenditure is much lower. The expenditure total would be about \$249 million as compared to revenues on an accrual basis of \$443 million.

Senator Meighen: There is still a gap.

Ms. Fraser: There is a large gap. Initially the way it was set up, the Government of Canada was still using largely a cash basis of accounting for fixed assets, and I suspect that that may have influenced the way in which the charge was established rather than collecting the revenues over the life of the asset. That is obviously something the government will have to look at.

The Chairman: Ms. Fraser, has it become clear to you or your officials who is in charge of security at airports?

Mr. Kasurak: As the committee is aware, air transport security is extremely distributed, but we have reached the conclusion that ultimately the Minister of Transport is responsible. He exercises both the policy setting and the regulatory functions. Even though the minister and the Department of Transport do not actually deliver every security function or program, ultimately the minister and the Department of Transport are responsible. That is different than being the manager of it. It is difficult to say who is the manager, or if there is a "manager" of it, because it is a distributed function. There is accountability that all comes back to the minister, but he does not manage things directly. That is the structure that has been put in place.

The Chairman: Is "distributed function" government code for "no one?"

Mr. Kasurak: No. Perhaps it means that it has been chopped up into little pieces and everyone has a bit of it. However, in terms of being ultimately accountable for the whole thing, I would say that the minister is ultimately responsible because he sets the policy and describes which piece goes where, and to what standards each piece must perform, and then regulates and enforces the regulations.

The Chairman: You are talking on the basis of something that you have audited. You have followed through on the regulation and the enforcement of them?

Mr. Kasurak: Yes. This has been a subject in our audits of air security. We have had to look into this aspect.

The Chairman: Are you satisfied that the regulations are being appropriately managed and enforced by Transport Canada?

Mr. Kasurak: You can see in this chapter that we found that there are gaps and that stove-piping has occurred. We reported what we found in this particular report. Certainly, for things like the screening of people receiving restricted area passes to work at

302 millions de dollars et le montant recueilli a été de 374 millions. Selon le principe de la comptabilité de caisse, les deux chiffres sont assez rapprochés. Selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, lorsque ces immobilisations sont capitalisées puis amorties sur la durée de vie de l'avoir, la dépense est beaucoup plus basse. Le total des dépenses serait d'environ 249 millions de dollars comparativement aux recettes, selon la comptabilité d'exercice, de 443 millions de dollars.

Le sénateur Meighen : Il y a toujours un écart.

Mme Fraser : Il y a un grand écart. Initialement, le gouvernement du Canada utilisait encore de façon générale la comptabilité de caisse pour les immobilisations et je soupçonne que cela peut avoir influé sur la façon de percevoir ce droit. On aurait pu choisir plutôt de collecter les recettes pendant la durée de vie du bien. C'est évidemment une question sur laquelle le gouvernement devra se pencher.

Le président : Madame Fraser, avez-vous, vos adjoints et vous, établi clairement qui est responsable de la sécurité aéroportuaire?

M. Kasurak : Comme le comité le sait, la sécurité du transport aérien est très largement répartie mais nous en sommes venus à la conclusion qu'au bout du compte, c'est le ministre des Transports qui est responsable. Il s'occupe à la fois d'établir les grands principes et de faire appliquer la réglementation. Même si le ministre et le ministère des Transports n'assurent pas en fait chaque fonction ou chaque programme de sécurité, en dernière analyse, ce sont le ministre et le ministère des Transports qui sont responsables. C'est autre chose qu'être le gestionnaire. Il est difficile de dire qui est le gestionnaire, ou s'il y a un « gestionnaire », parce que la fonction est très largement répartie. Il y a cependant une responsabilité qui revient au ministre, mais il ne gère pas les programmes directement. C'est ainsi qu'est faite la structure qui a été établie.

Le président : Dans les officines gouvernementales, « fonction répartie » veut-il dire « personne ne s'en occupe »?

M. Kasurak : Non. Peut-être que cela veut dire qu'on l'a coupée en petits morceaux et que chacun en a eu une partie. Cependant, quant à savoir qui est responsable de toute l'affaire en dernière analyse, je dirais que le ministre est ultimement responsable parce que c'est lui qui établit la politique et décrit quelle pièce va où et quels critères doivent être respectés par chaque élément, et c'est lui qui prend des règlements et les applique.

Le président : Vous parlez de quelque chose que vous avez vérifié. Vous avez fait une vérification du règlement et de sa mise en application?

M. Kasurak : Oui. Il en a été question dans nos vérifications de la sécurité aérienne. Nous avons dû nous pencher sur cet aspect.

Le président : Êtes-vous convaincus que le règlement est bien géré par Transports Canada?

M. Kasurak : Comme vous pouvez le constater dans ce chapitre, nous avons trouvé qu'il y a des lacunes et qu'il s'est produit un certain cloisonnement. Nous avons signalé dans ce rapport particulier ce que nous avons constaté. Il est certain que

airports, there has been stove-piping. For other issues as well, we found the same sort of thing. No, we are not completely satisfied that the system works perfectly and, indeed, we plan to report further on this particular issue. Basically, what we looked at in this report was the screening of individuals working at airports, but even there we see this problem.

The Chairman: In the course of examining the screening, did you examine whether anyone looked at the passes?

Mr. Kasurak: No, we did not look at that issue in this audit. It was simply the issuing of the passes.

The Chairman: Did you look at whether passes were necessary to get airside?

Mr. Kasurak: Not directly. It was looked at briefly, but we did not report on that.

The Chairman: Have you had an opportunity to examine the relationship between CATSA and Transport Canada?

Mr. Kasurak: We have not reported on that in this chapter but, as I say, we have additional work coming.

Senator Munson: Auditor General, I have a basic question to start with. Is Canada getting value for money from the Department of National Defence and our Armed Forces?

Ms. Fraser: That would be a judgment better made by a parliamentary committee rather than the Auditor General.

Senator Munson: After listening to you, we will make that judgment.

Ms. Fraser: We provide you with the information to make that assessment. I do not think it would be appropriate for me to make that assessment, but I can say that they obviously perform a very important and necessary function in our country.

Senator Munson: In your statement you said that in 2000 you looked to see whether National Defence had taken action on your 1998 recommendation and that you were encouraged by some improvements. That does not sound like a ringing endorsement to me.

Ms. Fraser: They did implement some of the recommendations that we made and they started to make some improvements, but many of the issues that we are still finding today, such as project and risk management, are still lacking. We even recommended that they have an overall management plan with timelines. That is sort of basic to managing a large, complex project, and they do not have that in place. Elements of project management include having people with more expertise and keeping people with that expertise for longer periods in the project teams. Perhaps there would need to be more resources assigned to project management

pour la vérification de sécurité des gens qui reçoivent des laissez-passer de zones réglementées, par exemple, il y a eu un certain cloisonnement. Dans d'autres dossiers également, nous avons constaté la même chose. Non, nous ne sommes pas entièrement convaincus que le système fonctionne parfaitement; en fait, nous prévoyons faire un autre rapport sur cette question précise. Essentiellement, nous nous sommes penchés dans ce rapport-ci sur le contrôle de sécurité des gens qui travaillent dans les aéroports, mais même dans ce domaine limité, nous constatons ce problème.

Le président : Dans le cadre de votre examen du contrôle de sécurité, avez-vous vérifié si quelqu'un regarde les laissez-passer?

M. Kasurak : Non, nous n'avons pas examiné cela dans le cadre de cette vérification. Nous avons simplement examiné la délivrance des laissez-passer.

Le président : Avez-vous vérifié si l'on exigeait un laissez-passer pour aller du côté piste?

M. Kasurak : Pas directement. On s'est penché brièvement là-dessus, mais nous n'avons pas fait rapport sur cette question.

Le président : Avez-vous eu l'occasion d'examiner les relations entre l'ACFTA et Transports Canada?

M. Kasurak : Nous n'avons pas fait rapport là-dessus dans ce chapitre, mais, comme je l'ai dit, nous travaillons à d'autres rapports.

Le sénateur Munson : Madame la vérificatrice générale, j'ai une question fondamentale pour commencer. Est-ce que le Canada en a pour son argent du ministère de la Défense nationale et de nos forces armées?

Mme Fraser : Il incombe à un comité parlementaire de se prononcer là-dessus, plutôt qu'au vérificateur général.

Le sénateur Munson : Après vous avoir écoutée, nous allons rendre ce jugement.

Mme Fraser : Nous vous fournissons l'information voulue pour faire cette évaluation. Je ne pense pas qu'il conviendrait que je fasse moi-même cette évaluation, mais je peux dire qu'ils accomplissent évidemment une fonction très importante et nécessaire dans notre pays.

Le sénateur Munson : Dans votre déclaration, vous avez dit qu'en 2000, vous avez vérifié si la Défense nationale avait pris des mesures pour faire suite à votre recommandation de 1998 et que vous avez constaté certaines améliorations encourageantes. Cela ne m'apparaît pas un appui enthousiaste.

Mme Fraser : Ils ont bel et bien donné suite à certaines recommandations que nous avons formulées et ils ont commencé à apporter des améliorations, mais beaucoup des problèmes que nous constatons encore aujourd'hui, par exemple, dans la gestion de projet et du risque, subsistent. Nous leur avons même recommandé de mettre en place un plan global de gestion assorti d'un échéancier. C'est assez élémentaire quand on veut gérer un grand projet complexe, mais ils n'ont pas mis cela en place. Parmi les éléments de la gestion de projet, citons le fait d'avoir des gens en place qui possèdent une plus grande expertise

as well rather than having an overall limit in the department, irrespective of the number and complexity of the projects. More attention still needs to be paid to project management within the department.

Senator Munson: In order that Canadians can understand that, what does “lacking project management” mean? Does it mean that money is not being well spent?

Ms. Fraser: It could potentially mean that money is not being well spent. These are very large, complex projects. The CF-18 upgrades is a \$2.6-billion project, and there is a project management office established to manage that. As was mentioned earlier, many people tend to rotate out after a couple of years. To be able to understand a project that will go on for a decade or more costing \$2.6 billion, you need people to stay for more than two or three years. You need continuity throughout a project. You need people who understand when things are supposed to happen and, if they are not happening, why they are not happening.

For example, we found that with some of the tools that are being used alterations could be made so that you would never know what was the planned date and what was the actual date. It was always actual updates, so you never knew if you were falling behind, to what extent, and what the causes of that were.

They need to use all the information and tools available to ensure that the projects are coming in on time and within costs. As we have said, the air frames of the CF-18s are expected to be good only to 2017. If phase two is delayed past 2009, there will be a shorter period in which to recover that investment. There definitely is a potential for not getting value for money if that time period shrinks from what was initially planned.

Senator Munson: Senator Meighen talked about your March 2004 report. In your chapter on security and intelligence management you noted that the border watch list used to screen visa applicants, refugee claimants and travelers seeking entry into Canada was in disarray and the Canada Border Services Agency and the RCMP had committed themselves to improving their procedures. What progress has been made?

Ms. Fraser: Again, we have not done a specific follow-up, but Mr. Kasurak may have some information to share with you.

Mr. Kasurak: Although we have not looked at the effectiveness of the efforts that have been taken, there have been a number of them. The passport office and the Canadian Border Services Agency have signed an MOU that allows data about lost and stolen passports to go directly to the primary inspection line. We

et de garder ces gens-là en poste pendant de plus longues périodes dans les équipes du projet. Peut-être faudrait-il affecter davantage de ressources à la gestion du projet, au lieu d'avoir une limite globale pour l'ensemble du ministère, peu important le nombre et la complexité des projets. Il faut encore accorder davantage d'attention à la gestion des projets au sein du ministère.

Le sénateur Munson : Pour que les Canadiens comprennent bien, que veut dire exactement « lacune dans la gestion de projet »? Est-ce que cela veut dire que l'argent n'est pas bien dépensé?

Mme Fraser : Cela pourrait vouloir dire que l'argent n'est pas bien dépensé. Ce sont des projets complexes et de très grande envergure. La mise à niveau des CF-18 est un projet de 2,6 milliards de dollars et on a créé un bureau de gestion du projet pour s'en occuper. Comme on l'a dit tout à l'heure, de nombreuses personnes changent d'affectation après deux ou trois ans. Pour être en mesure de comprendre un projet qui s'étalera sur une décennie ou plus et qui coûtera 2,6 milliards de dollars, il faut rester plus que deux ou trois ans. Il faut une certaine continuité tout au long d'un projet. Il faut compter sur des gens qui comprennent ce qui se passe, ce qui est censé se passer et, si les choses ne se passent pas comme prévu, quelle est la raison du problème.

Nous avons constaté, par exemple, qu'avec certains outils qui sont utilisés, on peut apporter des modifications de telle manière que l'on ne saurait jamais quelle était la date prévue et quelle est la date réelle. On faisait toujours des mises à jour de sorte que l'on ne savait jamais si l'on prenait du retard, dans quelle mesure et quelles en étaient les causes.

Ils doivent utiliser toute l'information et tous les outils disponibles pour s'assurer que les projets sont réalisés à temps et sans dépassement de coûts. Comme nous l'avons dit, on prévoit que les cellules des CF-18 seront bonnes seulement jusqu'en 2017. Si la phase 2 est retardée au-delà de 2009, cela raccourcira d'autant la période pendant laquelle on pourra recouvrer cet investissement. Il est certain qu'il y a possibilité qu'on n'en ait pas pour notre argent si cette période diminue par rapport à ce qui était prévu initialement.

Le sénateur Munson : Le sénateur Meighen a parlé de votre rapport de mars 2004. Dans votre chapitre sur la gestion de la sécurité et du renseignement, vous avez fait observer que la liste de surveillance aux frontières utilisée pour faire un contrôle préalable des demandeurs de visa, du statut de réfugié et des voyageurs qui demandent à entrer au Canada était un fouillis et que l'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC s'étaient engagées à améliorer leurs procédures. Quels progrès ont été réalisés?

Mme Fraser : Encore une fois, nous n'avons pas fait un suivi spécifique, mais M. Kasurak pourra peut-être vous donner des renseignements là-dessus.

M. Kasurak : Bien que nous n'ayons pas examiné l'efficacité des efforts qui ont été déployés, on a effectivement fait des efforts. Le Bureau des passeports et l'Agence canadienne des services frontaliers ont signé un protocole d'entente permettant de transmettre directement à la ligne d'inspection primaire les

still cannot advise on how quickly or how often that is updated, but the old problem of not getting to the primary line seems to have been solved.

The passport office has assumed responsibility from the RCMP for data entry of those lost and stolen passports into CPIC, which we think is a step forward in terms of improving the timeliness and the integrity of that data. The RCMP has told us that it is looking at the automated link between Interpol and the watch list. This was a major block in terms of lost time when we did our audit, that the link was manual.

Canada Border Services Agency has told us that they have been able to search all air passenger names against CPIC for outstanding warrants since the spring of 2003. They have also told us that they have conducted a quality assurance project, and that to us is one of the most important things that needed to be done. It not only was the stove-piping of the information systems and the blockages in getting information from one agency to another that caused problems with the watch list, it was that there was nobody minding the store, overall. Every agency looked at its own particular little piece. If the border services agency is now taking care of quality assurance overall, it will automatically lead to improvements because there will not be gaps of someone not filing the information for months, as was occurring before.

One area that we have remained concerned about, based on the responses to our report, is with CSIS. During the audit, we identified blockages within CSIS where their tracking system had lost a case file electronically and nobody had picked it up, or where desk officers had become very busy with more urgent projects and routine things such as maintenance of watch lists had backlogged on their desks and this caused delays. The response we received from CSIS did not offer us any specific commitments as to how they would address any of these problems. One of our elements of concern now is whether there will be any changes made internally.

A fair bit has been done here, Mr. Chairman, but at this point we have not gone back and followed up, and we cannot give you a categorical answer that this has all worked, but there has been a lot of activity.

Senator Munson: We will have to rely on you to ask CSIS.

The Chairman: Just on this subject, have you noticed that there is a significant difference between the efficiency at airport border crossings and at land border crossings in this regard?

Mr. Kasurak: Mr. Chairman, we did not study that issue.

renseignements sur les passeports perdus et volés. Nous ne pouvons toujours pas dire à quelle fréquence et dans quel délai cette liste est mise à jour, mais l'ancien problème empêchant que les renseignements parviennent à la ligne primaire semble avoir été résolu.

Le Bureau des passeports a assumé la responsabilité qui incombe auparavant à la GRC de l'entrée des données sur les passeports perdus et volés dans le CIPC, ce qui nous apparaît une amélioration sur le plan de la rapidité et de l'intégrité des données. La GRC nous a dit qu'elle se penche actuellement sur le lien automatisé entre Interpol et la liste de surveillance. C'était là un obstacle majeur en fait de perte de temps quand nous avons fait notre vérification, parce que le lien se faisait manuellement.

À l'Agence des services frontaliers du Canada, on nous a dit qu'on a été en mesure de faire des recherches sur tous les noms de voyageurs aériens en comparant avec les données du CIPC pour déceler les mandats en vigueur depuis le printemps 2003. On nous a dit également avoir mené à bien un projet d'assurance de la qualité et, à nos yeux, c'est là l'une des mesures les plus importantes qui s'impose. Ce n'était pas seulement le cloisonnement de l'information et le blocage de l'information entre une agence et une autre qui causaient le problème de cette liste de surveillance, c'était aussi qu'il n'y avait personne pour s'occuper du dossier dans son ensemble. Chaque agence s'occupait de son propre petit domaine. Si l'Agence des services frontaliers a maintenant pris en charge l'assurance de la qualité, cela débouchera automatiquement sur des améliorations parce qu'il n'y aura plus de lacunes, comme cela arrivait auparavant quand quelqu'un ne transmettait pas les renseignements pendant des mois.

Il y a un secteur qui continue de nous préoccuper, compte tenu de la réaction suscitée par notre rapport, et c'est le SCRS. Pendant la vérification, nous avons décelé des blocages au sein du SCRS lorsque leur système de suivi avait perdu un dossier électroniquement et que personne ne s'en était aperçu ou que des agents étaient tellement occupés à des projets urgents que des tâches courantes comme la mise à jour des listes de surveillance s'accumulaient sur les bureaux, ce qui causait des retards. La réponse que nous avons reçue du SCRS ne renfermait aucun engagement précis quant à la manière dont on prévoyait remédier à ces problèmes. L'une de nos préoccupations actuellement est de savoir si des changements seront apportés à l'interne.

Bien des mesures ont donc été prises, monsieur le président, mais pour le moment, nous n'avons pas fait de suivi et nous ne pouvons pas vous donner une réponse catégorique à la question de savoir si tout cela a fonctionné, mais il y a eu beaucoup d'activités.

Le sénateur Munson : Nous devons nous fier à vous pour le demander au SCRS.

Le président : Sur le même sujet, avez-vous remarqué s'il y a une différence importante en fait d'efficacité entre un poste frontalier aéroportuaire et un poste frontalier terrestre?

M. Kasurak : Monsieur le président, nous n'avons pas étudié cette question.

The Chairman: It is an important distinction. At airports, people almost invariably have passports that they swipe. We have recently received testimony about the difficulty of inputting information at land border crossings. Therefore, if you are not inputting who the individual is, you are not going to pick up on the warnings.

Ms. Fraser: We did some work on the land crossings. That was something that was mentioned. The licence plates of the cars were being read, and there was an error rate of something like 30 per cent. I might not be correct, but there was a high error rate even with the automatic readers. You are right; it identifies the vehicle, but not the people within the vehicle.

The Chairman: The time it takes to input the information and to decide whether to send someone to secondary or not is very short. Additionally, we have heard anecdotally that when there is a 100 per cent inspection in some of the fast programs, if you will, some of the expedited programs, there is a very high level of non-compliance. Have you had any opportunity to examine that?

Mr. Kasurak: We have not looked at that.

Ms. Fraser: We did not look at that specifically. We did look at immigration and customs. These were audits that were done in 2003. We recommended that there be evaluations done of the primary inspection line, because the last evaluation that had been done, I believe, was over ten years old, and the results then were not particularly good. We would have expected them to have had regular evaluations going on. The department agreed, but I must admit I do not know if they have done that or not. That was certainly an area that we raised in that audit.

The Chairman: The same would apply to the inspection of containers coming in. The impression this committee has is that there are no sensitivity tests of the appropriate level of inspection. We continually hear that the level of inspection is determined by how much money they have left over to conduct the inspections. Do you have any information on that that you wish to share with the committee?

Ms. Fraser: We have not specifically looked at that. I will ask Mr. Kasurak to respond.

Mr. Kasurak: Our impression is rather that the system capacity to inspect is a limiting factor. If one of the destuffing terminals backs up and is filled with containers that are being inspected, they simply cannot inspect any more. Yes, overall, what you are saying is correct, that there are system capacity issues that affect how people stream containers in for additional inspection.

The Chairman: But they are driven by cost, not by need?

Mr. Kasurak: Yes, by the physical limits of the system, which itself is determined by how big you built it in the first place.

Le président : C'est une distinction importante. Dans les aéroports, les gens ont presque invariablement des passeports que les agents vérifient électroniquement. Nous avons entendu récemment des témoignages sur la difficulté d'entrer les données dans les postes frontaliers terrestres. Par conséquent, si l'on n'entre pas dans le système le nom de la personne en question, on ne peut pas réagir aux alertes.

Mme Fraser : Nous avons fait du travail sur les postes frontaliers terrestres. C'est quelque chose qui a été mentionné. On lit les plaques d'immatriculation des voitures et le taux d'erreur était d'environ 30 p. 100. Je me trompe peut-être, mais le taux d'erreur était élevé, même avec des lecteurs automatiques. Vous avez raison; cela identifie le véhicule, mais pas les gens à bord du véhicule.

Le président : Le temps qu'il faut pour entrer le renseignement et décider d'envoyer quelqu'un à la ligne secondaire est très bref. De plus, nous avons entendu des anecdotes selon lesquelles lorsque le taux d'inspection est de 100 p. 100 dans certains programmes accélérés, si l'on peut dire, il y a un taux très élevé de non-conformité. Avez-vous eu l'occasion d'examiner cela?

M. Kasurak : Nous n'avons pas examiné cela.

Mme Fraser : Nous n'avons pas examiné cela précisément. Nous avons examiné l'immigration et les douanes. Des vérifications ont été faites en 2003. Nous avons recommandé que l'on fasse des évaluations de la ligne d'inspection primaire, parce que la dernière évaluation date, je crois, de plus de 10 ans et les résultats n'étaient pas particulièrement bons. Nous nous serions attendus à ce que l'on fasse régulièrement des évaluations. Le ministère a donné son accord, mais je dois admettre que j'ignore s'ils l'ont fait. Chose certaine, c'est une question que nous avons soulevée dans cette vérification.

Le président : La même observation s'applique à l'inspection des conteneurs. Notre comité a l'impression qu'il n'y a pas de critères de sensibilité pour le niveau approprié d'inspection. Nous entendons constamment dire que le niveau d'inspection est déterminé par le montant d'argent qu'il leur reste pour effectuer des inspections. Avez-vous des renseignements là-dessus dont vous pourriez faire part au comité?

Mme Fraser : Nous n'avons pas examiné ce point précis. Je vais demander à M. Kasurak de répondre.

M. Kasurak : Nous avons plutôt l'impression que c'est la capacité d'inspection du système qui est un facteur limitatif. Si l'un des terminaux de dépotage est rempli de conteneurs que l'on est en train d'inspecter, ils ne peuvent tout simplement pas en inspecter plus. Oui, dans l'ensemble, ce que vous dites est juste, à savoir qu'il y a des problèmes de capacité systémique qui influent sur le nombre de conteneurs désignés pour subir une inspection plus complète.

Le président : Mais les décisions sont dictées par le coût, pas par le besoin?

M. Kasurak : Oui, par les limites physiques du système, qui sont elles-mêmes déterminées par l'ampleur qu'on lui a donnée initialement.

The Chairman: Or how many people you have on shift?

Mr. Kasurak: Yes.

The Chairman: We can think of a port that has a VACIS machine that operates eight hours a day and vehicles cross that port 24 hours a day.

Senator Cordy: This may be a question that you may not be able to answer at this time. We have been to some land crossings and have heard from customs officers. They mentioned that at the primary inspection line, they may see someone they think is undesirable or who may be carrying undesirable goods and they want to send them to the secondary inspection line. However, to do that, they put a paper on the windshield. How do you give a heads-up to the secondary line personnel? If you wrote on the yellow paper "suspected terrorist" and put it on the windshield, it is highly unlikely the trucker would go to the secondary line. Yet there does not seem to be a way of communicating quickly between the primary inspection line and the secondary inspection line. Have you looked into that or are you aware of that?

Ms. Fraser: The only similar issue we noted in one of our reports was at the border inspection at Windsor. If someone was sent to the secondary inspection, it was actually a mile or more from primary and they had to drive through the city. There was no way of ensuring that someone who had been told to report to secondary in fact ever went to secondary. There are issues like that, and there are problems in the communication between the primary and the secondary, but we have not done any further work on that specific issue.

Senator Atkins: They do sometimes send a person with that vehicle if they are really suspicious of it.

Ms. Fraser: Yes.

Senator Atkins: We were in Windsor last week. I want to ask a question about value for money, again in terms of border security. We heard that there is a real shortage of staff at Windsor, to use an example. We heard that there were probably vacancies for 80 full-time employees, and for some reason they are not filling those spots. Are we getting value for our money? Is the money going to this department so that they do not have an excuse not to fill those roles? I am told that really does cost money to the economy and to our overall security.

Ms. Fraser: Again, Mr. Chairman, that really is a question for parliamentarians to decide that. It would require a much more extensive evaluation of government programs and the results than is perhaps currently available. When we looked at many of the programs at the border crossings, one of the things that we were saying is we have not done evaluations of effectiveness. That is crucial to saying, "Is all this effort being successful or not?"

Le président : Ou par le nombre de personnes qui travaillent dans un port donné.

M. Kasurak : Oui.

Le président : On peut songer à un port où une machine VACIS fonctionne huit heures par jour alors que des véhicules arrivent à ce port 24 heures par jour.

Le sénateur Cordy : Vous ne pourrez peut-être pas répondre à ma question tout de suite. Nous sommes allés visiter des postes frontaliers terrestres et nous avons discuté avec des agents des douanes. Ils nous ont dit qu'à la ligne d'inspection primaire, ils peuvent voir quelqu'un qu'ils pensent indésirable ou qui transporte peut-être des matières indésirables et ils veulent les envoyer à la ligne d'inspection secondaire. Cependant, pour ce faire, ils mettent un papier sur le pare-brise. Comment avertir les gens qui travaillent à la ligne secondaire? Si l'on écrit sur ce papier jaune « terroriste présumé » et qu'on met le tout sur le pare-brise, il est fort improbable que le camionneur aille à la ligne secondaire. Pourtant, il ne semble y avoir aucun moyen de communiquer rapidement entre la ligne d'inspection primaire et la ligne d'inspection secondaire. Avez-vous examiné cela ou êtes-vous au courant de cela?

Mme Fraser : Le seul problème semblable que nous avons relevé dans un de nos rapports est celui de l'inspection frontalière à Windsor. Si quelqu'un a été envoyé pour subir une inspection secondaire, il y a en fait un mille ou plus entre l'inspection principale et la personne doit traverser la ville. Il n'y a pas moyen de s'assurer que quelqu'un qui s'est fait dire de se présenter à l'inspection secondaire s'y rend vraiment. Il y a des problèmes comme ceux-là, et il y a des problèmes de communication entre l'inspection primaire et secondaire, mais nous n'avons fait aucun travail de plus sur cette question précise.

Le sénateur Atkins : Ils envoient parfois quelqu'un avec le véhicule s'ils suspectent vraiment quelque chose.

Mme Fraser : Oui.

Le sénateur Atkins : Nous sommes allés à Windsor la semaine dernière. Je veux poser une question à propos de l'optimisation des fonds, encore une fois au sujet de la sécurité à la frontière. On nous a dit qu'il y a une véritable pénurie de personnel à Windsor, pour prendre cet exemple. On nous a dit qu'il y avait sans doute 80 postes à temps plein qui sont vacants, et qui pour une raison ou pour une autre ne sont pas comblés. En obtenons-nous pour notre argent? Est-ce que l'argent va à ce ministère pour qu'il n'ait pas un prétexte pour ne pas combler ces postes? On nous dit que cela coûte vraiment de l'argent à notre économie et à notre sécurité dans son ensemble.

Mme Fraser : Encore une fois, monsieur le président, c'est aux parlementaires de trancher. Il faudrait une évaluation beaucoup plus approfondie des programmes du gouvernement et des résultats que cela n'est sans doute possible actuellement. Quand nous avons examiné un grand nombre de programmes aux passages frontaliers, une des choses que nous disions c'est que nous n'avons pas fait d'évaluation d'efficacité. Or, c'est essentiel pour répondre à la question de savoir : « Tout cet effort donne-t-il des résultats? »

You mentioned the HR issues. In several of our audits we have noted difficulties related to human resources management and practices in recruiting and training when there was a whole question about the students who were working there were not getting the level of training that one would expect. Even people who have been on staff for a long time were not getting the kind of regular training, especially with new and different circumstances, that perhaps they received when they began as customs officers. You expect them to have regular, ongoing training. That training was not there. The department indicated at the time that it would be doing more in that area. We have not gone back to see if that has actually come to pass.

Senator Atkins: Just for your information, we were also told that there is not the appropriate equipment in the booths to do a proper inspection. Further, we were told, or at least I assume we were, that there is a fund of \$300 million that is available for infrastructure. Do you think that the investment that they are applying these days in an interim period before they make a decision on a third crossing is being appropriately spent?

Ms. Fraser: I do not know if I can really answer. We looked broadly at the expenditures, found that it was being spent on areas of high importance, but I am not sure that we looked at that particular fund, and that is one of the 32 initiatives, I think.

Mr. Kasurak: There had been no allocations made to that at the time we did the audit.

Senator Atkins: As a committee, we are all feeling very frustrated that there is not more urgency towards clearing a way to build that third crossing.

Just one thing I would ask on the CF-18s. Why is it that, in terms of component parts, they do not go back to the manufacturer? That would clear the way for faster turnover in terms of fulfilling the orders.

Ms. Loschiuk: One of the problems, I think, with the CF-18s that we have is that they are the A and B version, which are the first ones. They were built in the early 1980s. Really, the parts are not made any more in some cases, and that also provides a difficulty for the Canadian Forces in ensuring that it will have spare parts into the future to get it to 2017, or even past that. That is one of the issues. However, because the plane is so old, those parts really no longer meet the needs of today's Canadian Forces. A lot of work had to be done to address many of the deficiencies, and really the only way to do that was to get new, upgraded, updated parts. The technology has changed so much since we bought the aircraft that it really was a question of getting all new components in there.

Senator Atkins: Is the modern CF-18 different from the one we have?

Ms. Loschiuk: Yes. There are many versions of the CF-18 out there today. The one that we will end up with will have new mission computers, new navigational systems, cockpit displays,

Vous avez parlé des problèmes de ressources humaines. Dans plusieurs de nos vérifications nous avons relevé des problèmes de gestion des ressources humaines et des pratiques de recrutement et de formation quand s'est posée la question des étudiants en poste là-bas qui ne recevaient pas la formation à laquelle on s'attendrait. Même ceux qui sont en poste depuis longtemps ne recevaient pas le genre de formation régulière, surtout si l'on considère les circonstances nouvelles et différentes, qu'ils ont peut-être reçue lorsqu'ils ont commencé comme agents des douanes. On s'attend à ce qu'ils reçoivent une formation régulière et constante. Cette formation n'était pas là. Le ministère a indiqué à l'époque qu'il ferait davantage dans ce domaine. Nous ne sommes pas retournés voir si cela s'est fait.

Le sénateur Atkins : Sachez que l'on nous a dit aussi qu'il n'y a pas dans les guérites le matériel voulu pour faire une inspection en bonne et due forme. De plus, on nous a dit, en tout cas je pense qu'on nous l'a dit, qu'il y a un fonds de 300 millions de dollars à l'intention des infrastructures. Pensez-vous que l'investissement qu'ils font ces temps-ci, en période intérimaire, avant de prendre une décision au sujet d'un troisième passage, va au bon endroit?

Mme Fraser : Je ne sais pas si je peux vraiment vous répondre. Nous avons examiné en général les dépenses, constaté qu'elles allaient aux secteurs de haute importance, mais je ne suis pas sûre que nous ayons examiné ce fonds en particulier, et c'est une des 32 initiatives, je crois.

M. Kasurak : Il n'y a pas eu d'affectation à cela au moment où nous avons fait la vérification.

Le sénateur Atkins : Comme comité, nous sommes très frustrés qu'il n'y ait pas un plus grand sentiment d'urgence et qu'on ne trouve pas le moyen de construire ce troisième passage.

Il n'y a qu'une chose que je voudrais savoir à propos des CF-18. Comment se fait-il que pour les pièces ils ne s'adressent pas au fabricant? Cela accélérerait l'exécution des commandes.

Mme Loschiuk : Un des problèmes, je crois, au sujet des CF-18 que nous avons c'est qu'ils sont les versions A et B, les premières. Ils ont été construits au début des années 80. Pour être honnête, dans certains cas, il ne se fait plus de pièces et cela aussi cause des difficultés aux Forces canadiennes quand elles doivent s'assurer de disposer de pièces de rechange jusqu'en 2017 ou au-delà. C'est un des problèmes. Toutefois, étant donné l'âge avancé de l'avion, ces pièces ne répondent plus aux besoins actuels. Il a fallu faire beaucoup pour combler un grand nombre des lacunes et, honnêtement, la seule façon de le faire a été d'obtenir de nouvelles pièces mises à niveau. La technologie a tellement changé depuis que nous avons acheté l'appareil qu'il a en fait fallu obtenir de toutes nouvelles pièces.

Le sénateur Atkins : Le CF-18 moderne est-il différent de celui que nous avons?

Mme Loschiuk : Oui. Il y a aujourd'hui de nombreuses versions du CF-18. Celle que nous finirons par avoir aura de nouveaux ordinateurs de mission, de nouveaux systèmes de

weapons management systems, radars, radio and protection. A lot of new stuff is going into that aircraft that will bring it up to being a much better aircraft for today's requirement.

The Chairman: Thank you, Senator Atkins. I will try not to step on your question next time.

Senator Banks: However, this is not, Ms. Loschiuk, the first line? They are AB machines. We jumped over CD. We are now going to have EF, but a lot of people are at GH, right? We will not be up to date?

Ms. Loschiuk: The aircraft can only be brought up so far. It is still an A, B aircraft with a lot of new electronics and avionics inside it, but you are right; it will not perform as well as the EF or even the G, which is a completely different aircraft.

Senator Banks: Is this the last shot?

Ms. Loschiuk: That is right. After this, there is not much more you can do with the aircraft.

Senator Banks: I will go to a slightly different place because I love auditors.

Ms. Fraser: I am glad to hear that!

Senator Banks: My tongue is partly in my cheek. You are the most prominent, of course, of auditors. I am wondering if there is not a public business equivalent of white coat fever — this is a hypothetical question which I will explain. I wonder if sometimes we do not get an almost adverse reaction to the one we desire. If we put in place such — I hesitate to use the word — fear by the necessity of protecting one's backside — let us say — at those different levels Ms. Loschiuk was talking about, do we put inefficiencies into the system? I almost quivered when I heard Ms. Loschiuk say, "What we found is the people who were doing those approvals need more information." No, no, please, no more information. That means it will take longer and longer. As we heard, the process was made inefficient by how long it took to get it, and it has made it inefficient. Do you think there is any chance of a pendulum swing?

Ms. Fraser: I do not think the process is terribly inefficient, and that it needs to take months to get approvals on things, quite frankly. I see some of my colleagues would love to respond to this question. I agree with you that we have to ensure that we do not stifle innovation and creativity in the system by a lot of unnecessary rules, but it is not inherently the process that is inefficient. Mr. Kasurak and Ms. Loschiuk will respond.

Mr. Kasurak: I will respond as the voice of the past. I was the defence auditor from about 1988 until about 2001. I only wish that I had had the power to scare people like the vice-chiefs. They did not seem to be very intimidated by me. I think the real problem was not regarding information, was not that there was

navigation, des écrans d'habitacle, des systèmes de gestion d'armes, des radars, des radios et de la protection. Beaucoup de nouveaux dispositifs seront incorporés à l'appareil, ce qui le rendra beaucoup plus à même de répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Atkins. Nous essaierons de ne pas empiéter sur votre question la prochaine fois.

Le sénateur Banks : Mais, madame Loschiuk, ce n'est pas la première série, n'est-ce pas? Ce sont des appareils A et B. Nous sommes passés par-dessus les versions C et D. Nous allons maintenant avoir E et F mais beaucoup de pays sont déjà à G et H, n'est-ce pas? Nous n'aurons pas la dernière version?

Mme Loschiuk : Il y a des limites à la mise à niveau possible de l'appareil. C'est encore un appareil de version A ou B bourré de nouveau matériel électronique et d'avionique, mais vous avez raison; il ne volera pas aussi bien que les versions E et F ou même G, qui est un tout autre appareil.

Le sénateur Banks : C'est sa dernière chance?

Mme Loschiuk : Oui. Après ceci, il n'y a pas grand-chose d'autre que l'on peut faire avec cet avion.

Le sénateur Banks : Je vais aborder un sujet légèrement différent parce que j'ai une passion pour les vérificateurs.

Mme Fraser : Comme ça me réjouit!

Le sénateur Banks : Je dis cela un peu sourire en coin. Vous êtes évidemment la plus en vue des vérificateurs. Je me demande s'il n'y a pas dans les affaires publiques l'équivalent de la fièvre de la blouse blanche — c'est une question hypothétique que je vais expliquer. Je me demande parfois si l'on n'obtient pas la réaction contraire à celle que l'on souhaite. Si l'on instaure — j'hésite à employer le mot — un climat de crainte issu de la nécessité de protéger ses arrières — pour être poli — aux divers niveaux dont Mme Loschiuk parlait, ne craint-on pas des inefficiences dans le système? J'ai presque frissonné quand j'ai entendu Mme Loschiuk dire avoir constaté que ceux qui donnent les approbations ont besoin de plus d'informations. Non, non, je vous en prie, pas plus d'informations. Cela signifie que ça va prendre encore plus de temps. Comme on l'a entendu, le processus est devenu inefficace à cause du temps qu'il faut pour l'obtenir et c'est ce qui a rendu le processus inefficace. Pensez-vous qu'il y a des chances que le pendule aille dans l'autre direction?

Mme Fraser : Je ne pense pas que le processus soit trop inefficace, et qu'il faille des mois pour obtenir des approbations, pour être honnête. Je vois que certains de mes collègues brûlent d'envie de vous répondre. Comme vous, je pense qu'il faut s'assurer de ne pas étouffer l'innovation et la créativité dans le système par une foison de règles inutiles, mais ce n'est pas le processus en soit qui est inefficace. M. Kasurak et Mme Loschiuk vont vous répondre.

M. Kasurak : Je vais être la voix du passé. J'ai été vérificateur à la Défense de 1988 environ jusqu'à 2001 à peu près. J'aurais aimé avoir le pouvoir de faire peur aux vice-chefs d'état-major. Je n'avais pas l'air de les intimider beaucoup. Le vrai problème, ce n'est pas l'information ni son abondance, mais plutôt qu'il y a des

too much information, but that there were some things management simply did not really want to know, for instance, the information that we assembled when we looked at equipment readiness. It was there. It was not very good. It was not maintained very well, but could have been made usable, but people did not really want to know that and see it all there in black and white. Therefore, you would rather have some sort of benign neglect of some problems that would be very difficult to solve.

Senator Banks: Why would they not want to know that?

Mr. Kasurak: It would create a problem that they might not have the resources to solve, or they might have to address the so-called “iron rice bowl” problems where now you have to redistribute the way the world is made up, and that would cause pain throughout the organization. Those are the sorts of things that I see as causing blockages and delays, rather than information overload.

Senator Banks: Is that not almost a definition of inefficiency of a kind? — At least ineffective.

Mr. Kasurak: Yes, it is.

Ms. Loschiuk: I think what we found — and I will speak post 2001 — is that perhaps more information, you are right, is not quite the solution. Better information is the problem.

Senator Banks: Paying attention to information?

Ms. Loschiuk: Paying attention to it or having information provided to the individual that highlights the implications of a problem, that they would understand that this is leading to a cost overrun, or this is leading to a delay that will prevent us from achieving X or Y. That kind of information would be much more useful to senior management such that they could understand that the project is not proceeding as originally planned. However, that is not available to allow senior management to look at some of these projects and determine how to proceed: whether to stop, provide additional resources, pull back or push harder.

The department has made some changes recently. They recognize that they have too many committees looking at too many things in respect of their acquisition process and, as a result, there are too many delays. Those committees do not have the information, or the project will remain idle. In some cases, people sitting on one committee might approve something but when the same people sit on another committee, they may look at it in a different way and decide not to approve it. Many of those things are recognized in the department, and they are trying to address them.

Senator Banks: You have identified some problems, including people sticking their heads under the bed covers because they do not want to see the boogeyman in the closet. We all know that auditors, in general, and Auditors General, might say that too much money has been spent, but is it sometimes the case that auditors might say that not enough money has been spent quickly enough to achieve these objectives?

choses que la direction ne voulait tout simplement pas savoir; par exemple, les renseignements que nous avons rassemblés au sujet de l'état de préparation du matériel. L'équipement était là; il n'était pas de très bonne qualité ni très bien entretenu mais aurait pu être utilisable mais les gens ne voulaient pas vraiment le savoir, ni le voir noir sur blanc. C'était donc une sorte de manque d'intérêt pour des problèmes qui auraient été très difficiles à résoudre.

Le sénateur Banks : Pourquoi faisaient-ils la sourde oreille?

M. Kasurak : Cela aurait créé un problème alors qu'ils n'avaient pas ce qu'il fallait pour le résoudre ou encore ils auraient dû s'attaquer aux problèmes du « bol de riz en fer » et devoir rediviser le monde, ce qui aurait causé des souffrances dans toute l'organisation. À l'origine des blocages et des retards, il y a quantité d'autres facteurs que la sursaturation d'informations.

Le sénateur Banks : Est-ce que ce n'est pas ça la définition de l'inefficacité? De l'inefficience, en tout cas.

M. Kasurak : Oui.

Mme Loschiuk : Je pense que nous avons constaté — je parle pour après 2001 — que davantage d'information, vous avez raison, n'est pas vraiment la solution. Ce qu'il faut, c'est de l'information de meilleure qualité.

Le sénateur Banks : Y prêter attention?

Mme Loschiuk : Y prêter attention ou donner à la personne l'information qui lui montre les conséquences d'un problème pour qu'elle comprenne que cela va conduire à un dépassement de coûts ou à un retard qui empêchera de réaliser telle ou telle chose. Ce genre d'information serait beaucoup plus utile à la haute direction qui comprendrait ainsi que le projet n'avance pas comme prévu. Or, il n'existe pas d'information permettant à la haute direction d'examiner certains de ces projets pour décider de la suite des événements : arrêter; accorder des moyens supplémentaires; faire marche arrière ou mettre les bouchées doubles.

Récemment, le ministère a apporté des changements. Il admet qu'il a trop de comités qui examinent trop de choses dans le domaine des acquisitions et qu'il y a par conséquent trop de retard. Ces comités ne disposent pas de l'information, ou le projet fait du surplace. Dans certains cas, des gens qui siègent à un comité vont approuver quelque chose mais lorsque les mêmes gens siègent à un autre comité, ils examinent la chose sous un angle différent et ne donnent pas leur approbation. Le ministère reconnaît beaucoup de ces choses et essaie de les corriger.

Le sénateur Banks : Vous avez repéré certains problèmes, dont celui de ceux qui font l'autruche et ne veulent pas voir le danger. Nous savons tous que les vérificateurs, en général, et les vérificateurs généraux, diront peut-être que trop d'argent est dépensé mais arrive-t-il que les vérificateurs disent qu'on a dépensé trop peu ou pas assez rapidement pour atteindre les objectifs?

By reference I will mention one thing: a piece of radio communications equipment for use in the field. We found that by the time the Canadian Army actually got that piece of equipment, it was a very large boat anchor for all intents and purposes because it did not work, and it never will work. It was obsolete when we took delivery of it. That was because of the slowness of the procurement process. We did not spend enough money fast enough. Do you sometimes tell people to spend more money faster?

Ms. Fraser: That is a delicate thing for us to say because we have to respect Parliament, and Parliament determines funding allocations.

Senator Banks: Forgive me. You do not hesitate to say that a department has spent too much money on something so why would you hesitate to say, for purposes of efficiency not for propriety, to spend more faster?

Ms. Fraser: We have done that in cases that indicate shortages of personnel or equipment. We even pointed out in the CF-18 audit that even though the total budget of National Defence has increased, the spending on capital has remained steady and has dropped from 19 per cent to 15 per cent of the budget. We deliver the messages but we cannot say specifically that a department should spend more, faster. We have often said, in hearings even before this committee, that there is a gap between the expectations of National Defence and the funding allocated to it. There are two ways to address that but the gap exists, and we see it consistently in all the audits that we do.

Senator Banks: Allow me to ask whether you have an opinion about another gap that we see. In the past, Ms. Fraser, you have made reference to the 1994 white paper, for example, which we have looked at carefully, and currently we are looking at another one. We all agree, and I think you would agree, that the 1994 white paper, as the expression of the will of Parliament and of the government's intentions, was right and good. Had it been in place, it would have resulted in certain lacks of inefficiency, to use a double negative. There was a spending shortfall. There was an expressed intent, an expressed will and jobs were given at this level to get these things done. However, the resources were not there to do them and that has resulted in inefficiencies and worse than inefficiencies, sometimes in tragedies. Is that a good comment?

Ms. Fraser: I will point to one of the challenges that we noted in our opening statement: human resources and skilled personnel. When we performed the audit we noted that a large number of personnel are approaching retirement. Following them, there is a very large dip. While there are more people coming in, there is a serious issue to be addressed: How will National Defence deal with the looming shortage of personnel? I think many departments face the same thing, as do many companies. During the time of program review and during that economic cycle, many simply stopped recruiting staff. Many departments did the same thing, so there is a group of employees moving close to retirement and there is a group of employees at the bottom end

Je pense à une chose. Du matériel radio de campagne. Quand l'armée canadienne a fini par le recevoir, ça ne pouvait plus servir que comme ancre de bateau parce que ça ne marchait pas et ne marchera jamais. C'était désuet dès sa réception. Tout ça à cause des lenteurs des acquisitions. Autrement dit, on n'a pas dépensé suffisamment et assez vite. Vous arrive-t-il de dire aux gens de dépenser plus et plus vite?

Mme Fraser : Il est délicat pour nous de répondre parce que nous devons respecter le Parlement et c'est lui qui affecte les fonds.

Le sénateur Banks : Pardon. Vous n'hésitez pas à dire que le ministère a dépensé trop d'argent pour quelque chose alors pourquoi hésiteriez-vous pour des raisons d'économie et d'opportunité à dire qu'il faut dépenser plus et plus vite?

Mme Fraser : Nous l'avons fait dans des cas de pénuries de personnel ou de matériel. Nous avons même dit dans la vérification sur le CF-18 que même si le budget total de la Défense nationale avait été augmenté, les dépenses en capital étaient restées stables et étaient même passées de 19 à 15 p. 100 du budget. Nous donnons des messages mais nous ne pouvons pas dire carrément qu'un ministère devrait dépenser plus et plus vite. Nous avons souvent dit, lors d'audiences même devant le comité, qu'il y a un écart entre ce que l'on attend de la Défense nationale et les fonds qui lui sont alloués. Il y a deux façons de corriger cela, mais cet écart existe et nous le voyons systématiquement dans toutes les vérifications que nous faisons.

Le sénateur Banks : J'aimerais savoir si vous avez un avis au sujet d'un autre écart que nous observons. Par le passé, madame Fraser, vous avez fait allusion au Livre blanc de 1994, par exemple, que nous avons examiné soigneusement et nous sommes en train d'en examiner un autre actuellement. Nous sommes tous d'accord pour penser — vous aussi je crois — que le Livre blanc de 1994 comme expression de la volonté du Parlement et du gouvernement avait dit et vu juste. S'il avait été appliqué, on se serait épargné des inefficiences. On a lésiné. Une volonté et des intentions nettes ont été formulées et des ordres ont été donnés. Par contre, les moyens n'ont pas été mis à disposition, ce qui s'est soldé par des inefficiences et parfois pire encore : des drames. Je suis loin de la vérité?

Mme Fraser : Je vais rappeler un des problèmes que nous avons évoqués dans notre déclaration liminaire : les ressources humaines et le personnel qualifié. Au moment de la vérification, nous avons constaté qu'un grand nombre d'employés approchaient de la retraite. Après eux, il y a une baisse très nette. Même s'il y a de nouvelles recrues, il y a un problème grave à régler : comment la Défense nationale fera-t-elle face à la pénurie de personnel qui se dessine? Beaucoup de ministères sont aux prises avec le même problème, ainsi que de nombreuses entreprises. À l'époque de l'examen des programmes, au moment de ce cycle économique, beaucoup ont tout simplement cessé d'embaucher. Beaucoup de ministères ont fait pareil, si bien qu'il

because departments have begun to recruit. However, in the middle there is a large gap in the skill sets. Many of these skills are unique and take a long time to develop.

Yes, I think program review had a significant effect on the accomplishment of the objectives and expectations of that department, like many other departments.

Senator Banks: The government has announced increases in the Armed Forces. Is the government adequately funding programs to make those resources available and the increases doable?

Ms. Fraser: I will give you the answer to that following our planned audit on recruitment and retention in 2006. We will be looking at that whole initiative and how successful they are at bringing people in and keeping those people in the forces.

Senator Forrestall: I hope it is not too late.

Senator Atkins: When you talk about the skill sets that are about to retire, is it not a fact that they are retiring and being hired back on contract, in many cases?

Ms. Fraser: I cannot answer that. I do not know that we have the data to affirm or deny that theory. Certainly we will look at what they have been doing on recruiting. Our question is how to deal with the looming shortage of people that is coming?

Senator Cordy: Ms. Fraser, some of the audit work on the CF-18s was done at Bombardier. The question has come up in the media over the past several days about funding to Bombardier. As auditors, what do you think of the made-in-Canada premium when contracts are awarded for, let us say, military equipment? Should we be willing to pay more if it is made in Canada? If so, how much more should we be willing to pay?

Ms. Fraser: That is clearly a policy decision on which we cannot comment. We can look to ensure that the procurement is done in accordance with the contracting rules. In the case of the CF-18s, yes, it was. They respected the contracting rules and regulations. There were some sole sources, as one would expect, but they were done appropriately. We would not comment on such a government policy.

Senator Cordy: I was interested in how an auditor would react to the question.

The Chairman: As a supplementary, in the course of your audit, can you quantify it?

Ms. Fraser: I do not think so.

Il y a un groupe d'employés qui approchent de la retraite et un autre groupe au bas de l'échelle parce que les ministères viennent de recommencer à embaucher. Dans le milieu, par contre, il y a un grand creux de compétences. Beaucoup de ces compétences sont uniques en leur genre et mettent du temps à acquérir.

Oui, je pense que l'examen des programmes a eu un effet considérable sur l'atteinte des objectifs et des attentes de ce ministère, comme de beaucoup d'autres.

Le sénateur Banks : Le gouvernement a annoncé des augmentations dans les forces armées. Le gouvernement finance-t-il suffisamment les programmes pour que ces ressources soient disponibles et que les augmentations soient chose faisable?

Mme Fraser : Je vous répondrai après la vérification que nous comptons faire en 2006 sur le recrutement et le maintien des effectifs. Nous allons examiner l'initiative dans son ensemble et la mesure dans laquelle elle réussit à attirer des gens et à les conserver dans les forces.

Le sénateur Forrestall : J'espère qu'il n'est pas trop tard.

Le sénateur Atkins : Quand vous parlez de l'ensemble des compétences qui vont partir à la retraite, n'est-il pas vrai qu'ils prennent leur retraite puis sont souvent embauchés à nouveau à contrat?

Mme Fraser : Je ne peux pas répondre. Je ne crois pas que nous ayons les données pour confirmer ou infirmer cette théorie. Chose certaine, nous allons examiner ce qu'ils font en matière de recrutement. La question qui se pose est de savoir comment faire face à la pénurie de personnel qui s'annonce.

Le sénateur Cordy : Madame Fraser, une partie du travail de vérification des CF-18 a été faite chez Bombardier. Depuis quelques jours, les médias posent des questions au sujet du financement de Bombardier. Vous les vérificateurs, que pensez-vous de la prime « made-in-Canada » pour les contrats d'équipement militaire, par exemple? Faut-il accepter de payer plus pour des produits de fabrication canadienne? Si c'est le cas, de quel ordre devrait être cette prime?

Mme Fraser : Il s'agit évidemment là d'une décision gouvernementale sur laquelle nous ne pouvons pas nous prononcer. Nous pouvons vérifier si l'acquisition se fait en conformité avec les règles de passation de marchés. On a fait appel à quelques fournisseurs uniques, comme on pourrait s'y attendre, mais cela s'est fait dans les règles. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur une politique gouvernementale comme celle-là.

Le sénateur Cordy : J'étais curieux de voir comment un vérificateur allait répondre à la question.

Le président : Question supplémentaire. Votre travail de vérification permet-il de quantifier cette prime?

Mme Fraser : Je ne pense pas.

Ms. Loschiuk: It is difficult for us to determine the cost of one contract as opposed to another contract if it could have been with another company. Some years ago there was an attempt to quantify a similar idea but it was too difficult. We do not have that kind of information. It is just not available to us.

Senator Cordy: This morning a witness talked about the lands in Shearwater, Nova Scotia. When the military was downsized in the 1990s, CFB Shearwater was downsized. There is still a wing in Shearwater but much of the land has been turned over to Canada Lands. I was on the Port Development Commission in Halifax so we were concerned in terms of the Port of Halifax having the land. However, just in terms of the military owning the land — the term used this morning was that it was an “amphibious” force mounting site — Shearwater would be a wonderful place to do that because it had a runway and in fact when the G8 was in Halifax, all of the world leaders flew into Shearwater. It was wonderful from a security perspective because a naval vessel transported them over to downtown Halifax, whereas when President Bush came last week, his plane was unable to land in Shearwater because the runway is rundown and breaking up.

Looking at Canada Lands, for example, if they were — and this would be a worse case scenario — to sell the lands and we had housing along the waterfront on that particular land, we could never get it back. That would mean land that leads to Halifax Harbour, which leads to the ocean, would then be gone.

Do you ever look at lands that have been given to Canada Lands and suggest that perhaps we should be holding on to this property? It is certainly easier to keep it and maintain it than it would be to start all over again in 10 or 20 years time.

Ms. Fraser: Again, the decision as to whether land has been declared surplus and what to do with it, the only work we would do would be to look to see what sort of analysis has been done and whether the various considerations have been taken into account. We have not done that specifically.

The only area where we have been commenting, and we have been commenting for four or five years, is with respect to Downsview in Toronto, where there was a corporation created to develop a park. The land is still, for the most part, held by National Defence and there are a number of issues about the park not being explicitly approved by Parliament though it is a major expenditure, the way in which the land is to be transferred into Downsview Park, the whole structure of the park and the corporation. Part of the land was sold from National Defence to Downsview Park with a non-interest bearing note which is repayable several years from now. That land was then sold and the corporation is now financing its operations on the proceeds of that sale. We are saying that this is not sustainable, that you cannot continue like this, and that you must resolve this issue. We have been raising this whole issue for four years in a row, saying that the government must do something about this. First, if there is to be a park, there should be explicit approval from Parliament, we believe, and you have to resolve the issue about Downsview Park and how it is to operate.

Mme Loschiuk : Il est difficile pour nous de déterminer le coût d'un marché par opposition à un autre s'il avait pu être avec une autre compagnie. Il y a quelques années, on a cherché à calculer la chose, mais ç'a été trop difficile. Nous n'avons pas ce genre de renseignements. Ce n'est pas quelque chose que nous avons.

Le sénateur Cordy : Ce matin, un témoin a parlé des terrains de Shearwater en Nouvelle-Écosse. Quand il y a eu compression des forces dans les années 90, on a fait pareil pour la base de Shearwater. Il y a encore une escadre, mais une grande partie des terrains ont été cédés à la Société immobilière du Canada. Je faisais partie de la Commission de l'aménagement du port de Halifax et nous voulions obtenir ces terrains. L'armée était propriétaire des terrains — on a dit ce matin que c'était un site de préparation de forces amphibies — Shearwater serait l'endroit idéal pour cela parce qu'elle a une piste d'atterrissage et de fait, lorsque le G-8 a été tenu à Halifax, tous les dirigeants mondiaux ont atterri à Shearwater. C'était idéal du point de vue de la sécurité puisque c'est un navire qui les a transportés jusqu'au centre-ville de Halifax, alors que lorsque le président Bush est arrivé la semaine dernière, il n'a pas pu y atterrir parce que la piste est en mauvais état et se désagrège.

S'agissant de la Société immobilière du Canada, par exemple, si elle devait — c'est le pire scénario — vendre les terres et si nous avions des logements sur la rive, nous ne pourrions jamais les récupérer. Cela signifierait que les terres qui mènent au port de Halifax, qui mènent à la mer, disparaîtraient.

Avez-vous déjà examiné le cas des terres cédées à la Société immobilière du Canada pour lui suggérer de conserver ces terrains? Il est certainement plus facile de les conserver et de les entretenir que de tout recommencer dans 10 ou 20 ans.

Mme Fraser : Encore une fois, la décision quant à savoir si les terres sont excédentaires... La seule chose que nous puissions faire serait de voir quelle analyse a été faite et si divers facteurs ont été pris en compte. Ce n'est pas quelque chose que nous avons fait.

Le seul point sur lequel nous avons fait des observations — et nous le faisons depuis quatre ou cinq ans — c'est le cas de Downsview à Toronto, où une société a été créée pour aménager un parc. Le terrain est pour l'essentiel toujours détenu par la Défense nationale et il se pose un certain nombre de questions au sujet du fait que le parc n'a pas été expressément approuvé par le Parlement même s'il s'agit d'une dépense considérable, la façon dont le terrain est censé être incorporé au parc de Downsview, la structure du parc et la société. Une partie du terrain a été vendue par le Défense nationale au parc de Downsview au moyen d'un bon ne portant pas intérêt et qui est remboursable dans plusieurs années d'ici. Le terrain a ensuite été vendu et la société finance désormais son activité grâce au produit de cette vente. Nous nous disons que ça ne peut pas durer et que la question doit être réglée. Quatre années de suite nous avons soulevé le problème en disant que le gouvernement doit faire quelque chose. D'abord, s'il doit y avoir un parc, il doit y avoir une approbation expresse du Parlement, à notre avis, et il faut régler la question du parc de Downsview et de son fonctionnement.

That is the only one we have ever really looked at because we do the audit of Canada Lands and it came up through that audit.

Senator Cordy: However, you would not say you should not get rid of this land?

Ms. Fraser: No.

The Chairman: Ms. Fraser, you and your colleagues have been very helpful to the committee. We value your reports and we appreciate you appearing before us and assisting us with your studies.

For those viewers watching at home, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

Good afternoon, it is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today our committee is hearing testimony relating to its review of defence policy.

My name is Colin Kenny. I am a senator from Ontario and I chair the committee. On my immediate right is the distinguished senator from Nova Scotia, Senator Michael Forrestall. Senator Forrestall has served the constituents of Dartmouth for the past 37 years, first as a member of the House of Commons and then as their senator after his tenure in the House. In the House he served as parliamentary secretary to several cabinet ministers, including the Minister of Transport and the Minister of Regional and Industrial Expansion.

On the far right of the table is Senator Pierre Claude Nolin, from Quebec. He chaired the Senate's Select Committee on Illegal Drugs that issued a comprehensive report calling for the legalization and regulation of cannabis in Canada. Currently he is the deputy chair of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Beside Senator Nolin is Senator Jane Cordy from Nova Scotia. She is an accomplished educator with an extensive record of community involvement, including serving as vice-chair of the Halifax-Dartmouth Port Development Commission. She is also chair of the Canadian-NATO Parliamentary Association.

Beside Senator Cordy is Senator Jim Munson from Ontario. Senator Munson was a trusted journalist, and former director of communications for Prime Minister Jean Chrétien before he was called to the Senate in 2003. Senator Munson has twice been nominated for a Gemini Award in recognition of his excellence in journalism.

On my left is Senator Tommy Banks from Alberta. He is well known to Canadians as one of our most versatile musicians and entertainers. His musical career has spanned over 50 years. He has received a Juno Award and is an Officer of the Order of Canada.

C'est le seul cas que nous avons vraiment examiné parce que c'est nous qui faisons la vérification de la Société immobilière du Canada et la question a surgi à cette occasion.

Le sénateur Cordy : Vous ne diriez pas toutefois que nous devons nous débarrasser de ces terrains?

Mme Fraser : Non.

Le président : Madame Fraser, vous et vos collègues ont été d'un grand secours au comité. Nous prisons vos rapports et nous vous sommes reconnaissants de comparaître devant nous et de nous aider dans nos travaux.

Je m'adresse maintenant aux téléspectateurs. Si vous avez des questions ou des observations, veuillez consulter notre site Web à www.sen-sec.ca. Vous y trouverez les délibérations du comité ainsi que l'horaire des réunions. Vous pouvez également communiquer avec le greffier du comité au numéro 1-800-267-7362 pour un complément d'information ou de l'aide pour contacter les membres du comité.

Bonjour. J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. La séance d'aujourd'hui porte sur l'examen de la politique de défense.

Je m'appelle Colin Kenny. Je suis sénateur de l'Ontario et je préside le comité. À ma droite immédiate se trouve le distingué sénateur de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Michael Forrestall. Le sénateur Forrestall a servi les habitants de Dartmouth pendant 37 ans, d'abord comme député de la Chambre des communes puis comme sénateur. À la Chambre, il a été secrétaire parlementaire de plusieurs ministres, y compris le ministre des Transports et celui de l'Expansion régionale et industrielle.

À l'extrême droite de la table se trouve le sénateur Pierre Claude Nolin du Québec; il a présidé le Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites qui a publié un rapport complet en faveur de la légalisation et de la réglementation du cannabis au Canada. Il est actuellement vice-président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

À côté du sénateur Nolin se trouve le sénateur Jane Cordy de la Nouvelle-Écosse. Éducatrice accomplie, elle a de longs antécédents de participation à la vie de sa localité, notamment comme vice-présidente de la Commission d'aménagement du port de Halifax-Dartmouth. Elle est aussi présidente de l'Association parlementaire du Canada-OTAN.

À côté du sénateur Cordy se trouve le sénateur Jim Munson de l'Ontario. Le sénateur Munson a été journaliste et directeur des communications du premier ministre Jean Chrétien avant d'être appelé au Sénat en 2003. Deux fois il a été préselectionné pour un prix Gémeaux d'excellence en journalisme.

À ma gauche se trouve le sénateur Tommy Banks de l'Alberta. Il est bien connu des Canadiens pour être l'un de nos musiciens et artistes les plus polyvalents. Sa carrière musicale couvre plus de 50 ans. Il a reçu un prix Juno et a été fait officier de l'Ordre du

He is also chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources and is the chair of the Alberta Liberal caucus.

Beside Senator Banks is Senator Joseph Day from New Brunswick. He holds a Bachelor of Electrical Engineering from the Royal Military College, in Kingston, an LLB from Queens University and a Master of Laws from Osgoode Hall. Prior to his appointment to the Senate in 2001, he had a successful career as an attorney. He is also deputy chair of the Standing Senate Committee on National Finance and our Subcommittee on Veterans Affairs.

To the left of Senator Day is Senator Michael Meighen from Ontario. He is a lawyer, and a member of the Law Society of Upper Canada and of the Bar of the Province of Quebec. Currently, he is chair of our Subcommittee on Veterans Affairs. Senator Meighen is also a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

Our committee is the first permanent Senate committee mandated to examine security and defence. During the last Parliament we completed a number of reports beginning with "Canadian Security and Military Preparedness." This study, which was tabled in February 2002, examined the major defence and security issues facing Canada.

The Senate then asked our committee to examine the need for a national security policy. Thus far, we have released five reports on various aspects of national security: First, "Defence of North America: A Canadian Responsibility," tabled in September, 2002; second, "Update on Canada's Military Crisis: A View from the Bottom Up," tabled in November 2002; third, "The Myth of Security at Canada's Airports," tabled in January 2003; fourth, "Canada's Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World," tabled in October 2003; fifth, and most recently, "National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines," tabled in March 2004.

The committee is now turning its attention to a review of Canadian defence policy. During the next year, the committee will hold meetings in every province and engage with Canadians to determine what their national interests are, what they see as Canada's principal threats and how they would like the government to respond. The committee will attempt to generate debate on national security in Canada and to forge a public consensus on the need for a military.

Our next witness is Dr. Amanda Parriag. Ms. Parriag was co-director of the 2004 edition of the Centre for Research and Information on Canada's, *A Portrait of Canada: A Survey of Canadian Public Opinion*. She is also the principal consultant for Parriag and Associates. She has extensive experience as a researcher and consultant in a wide range of social and

Canada. Il est aussi président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que président du groupe parlementaire libéral de l'Alberta.

À côté du sénateur Banks se trouve le sénateur Joseph Day du Nouveau-Brunswick. Il a un baccalauréat en génie électrique du Collège militaire royal de Kingston, un baccalauréat en droit de l'Université Queen's et une maîtrise en droit de Osgoode Hall. Avant sa nomination au Sénat en 2001, il a fait une brillante carrière d'avocat. Il est aussi vice-président du Comité sénatorial permanent de la défense nationale et de notre Sous-comité des anciens combattants.

À sa gauche se trouve le sénateur Michael Meighen de l'Ontario. Il est avocat et membre du Barreau du Haut-Canada ainsi que du Barreau du Québec. Il est actuellement président du Sous-comité des anciens combattants. Le sénateur Meighen est aussi membre du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ainsi que du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent chargé d'examiner la sécurité et la défense. Pendant la dernière législature, nous avons produit un certain nombre de rapports, à commencer par « l'État de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense ». Déposé en février 2002, le document a examiné les principaux enjeux de la défense et de la sécurité pour le pays.

Le Sénat a ensuite demandé au comité d'examiner la nécessité d'une politique de sécurité nationale. Jusqu'à présent, nous avons publié cinq rapports sur divers aspects de la sécurité nationale : D'abord, « La défense de l'Amérique du Nord, une responsabilité canadienne », déposé en septembre 2002; deuxièmement, « Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes, une vue de bas en haut », déposé en novembre 2002; troisièmement, « Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens », déposé en juin 2003; quatrièmement, « Les côtes du Canada : les plus longues frontières mal défendues au monde », déposé en octobre 2003; cinquièmement, tout récemment, « Les urgences nationales : le Canada, fragile en première ligne », déposé en mars 2004.

Le comité porte maintenant son attention sur un examen de la politique de défense du Canada. Dans l'année qui vient, le comité tiendra des réunions dans toutes les provinces et dialoguera avec les Canadiens pour déterminer ce que sont leurs intérêts nationaux, ce qu'ils perçoivent comme étant les principales menaces pour le Canada et la façon dont ils souhaiteraient que l'État réponde. Le comité cherchera à lancer un débat sur la sécurité nationale au Canada et dégager un consensus dans la population sur la nécessité de disposer de forces armées.

Notre témoin suivant est Mme Amanda Parriag. Mme Parriag est codirectrice de l'édition 2004 du document du Centre de recherche et d'information sur le Canada intitulé *Portrait du Canada : une enquête de l'opinion publique canadienne*. Elle est aussi consultante principale de Parriag and Associates. Elle a une vaste expérience d'attachée de recherche et de

public policy issues. She received a Ph.D. in psychology from Carleton University in 2001.

Please proceed.

Ms. Amanda Parriag, Centre for Research and Information on Canada: Honourable senators, I am pleased to be here today on behalf of the Centre for Research and Information on Canada, or CRIC. CRIC is the research and communications branch of the Canadian Unity Council and is responsible for tracking and analyzing public information about the federation.

Today, I will present data primarily from the Portraits of Canada survey completed in October of this year which highlights Canadians' perceptions of national security, defence issues and our relationship with the United States.

Portraits of Canada is a national survey that has been conducted annually since 1998. This survey gives us precise information on a number of issues relative to Canadian unity and allows us to track attitudes and perceptions over time. This year, Gina Bishop and myself are the survey co-directors.

Let me begin by highlighting some issues of national interest as they relate to this topic. Despite our shared border and close economic ties, a majority of Canadians disagree that Canadians and Americans share the same basic values. Canadians also think that people in their province have more in common with other Canadians than with people in nearby American states.

Overall, Canadians are relatively content with their life, and feel little threat from terrorists in the post 9/11 world. Perhaps because of this, we are becoming more accepting of immigrants over time. For example, the proportion of Canadians who say that we should accept about the same number of immigrants as we accept now has increased from 52 per cent in September 2003 to 56 per cent in June 2004. The proportion of Canadians who say that we should accept fewer immigrants has decreased from 32 per cent in September 2003 to 23 per cent this year. The number of those who say that we should accept more immigrants has increased from 12 to 18 per cent in the same time period.

Canadians are generally not fearful of terrorist attacks. Our data right after September 11, 2001, in comparison to June 2004, tells us that Canadians are unchanged in their perception that Canada will be the victim of a major terrorist attack in the next two years. In 2004, 42 per cent said that it was likely that Canada would be the victim of a terrorist attack and a majority of 56 per cent said that this was unlikely. Perhaps because of this, Canadians do not prioritize increasing military spending. This is one of the lowest priorities for the new federal government, as seen in this year's Portraits of Canada survey.

consultante dans tout un vaste éventail de questions sociales et de politique gouvernementale. Elle a reçu son doctorat en psychologie de l'Université Carleton en 2001.

Vous avez la parole.

Mme Amanda Parriag, Centre de recherche et d'information sur le Canada : Mesdames et messieurs les sénateurs, je suis heureuse d'être ici aujourd'hui au nom du Centre de recherche et d'information sur le Canada, le CRIC. Le CRIC est l'organe de recherche et de communications du Conseil de l'unité canadienne et a pour tâche de suivre et d'analyser l'information publique concernant la fédération.

Aujourd'hui, je vous présente principalement des données tirées de l'enquête Portraits du Canada, terminée en octobre dernier, qui fait ressortir les perceptions des Canadiens quant à la sécurité nationale, la défense et notre relation avec les États-Unis.

Portraits du Canada est une enquête annuelle nationale, menée depuis 1998. Cette enquête fournit des renseignements précis sur un certain nombre de questions touchant l'unité canadienne et nous permet de suivre l'évolution des attitudes et des perceptions. Cette année, Gina Bishop et moi-même avons été les codirectrices de l'enquête.

Tout d'abord, je voudrais souligner certains enjeux d'intérêt national relativement à cette question. Nous avons beau avoir une frontière commune et des liens économiques étroits, une majorité des Canadiens rejettent le précepte selon lequel les Canadiens et les Américains partagent les mêmes valeurs fondamentales. Les Canadiens croient également que les habitants de leur province ont plus en commun avec d'autres Canadiens qu'avec les habitants des États américains limitrophes.

Dans l'ensemble, les Canadiens se disent relativement contents de leur vie, et se sentent peu menacés par les terroristes en cette époque ultérieure au 11 septembre 2001. En raison de cela, peut-être nous devenons, au fil du temps, plus accueillants à l'endroit des immigrants. Par exemple, la proportion des Canadiens qui dit que nous devrions accepter environ le même nombre d'immigrants que nous en acceptons maintenant, est passé de 52 p. 100 en septembre 2003 à 56 p. 100 en juin 2004. Le pourcentage des Canadiens qui disent que nous devrions accepter moins d'immigrants a diminué, passant de 32 p. 100 en septembre 2003 à 23 p. 100 cette année. Le nombre de ceux qui disent que nous devrions accepter plus d'immigrants a augmenté, passant de 12 à 18 p. 100 pendant la même période.

En général, les Canadiens ne craignent pas les attaques terroristes. Une comparaison entre les données recueillies tout de suite après le 11 septembre et celles obtenues en juin 2004 nous révèlent que les Canadiens n'ont pas changé de perception quant à l'affirmation que le Canada sera victime d'un grand attentat terroriste au cours des deux années suivantes. En 2004, 42 p. 100 ont dit qu'il était probable que le Canada soit victime d'un attentat terroriste et une majorité, 56 p. 100, a déclaré que cela était peu probable. C'est ce qui explique peut-être que les Canadiens n'accordent pas la priorité à une augmentation des dépenses militaires. D'après le sondage Portraits du Canada de cette année, cela représente l'un des dossiers les moins importants pour le nouveau gouvernement fédéral.

Moving from background issues, let me now examine several key policy areas where Canadians feel that they are distinct from Americans. Our difference in values is seen in the perceptions that Canadians and Americans hold toward the United Nations. Canadians, at 80 per cent, are more likely than Americans, at 58 per cent, to agree that the United Nations contributes a great deal to world peace. Canadians also feel more strongly than Americans that when the United Nations needs peacekeeping troops, their country should provide some of its soldiers.

The differential value placed on the United Nations by the two countries is seen in our data which shows that 55 per cent of Canadians opposed our participation in the American-led invasion of Iraq. This opposition would have been converted to strong majority support, at 81 per cent, if the United Nations were to request military participation in Iraq.

Related to this, Canadians were more supportive of peaceful rather than military-based means of reconciling the United States' demands for Iraqi removal of weapons of mass destruction. In 2003, 67 per cent of Canadians agreed, and 32 per cent disagreed, that it was possible for the United States and its allies to compel the Iraqi regime to get rid of its weapons of mass destruction by using peaceful means rather than military force. Americans, on the other hand, were divided. Forty-six per cent agreed and 44 per cent disagreed that it was possible to use peaceful means in this regard.

The values difference persists in Canadians' perceptions of our participation in the missile defence shield. As of October of this year, a majority of 52 per cent of Canadians oppose our participation in the United States' missile defence system. Only 46 per cent support our participation in this system.

Across the country, Quebecers are most opposed to our participation in this system and Newfoundlanders are least opposed. You should note, though, that strong support is almost half of strong opposition, regardless of where you look in the country. From the survey results, it appears that Canadians will not be easily convinced that the missile defence shield is a valuable security asset for our country.

I will now move to policy areas where Canada and the United States have common ground. This year's Portraits of Canada survey confirms the result from previous years, where a majority of Canadians say that a common border security policy, when deciding who can and cannot enter Canada or the United States, is a good idea because it will increase the security of both countries. Only 36 per cent this year say that this is a bad idea because it will give the United States some say in our border security policy. In fact, majorities in every province and territory see a common border security policy with the United States as a

Quittons un peu la toile de fond pour passer maintenant à plusieurs grandes orientations pour lesquelles les Canadiens s'estiment distincts des Américains. On constate la différence de nos valeurs dans les attitudes des Canadiens et des Américains à l'endroit de l'Organisation des Nations Unies. Les Canadiens, à hauteur de 80 p. 100, sont plus susceptibles que les États-Uniens, à hauteur de 58 p. 100, de reconnaître que l'ONU contribue considérablement à la paix mondiale. Les Canadiens déclarent également plus fermement que les Américains que lorsque l'ONU a besoin de forces de maintien de la paix, leur pays devrait offrir les services de ses soldats.

Nos données montrent bien la différence des valeurs accordées par les deux pays à l'ONU. Cinquante-cinq pour cent des Canadiens se disent opposés à notre participation à l'invasion de l'Irak qu'ont dirigée les Américains. Cette opposition se serait transformée nettement en appui majoritaire, soit 81 p. 100, si les Nations Unies avaient demandé une participation militaire en Irak.

Toujours dans la même sphère, les Canadiens appuyaient plus le recours à des moyens pacifiques plutôt que militaires pour répondre à l'exigence des États-Unis de suppression des armes de destruction massive en Irak. En 2003, face à la proposition qu'il était possible que les États-Unis et leurs alliés forcent le régime irakien à se débarrasser de ses armes de destruction massive par des moyens pacifiques plutôt que par une intervention militaire, 67 p. 100 des Canadiens se sont dits d'accord, et 32 p. 100 en désaccord. De leur côté, les Américains étaient divisés. Quarante-six pour cent d'entre eux ont accepté qu'il était possible de se servir de moyens pacifiques pour obtenir le résultat souhaité, mais 44 p. 100 étaient en désaccord.

La différence entre nos valeurs se maintient quant à la perception qu'ont les Canadiens de notre participation au bouclier antimissile. En octobre dernier, une majorité des Canadiens, 52 p. 100, s'est dit opposée à notre participation au système de défense antimissile des États-Unis. Seulement 46 p. 100 ont appuyé notre participation à ce système.

Au Canada, les Québécois sont ceux qui s'opposent le plus à notre participation à ce système, tandis que les Terre-Neuviens s'y opposent le moins. Notez cependant que le soutien ferme est pratiquement la moitié de l'opposition ferme, où que l'on soit dans le pays. D'après les résultats du sondage, il semble qu'on aura beaucoup de difficulté à convaincre les Canadiens que le bouclier antimissile constitue un dispositif de sécurité utile pour le Canada.

Passons maintenant aux orientations pour lesquelles le Canada et les États-Unis trouvent un terrain d'entente. Le sondage Portraits du Canada de cette année confirme les résultats des années antérieures, une majorité des Canadiens déclarant qu'une politique commune de sécurité des frontières, pour décider de l'identité de ceux qui peuvent ou ne peuvent pas entrer au Canada ou aux États-Unis, est une bonne idée parce que cela va accroître la sécurité des deux pays. Cette année, seulement 36 p. 100 des Canadiens déclarent que c'est une mauvaise idée parce que cela donne aux États-Unis la possibilité d'intervenir dans l'élaboration

good idea, primarily amongst Newfoundlanders, New Brunswickers and Nova Scotians. The exception is in Yukon, where residents are divided on the issue.

Taken together, what does this data say about our relationship with the United States? In terms of Canada's general ties with the United States, although 41 per cent of Canadians this year would like to see our ties remain the same, another 24 per cent, up 9 points from 2003, would like to see more distant ties, while 34 per cent, down 10 points from 2003, would like to see closer ties with the United States. These results could be influenced by many issues but are being interpreted as a reflection of the strained Canada-U.S. relations in recent months over trade issues related to mad cow disease and softwood lumber.

Finally, last year, 42 per cent of Canadians said that having closer relations with the United States was a high priority for the new Prime Minister. This year, we see this proportion drop to 37 per cent who say that this is a high priority for the new federal government. It appears that, overall, while we might have difficulties in our relationship with the United States, most Canadians do want to preserve this relationship.

Canada has international priorities that go beyond those centred in North America. When we asked Canadians this year about the importance of six different international objectives for Canada, 91 per cent said that participating in United Nations peacekeeping is very or somewhat important. On the next tier, 84 per cent see assisting in efforts to reduce the spread of AIDS in Africa as important, and 81 per cent place importance on participation in the activities of NATO. Another 75 per cent of Canadians see participation in the war against terrorism as important, and 72 per cent place importance on participation in NORAD. Only 43 per cent of Canadians see taking part in the U.S. missile defence system as important, placing this international objective on the lowest tier.

Taken together, this data suggests that Canadians are not supportive of some American foreign policies. It appears that the Canadian public will not want to adopt U.S. policies that contradict their values. Canadians remain unconvinced of the need for increased military spending or participation in the U.S. missile defence shield while they do share the American concern with border security. We have a foreign policy agenda that is different and separate from that of the United States and would like this agenda to continue to represent the values of Canadians.

de notre politique de sécurité des frontières. En fait, dans chaque province et chaque territoire, une majorité des habitants considèrent qu'une politique commune de sécurité des frontières est une bonne idée, cette tendance étant plus marquée à Terre-Neuve et Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. L'exception est le Yukon, où les opinions sont divisées.

Dans l'ensemble, qu'est-ce que ces données révèlent sur notre relation avec les États-Unis? Pour ce qui est des liens généraux du Canada avec les États-Unis, bien que 41 p. 100 des Canadiens sondés cette année préféreraient que nos liens restent inchangés, 24 p. 100, soit neuf points de plus qu'en 2003, voudraient que nous ayons des liens plus distants tandis que 34 p. 100, soit 10 points de moins qu'en 2003, voudraient qu'il y ait des liens plus étroits avec les États-Unis. Ces résultats pourraient être influencés par beaucoup de choses, mais sont interprétés comme témoignant de la tension des derniers mois dans les relations canado-américaines relativement à des problèmes commerciaux liés à la maladie de la vache folle et au bois d'œuvre.

Enfin, l'an dernier, 42 p. 100 des Canadiens ont déclaré que l'établissement de liens plus étroits avec les États-Unis devait être une des grandes priorités du nouveau premier ministre. Cette année, ce pourcentage tombe, seulement 37 p. 100 des Canadiens déclarant qu'il s'agit d'une haute priorité pour le gouvernement fédéral. Bien qu'en général nous puissions avoir des difficultés relationnelles avec les États-Unis, il semble que la plupart des Canadiens veulent protéger cette relation.

Le Canada a des priorités internationales qui dépassent la seule Amérique du Nord. Cette année, lorsque nous avons posé aux Canadiens des questions au sujet de l'importance de six objectifs différents pour le Canada, 91 p. 100 ont déclaré que participer aux missions de maintien de la paix de l'ONU était très important ou d'une certaine importance. Pour l'échelon suivant, 84 p. 100 considèrent qu'il est important de participer aux efforts visant à réduire la propagation du sida en Afrique, et 81 p. 100 accordent de l'importance à notre participation aux activités de l'OTAN. Il y a également 75 p. 100 des Canadiens qui considèrent importante la participation à la guerre contre le terrorisme et 72 p. 100 qui trouvent importante notre participation à NORAD. Seuls 43 p. 100 des Canadiens considèrent important que le Canada participe à la mise en place du système américain de défense antimissile, ce qui place cet objectif international au plus bas échelon.

Dans leur totalité, ces données montrent que les Canadiens n'appuient pas certains des éléments de politique étrangère des États-Unis. Il semble que la population canadienne refuse d'adopter des politiques américaines qui entrent en contradiction avec ses valeurs. Les Canadiens restent sceptiques quant à la nécessité d'augmenter les dépenses militaires ou de participer au bouclier américain de défense antimissile, mais ils partagent la préoccupation des Américains à l'endroit de la sécurité des frontières. En matière de politique étrangère, nous avons des orientations différentes et distinctes de celles des États-Unis et nous voudrions que ces orientations continuent de représenter les valeurs des Canadiens.

Senator Cordy: You said that 91 per cent of Canadians think that we should help out with UN peacekeeping. This morning, we heard from a witness who said that peacekeeping has changed dramatically. In years gone by, peacekeepers went into situations where there was already peace. Now, with failed states, warlords and whatever, there is no peace when our peacekeepers go in. In fact, they are peacemaking and not peacekeeping.

Did you ask Canadians how they define “peacekeeper?” Do they have the old definition or a new definition, or are Canadians aware that peacekeeping has changed over the years?

Ms. Parriag: We have not focused specifically on the differences between the definitions ourselves. Other survey research indicates that, to some degree, Canadians are simply not aware that our role might have changed. In fact, when we asked about increased spending on the military, only 29 per cent of Canadians said that this was a high priority for the new government, at the same time as 91 per cent said that this was an important international objective. To us, that represents a real disconnect in their thinking of military versus peacekeeping and, to extend it, peacemaking. This is something we will have to examine further.

Senator Cordy: I would be interested in seeing the data on that. There is a saying that soldiers should not be doing peacekeeping but that the only ones who can do peacekeeping are soldiers. Therefore, you need a very well-trained military in order to do peacekeeping effectively. That is certainly what we have heard, and what I believe.

You also said that people are very content with their lives and have little concern about the threat of terrorism. I believe that immediately after 9/11 we, as legislators, could have passed almost any legislation, regardless of whether it trampled on privacy issues or the rights of the individual. I think that immediately following 9/11 Canadians would have accepted just about anything because of the fear. Is it true that your indicators show that Canadians have become much more laid back about it?

Ms. Parriag: Actually, we were surprised by the results we obtained. We have data from a survey done in October 2001 and the same survey done in June 2004. We found that Canadians were completely unchanged in their fear of a terrorist attack. Forty-two per cent said that it was likely that Canada would be the victim of a terrorist attack, and 56 per cent said that this was unlikely.

Senator Cordy: This was in the fall of 2001?

Ms. Parriag: Yes. The month after September 11, Canadians did not seem to be particularly fearful. However, they did seem to be open and welcome to initiatives that the United States was

Le sénateur Cordy : Vous avez dit que 91 p. 100 des Canadiens trouvent que nous devrions offrir nos services pour les missions onusiennes de maintien de la paix. Ce matin, nous avons entendu un témoin dire que le maintien de la paix a changé du tout au tout. Dans le temps, les Casques bleus étaient postés à des endroits où la paix régnait déjà. Maintenant, avec les États non viables, les seigneurs de la guerre et tout le reste, il n’y a aucune paix lorsque nos soldats de la paix interviennent. En fait, ils rétablissent la paix au lieu de la maintenir.

Avez-vous demandé aux Canadiens comment ils définissent « soldat de la paix »? Se servent-ils de l’ancienne ou de la nouvelle définition, où sont-ils même conscients que le maintien de la paix a changé au fil des ans?

Mme Parriag : Nous ne nous sommes nous-mêmes pas attardés particulièrement sur les différences entre les définitions. D’autres sondages révèlent que, dans une certaine mesure, les Canadiens ne sont simplement pas conscients du fait que notre rôle peut avoir changé. En fait, lorsque nous avons posé des questions au sujet d’une augmentation des dépenses militaires, seuls 29 p. 100 des Canadiens ont déclaré que cela devait être une grande priorité pour le nouveau gouvernement, alors que 91 p. 100 déclaraient que c’était un objectif international important. Selon nous, cela représente une véritable disjonction dans la réflexion sur les forces armées, le maintien de la paix et, pour pousser plus loin, le rétablissement de la paix. C’est une question que nous devons examiner plus avant.

Le sénateur Cordy : J’aimerais bien voir les données là-dessus. Selon une maxime, le maintien de la paix n’est pas le travail des soldats mais ils sont les seuls à pouvoir le faire. Seules des forces armées très bien préparées peuvent maintenir efficacement la paix. C’est certainement ce que l’on nous a dit, et c’est ce que je crois.

Vous avez également dit que les Canadiens sont très satisfaits de leur vie et on peu de préoccupations quant à la menace du terrorisme. Je crois que, tout de suite après le 11 septembre, nous, les législateurs, aurions pu adopter pratiquement n’importe quelle mesure législative, qu’elle piétine ou non le droit à la protection des renseignements personnels ou les droits des personnes. Je crois qu’au lendemain du 11 septembre, les Canadiens auraient accepté à peu près n’importe quoi, en raison de leur peur. Est-il exact que vos indicateurs montrent que les Canadiens sont beaucoup moins préoccupés aujourd’hui?

Mme Parriag : En fait, nous avons été surpris par les résultats obtenus. Nous avons les données provenant d’un sondage effectué en octobre 2001 et du même sondage en juin 2004. Nous avons trouvé que les Canadiens n’ont absolument pas changé d’attitude quant à leur crainte d’une attaque terroriste. Quarante-deux pour cent ont dit qu’il était probable que le Canada serait victime d’un attentat terroriste, et 56 p. 100 ont dit que cela était peu probable.

Le sénateur Cordy : C’était à l’autonomie 2001?

Mme Parriag : Oui. Un mois après le 11 septembre, les Canadiens ne semblaient pas particulièrement craintifs. Toutefois, ils semblaient accueillir avec bienveillance les

putting forth in terms of their own security. Canadians were onboard in terms of being supportive, but we do not seem to have felt that we ourselves were at risk of a terrorist attack.

Senator Cordy: Is there a feeling that, because of the proximity to the United States, if anything happens the United States will take care of us, or did you read between the lines on that?

Ms. Parriag: There is support for being a part of NORTHCOM. When we asked after September 11 about NORTHCOM, a majority of Canadians said, "We should join to increase our own security." Another majority said, "We should join to ensure a say in the United States North American Security Policy." There seemed to be a desire to increase our security — sort of, in a general sense, and a perception that the United States would do the brunt of the work. They would get it organized, and we would get on board. Now we have not run that question on NORTHCOM since that time, so I would think that support might have decreased, but we cannot know for sure. On another note, you can see that support for NORAD is at least 7 in 10 this year. NORAD is high, NORTHCOM we are not sure about, and the common border security is another issue again.

Senator Cordy: There seem to be contradictions. I am not saying it is the fault of the people who did it. Canadians do not seem to be totally sure of what they want, if these are the results. They do not want spending on military, but 91 per cent think we should do peacekeeping with the UN. They believe in NORAD at 70 per cent, and NORTHCOM, but are really low on ballistic missile defence with the Americans, with the Americans putting in the money and Canada going along with them. Is that true?

Ms. Parriag: We do find that there are some contradictions in here. However, it seems that the contradictions come from areas where Canadians have their values that are in conflict with the various initiatives. For example, when it comes to peacekeeping, it is now an ideal for Canadians and one of the things that makes us Canadian. In fact, we asked a question last year about the things and events that some people say make them proud to be Canadian, and 70 per cent said Canada's peacekeeping made them proud to be Canadian. Therefore, it seems to have gained prominence far and beyond what they actually do.

It is the sort of ideal that is very different from "Where should we be spending our money?" Should we spend our money on purchasing so-and-so for the military? They really seem to make a distinction, and see a difference, between those two issues.

initiatives que préconisaient les États-Unis pour leur propre sécurité. Les Canadiens étaient tout à fait prêts à les appuyer, mais nous ne semblons pas avoir trouvé que nous risquions nous-mêmes de faire l'objet d'un attentat terroriste.

Le sénateur Cordy : A-t-on le sentiment que, du fait de la proximité des États-Unis, s'il se produit quelque chose, les États-Unis prendront soin de nous, ou a-t-il fallu lire entre les lignes pour établir notre position à ce sujet?

Mme Parriag : Les Canadiens appuient le fait de faire partie de NORTHCOM. Après le 11 septembre, lorsque nous avons posé des questions au sujet de NORTHCOM, une majorité des Canadiens a déclaré « nous devrions nous y associer pour accroître notre propre sécurité ». Une autre majorité a déclaré « nous devrions nous y associer pour pouvoir intervenir dans l'élaboration de la politique étasunienne de sécurité pour l'Amérique du Nord ». Il semblait y avoir un désir d'accroître notre sécurité, en quelque sorte, associé à une perception selon laquelle les États-Unis feraient le gros du travail. Ils organiseraient tout cela, et nous y adhérierions. Nous n'avons plus posé cette question sur NORTHCOM depuis lors, et je crois donc que le soutien peut avoir diminué mais nous ne pouvons pas en être sûrs. Par ailleurs, on peut constater que l'appui pour NORAD est au moins à 7 sur 10 cette année. NORAD est en hausse, nous ne sommes pas sûrs quant à NORTHCOM, et la sécurité commune à la frontière constitue encore une autre question.

Le sénateur Cordy : Il semble y avoir des contradictions. Je ne dis pas que c'est la faute des sondeurs. Si ce sont bien là les résultats, les Canadiens ne semblent pas tout à fait sûrs de ce qu'ils veulent. Ils ne veulent pas de dépenses pour les forces armées, mais 91 p. 100 croient que nous devrions nous occuper de maintien de la paix avec l'ONU. Les Canadiens sont 70 p. 100 à croire au NORAD et à NORTHCOM, mais sont nombreux à résister à l'association avec les Américains pour le système de défense antimissiles balistiques, même si ce sont les Américains qui le financent et que le Canada n'a qu'à suivre. Est-ce exact?

Mme Parriag : Nous trouvons effectivement qu'il y a des contradictions. Toutefois, il semble que les contradictions découlent d'orientations pour lesquelles les Canadiens ont des valeurs qui entrent en conflit avec les diverses initiatives. Par exemple, lorsqu'il s'agit de maintien de la paix, cette idée constitue désormais un idéal pour les Canadiens et l'une des caractéristiques qui fait de nous des Canadiens. En fait, l'an dernier, nous avons posé une question sur les choses et les événements qui, selon certains, justifient que nous soyons fiers d'être Canadiens, et 70 p. 100 des répondants ont dit que les activités de maintien de la paix du Canada les rendaient fiers d'être Canadiens. Par conséquent, cela semble avoir atteint une importance qui dépasse de loin l'importance réelle de cette activité.

C'est la sorte d'idéal qui est diamétralement opposé à l'idée de savoir où nous devrions dépenser notre argent. Devrions-nous dépenser notre argent pour acheter tel ou tel matériel pour les forces armées? Eh bien, les Canadiens semblent vraiment établir un monde de différence entre ces deux questions.

Senator Banks: I will pursue exactly what Senator Cordy was just saying that, depending on how questions are phrased and what the context is and how much the people understand what they are answering, we have seen on comedy shows examples of people answering questions with absolute self-confidence and certainty that they obviously had no idea about, not the least of which was with respect to a certain personage. Would you please comment on or defend the findings on the basis of that fact?

I will give you some examples. You asked, “Could the U.S. and its allies bring about the removal of weapons of mass destruction in Iraq by peaceful rather than other means?” However, the resolutions that demanded the removal of weapons of mass destruction were from the United Nations. It was a succession of United Nations resolutions in which the United States said, “We will enforce whether you like it or not” that demanded the removal of those things.

Would that not — or may that not effect the answer that a person would give to that question?

Ms. Parriag: You are right that we need to be careful in how we phrase these questions. This is the eternal debate that pundits have been having for eons. How do you ask the questions while being sure not to bias the answers?

Even if Canadians do not know the ins and outs of NORTHCOM or NORAD or missile defence, you are certainly able to gauge an idea of their attitudes. They may not know the ins and outs of a UN resolution or the exact means of removing the Iraqi regime, militaristic or non-militaristic, but they can have an attitude towards what is appropriate for our country.

Senator Banks: If you ask the question of someone, “Do you think we ought to join NORTHCOM?” That implies (a) that we can join NORTHCOM, which we cannot, and (b) they might have some idea about what NORTHCOM is. Did you determine that the people whom you were asking understood the nature of the question?

Ms. Parriag: We always have the option. We always offer the option of saying you do not know, and it is true, people really want to give you an answer rather than saying that they do not know. However, we tend to look at the proportion of responses for “don’t know: and for none of these questions did we get particularly high proportions of people saying that they did not know.

Senator Banks: Does that not obviate whatever the findings are, because Canada cannot join NORTHCOM? It is a division that is made up by the United States and they put these people in charge of different parts of the world. It has nothing to do with us, unless I misunderstood it completely.

The Chairman: You understand it exactly.

Le sénateur Banks : Je voudrais poursuivre exactement sur la lancée du sénateur Cordy. Cela dépend de la façon dont les questions sont exprimées, du contexte et de la mesure dans laquelle les répondants comprennent les questions. Nous avons déjà vu, dans des émissions comiques, des gens qui répondent à des questions en toute confiance et avec aplomb, alors qu’ils n’ont aucune idée de ce dont on parle. On a particulièrement vu cela au sujet d’un certain personnage. Pourriez-vous, s’il vous plaît, défendre vos constatations en tenant compte de cet aspect?

Je vais donner des exemples. Vous avez demandé si les États-Unis et leurs alliés peuvent obliger le gouvernement irakien à se défaire de ses armes de destruction massive en utilisant des moyens pacifiques plutôt que la force militaire. Toutefois, les résolutions exigeant la suppression des armes de destruction massive étaient des résolutions onusiennes. Il y a eu une série de résolutions des Nations Unies qui exigeaient la suppression de ces armes et c’est au sujet de ces résolutions que les États-Unis ont déclaré leur intention de les appliquer que les autres pays le veulent ou non.

Cela ne pourrait-il pas influencer sur la réponse qu’une personne pourrait fournir à cette question?

Mme Parriag : Il est vrai que nous devons faire attention à la façon dont nous libellons ces questions. C’est l’éternel débat auquel se livrent les spécialistes depuis des lustres. Comment poser des questions sans orienter les réponses?

Même si les Canadiens ne connaissent pas les tenants et les aboutissants de NORTHCOM, du NORAD ou de la défense antimissile, on va certainement pouvoir avoir une idée générale de leurs attitudes. Ils ne savent peut-être pas tous des résolutions de l’ONU ni des moyens exacts, militaires ou non, de suppression du régime irakien, mais ils peuvent avoir une certaine attitude à l’endroit de ce qu’il convient à notre pays de faire.

Le sénateur Banks : Si vous demandez à quelqu’un « croyez-vous que nous devrions adhérer à NORTHCOM? », cela signifie a) que nous pouvons adhérer à NORTHCOM, ce qui est faux, et b) que les répondants peuvent avoir une certaine idée de ce qu’est NORTHCOM. Avez-vous établi si les gens à qui vous posez la question en comprenaient bien le sens?

Mme Parriag : Nous proposons toujours l’option de répondre « je ne sais pas ». Il est vrai cependant que les gens tiennent vraiment à fournir une réponse plutôt que de dire qu’ils ne savent pas. Toutefois, nous avons tendance à bien examiner la proportion de réponses « je ne sais pas » et, pour aucune de ces questions n’avons-nous obtenu un pourcentage particulièrement élevé de gens qui disaient ne pas savoir comment répondre.

Le sénateur Banks : Mais cela ne rend-t-il pas vos constatations insignifiantes, puisque le Canada ne peut pas adhérer à NORTHCOM? C’est un organisme créé par les États-Unis, où l’on confie à certaines personnes la responsabilité de s’occuper de diverses régions du monde. Cela n’a rien à voir avec nous, à moins que je n’y comprenne rien.

Le président : Vous comprenez parfaitement.

Senator Banks: We cannot apply to join NORTHCOM nor will we ever be asked to join it. Therefore, was the question that was asked of Canadians, “Should we join NORTHCOM?” Was that the question?

Ms. Parriag: Do you want the exact wording? I will find it for you. I will give you the NORTHCOM question first.

Senator Banks: You understand the nature of why I am asking the question?

Ms. Parriag: Yes.

Senator Banks: It is like saying, “Do you want to become a Viking?” Sure.

The Chairman: I thought we were Vikings.

Ms. Parriag: What we said is that the United States recently announced the creation of a new military command structure called NORTHCOM to look after the security of all of North America. It is expected that Canada will be asked to join NORTHCOM, which would mean that the Canadian Armed Forces would work more closely with those of the United States. The question was something like, “Which of the following statements about NORTHCOM is closer to your own view?” and then we have two different sets of statements.

Senator Banks: You put the question quite fairly. I do not know that we will be asked to participate in NORTHCOM — we will see — but with respect to NORAD, do you see a disconnect between the NORAD answers that you got, which were mostly in the affirmative on the one hand, and the ballistic missile defence questions that you got, which were an entirely opposite result? Is there not a disconnect there? Were they the same people that were asked that question?

Ms. Parriag: They were the same people.

Senator Banks: How can the people have those two opinions?

Ms. Parriag: We cannot entirely say for sure, obviously, because we did not ask them, “Why do you feel this way?” Upon reflection, it appears that there is a terminology issue. One is called ballistic missile defence and the other one is called NORAD. One sounds very militaristic, and Canadians are not generally militaristic. What do Canadians know about missiles? This is a completely foreign issue. I think it is just phrased in such a way, or the name is unfortunate, that it really turns people off.

Senator Banks: It is marketing. We just have to paint it pink and everything will be okay.

Le sénateur Banks : Nous ne pouvons pas présenter une demande d’adhésion à NORTHCOM, et on ne nous demandera jamais d’y adhérer. Est-ce donc bien la question que l’on a posée aux Canadiens : « Devrions-nous adhérer à NORTHCOM? » Est-ce cette question-là qu’on a posée?

Mme Parriag : Vous voulez le libellé exact? Je vais vous le trouver. Je vais d’abord vous donner la question sur NORTHCOM.

Le sénateur Banks : Vous comprenez pourquoi je pose la question?

Mme Parriag : Oui.

Le sénateur Banks : Cela revient à dire « Voulez-vous devenir Viking? » Bien sûr.

Le président : Je croyais que nous étions des Vikings.

Mme Parriag : Ce que nous avons dit c’est que les États-Unis avaient récemment annoncé la création d’une nouvelle structure militaire de commandement appelée NORTHCOM, pour s’occuper de la sécurité de toute l’Amérique du Nord. Nous disions que l’on s’attendait qu’on demande au Canada d’adhérer à NORTHCOM, ce qui signifierait que les forces armées du Canada travailleraient en plus étroite collaboration avec celles des États-Unis. La question était à peu près celle-ci : « Lequel des énoncés suivants au sujet de NORTHCOM se rapproche-t-il le plus de votre propre point de vue? » Ensuite, nous proposons deux séries différentes d’énoncés.

Le sénateur Banks : Vous avez posé la question de façon assez honnête. Je ne sais si l’on nous demandera de participer à NORTHCOM — nous verrons bien — mais pour ce qui est du NORAD, trouvez-vous qu’il y a contradiction entre, d’une part, les réponses que vous avez obtenues au sujet du NORAD, c’est-à-dire une majorité favorable et, d’autre part, les réponses obtenues aux questions sur la défense antimissile balistique, pour lesquelles le résultat était carrément à l’opposé? N’y a-t-il pas disjonction? Est-ce aux mêmes personnes qu’on a posé ces questions?

Mme Parriag : Ce sont les mêmes personnes.

Le sénateur Banks : Comment ces personnes peuvent-elles avoir ces deux opinions?

Mme Parriag : Nous ne pouvons évidemment pas le savoir avec certitude, parce que nous ne leur avons pas demandé pourquoi elles réagissent de telle ou telle façon. Cela dit, après réflexion, il semble qu’il y ait un problème de terminologie. Dans un cas on parle de défense antimissile balistique, dans l’autre on parle de NORAD. La première expression semble très militariste et, en général, les Canadiens ne sont pas très militaristes. Que savent les Canadiens sur les missiles? Il s’agit d’un domaine qui leur est tout à fait étranger. Je crois que c’est un nom malheureux, et que cela est exprimé de telle façon que les gens en éprouvent du dédain.

Le sénateur Banks : C’est une question de marketing. Il suffirait de peindre cela en rose et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Senator Meighen: As a former chairman of the council, I am glad to see you are continuing the good work. All this is very important. Senators Cordy and Banks have really explored the areas I was interested in. I do not think I have too much else, except — and you may have touched on this directly — how many years approximately have you been doing these annual surveys?

Ms. Parriag: The surveys started in 1998. At that time we did two, so in fact this is the seventh survey.

Senator Meighen: Do you have a survey of your surveys? Have you got something that shows the changing opinions on the same questions?

Ms. Parriag: Absolutely. Wherever we have a question that we have tracked over time, we keep that tracking.

Senator Meighen: Is there any question that would relate to the area that is of interest to us that has shown some great change?

Ms. Parriag: I alluded to one of them very rapidly when I was giving my opening statements, the one on Canada's ties with the United States. We found it particularly interesting that last year there was a real push towards having closer ties with the United States. We thought that was a reflection of the general tumultuous relationships we had had on a number of different levels last year with the United States.

This year, there is a real push towards the status quo but there is a decline in those who would like closer relations and an increase, 9 and 10 points respectively, in those who would like more distant relations. It could be a reflection of a number of different issues that have taken place between the two countries within the last year. We will have to watch this to see what happens.

It is important to note the plurality position of Canadians is such that we want our relationship with the United States to remain the same. However, there is some movement in the minorities who want our relationship to become closer or more distant. We will keep our eyes on that.

Senator Meighen: Is sentiment dependant on the particular headlines of the day?

Ms. Parriag: The question we asked was general in nature. We asked only whether people would like our ties to the U.S. to be closer, more distant or the same. As with any public opinion poll, the context makes a difference. We did the poll this year between September 15 and 16, depending on which region of the country we were polling in, and October 3 and 4. A number of things were taking place at the time that might have affected perceptions of the Canada-U.S. relationship.

Senator Meighen: You are in a fascinating business. I admire your ability to remain non-cynical about the issue. A few years ago, we were all sitting around in committees debating the merits

Le sénateur Meighen : En ma qualité d'ancien président du conseil de l'unité canadienne, je suis heureux de voir que vous continuez de faire du bon travail. Tout cela est très important. Les sénateurs Cordy et Banks ont vraiment examiné les questions qui m'intéressaient. Je ne pense pas avoir grand-chose d'autre à dire sauf — et vous en avez peut-être déjà parlé — pour savoir depuis combien d'années environ vous menez ces sondages annuels?

Mme Parriag : Les sondages ont commencé en 1998. À l'époque, nous en faisons deux. Il s'agit donc, en fait, du septième sondage.

Le sénateur Meighen : Avez-vous une étude sur vos sondages? Y a-t-il un document qui montre l'évolution des opinions sur les mêmes questions?

Mme Parriag : Absolument. Chaque fois qu'il y a une question que nous avons suivie au fil des ans, nous gardons les résultats de ce pistage.

Le sénateur Meighen : Y a-t-il une question liée au domaine qui nous intéresse et pour laquelle on a connu un changement marqué?

Mme Parriag : J'ai fait allusion très rapidement à l'une d'elles lors de mon exposé. Il s'agit des liens du Canada avec les États-Unis. Nous avons trouvé particulièrement intéressant que, l'an dernier, il y ait eu une véritable poussée en faveur d'un rapprochement avec les États-Unis. Nous avons pensé que cela résultait des relations généralement tumultueuses que nous avons eues l'an dernier avec les États-Unis dans plusieurs dossiers.

Cette année, nous sentons une véritable poussée en faveur du statu quo, mais il y a diminution du nombre de ceux qui voudraient des relations plus étroites et augmentation, 9 et 10 points respectivement, de ceux qui voudraient des relations plus distantes. Cela peut être le résultat d'un certain nombre de problèmes distincts qui sont survenus entre les deux pays au cours de l'année écoulée. Nous allons devoir surveiller tout cela et voir où cela nous amène.

Il est important de souligner qu'une pluralité des Canadiens souhaite que notre relation avec les États-Unis reste inchangée. Toutefois, parmi les minorités qui souhaitent que notre relation soit plus étroite ou plus distante, il y a un certain déplacement de l'opinion. Nous allons continuer de surveiller cela.

Le sénateur Meighen : Le sentiment est-il tributaire des manchettes du jour?

Mme Parriag : La question que nous avons posée était de nature générale. Nous avons seulement demandé aux gens s'ils souhaiteraient un rapprochement avec les États-Unis, plus de distance ou le statu quo. Comme c'est le cas de tout sondage d'opinion publique, le contexte a son influence. Cette année, nous avons procédé à ce sondage les 15 et 16 septembre et les 3 et 4 octobre, selon la région du pays que l'on visait. Divers événements qui se sont produits à l'époque auraient pu influencer la perception de la relation canado-américaine.

Le sénateur Meighen : Vous faites un travail fascinant. J'admire votre résistance au cynisme dans ce domaine. Il y a quelques années de cela, nos divers comités débattaient des

of a common currency or a currency union with the United States. Today, we do not hear a word about that. Funnily enough, the dollar has gone up by 20 basis points.

Ms. Parriag: We have a data point for that, from a few years ago, whereby the majority of Canadians said they did not want to have a common currency with the United States. When we suggested that we would use the U.S. dollar as the common currency, the proportion who did not want this union of currency increased dramatically. Common currency is simply a non-starter for Canadians. That is probably why you do not hear about it these days.

Senator Meighen: Are you saying it was a non-starter back one and a half years when the dollar was at U.S. 63-cents? Perhaps only the academic circles became excited about that prospect.

Ms. Parriag: No, this survey was of the general population in 2003 and included the North, where they were saying that this is a bad idea. Our dollar was rising at the time.

Senator Meighen: You may not be able to answer this next question. I think you used the phrase, "Canadians are not militaristic." What does that mean? Does it mean that Canadians are not interested in military matters or not interested in their military? Does it mean that they do not have designs on other peoples' lands or possessions? What does it mean?

Ms. Parriag: From the data gathered, we have found that Canadians approve of multilateral approaches to a number of issues including, for example, Iraq. Canadians take a great deal of pride in peacekeeping but do not necessarily prioritize spending on the military. It appears from the data that Canadians are more reserved, and when I say "more or less militaristic" I was meaning in comparison to the United States.

Senator Meighen: You do not see much change in that over the years that you have been polling?

Ms. Parriag: Even right after September 11, when passions were high and we were being supportive of the United States, we were not willing to remove or reduce our Charter of Rights and Freedoms in order to enhance issues of security. We were only slightly more restrictive in terms of immigration policies and we still did not jump on the military action bandwagon.

Senator Meighen: In the immediate aftermath of the friendly fire incident in Afghanistan, did you notice any change?

Ms. Parriag: I do not have any data to speak to on that at this time.

Senator Meighen: Might you have the data at a later date?

Ms. Parriag: I might have it after.

avantages d'une monnaie commune ou d'une union monétaire avec les États-Unis. Aujourd'hui, plus un mot à ce sujet. Chose curieuse, le dollar a augmenté de 20 points de base.

Mme Parriag : Nous avons une donnée simple à ce sujet, qui remonte à il y a quelques années de cela, lorsque la majorité des Canadiens ont dit qu'ils ne voulaient pas de monnaie commune avec les États-Unis. Lorsqu'on disait que le dollar américain servirait de monnaie commune, la proportion de ceux qui ne voulaient pas de cette union monétaire augmentait de beaucoup. L'idée d'une monnaie commune ne plaît tout simplement pas aux Canadiens. C'est probablement la raison pour laquelle vous n'en entendez probablement pas parlé ces temps-ci.

Le sénateur Meighen : Vous dites que cette idée ne plaisait pas il y a un an et demi de cela, à l'époque où notre dollar valait 0,63 \$ US? Les milieux universitaires devaient bien être les seuls à être ravis de cela.

Mme Parriag : Non, ce sondage avait été fait auprès du grand public en 2003 et comprenait le Nord, où les gens disaient que c'était une mauvaise idée. Notre dollar augmentait en valeur à l'époque.

Le sénateur Meighen : Vous ne pourrez peut-être pas répondre à ma prochaine question. Je crois que vous avez employé l'expression « Les Canadiens ne sont pas militaristes ». Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce que ça veut dire que les Canadiens ne s'intéressent pas aux questions militaires ou ne s'intéressent pas à leur armée? Est-ce que ça veut dire qu'ils ne convoitent pas les terres ou les possessions des autres peuples? Qu'est-ce que ça veut dire?

Mme Parriag : D'après les données réunies, nous avons constaté que les Canadiens approuvent les approches multilatérales dans un certain nombre de contentieux, par exemple, l'Irak. Les Canadiens sont très fiers des opérations de maintien de la paix mais ils ne jugent pas nécessairement prioritaires les dépenses militaires. Les données semblent indiquer que les Canadiens sont plus réservés, et quand je dis « plus ou moins militaristes », j'avais en tête la comparaison avec les États-Unis.

Le sénateur Meighen : Constatez-vous de grands changements dans vos sondages au fil des ans?

Mme Parriag : Même après le 11 septembre, quand les passions étaient exacerbées et que nous soutenions les États-Unis, les Canadiens ne tenaient pas à supprimer ou atténuer notre Charte des droits et libertés en faveur d'une sécurité rehaussée. Nous étions seulement un peu plus sévères en matière de politique d'immigration, et nous ne nous sommes pas joints à ceux qui voulaient en découdre.

Le sénateur Meighen : Avez-vous remarqué un changement quelconque dans les jours qui ont suivi l'incident du feu ami en Afghanistan?

Mme Parriag : Je n'ai pas de données à ce sujet pour le moment.

Le sénateur Meighen : En aurez-vous plus tard?

Mme Parriag : Plus tard, ça se peut.

Senator Meighen: We will ask you then.

Senator Day: I always find these analyses of surveys quite fascinating. We heard comments on other surveys a while back and their conclusion was that there is an inherent support for the military in Canada that is quite strong but that political leadership does not seem to have caught on to that to the extent that the public wants more money spent on the Armed Forces.

You have indicated that Canadians are highly supportive of peacekeeping. Can we take that a step further and say that you would agree that Canadians tend to be supportive of the military as an element of our society?

Ms. Parriag: I do not know that our data necessarily shows that.

Senator Day: Have you ever compared the support for the military generally between Canada and the United States?

Ms. Parriag: No, we have not done that.

Senator Day: I would guess that we would probably see greater inherent support for the military in the United States than in Canada, but that is only an observation. Without having polled, you do not have other material that would support or refute that statement?

Ms. Parriag: No.

Senator Day: Your use of the Canadian flag suggests to me that you are a Canadian agency. Is that a wrong impression?

Ms. Parriag: That is correct.

Senator Day: How do you obtain your funding?

Ms. Parriag: The Canadian Unity Council is a non-profit, non-partisan organization. We rely on grants and donations from a number of different bodies.

Senator Day: Do you take orders such that if I wanted a survey done on a particular subject, I could pay you money and you would do that for me?

Ms. Parriag: No.

Senator Day: That is not part of your mandate?

Ms. Parriag: No. We survey particularly on issues of the Canadian federation. We have a research agenda and we follow that agenda. Part of our mandate is to disseminate our information as widely as possible. If you wanted particular information that we happen to have, we would certainly give it to you.

Senator Day: Who decides on the questions you will ask for any particular survey?

Ms. Parriag: With the Portraits of Canada Survey, we had a research committee that was made up of various individuals from the polling industry, as well as people within the Centre for Research Information on Canada. Our regional managers also

Le sénateur Meighen : Nous vous demanderons alors d'aller voir.

Le sénateur Day : Je trouve ces analyses de sondages toujours fascinantes. On entend des commentaires sur les sondages qu'on a faits précédemment et où l'on concluait que les forces militaires du Canada bénéficiaient d'un soutien inhérent et très fort mais que les autorités politiques ne semblaient pas avoir compris que le public veut qu'on dépense davantage pour les forces armées.

Vous avez dit que les Canadiens sont très favorables aux opérations de maintien de la paix. Peut-on faire un pas de plus dans ce sens et dire que les Canadiens ont tendance à voir l'armée comme étant un élément de leur société?

Mme Parriag : Je ne sais pas si nos données démontrent nécessairement cela.

Le sénateur Day : Avez-vous déjà comparé le soutien à l'armée de manière générale entre le Canada et les États-Unis?

Mme Parriag : Non, nous n'avons pas fait cela.

Le sénateur Day : J'imagine qu'on constaterait probablement un soutien inhérent plus grand à l'armée aux États-Unis qu'au Canada, mais ce n'est qu'une observation. Sans avoir fait le sondage, vous n'avez pas d'autre élément qui vous permettrait de soutenir ou de réfuter cette affirmation?

Mme Parriag : Non.

Le sénateur Day : Votre utilisation du drapeau canadien m'indique que vous êtes une agence canadienne. Est-ce que je me trompe?

Mme Parriag : C'est exact.

Le sénateur Day : Comment obtenez-vous votre financement?

Mme Parriag : Le Conseil de l'unité canadienne est une organisation sans but lucratif et non partisane. Nous vivons des subventions et des dons qui nous proviennent de diverses instances.

Le sénateur Day : Si je voulais vous faire faire un sondage sur un sujet en particulier, est-ce que je pourrais vous en commander un et vous payer pour ça?

Mme Parriag : Non.

Le sénateur Day : Cela ne fait pas partie de votre mandat?

Mme Parriag : Non. Nous faisons des sondages qui portent particulièrement sur la fédération canadienne. Nous avons un programme de recherche, et nous nous y tenons. Une partie de notre mandat tient à la diffusion la plus vaste possible de nos informations. Si vous voulez des informations que nous possédons déjà, nous vous les communiquerons sûrement.

Le sénateur Day : Qui décide des questions que vous allez poser dans un sondage?

Mme Parriag : Dans le cas du sondage Portraits du Canada, nous avons un comité de recherche qui était composé de diverses personnes de l'industrie du sondage, ainsi que des personnes présentent au Centre de recherche et d'information du Canada.

had input to the questions. In large part, we are guided by the issues of the day — emerging issues that need to be covered, as well as issues of the federation that we need to track over time because we think they will remain important, regardless of whether they are in the news, such as Senate reform.

Senator Day: We were surprised when you talked about NORTHCOM — Northern Command of the United States military structure. We thought that perhaps you had misspoken and had meant to say NORAD. However, your question clearly stated that the United States was about to set up a division of its military called Northern Command or NORTHCOM?

Ms. Parriag: Yes.

Senator Day: It was to be responsible for North American defence. Is that what the wording said?

Ms. Parriag: The United States recently announced the creation of a new military command structure called NORTHCOM, which will look after the security of all of North America.

Senator Day: If you called people up and told them that a body called NORTHCOM was to be created to look after the defence of all of North America and did they think that we should be part of it, what kind of answer do you think you would get from people?

Ms. Parriag: It could have gone a number of different ways. We could say that security is not an issue for us. Other polling data that shows Canadians do not believe they are at risk of a terrorist attack might indicate that Canadians would generally reject being part of NORTHCOM.

Senator Day: Was that question developed in consultation with a political or military person who might know what NORTHCOM would truly be doing?

Ms. Parriag: No. We need to pose these questions to the general public. We would not want to give a paragraph of information, first of all, but, as you said, many people may not know what NORTHCOM is and so we give a little information.

Senator Day: The only other question, just in conclusion, is how much of your budget do you receive by way of a grant from the federal government?

Ms. Parriag: You would have to talk to Michel Desjardins.

Senator Day: Is this not public information?

Ms. Parriag: I actually do not know.

Senator Day: If I went to your website, would I be able to find out?

Ms. Parriag: I cannot say, because my focus has been to co-direct Portraits of Canada, but Mr. Desjardins is open about much of what we do and the processes behind what we are doing, so you could certainly ask.

Nos gestionnaires régionaux ont également contribué à la facture des questions. Dans une large mesure, nous sommes guidés par les sujets d'actualité — les dossiers émergents qui doivent être analysés ainsi que les questions concernant la fédération que nous devons suivre au fil des ans parce que nous pensons qu'elles demeurent importantes, que la presse en parle ou non, par exemple la réforme du Sénat.

Le sénateur Day : Nous avons été surpris de vous entendre parler du NORTHCOM — le commandement du Nord de la structure militaire des États-Unis. Nous avons pensé que vous vous étiez peut-être trompés et que vous vous vouliez parler de NORAD. Cependant, votre question indiquait clairement que les États-Unis s'apprêtaient à créer une division militaire appelée le Commandement du Nord ou NORTHCOM?

Mme Parriag : Oui.

Le sénateur Day : Cette entité devait être responsable de la défense de l'Amérique du Nord. C'est bien ce que disait le libellé?

Mme Parriag : Les États-Unis ont récemment annoncé la création d'une nouvelle structure de commandement militaire appelée le NORTHCOM, qui verra à la sécurité de toute l'Amérique du Nord.

Le sénateur Day : Si vous appeliez des gens et leur disiez qu'une instance appelée le NORTHCOM était sur le point d'être créée pour voir à la défense de toute l'Amérique du Nord, et que vous leur demandiez si nous devrions en faire partie, quel genre de réponses obtiendriez-vous des gens à votre avis?

Mme Parriag : On pourrait obtenir diverses réponses. Les gens pourraient dire que la sécurité ne les préoccupe pas. D'autres sondages démontrent que les Canadiens ne croient pas au risque d'une attaque terroriste, et cela pourrait vouloir dire que les Canadiens de manière générale n'accepteraient pas de faire partie du NORTHCOM.

Le sénateur Day : Cette question a-t-elle été mise au point en consultation avec un dirigeant politique ou militaire qui saurait vraiment ce que va faire le NORTHCOM.

Mme Parriag : Non. Nous devons poser ces questions au grand public. Nous ne voulons pas leur donner tout un paragraphe d'information, au départ, mais comme vous dites, beaucoup de gens ne savent peut-être pas ce que c'est que le NORTHCOM et nous leur donnons donc peu d'information.

Le sénateur Day : Ma seule autre question, en guise de conclusion, c'est quel part de votre budget est fait de subventions du gouvernement fédéral?

Mme Parriag : Il faudrait vous adresser à Michel Desjardins.

Le sénateur Day : Cette information n'est pas publique?

Mme Parriag : Je l'ignore tout simplement.

Le sénateur Day : Je ne pourrais pas la trouver sur votre site Web?

Mme Parriag : Je ne saurais vous le dire, car j'étais la codirectrice des Portraits du Canada, mais M. Desjardins est au courant de ce que nous faisons et de la procédure suivie. Vous pouvez donc lui poser la question.

The Chairman: You told me earlier that you do not have dogs on your website.

Ms. Parriag: I do not have dogs on my website yet.

The Chairman: They are a good idea.

Senator Nolin: Some of our colleagues would be interested to know that one of our colleagues, Senator Fraser, before being summoned to the Senate, was a director of that centre.

Ms. Parriag: It is a good place to be, obviously.

Senator Nolin: Of course, I am from Quebec, and my question will be focused on why Quebec is so different.

Ms. Parriag: I knew you were from Quebec and I did a little bit of background checking into why Quebec is so different before I came. What are you thinking of particularly?

Senator Nolin: First, the relationship with the U.S., which is quite an evolution from when you look at data going back 15, 20 years, Quebec has always been very close to the United States. With respect to the question about being world citizens, was it defined and why is Quebec so different from the rest of the country in responding to that question? Those are two areas of interest for me.

Ms. Parriag: When we do national surveys, time after time we will see that the responses in Quebec are different from those in the rest of Canada. In fact we have, as a matter of course, in our survey data often a set of data for Quebec and then compare that to the rest of Canada because the responses are often different.

When it comes to the relationship with the United States, in looking at other survey data on values we have found that there is a divergence in the values of Quebecers and the values of Americans. It is well exemplified in some survey research that has been done by Michael Adams at Environics Research Group. He has tested different statements: One of them is “the father is the master in his own home” and he asks whether you agree or not with that statement. In the United States as a whole, you will find that agreement has been going up and in Canada, agreement has been going down. In Quebec, it has been going down to a much larger degree.

There is also a divergence in terms of religious beliefs. The United States has become more conservative and religious over time, definitely within the last 30 years, and in Quebec that has become less so. We think that a difference in values is definitely driving a difference in perceptions. Essentially, Quebecers are saying that they do not see anything in common with these people.

Senator Nolin: That is quite recent for Quebecers, and of course you focus on two specific areas.

Ms. Parriag: Right.

Senator Nolin: I was reading a piece written by a journalist in *The Globe and Mail* recently about why Quebec is more different, we Quebecers see ourselves as more different from the U.S., and it

Le président : Vous m'avez dit plus tôt qu'il n'y a pas de chiens sur votre site Web.

Mme Parriag : Il n'y en a pas encore.

Le président : C'est pourtant une bonne idée.

Le sénateur Nolin : Nos collègues seront contents d'apprendre qu'avant d'être nommé au Sénat, le sénateur Fraser a été directeur de ce centre.

Mme Parriag : On y est très bien.

Le sénateur Nolin : Je suis du Québec et ma question va porter sur ce qui fait du Québec un endroit différent.

Mme Parriag : Je savais que vous étiez du Québec et j'ai fait un peu de recherche, avant de venir, sur ce qui fait la différence du Québec. À quoi pensez-vous en particulier?

Le sénateur Nolin : Tout d'abord à nos relations avec les États-Unis, qui ont considérablement évolué depuis 15 ou 20 ans. Le Québec a toujours été très proche des États-Unis. À propos de votre question concernant les citoyens du monde, est-ce que cette notion a été définie et pourquoi le Québec est-il si différent du reste du pays sur ce point? Voilà deux sujets qui m'intéressent.

Mme Parriag : Quand nous faisons des sondages nationaux, nous constatons d'une fois à l'autre que les réponses provenant du Québec diffèrent de celles du reste du Canada. Dans nos résultats de sondages, nous avons souvent un ensemble de données pour le Québec, que nous pouvons comparer avec celles du reste du Canada, car les réponses sont souvent différentes.

En ce qui concerne les relations avec les États-Unis, les résultats des sondages sur les valeurs nous ont permis de constater que les valeurs des Québécois diffèrent de celles des Américains. C'est ce qu'indiquent les recherches effectuées par Michael Adams, de Environics Research Group. Il a testé différentes affirmations, notamment « le père est maître chez lui », en demandant au répondant s'il était d'accord ou non. Dans l'ensemble des États-Unis, les réponses positives sont plus nombreuses qu'au Canada. Au Québec, elles sont encore beaucoup moins nombreuses.

On note aussi des divergences en matière de croyances religieuses. Les Américains sont devenus plus conservateurs et plus religieux depuis 30 ans, alors que les Québécois le sont moins. Nous pensons que cette différence dans les valeurs entraîne une différence dans les perceptions. Pour l'essentiel, les Québécois disent ne ressentir aucun point commun avec les Américains.

Le sénateur Nolin : C'est une tendance très récente chez les Québécois, et vous mettez l'accent, évidemment, sur deux domaines spécifiques.

Mme Parriag : C'est exact.

Le sénateur Nolin : J'ai lu récemment un article du *Globe and Mail* sur ce qui rend le Québec différent. On y disait que les Québécois se trouvent différents des Américains, et que c'est une

is recent. If you go back 10 years, it was not that way. What has changed? Of course, it is not family values or religious values that have changed over the last 10 years, so what has changed?

Ms. Parriag: I know that if we were to take, say, the last four or five years, when it comes to military issues Quebecers tend to be less concerned overall. In the United States, there has been a focus on military issues and security issues, and so forth. You would definitely see a divergence there.

In terms of the missile defence question, when you take Quebec out of the overall results, support in Canada increases to majority support for missile defence and opposition decreases to below 50 per cent. Therefore, responses in Quebec are really driving perceptions on this issue. From what we have seen, when there is a need for military support that coincides with Quebecers' values, yes, they are on board, otherwise they do not support this issue and the United States has been very much supporting this issue.

Senator Nolin: I want to focus now on the "world citizens" attitude. What is so strange in that question? First, how was the question put to the people?

Ms. Parriag: I will find it for you.

For that question, we asked: "Do you agree strongly, agree somewhat, disagree somewhat or disagree strongly with the following statement: I feel I am more a citizen of the world than a citizen of my own country."

Senator Nolin: Without more explanation, and even on a very bold statement without giving any explanation on what it means, do you have important differences between Quebecers and the rest of the country?

Ms. Parriag: Absolutely.

Senator Nolin: That is Canada versus the U.S.?

Ms. Parriag: Yes.

Senator Nolin: How do you explain all that?

Ms. Parriag: I would explain the differences between Quebec and the rest of Canada to be a reflection of the attachment that Quebecers feel, for example, to Europe, that Canadians would not necessarily feel, in comparison, to the same degree. I was speaking about this question with some Quebecers on Thursday, and they were saying that they feel at home in Europe, and just as at home there as in Quebec. There is definitely an affinity there, so that makes sense.

In terms of the difference between Canada and the United States, 69 per cent of Canadians disagree that they are more citizens of the world than a citizen in their own country, but 58 per cent of Americans disagree with that statement. Both of them have majorities that disagree that they are citizens of the world, although Canada disagrees to a larger extent.

I want to call your attention, while I am explaining this, to the fact that 9 per cent of Americans cannot respond to that question.

Senator Nolin: Of course, they need more explanation.

tendance récente. Il y a 10 ans, ce n'était pas ainsi. Qu'est-ce qui a changé? Les valeurs familiales et religieuses n'ont certainement pas changé en 10 ans. Alors, qu'est-ce qui a changé?

Mme Parriag : Je sais que si nous prenons les 4 ou 5 dernières années, les Québécois semblent moins se préoccuper des questions militaires. Aux États-Unis, on a beaucoup mis l'accent sur les questions militaires et les questions de sécurité. On constate donc une divergence très nette à ce niveau.

Sur la défense antimissile, si on écarte le Québec de l'ensemble des résultats, le Canada accorde un appui majoritaire à la défense antimissile, moins de 50 p. 100 des répondants affirmant qu'ils sont contre. Par conséquent, ce sont les réponses des Québécois qui déterminent la tendance sur cette question. D'après ce que nous avons vu, les Québécois sont d'accord lorsqu'un besoin militaire coïncide avec leurs valeurs; autrement, ils n'accordent pas leur appui sur cette question, contrairement aux Américains.

Le sénateur Nolin : J'aimerais parler maintenant de l'attitude du « citoyen du monde ». Qui a-t-il de curieux dans cette question? Tout d'abord, comment la question était-elle posée?

Mme Parriag : Je vais vous trouver la formulation.

Pour cette question, nous avons demandé : « Êtes-vous fortement en accord, en accord, en désaccord, ou fortement en désaccord... Je sens que je suis davantage un citoyen du monde qu'un citoyen de mon propre pays. »

Le sénateur Nolin : Sans autre explication, et même sur une affirmation très catégorique dont le sens n'est pas davantage expliqué, est-ce qu'on note des différences importantes entre les Québécois et le reste du pays?

Mme Parriag : Oui, absolument.

Le sénateur Nolin : Le Canada par rapport aux États-Unis?

Mme Parriag : Oui.

Le sénateur Nolin : Comment expliquer vous cette différence?

Mme Parriag : La différence entre le Québec et le reste du Canada traduit l'attachement des Québécois pour l'Europe, que les Canadiens n'éprouvent pas nécessairement au même degré. J'ai abordé cette question avec des Québécois jeudi dernier et ils me disaient qu'ils se sentent autant chez eux en Europe qu'au Québec. Il y a donc indiscutablement une affinité à ce niveau.

En ce qui concerne la différence entre le Canada et les États-Unis, 69 p. 100 des Canadiens ne sont pas d'accord pour dire qu'ils se sentent plus citoyen du monde que citoyen de leur propre pays, mais 58 p. 100 des Américains sont en désaccord. Le désaccord est majoritaire dans les deux cas, mais la proportion des Canadiens en désaccord est plus forte.

J'aimerais attirer votre attention, pendant cette explication, sur le fait que 9 p. 100 des Américains ne peuvent pas répondre à cette question.

Le sénateur Nolin : Ils auraient certainement besoin d'explications supplémentaires.

Ms. Parriag: I do not know; I just find it interesting. Maybe it is a concept that is a little bit foreign in the United States, even though they have this melting pot ideal and this idea that they welcome people from all around the world, and so forth. Perhaps it is a concept that is more foreign to them. I am not 100 per cent sure what is driving the differences there.

Senator Munson: Governments pay attention to polls. I know this from having worked for government for a short period of time.

Ms. Parriag: We are glad to hear that.

Senator Munson: Sometimes they pay too much attention, though, to the detriment of what could be effective laws or policy, and it may be unpopular, yet governments will look at a poll and say: that is a poll therefore I will not make a decision and just go with what Canadians are telling me.

How do you feel about the role of pollsters and their role in dealing with governments and how governments manage themselves? In this town, when there is a poll, people jump and listen to it, and sometimes they deliver policy based on the last poll.

Ms. Parriag: Pollsters have a responsibility to ask questions that are unbiased and fair, precisely because of what you have just said: People pay attention to the results. I do think that the government needs to pay attention to polls, particularly when they are national polls that reflect the views of Canadians across the country, as opposed to a regional poll, when it is an issue that is a national issue. If it is an emerging issue, there is a responsibility on the part of the government to see what happens to it over time. For example, with this missile defence issue, we have seen that polarization amongst those who are strongly opposed and those who are strongly supportive has increased within the last two years. That is something to which governments should pay attention, as much as the overall numbers for support and opposition to the system, because that indicates that Canadians' views on this issue have some staying power and it is not just a flash in the pan or something influenced by context. Governments must be responsible in how they look at the data. They do not only have to take the pollsters' interpretation of the data, they must also look at data from different sources in conjunction with the context within which the data was gathered. For example, if we gathered data right after September 11, you would want to follow up those data points over time to ensure that those are solid opinions and not just opinions driven by emotion at that time.

Senator Munson: Those who are watching CPAC are paying attention to us sometimes. In summation, what single message is coming out of your poll today that you are telling us that government should pay attention to? Is there a general theme or specifics that you would like to get across?

Mme Parriag : Je ne sais pas; je trouve cette particularité intéressante. C'est peut-être une notion plus ou moins étrangère aux États-Unis, malgré l'idéal du « melting pot » et malgré le principe voulant que les États-Unis accueillent des gens venus du monde entier, et cetera. La notion de citoyen du monde leur est peut-être étrangère. Je ne suis pas totalement certaine de ce qui sous-tend cette différence.

Le sénateur Munson : Les gouvernements s'intéressent aux sondages. Je le sais, parce que j'ai travaillé pour le gouvernement pendant quelque temps.

Mme Parriag : Nous sommes heureux de l'apprendre.

Le sénateur Munson : Parfois, ils s'y intéressent trop, et c'est au détriment des mesures efficaces qui pourraient être prises en matière de législation ou d'orientation officielle; si ces mesures risquent de mécontenter la population, les gouvernements vont considérer les sondages et dire : Voilà le résultat des sondages; il n'y aura pas de décision, et le gouvernement s'en tiendra à l'opinion des Canadiens.

Que pensez-vous du rôle des sondeurs, de leurs rapports avec les gouvernements et de la façon dont les gouvernements assurent leur propre gestion? Dans cette ville, on s'empresse de lire les résultats des sondages, et l'orientation officielle est parfois choisie en fonction des plus récents sondages.

Mme Parriag : Les instituts de sondage sont tenus de poser des questions neutres et équitables, précisément pour la raison que vous venez d'évoquer : les gens s'intéressent aux résultats des sondages. Je pense qu'il est normal que le gouvernement s'intéresse aux résultats des sondages, notamment des sondages nationaux qui reflètent le point de vue de l'ensemble des Canadiens sur les questions d'envergure nationale, par opposition aux sondages régionaux. Lorsque la question est nouvelle, le gouvernement doit suivre l'évolution des opinions dans le temps. Par exemple, sur la question de la défense antimissile, on a constaté une polarisation plus forte, au cours des deux dernières années, entre ceux qui y sont fortement opposés et ceux qui y sont fortement favorables. Voilà un élément auquel les gouvernements doivent prêter autant d'attention qu'au total des opinions favorables ou défavorables, car il indique que l'opinion des Canadiens sur la question présente une certaine persistance; ce n'est pas un embrasement soudain, ni une opinion déterminée par un contexte particulier. Le gouvernement doit faire preuve de responsabilité dans l'analyse des données. Il ne doit pas s'en tenir à l'interprétation des instituts de sondages, il doit considérer des données provenant de sources différentes, en fonction du contexte dans lequel les données ont été recueillies. Par exemple, si l'on avait recueilli des données immédiatement après le 11 septembre, il faudrait faire un suivi dans le temps pour vérifier si les opinions exprimées immédiatement après ont persisté, et si elles n'étaient pas déterminées par l'émotion du moment.

Le sénateur Munson : Ceux qui regardent CPAC s'intéressent parfois à nous. En résumé, quel est le message qui se dégage de vos récents sondages, et auquel le gouvernement devrait prêter attention? Y a-t-il un thème général ou particulier que vous souhaitez mentionner?

Ms. Parriag: In terms of the data that I have talked to you a bit about today, Canadians are supportive of policies that reflect their values. It is very important for governments to be aware of that. Overall, we do not feel fearful. We are not a country that feels threatened. We are aware of the United States. We would like to work with them on issues that we have in common. When it comes to common border security, that coincides with our values, we are on board with them; however, when there are issues that we do not support because they conflict with our values, Canadians are not on board.

Senator Banks: Supplementary to Senator Munson's question, the Canadian sample in this case — this was a survey that you commissioned through Environics — was 2,012 people?

Ms. Parriag: It was 3,202 people.

Senator Banks: April 2003?

Ms. Parriag: No, this is this year, from September to October of this year, 3,202.

Senator Banks: I am always amazed at how effective and how right polling is with a relatively small sample. If you watch elections, after the first few polls come in, that is usually it.

The Chairman: Nineteen times out of twenty.

Senator Banks: Still, Alberta has 10 to 12 per cent of the population, give or take a nickel. Therefore, about 30 people in Alberta were asked these questions, and it is upon that basis that these Alberta-specific figures were arrived at. In all of the time that you have spent doing this work, are you confident that that is a sufficient sample from which to extrapolate the views of Quebec, for example, or of Alberta, for another example?

Ms. Parriag: We actually talked to 300 people in Alberta in this survey.

Senator Banks: How would it be weighted that crazily?

Ms. Parriag: We would be weighting it down.

Senator Banks: You are right; you said 3,000, so that is 300. Is that a sufficient sample from which to arrive at an opinion?

Ms. Parriag: The margin of error for this survey overall is 1.7 per cent, 19 times out of 20. However, when you go into the smaller regions, for example, Alberta, the margin of error climbs. If we want to look at differences between the attitudes and perspectives of Albertans as opposed to those in other regions, the differences would have to be much larger in order for us to be confident that they were statistically significant.

Senator Banks: Why would that be so if the percentage is approximately the same in Quebec or Ontario as it is in Alberta? Did you say rural areas?

Mme Parriag : En ce qui concerne les données dont je vous ai parlé aujourd'hui, les Canadiens appuient les politiques conformes à leurs valeurs. Il est très important que les gouvernements en soient conscients. Dans l'ensemble, nous ne sommes pas craintifs. Nous ne pensons pas que notre pays soit menacé. Nous sommes conscients des États-Unis, et nous aimerions collaborer avec les Américains sur les questions d'intérêt commun. En ce qui concerne la sécurité à la frontière, elle coïncide avec nos valeurs et nous sommes d'accord avec les Américains; mais il y a des mesures auxquelles les Canadiens n'accordent pas leur appui, parce qu'elles entrent en conflit avec leurs valeurs.

Le sénateur Banks : Pour poursuivre la question du sénateur Munson, quel était l'échantillon de ce sondage que vous avez réalisé par l'intermédiaire d'Environics? Deux mille douze personnes?

Mme Parriag : Non, 3 202 personnes.

Le sénateur Banks : En avril 2003?

Mme Parriag : Non, cette année, en septembre et octobre.

Le sénateur Banks : Je suis toujours surpris de voir à quel point un sondage effectué auprès d'un échantillon relativement modeste peut donner des résultats efficaces et précis. Lors des élections, on est généralement fixé après la publication des premiers sondages.

Le président : Dix-neuf fois sur vingt.

Le sénateur Banks : Or, l'Alberta représente 10 à 12 p. 100 de la population canadienne, à quelques décimales près. On a donc posé ces questions à une trentaine d'Albertains, et c'est à partir de leurs réponses qu'on a produit des chiffres spécifiques à l'Alberta. Quand vous effectuez ces sondages, êtes-vous certains que l'échantillon à partir duquel vous extrapolez le point de vue du Québec ou de l'Alberta est suffisant?

Mme Parriag : En réalité, nous avons consulté 300 Albertains pour ce sondage.

Le sénateur Banks : Comment se fait-il que la pondération soit aussi bizarre?

Mme Parriag : C'est une pondération à la baisse.

Le sénateur Banks : Vous avez raison; vous avez dit que l'échantillonnage était de 3 000 personnes. C'est donc 300 pour l'Alberta. Est-ce un échantillon suffisant pour déterminer la tendance de l'opinion?

Mme Parriag : Dans ce sondage, la marge d'erreur est de 1,7 p. 100 19 fois sur 20. Cependant, pour une région plus petite comme l'Alberta, la marge d'erreur augmente. Si l'on veut voir les différences entre les attitudes et les perspectives des Albertains par opposition aux habitants des autres régions, il nous faudrait des différences plus importantes avant qu'on puisse les considérer avec confiance comme statistiquement importantes.

Le sénateur Banks : Pourquoi faut-il qu'il en soit ainsi si les pourcentages albertains sont approximativement les mêmes que ceux du Québec ou de l'Ontario? Est-ce que vous parlez du secteur rural?

Ms. Parriag: No. Sorry.

Senator Banks: I have no doubt that you are right, but if you have gone to about 10 per cent of the people who live in Canada and live in Alberta, you surveyed 3,000 people, give or take a nickel, in Canada. You surveyed 300 people in Alberta. That is the right number. My arithmetic was wrong. Why would that be less statistically significant than the however many people you would have surveyed in Quebec, which would be 700 and something?

Ms. Parriag: We surveyed 1,000 in Quebec because we wanted a bit of an over-sample, but you are right that we did weight it down to 700. It is just that the more people that you have, the more you are reducing your margin of error.

Senator Banks: Regardless of the fact that it is the same proportion of the population?

Ms. Parriag: Yes. You can over-sample and disproportionately sample. That means you drive down your margin of error.

The Chairman: To clarify that, to get an accurate reading in Alberta of the same accuracy as you have nationally, you would probably have to have a sample closer to 1,500 or 2,000, would you not?

Ms. Parriag: Exactly, yes. If we wanted to have a survey in Alberta that had a margin of error of 1.7 per cent, we would not be surveying only 300 people, if it were simply an Alberta survey.

The Chairman: In fact, we are talking about a much larger error of probability in the Alberta sample that we have in this document.

Ms. Parriag: Yes.

The Chairman: It is Statistics 101. She has done it; we have not. Let us leave it.

Senator Banks: Thank you.

The Chairman: Would you comment for the committee on vulnerabilities and threats that Canadians perceive? Have you done any work on that?

Ms. Parriag: We have done some work on Canadians' perceptions of threats. We found that Canadians do not necessarily perceive a threat in terms of security overall. For example, we have fairly relaxed immigration policies. A majority of Canadians say that we should not be restricting people, for example, from Islamic countries simply because they might pose a terrorist threat, and that sort of thing.

We tend to see threats of the non-security kind, like threats from the United States in terms of them taking over our identity or that sort of thing. We have asked questions on, for example, the harmonization of a number of different policies with the United States, saying that it would probably be better for our economy, for example, if we harmonized our immigration policy

Mme Parriag : Non. Excusez-moi.

Le sénateur Banks : Je ne doute pas que vous ayez raison, mais vous avez consulté environ 3 000 Canadiens, dont 10 p. 100 d'Albertains, soit 300 personnes en Alberta. C'est le chiffre exact. Je me suis trompé dans mon calcul. Cet échantillon serait-il moins important statistiquement que l'échantillon des personnes sondées au Québec, qui sont au nombre d'environ 700?

Mme Parriag : Nous avons sondé 1 000 personnes au Québec, car nous souhaitions disposer d'un échantillon plus important, mais vous avez raison de dire qu'il y a eu pondération pour obtenir 700 personnes. Plus l'échantillon est important, plus il fait diminuer la marge d'erreur.

Le sénateur Banks : Indépendamment du fait que ce soit la même proportion de la population?

Mme Parriag : Oui. On peut prendre un échantillon plus important et hors de proportion. Il va simplement faire diminuer la marge d'erreur.

Le président : Disons, pour préciser les choses, qu'afin d'obtenir une lecture aussi exacte à l'échelle de l'Alberta qu'à l'échelle nationale, il faudrait probablement un échantillon de 1 500 ou 2 000 personnes, n'est-ce pas?

Mme Parriag : Oui, exactement. Si l'on voulait faire en Alberta un sondage comportant une marge d'erreur de 1,7 p. 100, on ne pourrait se contenter d'un échantillon de 300 personnes dans le cadre d'un sondage portant strictement sur l'Alberta.

Le président : En fait, nous parlons ici d'une erreur de probabilité beaucoup plus grande dans l'échantillon albertain que ce qui est indiqué dans ce document.

Mme Parriag : Oui.

Le président : C'est le cours de statistiques 101. Mme Parriag l'a suivi, pas nous. Restons-en là.

Le sénateur Banks : Merci.

Le président : Pouvez-vous dire au comité quelles sont les vulnérabilités et les menaces qui perçoivent les Canadiens? Avez-vous fait des recherches à ce sujet?

Mme Parriag : Nous avons travaillé sur les menaces perçues par les Canadiens. Nous avons constaté que les Canadiens ne perçoivent pas nécessairement de menaces en matière de sécurité. Par exemple, nous avons des politiques d'immigration assez souples. La majorité des Canadiens considèrent qu'il ne faut pas, par exemple, refuser les immigrants des pays islamiques, car il pourrait en résulter une menace terroriste.

On constate en revanche des menaces qui ne relèvent pas de la sécurité, par exemple les menaces que pourraient faire peser les États-Unis sur notre identité. Nous avons posé des questions, par exemple, sur l'harmonisation de nos politiques avec celles des États-Unis, en disant qu'il serait sans doute préférable, pour notre économie, d'harmoniser nos politiques d'immigration et nos

or tax policy, that sort of thing. A majority of Canadians in each instance, whether it is immigration or taxes or health care, do not support harmonization of policies with the United States.

Related to all of this, when it comes to our sovereignty in the Arctic, there is a bit of concern that within the next 10 years we might lose our sovereignty over the Arctic to the United States, but over all, Canadians do not seem fearful.

The Chairman: How about issues relating to national pride? Have you done any work on that? Can you find any correlation between that and attitudes towards the military?

Ms. Parriag: Participation in World War I and World War II: 61 per cent of Canadians say that that makes them proud to be Canadian. Canada's peacekeeping: 70 per cent say that makes them proud to be Canadian. Canada not being in the Iraq war: 49 per cent cite that as a source of pride. What was the original question that you asked?

The Chairman: I asked whether you had examined Canadians' pride in their country and whether there was any relationship between their pride of place and defence spending, the army or the Canadian Forces. Did they associate one with the other in any respect?

Ms. Parriag: What we are seeing is that pride is coming from issues other than defence. First, the vastness and beauty of the land; second, the UN ranking of Canada as number one; and third, assisting U.S. planes on September 11. Those are the three things that we found Canadians said made them proud to be Canadian last year. Peacekeeping was high, but as we have talked about here today, Canadians do not seem to connect peacekeeping and the military necessarily with a straight line. Participation in the different world wars is also up there. In terms of the military, Canadians are proud that we were not in the Iraq war, and more intensely so in Quebec.

Senator Meighen: Were these prompted responses?

Ms. Parriag: These were prompted responses, yes.

The Chairman: Did any of your work relate to the level of funding of the military?

Ms. Parriag: How do you mean?

The Chairman: Do Canadians feel that the military is appropriately funded? Do they feel that more resources should be put into military spending?

Ms. Parriag: We have not gone into that level of detail. The question that we asked this year in terms of our priorities was simply should there be increased spending on the military.

The Chairman: Did any of your inquiries relate to the over-tasking of the military in terms of the amount of work or assignments that the military was getting?

régimes fiscaux. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'immigration, de fiscalité ou de santé, la majorité des Canadiens ne souhaitent pas l'harmonisation avec les politiques des États-Unis.

Dans un contexte voisin, certains craignent que d'ici 10 ans, le Canada perde sa souveraineté sur l'Arctique au profit des États-Unis, mais dans l'ensemble, les Canadiens ne semblent pas craintifs.

Le président : Et qu'en est-il de la fierté nationale? Avez-vous fait des recherches à ce sujet? Existe-t-il une corrélation entre la fierté nationale et l'attitude vis-à-vis de l'armée?

Mme Parriag : Sur la participation à la Première et à la Seconde Guerre mondiale, 61 p. 100 des Canadiens se disent fiers d'être Canadiens. Sur les opérations canadiennes de maintien de la paix, 70 p. 100 des Canadiens se disent fiers d'être Canadiens. Sur la non-participation du Canada à la guerre en Irak, 49 p. 100 des Canadiens y voient une source de fierté. Quelle était votre question initiale?

Le président : Je vous demandais si vous aviez fait des recherches sur le sentiment de fierté des Canadiens à l'endroit de leur pays, et s'il existe un lien entre la fierté nationale et les dépenses consacrées à la défense et aux forces armées canadiennes. Y a-t-il un rapport entre les deux?

Mme Parriag : Nous constatons que la fierté se manifeste ailleurs que dans le domaine de la défense. Tout d'abord, c'est l'immensité et la beauté du pays; en deuxième lieu, c'est le premier rang accordé au Canada par les Nations Unies, en troisième lieu, c'est l'aide accordée aux passagers des avions américains le 11 septembre. Voilà les trois sujets sur lesquels les Canadiens sont fiers d'être Canadiens l'année dernière. Le maintien de la paix est en bonne position, mais comme nous l'avons vu aujourd'hui, les Canadiens ne se sentent pas nécessairement de liens directs avec le maintien de la paix ou l'institution militaire. La participation aux conflits mondiaux est également un élément important. En ce qui concerne l'armée, les Canadiens sont fiers de ce que nous n'ayons pas participé à la guerre en Irak, et c'est encore plus vrai au Québec.

Le sénateur Meighen : Est-ce que c'était des réponses guidées?

Mme Parriag : Oui, c'était des réponses guidées.

Le président : Avez-vous fait des recherches sur le niveau de financement de l'armée?

Mme Parriag : Que voulez-vous dire?

Le président : Est-ce que les Canadiens estiment que l'armée est bien financée? Pensez-ils qu'il faudrait consacrer plus de ressources aux dépenses militaires?

Mme Parriag : Nous n'avons pas atteint ce niveau de détail. Cette année, en matière de priorité, nous avons demandé s'il fallait augmenter les dépenses militaires.

Le président : Avez-vous posé des questions sur le trop grand nombre de missions attribuées à nos forces armées?

Ms. Parriag: No, it did not. I should also note that at the time we fielded this survey, this was before the incident with Chris Saunders and so forth. Responses might be different now than they were when we were in the field.

The Chairman: On behalf of the committee, thank you very much for appearing before us. The information you have brought us is useful. I am sure it will be of assistance to us as we continue with our examination of Canada's defence needs. Thank you very much for coming; it is much appreciated.

For members of the public who are viewing this program, if you have any questions or comments, please visit our website by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee.

The committee continued in camera.

Mme Parriag : Non. Je signale également que nous avons réalisé ce sondage avant l'incident dont Chris Sanders a été victime. Aujourd'hui, les réponses seraient peut-être différentes.

Le président : Au nom du comité, je vous remercie d'avoir comparu devant nous. L'information que vous nous avez soumise nous sera utile dans la poursuite de notre étude des besoins du Canada en matière de défense. Merci beaucoup de votre présence, qui est fort appréciée.

Je signale aux téléspectateurs que s'ils ont des questions ou des commentaires, ils peuvent consulter notre site Web : www.sen-sec.ca. Ils y trouveront les témoignages ainsi que la confirmation de l'horaire des audiences. Par ailleurs, ils peuvent joindre le greffier du comité en appelant au 1-800-267-7362 pour obtenir des renseignements, de l'aide ou pour prendre contact avec les membres du comité.

La séance se poursuit à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Department of National Defence:

Vice-Admiral Ron Buck, Vice-Chief of the Defence Staff.

As an individual:

Major-General (Ret'd) Lewis Mackenzie.

Office of the Auditor General of Canada:

Sheila Fraser, Auditor General of Canada;

Hugh McRoberts, Assistant Auditor General;

Wendy Loschiuk, Principal;

Peter Kasurak, Principal.

Centre for Research and Information on Canada:

Amanda Parriag.

TÉMOINS

Ministère de la Défense nationale :

Le vice-amiral Ron Buck, vice-chef d'état-major de la Défense.

À titre personnel :

Le major-général (à la retraite) Lewis Mackenzie.

Bureau du vérificateur général du Canada :

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada;

Hugh McRoberts, vérificateur général adjoint;

Wendy Loschiuk, directrice principale;

Peter Kasurak, directeur principal.

Centre de recherche et d'information sur le Canada :

Amanda Parriag.